111e année 21 avril 1979 No 16

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridique

Éditeur officiel du Québec

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $7 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $2 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de $30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
A.C.M. INC. 1375-5384	15 01 64	27 04 79
ALDAN INVESTMENTS LIMITED 1231-0561	20 01 65	27 04 79
ALPHA HOLDINGS LTD. 1289-5439	14 02 58	07 05 79
AM-ON APARTMENTS INC. 1231-8259	26 01 67	28 04 79
ANGRIGNON CONSTRUCTION INC. 1232-7375	15 11 60	07 05 79
AUTEUIL AUTO INC. 1141-2574	31 01 69	27 04 79
AUTOBUS STE-DOROTHEE INC. 1235-1458	11 07 69	21 04 79
AVIATION BUTLER DU CANADA LTEE 1341-9718	29 10 73	21 04 79
BARCLAY MOTOR SALES LTD. 1236-1721	11 04 68	27 04 79
BLACHETORA LIMITEE 1184-3323	03 05 67	28 04 79
J.L.D. BOUILLON INC. 1240-2434	25 06 68	04 05 79
CKTS RADIO SHERBROOKE LTEE 1246-8625	28 12 31	04 05 79
CANADIAN GENERAL MERCHANDISE CO. LTD. 1211-6257	19 08 58	21 04 79
CARMEN DE PARIS CIE 1232-3041	10 12 58	21 04 79
CENTRE SOCIAL 712, A.I.M. INC. 1230-4499	15 06 61	27 04 79
CHAUSSURES SPECIALES POUR ADULTES LE CALCANEUM, INC. 1629-5727	07 09 78	27 04 79
COMO INVESTMENTS LTD. 1319-2570	13 08 68	27 04 79

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LA COMPAGNIE DES MONTRES DE L'EST LTEE 1367-1532	11 03 74	21 04 79
LES CONSEILLERS INTERNATIONAUX EN MARKETING INC. 1248-8581	19 08 66	27 04 79
CORPORATION DES LOISIRS LYONNAIS INC. 1470-6998	12 10 76	03 05 79
DECKELBAUM BROS., LTD. 1291-7621	06 08 27	21 04 79
DECORATION VINCENT INC. 1369-8089	08 10 74	27 04 79
DECORATIVE ART FLOWERS INC. 1116-3227	17 05 56	21 04 79
DEVELOPPEMENT AIGLE D'OR LIMITEE 1230-3970	05 12 68	27 04 79
LES DISTRIBUTIONS P.L.M. INC. 1502-7022	24 03 76	21 04 79
LES ENTREPRISES NU VILLE LTEE 1330-5925	14 05 73	27 04 79
ERNEST-ALLEN CO. 1109-3622	19 07 45	30 04 79
EXCEL PACKING CORPORATION 1114-3096	26 01 53	27 04 79
EZHIL INVESTMENTS LTD. 1258-5246	30 08 62	21 04 79
F. & H. CONSTRUCTION INC. 1259-2655	29 05 67	21 04 79
FALDANE COMPANY LTD. 1258-7234	22 04 58	30 04 79
FAVORITE INVESTMENT LIMITED 1309-1863	17 03 61	27 04 79
FEDMAR TRANSPORT LTD. 1319-8858	05 04 72	21 04 79
FISHER BROS. INC. 1259-7530	01 06 38	30 04 79
GAGNE, BANTEY & CIE 1247-4599	22 01 71	27 04 79
GLANDOL INDUSTRIES LTD. 1263-2457	28 03 69	21 04 79
J. GOLFMAN (1968) INC. 1110-4593	13 12 68	27 04 79
THE GOMAT CORP. 1109-7110	13 06 60	21 04 79

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LA GRANGE DE MON ONCLE LTEE 1264-0785	06 03 59	27 04 79
HOTEL OPHIR LTEE 1278-2496	20 01 55	04 05 79
HYLTON INVESTMENT CORPORATION 1266-6863	28 12 56	05 05 79
LES IMMEUBLES BERVIC INC. 1238-4657	22 01 71	28 04 79
LES IMMEUBLES POLLACK LIMITEE 1338-2189	29 12 71	04 05 79
LES IMMEUBLES ROSEVAL INC. 1282-9339	14 09 62	07 05 79
IMPRIMERIE PETIT JOURNAL LTEE 1269-2109	12 12 68	21 04 79
LES INDUSTRIES WAVERLY INC. 1352-2024	05 02 74	30 04 79
INTERNATIONAL MERCHANDISERS LTD. 1275-3042	26 11 46	21 04 79
LES INVESTISSEMENTS S.T.B. INC. 1332-3696	20 03 73	27 04 79
LES INVESTISSEMENTS SALABERRY LTEE 1283-3109	28 07 64	21 04 79
ISOJOINT INC. 1142-4066	26 07 66	27 04 79
J.B. ENTREPRISE LTEE 1289-2626	15 07 58	30 04 79
H. L'ECUYER AUTO ELECTRIQUE & FILS CIE. LTEE 1105-7254	03 04 63	30 04 79
LIVESTOCK PRODUCERS COMPANY LIMITED 1272-0918	06 11 47	21 04 79
MACHINCO INC. 1252-5176	12 12 67	27 04 79
MARLIN INVESTMENT CORP. 1274-3670	06 09 60	27 04 79
MARLO INVESTMENTS INC. 1274-3696	29 01 64	27 04 79
MARSEILLES HOLDING CORPORATION 1274-4371	16 04 62	27 04 79
MITCHELL INVESTMENT CORP. 1302-2876	30 06 59	27 04 79
MOEPHIL CORP. 1276-2167	12 05 45	27 04 79

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
MONA REALTIES LTD. 1276-2779	23 11 55	27 04 79
MORO INVESTMENTS LTD. 1276-7158	06 12 55	30 04 79
MUSCAN ENTREPRISES LTD. 1126-1419	29 01 64	21 04 79
MUSIMART LTD. 1126-1401	06 11 64	21 04 79
LE PETROLE ATLANTIC INC. 1234-8181	16 06 65	27 04 79
PHILIP, MARION & IRWIN INC. 1267-6011	23 02 65	21 04 79
QUEBEC IRON FOUNDRIES LTD. 1175-9297	23 04 38	04 05 79
S.E.C.A. INC. 1228-7629	14 09 66	30 04 79
SARRAZIN MOTORS INC. 1105-7742	14 03 53	21 04 79
SYNDICAT RICHELIEU LIMITEE 1329-1026	15 11 58	07 05 79
L'UNION COMMERCIALE MAURICIENNE 1272-2328	09 01 56	21 04 79
V.T.L. LTEE 1272-9471	20 10 64	30 04 79
VIS & MACHINERIE INDUSTRIELLES LTEE 1352-1620	01 11 73	30 04 79
THE WILSON COMPANY 1152-6795	22 12 28	27 04 79

595-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs
		Nouveau nombre
ALGROVE CORPORATION 1231-2088	12 11 56	4
ALLIED PROPERTIES INVESTMENTS LTD. 1231-4092	21 02 58	3

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
ASSOCIATION COLOMBIENNE DE SEPT ILES INC. 1170-1216	24 08 53	13
ASSOCIATION DE CHASSEURS ET DE PECHEURS PLEIN AIR MONTCALM INC. 1331-8365	18 01 73	13
ASSOCIATION DE CHASSEURS ET DE PECHEURS PLEIN AIR MONTCALM INC. 1331-8365	18 01 73	15
ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-DEFENSE 1321-7039	22 01 70	11
ASSOCIATION DES DAMES SEULES LE PARTAGE APPALACHES 1624-2117	08 03 78	5
L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DES CREATIONS AVA INC. 1360-3345	19 11 74	5
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE NOTRE-DAME-DE-GRACES 1625-3213	11 04 78	10
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DRUMMOND INC. 1333-7142	22 02 73	7
ASSOCIATION DES PARENTS DES CADETS DE ST-LAURENT, CORPS 2719 INC. 1290-9917	17 08 71	11
ASSOCIATION DES VIETNAMIENS AU CANADA 1505-3259	18 10 76	4
ASSOCIATION DES VILLEGIATEURS DE LA RIVIERE-LA-BLANCHE. 1239-2080	14 12 66	10
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DE L'EST DU QUEBEC 1362-7294	02 04 75	8
L'ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIALE LES MOINS JEUNES DE GATINEAU INC. 1477-6587	16 05 77	5
ASSOCIATION SPORTIVE OUANANICHE INC. 1349-0388	05 12 73	10
AU SALON DE LA FOURRURE INC. 1168-9932	13 09 63	3
B.M.F. METALS CO. LTD. 1238-5886	07 02 62	3
THE BEDFORD CURLING CLUB 1237-4492	06 10 52	12
LA BOUTIQUE CINQUANTE DEUX VINGT INC. 1246-6173	26 04 72	3
LA BRASSERIE D'ARVIDA INC. 1203-6950	04 11 69	3

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
BRIMOND INC. 1331-7383	11 06 73	3
J.L. BRISSETTE LIMITEE 1135-4891	30 09 46	5
CAJY INC. 1242-1921	28 04 70	3
CAMP MUSICAL D'ASBESTOS INC. 1509-6027	16 12 77	9
CARREFOUR DES CITOYENS DE L'AVENIR INC. 1242-0741	23 04 65	7
CARREFOUR QUEBECOIS DES TRAVAILLEURS DE LA FAMILLE 1471-0206	22 10 76	5
CELTIC INC. 1244-2877	11 01 68	5
LE CENTRE DU JARDIN HANK INC. 1371-1965	31 01 75	3
CENTRE LA PORTE OUVERTE INC. 1508-5723	09 12 77	7
CENTRE SOCIAL DE ST-JEAN-DES-PILES INC. 1356-1451	05 04 74	9
LE CENTRE-DIEU DE MONTREAL INC. 1361-6826	11 02 75	9
CIG INC. 1246-4921	31 08 65	9
LE CLUB CHASSEURS ET PECHEURS LE VOYAGEUR DE MASHAM. 1347-8680	22 10 73	9
CLUB D'ATHLETISME BUSARD INC. 1509-2521	05 12 77	7
CLUB DE GOLF GRANBY-ST-PAUL INC. 1263-6262	29 09 56	5
CLUB DE L'AGE D'OR DE L'ASSOMPTION INC. 1344-6059	05 11 73	11
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE LUCEVILLE 1355-9281	03 04 74	5
CLUB DE L'AGE D'OR DE NOTRE-DAME DE LA GARDE 1362-0729	26 02 75	7
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-THARSICIUS INC. 1470-7491	03 11 76	7
CLUB DE L'AGE D'OR DE VIMONT 1329-8427	18 04 73	7
CLUB DE L'AGE D'OR ST-MAURICE DE DUVERNAY 1366-1806	14 07 75	7

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
LE CLUB DE MOTO-NEIGE DE ST-VIANNEY, INC. 1462-2922	01 10 75	13
CLUB DE PETANQUE HAUTERIVE INC 1359-8313	21 10 74	12
CLUB DE PLONGEON LES OTARIES DE JONQUIERE 1470-4506	27 09 76	7
CLUB DE TENNIS INTERIEUR SAGUENAY INC. 1509-2729	06 12 77	8
CLUB L'AGE D'OR DE STE-SOPHIE D'HALIFAX 1469-9177	08 09 76	7
CLUB LOISIR-DANSE DE HAUTERIVE INCORPOREE 1470-7178	08 10 76	11
LE CLUB MOOSE DE MATANE #1784 INCORPOREE 1274-6830	27 10 70	5
CLUB NAUTIQUE D'AMOS INC. 1232-2517	13 02 67	7
CLUB NAUTIQUE DE LA BAIE INC. 1164-1701	23 04 68	8
CLUB OPTIMISTE DE MARIA 1355-1437	13 12 73	11
CLUB SOCIAL DE LA CENTRALE THERMIQUE MIRABEL 1475-2489	20 07 77	4
COMITE DES LOISIRS DE L'ANSE-AUX-GRIFFONS INC. 1232-9686	06 02 68	9
COMITE DES LOISIRS DES TROIS-LACS INC. 1349-6658	15 08 72	7
COMITE DES LOISIRS LOWER MATTAWIN 1185-6903	22 01 59	7
COMITE DES LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE DE CHICOUTIMI INC. 1295-1281	26 09 68	10
LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS HUDSON LIMITEE 1289-7757	20 05 53	5
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE 1361-9770	01 03 75	9
LE COMPTOIR ARTISANAL DE STE-APOLLINE INC. 1362-0943	26 02 75	7
LA CONFERENCE CANADIENNE DES AJUSTEURS INDEPENDANTS DU QUEBEC 1230-7898	08 10 63	7
LA CORPORATION DES LOISIRS DE ST-JOACHIM-DE-COURVAL 1249-8796	28 04 67	7
COUVRE-PLANCHER NORDIQUE INC. 1466-6184	27 04 76	3

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
DE LASABLONNIERE & FILS LTEE 1331-8696	19 04 73	5
DIFFUSION FRANCO-CANADIENNE-LES PRESSES DE LA CITE LTEE 1107-9803	22 10 54	4
LES DISQUES PACHA INC. 1334-8727	17 07 73	5
L'ECOLE DES SPORTS DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. 1242-9924	12 11 68	16
ENTRAIR INC. 1365-5329	27 05 75	3
ENTREPRISES BERGERON & FRERES INC. 1238-1364	07 04 72	3
LES ENTREPRISES G. ET Y. THEROUX INC. 1480-7796	07 11 75	4
LES ENTREPRISES JEAN-PAUL CABANA LIMITEE 1241-9974	31 01 72	3
EXPO-SCIENCES REGIONALE SAGUENAY LAC SAINT-JEAN INC. 1359-1425	13 09 74	6
FENESCO INC 1474-5038	23 02 77	4
FERME DE LA PAMPA INC. 1508-7505	18 11 77	5
LES FERMES GAGNE & LAVOIE INC. 1336-9921	10 11 72	3
FONDATION JULIE-ANNE 1468-1613	30 06 76	9
FRANCO-DISQUE INC. 1125-6369	15 07 63	5
GESTION LA SAVANE INC. 1283-5583	10 10 62	12
GLOBE CUSTOMS BROKERS INC. 1241-1856	18 02 52	3
HALTE-GARDERIE AU JARDIN DE PETRONILLE 1478-4003	06 06 77	5
HELLENIC BAKERS ASSOCIATION 1265-4455	27 07 70	5
HERMES INC. 1288-8376	27 04 59	5
LES INVESTISSEMENTS CRA INC. 1509-7926	29 12 77	3
LES JAYCEES DE L'OUEST DE L'ILE (JEUNE CHAMBRE) 1469-8765	07 09 76	8

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
KWIKASAIR LTD. 1270-2650	29 11 71	5
LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIES LTEE 1361-4144	11 02 75	4
J. LECAVALIER TRANSPORT INC. 1268-6481	17 09 70	3
LES LOCATAIRES ASSOCIES DES TROIS BOULEVARDS INC. 1363-0892	25 04 75	9
LA MAISON CARILLON INC. 1352-7965	29 10 62	4
MAISON INTERNATIONALE DE LA RIVE SUD INC. 1365-7432	09 06 75	15
MATERIAUX QUEBO LTEE 1368-8999	05 07 74	6
METALITE (1978) INC. 1510-7584	07 02 78	3
MILMAR CONSTRUCTION INCORPORATED 1275-7225	13 09 54	4
MODE TRANSA INC. 1507-1426	19 09 77	4
MONITEURS EN GROUPE M. E. G. 1478-4417	06 06 77	5
MOUVEMENT NATIONAL DES QUEBECOIS (FEDERATION DES SOCIETES SAINT-JEAN-BAPTISTE DU QUEBEC) 1236-0392	05 03 48	22
PAVILLON SANTE DE RIMOUSKI INC. 1465-8553	26 03 76	4
RICHARD PICHE INC. 1170-9813	06 06 62	5
PROJET DALLAIRE INC. 1479-6726	07 10 77	3
REDISTRIBUTION ST-PAUL INC. 1508-6200	15 11 77	4
RELIURE JEAN-MARC INC. 1365-6020	30 05 75	3
LES RENOVATIONS TREMBLAY & LAPOINTE INC. 1363-7129	23 05 75	3
SEGUIN ET PILON INC. 1471-5692	16 11 76	3
SERVICES JURIDIQUES DE ST-LOUIS 1269-4543	23 11 71	12
SILVER LAND HOLDINGS LTD. 1271-1560	11 08 65	3

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs Nouveau nombre
SOCIETE FORGET DESPATIS INC. 1479-3186	08 07 77	7
SOGEVEX INC. 1258-7275	07 04 71	3
SPELEO-CLUB DES TROGLODYTES (S.C.T.) 1509-7256	22 12 77	5
J.H. SULLIVAN AND ASSOCIATES INC. 1265-8944	05 12 68	5
TRENDWOOD FURNITURE MANUFACTURING LTD. 1116-4464	28 04 69	6
WHITE INSURANCE AGENCY INC. 1287-7981	08 10 71	3

595-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
ASSOCIATION DE VOL A VOILE CHAMPLAIN 1245-0615	CHAMPLAIN SOARING ASSOCIATION	18 06 65
F.A. BARROW INC. 1107-7963	LA CHATELAINE GIFT SHOP LTD.	19 08 58
BOTANIX INC. 1476-9566	LES CENTRES DE VERDURE J.P.D.C. INC.	25 04 77
BOUCHERIE ET CHARCUTERIE KASCHER J & R INC. *J & R KOSHER MEAT & DELICATESSEN INC.* 1348-6428	J. & R. KOSHER MEAT MARKET INC.	02 08 72
CARTONNIERS VALLEE & FILS LIMITEE 1116-4282	SOUTH SHORE PAPER BOX COMPANY LIMITED	05 06 48
CLUB CYCLISTE DE ST-HYACINTHE INC. 1471-4471	CLUB CYCLISTE ROUSSEAU ET VADNAIS INC.	04 02 77
CLUB RABASKA (CANOT-CAMPING) INC. 1315-3903	CLUB RABASKA (CANOT-KAYAK CAMPING) INC.	03 12 69
COMITE DES AMIS DES SCOUTS DE GRAND'MERE 1232-0362	COMITE DES AMIS DES SCOUTS DE ST-JEAN-BAPTISTE DE GRAND'MERE	12 04 67

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE DES MINES D'ASBESTE CRU ET DE FIBRES LIMITEE (Libre de responsabilité personnelle) *ASBESTOS CRUDE AND FIBRE MINES LIMITED (No personal liability)* 1234-3752	ASBESTOS CRUDE AND FIBRE MINES LIMITED (No personal liability)	11 07 40
CONSEIL REGIONAL DE LA CULTURE MAURICIE, BOIS-FRANCS, CENTRE DU QUEBEC 1510-7279	CONSEIL DE LA CULTURE MAURICIE, CENTRE DU QUEBEC	01 02 78
COPYFAX INC. 1125-6989	COPYFAX BUSINESS MACHINES CORP.	31 05 63
DEMENAGEMENT ET ENTREPOSAGE APRIL INC. *APRIL MOVING AND STORAGE INC.* 1233-3662	APRIL TRANSPORT INC.	18 09 68
ELECTRONIQUE ADDISON LIMITEE *ADDISON T.V. PARTS LIMITED* 1122-5927	ADDISON T.V. PARTS LTD.	17 11 64
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE C.D.C. INC. 1236-6977	C.D.C. ELECTRIC INC.	10 12 59
GESTION JAY NORRIS CANADA INC. *JAY NORRIS CANADA HOLDINGS INC.* 1466-5301	LES IMMEUBLES HERJEAN INC.	23 04 76
ROBERT GRENIER ET ASSOCIES INC. 1356-2657	LES IMMEUBLES MILFRED INC.	01 05 74
GYMBAIE 1632-1341	LES ELANS DE LA BAIE	11 12 78
LES INDUSTRIES CANSPAN LTEE 1351-4245	CANADIAN SPANGLE MANUFACTURING COMPANY INCORPORATED	29 04 46
LES INVESTISSEMENTS LEODO LTEE *LEODO INVESTMENTS LTD.* 1297-7278	LEODO INVESTMENTS LTD.	17 10 67
LA JARDINIERE ST-LOUIS LTEE 1371-1965	LE CENTRE DU JARDIN HANK INC.	31 01 75
LADOUCEUR, HAMEL, LANDRY, GAUDET, DAOUST & ASSOCIES LTEE 1270-6867	LADOUCEUR, HAMEL, LANDRY & ASSOCIES LTEE	13 03 58
LIBRAIRIE L'ALPHABET INC. 1471-4166	EBEQ (QUEBEC) LTEE	09 11 76
LES PLACEMENTS V.K. LTEE *V.K. INVESTMENTS LTD.* 1107-9423	WHEATLEY & WILSON LIMITED	20 02 42
LES PORTES UNIES DESCHENES INC. 1142-3100	DESCHENES FLUSH DOOR INC.	01 08 68
LES PRODUCTIONS KECINA LTEE 1340-7499	LES DISTRIBUTIONS DU FILM EURO CANAM LTEE *EURO CANAM FILMS DISTRIBUTION LTD.*	12 09 73

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
SNUGGS, CALDER ET ASSOCIES LIMITEE ..... *SNUGGS, CALDER & ASSOCIATES LIMITED* 1242-2101	SNUGGS, CALDER & ASSOCIATES LIMITED ..	12 12 60
TEL-AIDE (VILLE DE QUEBEC) 1470-1833	TELE-SECOURS QUEBEC	14 09 76

595-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal — Nouvelle adresse
ABC DIAPERS SERVICE INC. 1230-1149	28 02 63	8580, rue St-Hubert, Montréal
GABRIEL ADAM INC. 1632-6373	05 01 79	159, rue Benoit, Saint-Pie
AIROX INC. 1221-7014	28 12 71	865, boulevard Pierre-Bertrand, Vanier
ALFA MECHANICAL CONTRACTORS CO. LTD. 1249-0140	07 11 67	1440, rue Tees, Saint-Laurent
ALLIED PROPERTIES INVESTMENTS LTD. 1231-4092	21 02 58	2015, rue Drummond, bureau 200, Montréal
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE NOTRE-DAME-DE-GRACES 1625-3213	11 04 78	4041, avenue Old Orchard, Montréal
L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE LA PETITE NATION INC. 1506-2946	19 08 77	2, rue du Ruisseau, Saint-André-Avellin
ASSOCIATION ECONOMIQUE CHOISIR LE QUEBEC 1478-0522	26 05 77	2250, rue Guy, bureau 3202, Montréal
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DE L'EST DU QUEBEC 1362-7294	02 04 75	100 ouest, rue de l'Evêché, Rimouski
ATEC INC. 1234-6953	06 08 70	1510, chemin Ste-Foy, Québec
ATTICA BUILDERS INCORPORATED 1234-9072	14 07 54	La Tour de la Bourse, 17e étage, place Victoria, Montréal
AUTOBUS ST-HUBERT INC. 1235-1615	11 08 66	4855, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Hubert
BAR SHIRLEY INC. 1475-6969	20 12 77	892 ouest, rue Sherbrooke, bureau 210 Montréal

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
BOUTIQUE ERIKA INC. 1347-7385	28 07 72	50, rue Dufferin, Salaberry-de-Valleyfield
BOUTIQUE NAPHTALINE INC. 1508-7182	18 11 77	996, avenue Cartier, Québec
LA BRASSERIE D'ANJOU INC. 1232-7862	20 03 68	8220 est, boulevard Métropolitain, Anjou
BRASSERIE LE CARREFOUR DES SAISONS INC. 1472-6863	23 12 76	1935 ouest, boulevard St-Elzéar, Laval
CENTRE LA PORTE OUVERTE INC. 1508-5723	09 12 77	571, Grace, Lachute
CITY PLUMBING & HEATING CO. 1117-7102	10 01 61	5875, boulevard Décarie, appartement 14, Montréal
LE CLUB DE MOTO DIABLOS INC. 1508-7513	18 11 77	216, chemin Baie-Carrière, Val-d'Or
CLUB DE MOTO-NEIGE CARAVANE DE RAWDON 1339-7195	24 05 73	205, 11e Avenue, Rawdon
CLUB DE TENNIS INTERIEUR SAGUENAY INC. 1509-2729	06 12 77	700, boulevard Tashereau, Jonquière
LE CLUB MOOSE DE MATANE #1784 INCORPOREE 1274-6830	27 10 70	262, rue Cartier, Matane
COIFFURE ANNICO INC. 1623-8081	27 02 78	286, rue Duvernay, bureau 235, Beloeil
LES COMMUNICATIONS MERCREDI LTEE 1356-7276	17 05 74	28, rue Arundel, place Bonnaventure, Montréal
LA COMPAGNIE COURCAMBEC INC. 1629-3581	08 12 78	9030, avenue des Ormes, Bécancour
CONSEIL DE LA FAMILLE DU DIOCESE DE HULL INC. 1349-0750	01 09 72	115, rue Carillon Hull
LES CONSTRUCTIONS BARI INC. 1370-1875	29 10 74	4355, rue René-Goupil, Saint-Léonard
DALIB INVESTMENTS LTD. 1250-9063	24 05 68	8400, boulevard St-Laurent, Montréal
DAVALMAR INC. 1271-5850	24 02 66	5075, rue de Sorel, bureau 411, Montréal
MARTIN J. DEVOE & FILS INC. 1354-4234	06 03 74	685, boulevard Laure, Sept-Iles
DISTRIBUTION DE FOURNITURES DE BUREAUX D.F.B. INC. 1630-0840	27 09 78	286 ouest, rue St-Paul, bureau 117, Montréal
LES ECURIES YOUVILLE LTEE 1288-0324	17 01 67	300, place d'Youville, bureau C-33, Montréal
LES ENTREPRISES ARCHEOTEC INC. 1476-6083	15 04 77	847, rue Cherrier, Montréal

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES B.F.C. LTEE 1630-4974	17 10 78	674 est, rue Notre-Dame, Victoriaville
LES ENTREPRISES JOSEPH DUFRESNE INC. 1254-9861	14 04 71	1229, rue Vincent-Massey, Laval
LES ENTREPRISES P.P.C.M. INC. 1479-2196	05 07 77	6773, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
LES ENTREPRISES R. PLOUFFE INC. 1471-8993	01 12 76	352, rue St-Joseph, Saint-Ignace-de-Loyola
EQUIPAIR LTEE 1502-8129	30 03 76	10 ouest, rue Sauvé, Montréal
LES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DAIGNEAULT (ST-HYACINTHE) INC. 1250-8511	25 05 72	2405, rue Duvernay, Saint-Hyacinthe
EQUIPEMENTS SANI-COM LTEE 1362-1016	26 02 75	4420, boulevard Dagenais, Fabreville (Laval)
JEAN CLAUDE FAUCHER INC. 1502-9895	09 04 76	1263, rue Amherst Montréal
LES FILMS DU TRAIN SECRET INC. 1506-9859	14 09 77	400, rue McGill, 2e étage, Montréal
LA FONDATION DU MONTREAL GENERAL HOSPITAL 1330-0900	13 03 73	1650, avenue Cédar, Montréal
FONDATIONS PLESSISVILLE INC. 1474-4932	23 02 77	1736, rue Savoie, Plessisville
JACQUES GINGRAS, COURTIER D'ASSURANCE-VIE INC. 1478-0290	30 05 77	4, parc Samuel-Holland, bureau 310, Québec
GOOD INVESTMENTS INC. 1309-4305	05 08 58	2135, chemin Eden, Mont-Royal
LES IMMEUBLES B.R. INC. 1477-2735	05 05 77	1168, rue Fontenelle, Sherbrooke
IMMEUBLES CENTRE COMMERCIAL DU PARC LTEE 1343-9054	02 04 59	1115 ouest, rue Sherbrooke, bureau 3102, Montréal
LES JAYCEES DE L'OUEST DE L'ILE (JEUNE CHAMBRE) 1469-8765	07 09 76	129, rue St-Jacques, Montréal
KATREVENTS DE GRANBY INC. 1470-7319	12 10 76	446, rue Foch, Granby
LES LOCATAIRES ASSOCIES DES TROIS BOULEVARDS INC. 1363-0892	25 04 75	1187, avenue Colbert, app. 9, Sainte-Foy
LES LOCATIONS STE-MARIE INC. 1213-3567	24 07 69	2186 nord, rue Notre-Dame, Thetford Mines
LES LOISIRS DE MELOCHEVILLE INC. 1289-4200	13 09 56	285, rue Charlebois, Melocheville
POL MARTIN ECOLE CULINAIRE LTEE 1250-5400	31 07 68	1434 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 405, Montréal

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
MENUISERIE MILETTE ET FILS INC. 1477-4459	10 05 77	570, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine
METAL FERGUS LTEE 1331-9561	24 05 73	2711, avenue du Port, La Baie
MONSIEUR STEERBURGER (1974) LTEE 1368-9302	08 07 74	1198 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
NETTOYEURS BON TON INC. 1205-6990	07 08 70	4251 ouest, rue Ste-Catherine, Westmount
NOUVEAUTES LION INC. 1146-0490	29 01 68	763, chemin Rivière-Sud, Saint-Eustache
LES PETROLES REAL POIRIER INC. 1473-7563	01 02 77	35, avenue Chaudière, Noranda
LES PLACEMENTS ESSAGAL INC. 1365-2193	29 04 75	32 nord, rue Wellington, bureau 403, Sherbrooke
LES PLACEMENTS MALIKA INC. 1273-5866	31 12 71	2, place Québec, bureau 336, Québec
L. PLANTE ET FILS INC. 1352-4178	19 12 73	12123, rue Victoria, Pointe-aux-Trembles
PLOMBERIE H. BELLAVANCE INC. 1474-5673	24 02 77	357 sud, 14e Avenue, Sherbrooke
PRESSE D'ACTION ECONOMIQUE M.T.M.L. INC. 1474-6754	01 03 77	2250, rue Guy, bureau 205, Montréal
PRODUITS DE PREMIERS SOINS EMERGENCY LTEE 1230-3707	16 07 70	1180 ouest, rue de Louvain, Montréal
PUBLICATIONS DOLBEAU INC. 1462-8853	03 11 75	1891, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau
PYTHAGORES ASSOCIATION OF CHATEAUGUAY INC. 1245-6190	08 09 71	107, rue Violettes, Châteauguay
QUEBEC AVIATION LTEE 1631-1292	01 11 78	Aéroport de Québec
LES RENOVATIONS JEAN MASSE INC. 1475-8213	28 09 77	5694, rue Laurendeau, bureau 205, Montréal
RESTAURANT LE TOURBILLON INC. 1468-5358	19 07 76	1095, avenue Laframboise, Saint-Hyacinthe
SAGUENAY OXYGENE (1968) LTEE 1163-5992	17 04 68	475, boulevard Talbot, Chicoutimi
SEGUIN ET PILON INC. 1471-5692	16 11 76	43, boulevard Duhamel, Pincourt
SERFICO INC. 1505-8100	30 11 76	8060, de la Seine, Anjou
SERVICE D'AIDE ET D'ADAPTATION POUR IMMIGRANTS DE LAVAL INC. 1630-0576	26 09 78	281, 81e Avenue, Laval

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
SERVICES JURIDIQUES DE ST-LOUIS 1269-4543	23 11 71	3455, rue St-Hubert, Montréal
SOCIETE SANITAIRE LAVAL LTEE 1323-8183	26 04 61	4420, boulevard Dagenais, Laval
SOLDAN DEVELOPMENT CORPORATION 1284-6697	06 07 55	4642, rue Vézina, Montréal
LE TENNIS MAGNYMONTOIS INC. 1510-2932	18 01 78	160 est, boulevard Taché, Montmagny
TRANSVISION SAWYERVILLE INC. 1353-2429	24 09 69	224, rue Cate, Sherbrooke
TRAVAUX DE PRECISION THIELE LTEE 1370-8219	23 12 74	84 A, rue Pépin, Saint-Eustache
UNIVERSAL PROPERTIES LTD. 1281-0180	27 01 64	5387, rue Rivard, Montréal
VISONNIERE G.M.B. INC. 1510-4276	23 01 78	1215 sud, rang Salvail, La Présentation

595-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
J.P. DOYON LTEE 1633-8741	3180, les Quarante, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet	14 02 79	J.P. DOYON LTEE BERNARD PROULX INC.
LES ENTREPRISES JACQUES MEUNIER INC. 1631-8966	2765, rue Mousseau, Montréal	01 12 78	LES CONSTRUCTIONS JACQUES MEUNIER INC. LES CONSTRUCTIONS JAUNET INC.
LES MAGASINS HART LTEE *HART DEPARTMENT STORES LTD.* 1626-9821	9200, rue Claveau, Anjou	07 12 78	HARTS DEPARTMENT STORES INC. HARTS DEPARTMENT STORES (JACQUES CARTIER) INC. HARTS DEPARTMENT STORES (ST. EUSTACHE) INC. HARTS DEPARTMENT STORES (STE-THERESE) INC. HARTS DEPARTMENT STORES (NORDEST) INC. LES MAGASINS HARTS (SHERBROOKE) INC.
MORNEAU & THIBODEAU INC. 1634-2271	218, rue Principale, Saint-Romuald	23 02 79	LES PLACEMENTS VINCENNES INC. MORNEAU & THIBODEAU INC.

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
SOTREX INC. 1633-3510	Route Rurale numéro 2, Valcourt	01 02 79	PRODUITS DE BETON R.B.R. INC. SOTREX INC.

595-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
B. ABEL INC. 1634-2578	Beauport	02 03 79
ACADEMIE DE BALLET ET DE JAZZ JURIGA INC. 1634-4061	5456 A, Westminster, Côte-Saint-Luc	09 03 79
ACADEMIE D'ESTHETIQUE JESSICA JOURDAN INC. 1634-5134	1695, boulevard le Corbusier, suite 203, Chomedey, (Laval)	12 03 79
ADMINISTRATION CENTRALE A.C. INC. 1634-4780	Longueuil	08 03 79
P. & G. ALLAIRE INC. 1633-8634	755, Principale, Rougemont	19 02 79
AMBULANCE DE LA BAIE-DES-HA-HA INC. 1634-3808	300, rue des Saules, La Baie	07 03 79
LES AMBULANCES GENEREUX (1979) INC. 1634-6330	365, rue Rivière, Cowansville	15 03 79
LES AMBULANCES SHEFFORD (1979) INC. 1634-6322	365, rue Rivière, Cowansville	15 03 79
LES APPARTEMENTS FORTIN INC. 1634-4673	6225, croissant Brodeur, Brossard	07 03 79
LES ASSURANCES THEROUX LIMITEE 1631-8735	110 ouest, Crémazie, suite 25, Montréal	18 01 79
LES ATELIERS DE BOIS ET DE PLASTIQUE G.P. INC. *G.P. WOOD AND PLASTIC INDUSTRIES INC.* 1634-1281	7730, de la Martine, Anjou	26 02 79
AU FOYER NORMANDIN INC. 1634-3444	Avenue Durocher, Normandin	07 03 79
AU PRINCE DE LIEGE INC. 1634-4046	83, St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu	08 03 79
AUTOMOBILES VAUDREUIL INC. 1634-4319	223, avenue Club, Dorion	08 03 79
BEBE CHOU INC. 1633-8154	Ile-Perrot	15 02 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
BERNIER, BERNIER ET ASSOCIES INC. 1634-5423	85 nord, rue Bowen, app. 511, Sherbrooke	12 03 79
CLAUDE BINET LTEE 1634-5373	1245, boulevard St-Joseph, Roberval	12 03 79
RAYMOND BOUCHARD, GRAPHISTE INC. 1634-8021	484 sud, 15e Rue, app. 5, Charny	22 03 79
BOUTIQUE DU JEAN DE LAURIER LTEE 1633-3775	Saint-Flavien	01 02 79
D.L. & I. BRODEUR INC. 1634-0796	Montréal	26 02 79
C-I-L (QUEBEC) INC. 1634-6850	Montréal	21 03 79
CAFE CLAIRE (NORMANDIN) INC. 1634-6124	1128, rue du Rocher, Normandin	14 03 79
LE CAFE SEPTEMBRE INC. 1634-3998	2055, rue de la Montagne, Montréal	09 03 79
CARREFOUR DU PECHEUR INC. 1634-1307	Rivière-au-Renard (Gaspé)	27 02 79
CARRIERE & MORIN INC. 1632-9716	Rivière-du-Loup	20 03 79
LE CARROUSEL (LA TUQUE) INC. 1634-6041	471, Commerciale, La Tuque	14 03 79
CLOGIDES INC. 1634-4236	2700, boulevard Laurier, suite 205, Sainte-Foy	09 03 79
COIFFURES UNISEXES VALLEYFIELD INC. 1634-0242	50, rue Dufferin, Salaberry-de-Valleyfield	22 02 79
CONFECTION F.M. INC. 1634-5274	Montréal	12 03 79
CONFECTIONS STE-BEATRIX INC. 1634-1265	200, rue Principale, Sainte-Emélie-de-l'Energie	26 02 79
CONSEILLERS EN INFORMATIQUE CHARTRAND, FREDERICK & ASSOCIES INC. 1634-5878	Montréal	13 03 79
CONSTRUCTION MODELE M.L. INC. 1634-7429	202, rue Sylvie, Charlemagne	19 03 79
LES CONSTRUCTIONS G.P.R. LTEE 1634-6819	9620, rue Marseille, Montréal	20 03 79
LES CONSTRUCTIONS LA CHANTERELLE INC. 1634-8070	350, chemin Ste-Foy, bureau 1704, Québec	27 03 79
COPAK (QUEBEC) LTEE 1634-9748	Saint-Anselme	29 03 79
COUGRAIN INC. 1634-4814	1910, rang St-Pierre, Sainte-Elizabeth	08 03 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
DECOR M. LEMIEUX INC. 1633-9913	Lac-Mégantic	21 02 79
DECOR NOUVELLE VAGUE (1979) INC. 1634-6843	Cap-Rouge	21 03 79
DEPANNEUR DU VALLON INC. 1634-6504	Saint-Sauveur	15 03 79
DISTRIBUTION CRIBAY INC. 1634-4251	1461, Tewkesbury, Notre-Dame-des-Laurentides	09 03 79
DURALAMPE INC. 1633-5895	1030, Elysée, Val-Bélair	08 02 79
ELECTRICITE ALCO (1979) INC. 1633-8527	1253, avenue McGill College, suite 965, Montréal	16 02 79
LES ELEVEURS P.R. & E. DUBE INC. 1633-2959	Route Rurale numéro 1, Sainte-Gertrude	30 01 79
LES EMBALLAGES BLOUIN INC. 1634-6611	Montréal-Nord	15 03 79
LES ENTREPRISES DE RECUPERATION DE MATIERES LIGNEUSES DE LA MAURICIE INC. 1633-9251	1301, rang St-Félix, (Notre-Dame-du-Mont Carmel (Valmont)	20 02 79
LES ENTREPRISES DONALD BOURDON LTEE 1634-6454	125, rue Adélaïde, Sorel	15 03 79
ENTREPRISES J. G. & F. PROULX INC. 1633-4781	Authier	05 02 79
ENTREPRISES JACQUES BEAUSEJOUR INC. 1634-4491	183, chemin Forest, Rawdon	09 03 79
LES ENTREPRISES SAVIR INC. 1634-4616	4141 ouest, Sherbrooke, suite 310, Westmount	07 03 79
LES ENTREPRISES SERGE DAVID LTEE 1633-7560	Pont-Viau (Laval)	14 02 79
LES ENTREPRISES VITAL GAUDREAULT INC. 1634-5381	Chicoutimi	12 03 79
EPICERIE YVON LEGRAND INC. 1634-3964	Ville-Marie	09 03 79
EQUIPEMENT LOURD 76 INC. 1632-6712	600, Taschereau, Saint-Joseph-de-Beauce	05 01 79
LES EXTERMINATIONS EXTRA INC. 1634-1414	1047, boulevard Yvon-L'Heureux, Beloeil	26 02 79
FABRINORD LTEE 1634-4202	La Sarre	09 03 79
FERME DE LA ROCHIERE INC. 1634-6405	Rang Grande-Ligne, Saint-Isidore	14 03 79
LA FERME DUBAIE DES SABLES, INC. 1634-4210	Chemin du Rang-IV, Baie-des-Sables	09 03 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LA FERME J.J. & R. FORTIER INC. 1634-4442	231, 5e Avenue, Pincourt	09 03 79
FOREVAC INC. 1634-5084	260, rue Principale, Saint-Edwidge-de-Roberval	12 03 79
GALIFRAN INC. 1632-2752	22, rue Ste-Agathe, Sainte-Agathe-des-Monts	15 12 78
GARAGE SOOD INC. 1634-4087	4500, boulevard St-Charles, Pierrefonds	09 03 79
GEOPHYSIQUE FRANCE-QUEBEC (1979) INC. 1633-9228	Longueuil	20 02 79
GESTION C.B.P. INC. 1634-1299	Rivière-au-Renard (Gaspé)	27 02 79
GLACES D'AUTO BARBEAU INC. 1633-6067	9430, Lacordaire, Saint-Léonard	09 02 79
GRANDBEC INC. 1633-9707	Granby	22 02 79
LE GROUPE CHAMPLAIN, COURTIERS INC. 1634-4962	Sillery	14 03 79
LES HABITATIONS LOMA LTEE 1634-5365	92e Avenue, Saint-Hippolyte	12 03 79
HABITATIONS MAGICON INC. 1633-6166	7270, des Martres, Charlesbourg	09 02 79
LES HABITATIONS MICHEL D'AMOURS INC. 1633-9731	Communauté urbaine de Québec	26 02 79
HORLOGERIE COTE VERTU INC. 1634-5332	Saint-Laurent	12 03 79
HORLOGERIE DESJARDINS INC. 1634-5340	Montréal	12 03 79
HORLOGERIE LAVAL INC. 1634-5357	Laval	12 03 79
L'IMPRIMERIE DU HAVRE INC. 1633-7768	Gaspé	21 02 79
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES M. PERREAULT INC. 1633-4013	5905, rue Boulard, Saint-François (Laval)	31 01 79
LES INVESTISSEMENTS B.R.O. INC. 1630-9049	265, bord du Lac, Pointe-Claire	30 10 78
ISOLATION 2001 INC. 1634-3220	178, 2e Rue, Lac-Bédard, Notre-Dame-du-Mont-Carmel	05 03 79
JALENCO INC. 1634-8088	Centre résidentiel, Bois-Joli, Saint-Denis-de-Brompton	27 03 79
DENIS JOANNETTE INC. 1634-5407	198, boulevard Labelle, Sainte-Rose (Laval)	12 03 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LABORATOIRE DENTAIRE CHOMEDEY INC. 1634-1174	1535, boulevard Labelle, Chomedey (Laval)	23 02 79
JEAN-MARC LADOUCEUR INC. 1633-0029	8880, Curé-Legault, Lasalle	18 01 79
PIERRE JACQUES LAMARRE INC. 1634-4699	2336, rang des Continuations, Saint-Jacques	08 03 79
LITERIE MERCIER INC. 1633-9434	9, rue Barrette, Mercier	19 02 79
LES MACONNERIES DESHAIES INC. 1632-8742	10, rue Raymonde, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine	12 01 79
MAISON DES 1000 PEINTURES (BROSSARD) INC. 1634-3832	Brossard	07 03 79
MARCHE ANZIO LAVINIO INC. *ANZIO LAVINIO SUPERMARKET INC.* 1634-6827	8990, Langelier, Saint-Léonard	20 03 79
LES MEUBLES GIROUARD INC. 1634-1703	425, rue Hériot, Drummondville	28 02 79
MONSIEUR DOMINO (1979) INC. 1633-7131	Trois-Rivières	13 02 79
MONT BEL-AIR EAU DE SOURCE INC. 1634-5456	3, rue Gounod, Beauport	12 03 79
PAPETERIE FAUCHER INC. 1634-0473	50, rue Laurier, Magog	23 02 79
VIATEUR PAQUETTE & FILS INC. 1634-1257	1026, route 133, Henryville	26 02 79
J.R. PARIS ET ASSOCIES, COURTIERS INC. 1633-6315	227 est, rue Notre-Dame, Victoriaville	14 02 79
LES PAVAGES PROVENCE INC. 1633-9640	Saint-Léonard	16 03 79
CHARLES B. PETTIGREW & ASSOCIES INC. 1634-4855	1122, rue Jean-Charles-Cantin, Saint-Félix-du-Cap-Rouge	15 03 79
LES PIECES D'AUTOS G.F. INC. 1634-4152	Laval	09 03 79
PLACEMENTS BARBEAU INC. 1634-8427	121 est, rue des Erables, Saint-Emile	22 03 79
LES PLACEMENTS COSI INC. 1634-5464	La Baie	12 03 79
PLACEMENTS M.M.J.P.R. INC. 1634-0770	Shawinigan	26 02 79
LE POULET DE MONT-JOLI INC. 1634-4160	Mont-Joli	09 03 79
PRET-A-PORTER MARIE-PAULE INC. 1633-6992	315, boulevard Labelle, Rosemère	08 02 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES PRODUCTIONS EBENE INC. *EBONY PRODUCTIONS INC.* 1634-3394	8670, Stuart, suite 506, Montréal	06 03 79
LES PRODUCTIONS S.E.P.T. INC. 1633-5713	385, rue Querbes, Outremont	07 02 79
LES PRODUITS CARIGNAN LTEE 1634-4640	Ville Saint-Hubert	07 03 79
LES PRODUITS KELLEY INC. 1634-6769	Québec	19 03 79
PROMOTIONS DAVID INC. 1632-5672	11555, Lavalinière, Montréal	03 01 79
PUBLICITE FRANCO-QUEBECOISE INC. 1634-4269	50 ouest, place Crémazie, suite 1106, Montréal	08 03 79
QUALIBOIS INC. 1631-1201	Ville-Marie	06 11 78
LA QUINCAILLERIE PROVENCE INC. 1634-7387	193, rue Laval, Bromptonville	19 03 79
RECYCLAGE DE REBUTS MONTREAL INC. 1633-4427	2101, rue Bennett, Montréal	01 02 79
LES RESSORTS ALPHA INC. 1634-4921	418, St-François-Xavier, Saint-Narcisse	19 03 79
RESTAURANT IL PADRINO INC. 1634-4715	Québec	08 03 79
RESTAURANT MAMAN DELAGE INC. 1633-0037	303, boulevard Maple Grove, Maple Grove	18 01 79
RESTAURANT MARI-AL INC. 1634-0648	Princeville	23 02 79
SALAISON DE FLEURIMONT INC. 1633-6489	2385, boulevard de Blois, Laval	12 02 79
LES SALLES A MANGER LES GALETTES DE SARRASIN INC. 1634-8039	Saint-Sauveur-des-Monts	22 03 79
SALON DE COIFFURE FRANCO ET JESSICA INC. 1634-5126	1960 ouest, boulevard St-Martin, Chomedey (Laval)	12 03 79
SECURITE VILLE-MARIE INC. *VILLE MARIE SECURITY INC.* 1632-8627	Saint-Laurent	15 01 79
SERVICE DE PNEUS L.G. LTEE 1634-4327	346, Meese, Montréal	07 03 79
SERVICE DE SECRETARIAT PUBLIC DES LAURENTIDES INC. 1632-5086	Saint-Jérôme	28 12 78
SERVICE DE TELEVISION CONCORDE INC. 1633-7008	307, rue Guizot, Montréal	13 02 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES SERVICES LAITIERS ROBERT INC. 1632-3636	637, Bastien, Saint-Jérôme	08 02 79
DIANE SIMARD, ANTIQUAIRE INC. *DIANE SIMARD, ANTIQUARIAN INC.* 1633-8089	417, boulevard Richelieu, Mont-Saint-Hilaire	26 03 79
LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT MANKIPAS LIMITEE 1633-8949	Salaberry-de-Valleyfield	19 02 79
SOCIETE FINANCIERE BOUCHARD, LUSSIER, PRESEAULT LTEE 1634-0390	5795, boulevard Marie-Victorin, Brossard	23 02 79
SOCIETE PUBLICITAIRE ROGER BELANGER INC. 1634-5472	12565, Forsyth, Pointe-aux-Trembles	12 03 79
SOCIETE TRETES INC. 1634-3345	Cap-de-la-Madeleine	06 03 79
LES SOUS-MARINS TAKA TAKA INC. *TAKA TAKA SUBMARINES INC.* 1634-6025	1600-1650, rue Berri, suite 50, Montréal	14 03 79
SYLVIE-SOLEIL INC. 1634-1323	Marieville	27 02 79
SYSTEMOS INC. 1634-5167	121, rue St-Omer, Lévis	12 03 79
TAVERNE NATIONALE INC. 1634-0663	1930, boulevard Pierre-Laporte, Bromont	23 02 79
TERRE CONSTANTIN INC. 1632-5482	125, chemin du Domaine, Saint-Eustache	28 12 78
TOITURE G. MARTIN & FILS INC. *G. MARTIN & SONS ROOFING INC.* 1634-4517	2445, Nassau, app. 3, Brossard	09 03 79
TOITURES OMEGA INC. 1634-5845	LaSalle	13 03 79
TRANSPORT SROLIE LTEE *SROLIE TRANSPORT LTD.* 1634-2347	Montréal	02 03 79
VALLONS J.S.C. INC. 1634-2735	Martinville	05 03 79
VARIETES EROS DU NORD-OUEST INC. 1633-3213	Val-d'Or	30 01 79
LES VETEMENTS DE POINTE-CALUMET INC. 1634-6652	817, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet	15 03 79
CLAUDE VIAU ET ASSOCIES INC. 1628-2758	80, place du Buisson, Pierrefonds	12 07 78
LA VIEILLE CREPERIE BRETONNE TY BREIZ INC. 1634-1422	933 est, rue Rachel, Montréal	12 03 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES AIGLES DE LA MAURICIE INC. 1634-4293	3923, des Hêtres, Shawinigan	08 03 79
L'ALLIANCE LAURENTIENNE DES METIS ET INDIENS SANS STATUT, LOCAL 31, JONQUIERE 1634-7437	208, des Ormes, Jonquière	19 03 79
ARECQ INC. 1633-0805	1016, 6e Avenue, app. 209, la Pocatière	26 01 79
ASSOCIATION DE VOLLEY-BALL FEMININ DE MATANE (A.V.B.F.M.) 1634-0374	Route Rurale numéro 3, Matane	19 03 79
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE ST-AUGUSTIN INC. 1631-9238	415A, chemin du Roy, Saint-Augustin-de-Desmaures	05 12 78
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES LAC LEMERY INC. 1634-3295	Ruisseau Lemery, Ripon	07 03 79
ASSOCIATION EQUESTRE CLASSIQUE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1634-2008	Rouyn	01 03 79
ASSOCIATION EQUESTRE REGIONALE SAGUENAY LAC ST-JEAN (CLASSIQUE) INC. 1632-8148	Chicoutimi	08 03 78
ASSOCIATION POUR DEFICIENTS MENTAUX DU SOREL METROPOLITAIN 1633-7529	280, Guèvremont, Sorel	14 02 79
ASSOCIATION REGIONALE EQUESTRE WESTERN RIVE-SUD METROPOLITAINE 1633-9509	Iberville	21 02 79
ASSOCIATION SPORTIVE DE MANCHE-D'EPEE 1634-8393	Manche-d'Epée, Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	22 03 79
ASSOCIATION TRINACRIA INC. 1634-8013	Montréal	21 03 79
L'ATELIER DE THEATRE LE FROU-FROU DE CHICOUTIMI 1634-7346	940, boulevard St-Ignace Chicoutimi	19 03 79
AUBERGE DE LA MINGANIE INC. 1633-5481	Havre-St-Pierre	06 02 79
AVARI 1634-3881	Sainte-Foy	09 03 79
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STE-THERESE-DE-COLOMBIER 1633-3395	Sainte-Thérèse-de-Colombier, Colombier (Saguenay)	30 01 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CENTRE QUEBECOIS DU THEATRE 1634-0069	Montréal	21 02 79
CLUB CANIN L'AMICAL 1634-0366	30, avenue du Parc, Laval	22 03 79
CLUB D'AVIATION DU DOMAINE POISSON INC. 1634-6967	Stornoway	16 03 79
CLUB DE JUDO SHIAI-JO SCOTT-JONCTION INC. 1634-8187	Saint-Maxime	21 03 79
CLUB DE L'AGE D'OR DE HAVRE DES ILES INC. 1632-5524	2525, Hâvre des Iles, pavillon B, Chomedey (Laval)	27 12 78
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-SAMUEL INC. 1632-7033	Saint-Samuel	19 03 79
CLUB DE MOTO IRON COFFIN INC. 1634-9193	3e Rang ouest, Sainte-Anne-de-la-Pocatière	26 03 79
CLUB DE PLEIN AIR LES COLLINES INC. 1634-7189	Saint-Damien	16 03 79
LE CLUB DE SKI DE FOND LE CASTOR INC. 1634-6298	Gaspé	13 03 79
CLUB DE VOL A VOILE SAGUENAY 1634-6835	204, Comtois, Chicoutimi	21 03 79
CLUB DE VOLLEYBALL DE PIERREFONDS 1633-7263	13777, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds	13 02 79
CLUB KIWANIS DE CHIBOUGAMAU INC. 1634-3782	Chibougamau	07 03 79
LE CLUB LION DE LONGUEUIL INC. 1634-0093	3029, rue Martigny, Longueuil	21 02 79
COMITE D'ACTION SOCIALE ET ARTISANALE (C.A.S.A.) ST-EUGENE INC. 1632-7850	Saint-Jean-sur-Richelieu	09 01 79
LE COMITE DE CITOYENS DE NOTRE-DAME-DES-MONTS 1633-2330	Notre-Dame-des-Monts	26 01 79
LE COMITE LOCAL D'ANIMATION SUR LA CONSOMMATION-SECTEUR DE GASPE INC. 1634-5480	Gaspé	12 03 79
CORPORATION DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DU MONTREAL METROPOLITAIN INC. 1633-6547	Verdun	12 02 79
DES LUTTES ET DES RIRES DE FEMMES 1633-6851	129 ouest, Laurier, Montréal	12 02 79
DOJALKA INC. 1633-4286	549, boulevard St-Joseph, Roberval	01 02 79
L'ECOLE DU GRIMPEUR DE QUEBEC 1633-9764	299 ouest, 3e Rang, Saint-Augustin-de-Desmaures	28 02 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ENSEMBLE VOCAL ALTERNATIM 1633-4757	1100, Nicolas-Onassis, Blainville	05 02 79
FESTIVAL DE BALLE-MOLLE PROVINCIAL DE SOREL 1633-2157	Sorel	29 01 79
FESTIVAL DU LAC MASKINONGE INC. 1634-7593	Saint-Gabriel	19 03 79
LA FONDATION GABRIELLE ROY 1633-9160	964, rue Cherrier Montréal	23 02 79
LA FONDATION SAGAMIE 1635-0464	Chicoutimi	05 04 79
GROUPE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DE LA POINTE-LEVY INC. 1633-8220	Lévis	15 02 79
LIGUE DES PROPRIETAIRES DU MONT ALOUETTE 1634-0580	Sainte-Adèle	23 02 79
MAISON D'ANIMATION POPULAIRE DE SOREL INCORPOREE 1633-3924	Sorel	31 01 79
MAISON DE JEUNES L'ESCALIER EN MON TEMPS 1633-5937	Brossard	08 02 79
MAISON DE L'AMITIE OMER 1631-7836	Longueuil	27 11 78
MAISON DU SECOURS D'AYLMER INC. 1629-6485	Aylmer	12 02 79
MAJORETTES LES SILHOUETTES DE MONTREAL 1631-4114	2753 est, rue Ontario, Montréal	05 02 79
L'ORDRE LOYAL DES MOOSE LOGE 2076 PORT-CARTIER INC. 1633-2579	9-B, rue Shelter Bay, Port-Cartier	29 01 79
LE SAC A MALICES 1634-5282	12770, boulevard des Forges, Trois-Rivières	12 03 79
SECOURS AUX TRAVAILLEURS ACCIDENTES S.T.A. 1634-1687	Montréal	28 02 79
SERVICE D'AIDE A LA JEUNESSE Y.E.T. INC. 1634-1752	5881, rue des Glaieuls, Orsainville	20 03 79
SOCIETE D'ACCUEIL HUMANITAIRE DE MONTMAGNY 1634-4947	22, Rivière-Nord Montmagny	16 03 79
LA SOCIETE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER PECHES AU LARGE DES GROSSES-ROCHES 1631-4874	Grosses-Roches	20 11 78
L'UNION DES DEFAVORISES DE SEPT-ILES 1633-5796	372, rue Brochu, Sept-Iles	09 02 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation	Modifications
THOMPSON & ALIX LIMITEE..... 1630-3141	2525, rue Roy, Sherbrooke	01 10 78	En remplaçant la date d'émission: 29 09 78 par 01 10 78.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TRANSPORTEURS AERIENS INC. 1465-3356	05 03 76	05 03 79	Changeant le nom-ancien nom: ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS AERIENS DE BROUSSE DU QUEBEC INC.
ASSURANCE BEDARD, CLOUTIER, TALBOT INC. 1510-1462	11 01 78	11 01 79	Changeant le nom-ancien nom: ASSURANCE BEDARD, CLOUTIER INC.
LES ASSURANCES CLICHE, POULIN, DOYON ET ASSOCIES LIMITEE 1247-2684	12 10 62	08 02 79	Modifiant le capital.
ASSURANCES J.M. TARDIF LTEE..... 1625-2256	10 04 78	05 03 79	Modifiant le capital.
AUTOBUS GERMAIN (PORTNEUF) LIMITEE . 1235-1904	29 09 71	16 02 79	Changeant le nom-ancien nom: LES AUTOBUS RIVE NORD LTEE.
AUTOMOBILES LAFRENIERE INC. 1473-5136	25 01 77	05 03 79	1) Modifiant les objets; 2) étendant les dispositions.
AUTOS JEAN TARDIF LTEE 1165-6873	11 07 63	12 03 79	Changeant le nom-ancien nom: ST-RAYMOND AUTOMOBILES LTEE.
BETONTEK LIMITEE 1359-2597	23 09 74	20 03 79	Changeant le nom-ancien nom: BLOCS-MAT INC.
BISHOP'S ANNEX RESTAURANT INC. 1338-4078	06 06 72	07 02 79	Augmentant le capital.
BORAR-ZENKAR INC. 1339-1289	19 06 72	04 12 78	Modifiant le capital.
BOUTIQUE DE DECORATION DU NOUVEAU MONDE INC. 1465-1798	27 02 76	14 03 79	Changeant le nom-ancien nom: DECOR NOUVELLE VAGUE INC.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
CABLESTRIE INC. 1629-3995	01 09 78	16 02 79	1) Modifiant le capital; 2) changeant le nombre des administrateurs à 9.
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC 1325-0154	06 09 63	08 03 79	1) Changeant le nom-ancien nom: CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC *QUEBEC HANDICRAFT CENTRE;* 2) Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LA COMPAGNIE DE GESTION LOUIS LAFRANCE INC. 1358-6409	19 08 74	13 02 79	Modifiant le capital.
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION CHARLEVOIX SAGUENAY LIMITEE 1245-4146	07 04 38	05 03 79	Augmentant le capital.
CORPORATION DE GESTION STE-FOY INC. 1509-9999	31 12 77	15 12 78	Modifiant le capital.
LA CORPORATION DES LOISIRS DE PERCE INC. 1269-0723	06 12 66	19 03 79	1) Changeant le nom-ancien nom: O.T.J. DE PERCE INC.; 2) augmentant la valeur des biens immobiliers.
DESCO AUTOMOTIVE INC. 1145-3826	22 06 66	19 03 79	Modifiant le capital.
LES ENTREPRISES J. BOUCHER & FILS INC. 1628-1586	10 07 78	06 03 79	Etendant les objets.
LES ENTREPRISES J. ROGER LEVESQUE LTEE 1169-2712	07 03 61	12 03 79	Changeant le nom-ancien nom: CONSTRUCTION J.R.L. LTEE
LES ENTREPRISES LA PECHE LTEE 1279-3071	02 09 59	19 02 79	Etendant les objets.
LES EQUIPEMENTS BEAVER LIMITEE 1118-6392	10 01 49	29 03 79	Modifiant le capital.
LES EQUIPEMENTS VIGNEUX INC. 1508-6671	17 11 77	02 03 79	Modifiant le capital.
EXACTO LTEE 1127-2143	24 01 61	15 03 79	Changeant le nom-ancien nom: EXACTO LTD.
LES EXCAVATIONS ET TERRASSEMENTS BELLEVUE INC. 1477-7213	18 05 77	16 03 79	Etendant les objets.
EXTERMINATION SEVIGNY INC. 1222-2972	29 02 72	20 03 79	Changeant le nom-ancien nom: LEO SEVIGNY & FILS INC.
FERME NORMAND INC. 1509-9047	04 01 78	09 03 79	Augmentant le capital.
LA FERME RAYMOND CHABOT INC. 1634-3931	12 03 79	23 03 79	Modifiant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
FERRAILLE ET METAL DE MONTREAL LTEE 1369-4484	26 08 74	26 03 79	Etendant les objets.
GESTAD INC. 1262-8053	13 12 66	21 03 79	Modifiant le capital.
GESTION A.C.C.F. INC. 1471-6351	22 11 76	28 12 78	Modifiant le capital.
GESTION ANDRE BERUBE LTEE 1333-7324	18 06 73	31 01 79	Changeant le nom–ancien nom: AGENCES A.B. LUCEVILLE INC.
GESTION GILLES DALLAIRE INC. 1475-0228	07 03 77	14 03 79	Modifiant le capital.
GILDAC INC. 1219-8461	30 04 71	05 03 79	Modifiant le capital.
LES IMMEUBLES LAURIE BENNETT LTEE 1356-5239	14 05 74	15 11 78	Modifiant les objets.
LEMIRIC INC. 1629-7491	12 09 78	13 03 79	Modifiant le capital.
LOCABUS INC. 1252-2819	08 04 64	01 03 79	Changeant le nom–ancien nom: LA SOCIETE D'ESCOMPTE DE MONTREAL, LTEE.
MALTAIS & LAPOINTE LTEE 1468-4112	10 08 76	07 03 79	Etendant les objets
MARCHE D'ALIMENTATION ST-AUGUSTIN INC. 1625-7180	21 04 78	08 03 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
MONTSERRAT INC. 1276-5822	08 04 64	04 12 78	Modifiant le capital.
E. MORIN & FILS INC. 1256-5065	25 11 48	08 03 79	Modifiant le capital.
L'O.T.J. DE ST-SEBASTIEN (FRONTENAC) INC. 1297-0042	28 10 65	16 03 79	Augmentant la valeur des biens immobiliers.
GERTRUDE OUELLET INC. 1175-8711	21 09 65	15 03 79	Changeant le nom–ancien nom: ERNEST OUELLET INC.
PLACEMENTS JO-KI INC. 1268-9063	29 09 71	22 03 79	1) Modifiant les dispositions des lettres patentes; 2) modifiant le capital.
LES PLACEMENTS L.T.P. INC. 1480-6699	31 10 75	26 02 79	Modifiant le capital.
LES PRODUITS E.L.B. LTEE 1307-7466	19 11 65	19 03 79	Etendant les objets.
RESSOURCES CONSOLIDEES IMPERIAL LIMITEE (Libre de responsabilité personnelle) *CONSOLIDATED IMPERIAL RESOURCES LIMITED* (No Personal Liability) 1248-6908	15 07 53	01 03 79	1) Changeant le nom–ancien nom: CONSOLIDATED IMPERIAL MINERALS LIMITED (No Personal Liability); 2) modifiant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
RHEAUME, LAURIER, VIEL INC. 1507-9528	23 11 77	05 03 79	1) Changeant le nom-ancien nom: LES SERVICES RHEAUME, LAURIER ET ASSOCIES INC.; 2) augmentant le capital.
SANI MOBILE INC. 1196-9318	11 03 70	28 03 79	1) étendant les objets; 2) étendant les autres dispositions.
SELIN INC. 1479-8227	02 09 77	13 03 79	Augmentant le capital.
SERVICES P.H. QUEBEC LTEE 1213-6487	23 04 71	19 03 79	Changeant le nom-ancien nom: VAN SPORTS INC.
LA SOCIETE D'ESCOMPTE DE MONTREAL, LTEE 1252-2819	08 04 64	28 02 79	Etendant les objets.
SUPER MARCHE DROUIN INC. 1180-6940	15 07 68	03 11 78	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
TANALEX INC. 1469-0135	04 08 76	19 03 79	Modifiant le capital.
TEMISPAL LTEE 1508-5137	11 11 77	07 03 79	Etendant les objets.
TOYOTA DUVERNAY (1978) INC. 1510-2320	16 01 78	22 02 79	Augmentant le capital.
TRANSPORT LAVOIE LTEE 1271-7179	09 03 64	23 01 79	Modifiant les privilèges et restrictions.
LA TRAVERSE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITEE 1131-3251	04 06 30	05 03 79	Modifiant le capital.
DENIS TREPANIER & FILS INC. 1361-3658	22 01 75	16 03 79	Modifiant le capital.
TURCOTTE & TURMEL (1979) INC. 1370-5223	28 11 74	06 03 79	Changeant le nom-ancien nom: BEXEL INC.
VIANDE EN GROS VIENS INC. 1171-4920	29 05 69	07 03 79	Changeant le nom-ancien nom: BOUCHERIE IDEALE (BAIE-COMEAU) INC.
LES VOYAGES CHAPDELAINE INC. 1626-1141	08 05 78	15 03 79	Modifiant le capital.
VOYAGES NOUVELLE-FRANCE INC 1474-7224	01 03 77	12 03 79	Augmentant le capital.

595-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
LES AMUSEMENTS DE LA MAURICIE INC. 1331-1535	22 01 73	3152, avenue Beaudry-Leman, Shawinigan
LES AMUSEMENTS G.B. INC. 1224-6575	09 12 71	1169 ouest, autoroute Laval, Laval
ANTIROUILLE SUD LTEE 1220-1141	15 12 67	555, boulevard Guimond, Longueuil
ANTIROUILLE SUD (DIVISION ST-JEAN) LTEE 1215-2179	03 09 71	555, boulevard Guimond, Longueuil
ASPHALTE & PAVAGE DUPUIS INC. 1480-2698	08 10 75	700, route 116, Sainte-Rosalie
ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR DE LA RIVE SUD ... 1275-9882	16 03 71	384, avenue Pelletier, Longueuil
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DES LAURENTIDES INC. 1473-5955	26 01 77	10715, avenue de l'Esplanade, Montréal
L'ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DU CEGEP ANDRE-LAURENDEAU INC. 1363-3334	28 05 76	1111, rue Lapierre, La Salle
ATELIER D'USINAGE ARELL LTEE 1117-0271	12 01 65	9051, boulevard Parkway, Anjou
B & D MACHINE PRODUCTS LTD. 1205-8459	31 12 70	5175, rue Ramsay, Saint-Hubert
BASTIEN-LAFOND INC. 1236-4691	20 10 70	2020, rue Université, bureau 1227, Montréal
BEEJAY INDUSTRIAL SUPPLIES LTD. 1109-7516	23 11 61	255, boulevard Montpellier, Saint-Laurent
BERNIE SALES LTD. 1238-3402	30 07 68	754, avenue des Pins, Saint-Sauveur-des-Monts
LEON BERNIER INC. 1238-3394	21 08 70	1570, place Socrate, Brossard
LES BOUTIQUES MARJOLAINE INC. 1474-0849	10 02 77	436, rue de l'Eglise, Québec
CARREFOUR CHARLESBOURG INC. 1359-4197	27 09 74	905, rue Ducharme, Vanier
CENTRE DE RECONDITIONNEMENT PSYCHO-BIOLOGIQUE M.S.C.S. LTEE 1463-9884	29 12 75	772, Wilder, Outremont
CLUB AUTO-NEIGE ST-DAMIEN INC. 1250-9600	09 01 67	Saint-Damien
CLUB DE MODELE AERONAUTIQUE DE L'OUEST DE L'ILE INC. 1503-9860	17 06 76	544, promenade Montford, Dollard-des-Ormeaux

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
COMMERCIAL HOLDING & METALS CORPORATION 1202-6316	06 02 33	4141 ouest, rue Sherbrooke, bureau 200, Westmount
COMMUNICATIONS GILLES ELIE INC. 1368-2919	16 05 74	3496, avenue Grey, Montréal
LA COMPAGNIE REGITAN LTEE 1359-3090	24 09 74	4945, rue Fisher, Saint-Laurent
CONSTRUCTION BILCO LTEE 1502-5125	10 03 76	1991 ouest, boulevard St-Martin, bureau 115, Laval
CONSTRUCTION ET RENOVATION ANDRE GILBERT INC. 1507-0527	15 09 77	8, rue Marcoux, Asbestos
CONSTRUCTION MIRIBEC INC. 1467-9849	22 06 76	861, rue Bélair, Sainte-Thérèse
CONSTRUCTION PATRICK INC. 1362-4044	14 03 75	2350, rue Pacific, Saint-Hubert
CONSTRUCTION R.M.D. INC. 1362-3194	13 03 75	94 est, rue Rabastalière, Saint-Bruno-de-Montarville
CORPORATION DE GESTION RONALD DESCHAMPS INC. 1479-6189	20 07 77	25, terrasse Lorraine, Salaberry-de-Valleyfield
CORPORATION E.O.S. LTEE 1371-3193	13 02 75	1460, rue Crescent, Montréal
LES DANSEURS DE L'ILE JESUS INC. 1510-3914	23 01 78	7486, avenue Henri-Julien, Montréal
ECOLE DE SKI JEAN-GUY INC. 1313-1016	13 01 72	8, rue Demers, Laval
L'ECOLE DES SPORTS DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. 1242-9924	12 11 68	1381, rue Notre-Dame, Saint-Maurice
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE WESSEL INC. 1505-6195	12 11 76	Route Rurale numéro 3, chemin English River, Howick
LES ENTREPRISES JEAN-PAUL CABANA LIMITEE 1241-9974	31 01 72	15, rue St-Joseph, Saint-Constant
LES ENTREPRISES ONDY INC. 1503-9555	21 06 76	11769, rue Joseph-Casavant, Montréal
ENTREPRISES PENNA INC. 1330-0991	28 05 73	504, rue Dandurand, Longueuil
LES ENTREPRISES SERGE LEBLANC INC. 1467-6134	04 06 76	1227, rue Lussier, Saint-Dominique
ENTRETIEN PAYSAGISTE JEAN CLAUDE LTEE 1479-9621	01 08 77	250, rue des Alouettes, Laval
EQUIPEMENT N.C.N. LTEE 1468-4740	15 07 76	9 nord, boulevard Montcalm, bureau 490, Candiac
EXPO-SCIENCES REGIONALE SAGUENAY LAC SAINT-JEAN INC. 1359-1425	13 09 74	1950, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
FAERMAN INVESTMENTS LIMITED 1258-6574	18 06 59	45, croissant Forden, Westmount
LA FEDERATION D'ENTRAIDE AUX NOUVEAUX AMPUTES DU QUEBEC INC. 1624-7215	22 03 78	7415, rue Lombardie, Saint-Léonard
FENESCO INC. 1474-5038	23 02 77	3055, avenue Verdun, Verdun
LES FERMES GAGNE & LAVOIE INC. 1336-9921	10 11 72	2426, avenue Montarville, bureau 410, Longueuil
GOOD INVESTMENTS INC. 1309-4305	05 08 58	Mont-Royal
GROUPE D'AIDE A LA JEUNESSE DE LA REGION DE QUEBEC 1471-0602	22 10 76	219, avenue du Pont-Scott, app. 107, Vanier
GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUEBEC RURAL G.R.H.Q.R. 1475-1119	10 03 77	Saint-André
GROUPEMENT QUEBECOIS D'ENTREPRISES INC. 1358-0873	09 07 74	99, rue Cormier, Drummondville
HABITATIONS MONTVILLAGE INC. 1276-6069	26 03 69	2880, boulevard St-Charles, Kirkland
HALTE-GARDERIE AU JARDIN DE PETRONILLE 1478-4003	06 06 77	139, rue Jean-XXIII, Laurier-Station
HERMES INC. 1288-8376	27 04 59	1352, boulevard Vachon, Sainte-Marie
LES IMMEUBLES FAYOT INC. 1468-6018	21 07 76	2698, avenue St-Georges, Longueuil
LES IMMEUBLES MONARINA INC. 1472-2318	13 12 76	9420, boulevard de L'Acadie, Montréal
LES IMMEUBLES NORDIBEC INC. 1479-7443	25 07 77	678, rue des Saguenéens, Chicoutimi
LES INDUSTRIES PRIME LTEE 1128-4635	30 09 59	6035, chemin Côte-de-Liesse, Saint-Laurent
INSTITUT DE PLANNING ET D'ADMINISTRATION FINANCIERE (INTERNATIONAL) INC. 1307-1741	29 08 69	1991 ouest, boulevard St-Martin, bureau 115, Laval
JASLAW INC. 1268-0492	18 07 67	323, avenue Stanley, Saint-Lambert
KWIKASAIR LTD. 1270-2650	29 11 71	2215, chemin St-François, Dorval
LAPOINTE, COUILLARD & ASSOCIES INC. 1271-2972	03 09 69	1991 ouest, boulevard St-Martin, bureau 115, Laval
LaSALLE RESTAURANT BARBECUE LTD. 1127-0733	20 01 58	462, avenue Lafleur, LaSalle

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
MACONNERIE ROSEMONT INC. 1505-1956	01 10 76	9019, Descartes, Saint-Léonard
LES MARCHES J. LANGEVIN & FILS INC. 1301-1705	27 09 68	140, chemin de la Normandie, Laval
MONITEURS EN GROUPE M. E. G. 1478-4417	06 06 77	2221, rue Dufresne, Montréal
MOUVEMENT NATIONAL DES QUEBECOIS (FEDERATION DES SOCIETES SAINT-JEAN-BAPTISTE DU QUEBEC) 1236-0392	05 03 48	82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
PLACEMENTS B.R.C. LTEE 1508-8628	22 11 77	2385, boulevard Dionne, Saint-Georges-Ouest
PLACEMENTS POULIN-MERCIER LTEE 1275-3182	01 10 62	1860, rue Labelle, Longueuil
PONT MERCIER SHOPPING CENTRE INC. 1127-4545	26 05 58	5075, rue de Sorel, bureau 411, Montréal
LES PRODUCTIONS FRANCOIS COUSINEAU INC. 1365-8125	13 06 75	760, avenue Hartland, Outremont
PROJET DALLAIRE INC. 1479-6726	07 10 77	6655, rue de Lanaudière, Montréal
PROMOTION CHANSON NOUVELLE INC. 1506-8752	09 09 77	1464, rue Louis-Francoeur, Saint-Félix-de-Cap-Rouge
REPARATION DE CHARIOTS-ELEVATEURS DESJARDINS INC. 1502-2734	23 02 76	2945, boulevard Pitfield, Saint-Laurent
SILVER LAND HOLDINGS LTD. 1271-1560	11 08 65	3285, boulevard Cavendish, bureau 355, Montréal
SOLIBER INC. 1502-2114	19 02 76	1847, rue Berlier, Laval
TEXTILES JEREL INC. 1471-6344	19 11 76	1625 ouest, rue Chabanel, bureau 484, Montréal
TROPICAL PRODUCE IMPORTERS INC. 1125-7045	27 12 61	257, croissant Netherwood, Hampstead
VANDOR REAL ESTATE LIMITED 1257-7524	29 01 54	115, boulevard Deguire, Saint-Laurent
VITRERIE A.M.A. INC. 1631-7059	27 11 78	635, rue Chambly, Sherbrooke
WEISS ELECTRICAL CONTRACTING COMPANY 1249-0389	05 08 55	1 Westmount Square, bureau 1200, Westmount

595-o

Le directeur du Service des compagnies.
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi des

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
R. CYR CONSTRUCTION LTEE 1125-0032	20 02 79	Aucune
QUEBEC ASSOCIATION OF EMPLOYMENT CONSULTANTS 1315-8068	09 02 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de: ASSOCIATION QUEBECOISE DE CONSEILLERS EN PERSONNEL.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (1972, chapitre 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation Mtl	Numérotation Qué	Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-39745
30005-76-DT
MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT
P.O. Box 397
Riverdale, MD 20840

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarif:
1. Supplément 2 au tarif 133-A (Règlements tarifaires canadiens) (exceptions aux règlements de la *National Motor Freight Classification* 100-E, PTCB 16).
2. Supplément 2 au tarif 233-A (Tarif canadien visant le papier) (taux d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les États suivants: Connecticut, Delaware, Maine, Maryland, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Rhode Island, Vermont, Virginie, Virginie occidentale et le district de Columbia.
3. Suppplément 2 au tarif 333-C (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les Etats suivants: Delaware, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Tennessee, Virginie, Virginie occidentale et le district de Columbia).
4. Tarif 475-A (Taux d'espèce milliaire local - depuis Montréal (Qué.) jusqu'à des points situés dans les Etats suivants: Connecticut, Delaware, Maine, Maryland, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Rhode Island, Vermont ou le district de Columbia).
Réduction, majoration ou maintien des taux et des frais, applicables par les transporteurs adhérant au taux international déposé par la *Middle Atlantic Conference*. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les suppléments déposés aux bureaux de la Commission des transports du Québec.
La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-39749
40003-277-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas Street, West
Toronto, Ontario
M8X 1X8

Modification tarifaire:
Nouvelle publication, sous le n° HSE-4, du tarif n° HSE-3 de Hill Security Ltd. et Hill Security (Qué.) Ltd., comportant une majoration de 8.12 pour cent des tarifs de transport qui doivent entrer en vigueur le 15 juillet 1979, conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-39750
40003-278-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180, Dundas Street, West
Toronto, Ontario
M8X 1X8

Modification tarifaire:
Majoration de 4 pour cent du tarif n° ICC FRTM 201 numéros 4010, 4020 et 4030 de Frederick Transport Limited.

Rôle M-39892
M-000395 2-D
A.G. BRAZEAU INC.
160, boulevard du Progrès
Angers, Papineau
(Québec) J0X 1B0
Requérante

La requérante A.G. Brazeau Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du Règlement no 19 sur le transport, pour le transport de groupes de personnes à l'occasion de voyages sportifs, culturels, religieux et récréatifs, originant des municipalités de Buckingham (Angers, Masson, Buckingham, L'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-la-Salette, Buckingham Canton, Buckingham-Ouest), ainsi que des villages de Val-des-Bois et Poltimore à tous points situés dans un rayon de 250 milles desdites municipalités.

Rôle M-39893
M-000068 9-D
LES AUTOBUS BOUCHERVILLE INC.
156, Charles-Aubertin
Boucherville (Qué.)
J4B 5E4
Requérante

Règlement 19 - Service d'autobus - Transport saisonnier - Catégorie économique
a. Les autobus Boucherville Inc., demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation d'effectuer le transport des enfants de leur résidence respective située dans Boucherville et fréquentant le Collège Mont-St-Louis à Montréal.
b. Ainsi que les élèves de Boucherville qui fréquentent le Collège des Eudistes à Montréal.
Ce permis est demandé pour la période scolaire 1979-80.

Rôle M-39894
M-304609-1-D
ROGER GARIEPY ENR.
(Roger Gariépy)
Chelsea
(Gatineau) (Qué.)
J0X 1N0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - spécialisés

De Gatineau à tous les points situés dans un rayon ne dépassant pas cent (100) milles des limites de ladite ville, pour le transport de blocs de ciment et de matériaux de construction avec véhicule spécialement agencé à cette fin, avec un treuil et pour le transport de diverses marchandises, destinées à la construction et retour avec marchandise refusée ou endommagée pour le compte de la compagnie Hoffman Concrete Products (Canada Ltd.).

Rôle M-39895
M-302545 5-D
24001-V
MEUNIER, REO
1873, rang Meunier
Roxton Pond
(Shefford) (Qué.)
Requérant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Granby à toutes les fermes des cultivateurs membres de la Coopérative Agricole de Granby, situées dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville, pour tirer les épandeurs contenant de l'engrais chimique en vrac, et pour tirer des réservoirs contenant de l'azote liquide en vrac, et retour vide, pour le compte de la Coopérative Agricole de Granby.

Les épandeurs et les réservoirs sont la propriété de l'expéditeur.

Rôle M-39896
M-301235 1-D
(18271-V)
PICARD, JEAN
1178, Collin
St-Vincent-de-Paul
(Ile-Jésus) (Qué.)
H7C 2K3
Requérant.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

De Montréal à St-Janvier-St-Antoine-des-Laurentides-St-Jérôme-Bellefeuille et les points intermédiaires.

Rôle M-39897
M-304638 1-D
RIOPEL, GILLES
8611, rue de Louresse
Anjou
(Québec) H1J 1V3
Voiturier-remorqueur
M-300009 20-D
ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC.
108 nord, boul. Montcalm
Candiac
(Laprairie) (Qué.)
J5R 3L8
Voiturier-roulier

Les requérants s'adressent à la Commission afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer les services suivants:

Transport par remorquage (haulaway) seulement - contrat

Le requérant appelé voiturier-remorqueur est autorisé à remorquer avec son tracteur dument enregistré les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier, dans les cadres du permis M-300009 (92-V) en vertu des certificats no 20 (clause AA) et no 27 (clause KK) de ce dernier et pour son compte.

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage.

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier M-300009 (92-V) et selon les certificats no 20 (clause AA) et no 27 (clause KK), en utilisant les services de remorquage de Riopel, Gilles (M-304638) appelé voiturier remorqueur.

Rôle M-39898
M-301934-5-D
(22393-V)
MACK'S TRANSFER LIMITED
Mill Village
Queens Country (Nova Scotia)
Au Québec:
a/s Paquette, Perreault, Rivet & Associés
200 ouest, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, Qué.
H2Y 1M1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) à destination de tous les points de la province de Québec, pour le transport de bois ouvré (plané sur les quatre faces), pour le compte de Harry Freeman & Son Limited, de leurs installations à Greenfield dans la province de Nouvelle-Ecosse, et également pour le compte de Bowater Mersey Paper Company Limited, de leurs installations à Liverpool et à Bridgewater, Nouvelle-Ecosse, pour le compte de Harry Freeman & Son Limited et Bowater Mersey Paper Company Limited, et retour.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - corridor -

De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée), corridor à travers la province de Québec, à la frontière Québec-Etats-Unis (tout port d'entrée), pour le transport de bois ouvré (plané sur les quatre faces) à destination des états de New York, New Hampshire, Maine, Vermont, Connecticut, Massachusetts, Rhode Island, New Jersey et retour, des installations de Harry Freeman & Son Limited à Greenfield, Nouvelle-Ecosse et des installations de Bowater Mersey Paper Company Limited à Liverpool et Bridgewater, Nouvelle-Ecosse, pour le compte de Harry Freeman & Son Limited et Bowater Mersey Paper Company Limited.

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contract - corridor
De la frontière Québec–Nouveau Brunswick, corridor à travers la province de Québec à la frontière Québec–Ontario (tout port d'entrée) à destination de tous les points dans la province de l'Ontario pour le transport de bois ouvré (plané sur les quatre faces) des installations de Harry Freeman & Son Limited à Grenfield, Nouvelle-Ecosse et des installations de Bowater Mersey Paper Company Limited à Liverpool et Bridgewater, Nouvelle-Ecosse, pour le compte de Harry Freeman & Son Limited et Bowater Mersey Paper Company Limited, et retour.

Rôle M-39899
M-302892-2-D
(24649-V)
IANNONE, MARIO
159, rue Hélène-Boulé
Joliette
(Joliette) (Qué.)
J6E 2R7

La requérante qui détient présentement le permis suivant:
Transport restreint - service local - contrat -
Joliette et tous les points situés dans une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite localité, pour le transport de marchandises, pour le compte de National Railway Company.
demande à la Commission des transports de Québec d'ajouter à son permis le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Joliette à Rawdon, St-Jacques, L'Epiphanie, L'Assomption, ville Le Gardeur, Repentigny, Charlemagne, pour le transport de marchandises, pour le compte de la Compagnie de Chemins de Fer Nationaux, et retour des marchandises au terminus de base (Joliette).

Rôle M-39912
M-300106-1-D (910-V)
FORTIER TRANSFERT LIMITEE
2345, rue Desautels
Montréal
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H1N 3B5

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon spécialisé -
De Montréal à tout point au Québec, et retour, pour le transport de réservoirs cryogéniques avec camion plateforme montée d'une grue (Boomtruck).

Rôle M-39913
M-600153 2 DT
ROSS HAWKINS AUTOMOBILES INC
645, route 219
Hemmingford
Québec

Modification tarifaire:
La requérante demande l'autorisation de modifier ses taux de location d'autos et de camions à long terme qui sera à l'avenir 4% de la valeur du véhicule.

Rôle M-39914
M-300046 10 DT
ANTONIO GOYETTE TRANSPORT LTEE
1, avenue Antonio-Goyette
Sainte-Martine
Québec

Modification tarifaire:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec la fixation de nouveaux tarifs pour le transport de marchandises pour le compte de Green Giant of Canada Ltd.
Les taux proposés représentent une augmentation d'environ 8% sur les taux déjà en vigueur pour l'année 1978.

Rôle M-39915
M-300577 6 DT
L. BRETON TRANSPORT LIMITEE
Lime Ridge
Wolfe, Québec

Modification tarifaire:
La requérante, L. Breton Transport Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de modifier d'environ 10% les taux présentement en vigueur pour le transport de chaux en sacs, à l'état lâche et par remorques-citernes, de briques et de sacs vides. Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez consulter les documents déposés avec cette demande à la Commission des transports du Québec. Nous requérons de plus que la décision à être rendue par la Commission des transports du Québec entre en vigueur le jour où elle sera rendue conformément à l'article 2.58.1 du règlement (1976).

Annexe

Tableau comparatif des taux en vigueur et des taux suggérés

Transport de chaux:	*Taux en vigueur*	*Taux suggérés*
En sacs et à l'état lâche:	0,094 $ la tonne/mille	0,1035 $ la tonne/mille
Remorques-citernes:	0,105 $ la tonne/mille	0,1155 $ la tonne/mille
Minimum 20 tonnes		
Transport de briques:		
A lime Ridge de Marelan	16,35 $ la tonne (Minimum 23 tonnes)	18 $ la tonne (Minimum 23 tonnes)

Transport de sacs vides:		
A Lime Ridge de Montréal et Cap-de-la-Madeleine	3,70 $ par mille sacs	4,07 $ par mille sacs
A Lime Ridge de East Angus	27,95 $ l'heure	30,75 $ l'heure

Rôle M-39916
M-300971 17 DT
HOWELL FORWARDING QUEBEC LTD
8321, Royden Road
Montréal, Québec

Modification tarifaire:
Augmentation des taux de Montréal aux provinces Maritimes

Clause 79, éliminée	
Clause 55, (devient F.A.K.) 9,5%	Cueillette et livraison
Clause 45, 9,75%	Cueillette et livraison
Taux d'espèces de 7% à 8%	Cueillette et livraison
Taux exception augmentation approximative de 9,5%	Cueillette et livraison

Rôle M-39917
M-600149 5 DT
LES LOCATIONS BOISVERT INC
2, boulevard Marie-Victorin
Boucherville, Québec

Modification tarifaire:
La requérante, détentrice des permis suivants:
M-600149
— Service no 1
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques à l'exception de remorques-citernes).
— Service no 2
Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques à l'exception de remorques-citernes), à 2, boulevard Marie-Victorin, Boucherville, comté de Chambly, Québec.
— Service no 3
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons). Ce véhicule ne devra pas être utilisé pour le transport de marchandises.
— Service no 4
Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade et maisons motorisées à 2, boulevard Marie-Victorin, Boucherville, comté de Chambly, Québec

S'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir une modification de ses taux de location à court terme seulement soit une augmentation approximative de 10% à 15% sur nos taux actuels.

Annexe
Détail

Existant	*Heure*	*Jour*	*Semaine*	*Mois*	*Mille*	*Kilomètre*
Pinto	5,50 $	19,95 $	130 $	440 $	0,11 $	0,07 $
Fairmont	6,50	24,95	160	550	0,11	0,07
Granada	6,50	25,95	159	560	0,11	0,07
Mustang (nouveau)	6,50	26,95	175	575	0,11	0,07
LTD (nouveau)	6,50	30,00	195	600	0,11	0,07
LTD Wagon (nouveau)	6,50	32,00	200	750	0,11	0,07
Thundebird	6,50	30,00	190	650	0,11	0,07
Pick-up	7,50	21,25	115	437	0,16	0,10
Econoline	7,50	21,25	115	437	0,16	0,10
Camions 20'	13,80	42,00	210	800	0,25	0,16
Club-Wagon	7,50	30,00	150	660	0,15	0,09

Les premiers 100 km. par jour sont sans frais de millage pour les automobiles.

Taux Proposé: une augmentation approximative de 10% à 15% sur nos taux actuels.

Camions: durant la période des déménagements, ces derniers pourront être loués à l'heure avec minimum de 4 heures, et à plusieurs clients pour permettre d'aider un plus grand nombre de clients qui déménagent la même journée.

Les autres clauses déjà au dossier demeurent inchangées.

Rôle M-39918
M-000105 9-D
AUTOBUS GASTON ROCH
250, Westgate
Rosemère, Terrebonne
(Québec) J7A 2E9
Requérant

Transport saisonnier — catégorie Économique

Transport des employés du Club de golf Hillsdale pour la saison d'été 1979 avec trajet suivant:

Centre d'achats Rosemère, Grande-Côte, montée Sanche, Blainville-Ouest, rue Saint-Charles, Côte-Nord, montée Marianne, Club.

Six fois par jour, sept jours par semaine.

Rôle M-39919
M-000001 10-H
BRANDON TRANSPORT INC.
143, rue Dequoy
St-Gabriel-de-Brandon
Berthier (Québec)
J0K 2N0
Requérante

La requérante expose respectueusement:

1. Le 25 août 1975, la requérante obtenait une modification de ses horaires applicable pour les mois de juillet et août de chaque année, le tout tel qu'il appert à copie de ladite décision au soutien des présentes sous la cote R-1;

2. L'horaire de la requérante actuellement en vigueur pour la saison de l'été est déposée au soutien des présentes sous la cote R-2;

3. La requérante désire apporter les modifications suivantes à son horaire estival.

Route 1, Montréal/St-Gabriel:

Lundi au vendredi, annuler le départ de Montréal de 16 hres; avancer le départ de Montréal de 20 hres à 17 hres;

Vendredi seulement, les départs de Montréal de 18 hres 30 et 20 hres 30 sont remplacés par les départs suivants: 17 hres 15, 17 hres 30 et 20 hres;

Samedi seulement, les départs de Montréal de 17 hres et 19 hres 15 sont remplacés par un départ à 18 hres 30;

Dimanche seulement, départ de Montréal de 16 hres 45 est annulé.

Route 1, St-Gabriel/Montréal:

Lundi au vendredi, le départ de St-Gabriel de 13 hres 15 est reporté à 14 hres; le départ de St-Gabriel de 17 hres 30 est annulé sauf pour le vendredi;

Samedi seulement, le départ de St-Gabriel de 17 hres est annulé;

Dimanche seulement, le départ de St-Gabriel de 14 hres est annulé;

4. Pour les routes 2, 3 et 4 qui sont desservies à l'occasion du service de la route 1, les heures des points intermédiaires sont modifiées suivant les heures de départ le tout tel qu'il appert de l'horaire proposé, déposé au soutien des présentes sous la cote R-3;

5. La présente demande a pour but d'offrir un meilleur service aux usagers réguliers;

6. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

C'est pourquoi, plaise à la commission:

Accueillir la présente demande;

Modifier l'horaire de la saison d'été pour les mois de juillet et août suivant l'horaire déposé sous la cote R-3;

Rendre exécutoire la présente demande pour le 1er juillet 1979.

Rôle M-39920
M-600741 5 DT
LOCATION TORMONT LTEE
127, Cleavemont
Richmond, Québec

Modification tarifaire

Location Tormont Limitée, détentrice du permis 1041-DYV, demande à la Commission des transports du Québec à être autorisée à faire une restructuration de ces taux, qui ne comporte pas nécessairement une augmentation, mais un nouveau concept facilitant la présentation des taux aux clients, désirant ainsi se conformer à la décision intérimaire de la Commission des transports du Québec sur ce sujet.

Annexe

Location court terme — Camions

	Sur une base milliaire
Camion (Econoline)	0,12 minimum 250 milles par jour
Fourgonnette de livraison	0,14 minimum 250 milles par jour
Fourgon (12')	0,17 minimum 250 milles par jour
Fourgon et camion a ridelles (18')	0,18 minimum 250 milles par jour
Fourgon a (20')	0,18 minimum 250 milles par jour
Fourgon à moteur diesel (18' et 20')	0,20 minimum 250 milles par jour
Fourgon à deux essieux simples	0,20 minimum 300 milles par jour
Fourgon tandem conventionnel à trois essieux (force motrice 350-370)	0,35 minimum 300 milles par jour
Tandem conventionnel (avec (couchette)	0,35 minimum 300 milles par jour
Fourgon muni d'un élévateur	0,20 minimum 300 milles par jour
Fourgon réfrigéré (18' et 20')	0,20 minimum 300 milles par jour
Fourgon réfrigéré avec élévateur (18' et 20')	0,22 minimum 300 milles par jour
	Remorques
Plate-forme 40'	0,12 minimum 300 milles par jour
Boite fermée 40'	0,12 minimum 300 milles par jour
Plate-forme 45'	0,14 minimum 300 milles par jour
Boite fermée 45'	0,14 minimum 300 milles par jour
Réfrigéré 40'	0,16 minimum 300 milles par jour
Réfrigéré 45'	0,18 minimum 300 milles par jour

Location G.L. INC.
Permis no: 1126DYV

Conditions:

1) A la semaine, compter 5 jours
2) Au mois, compter 4 semaines.

Inclut l'assurance mais n'inclut pas le carburant.

Déductible $1 000 charge $3 par jour
Déductible $ 500 charge $5 par jour

Taux pour le long terme:

Pour le long terme, coût de l'équipement majoré de 10% pour profit plus 2% pour l'administration si basé sur 3 ans.

Si basé sur 2 ans, ajouter 21% au tarif mensuel qui en résulte.

Si pour un an, prendre le taux à court terme au mois multiplié par douze.

Rôle M-39941
M-000082 19 DT
LES TOURS MAISONNEUVE INC
6951 ouest, St-Jacques
Montréal, Québec

Modification tarifaire

Les Tours Maisonneuve Inc, qui détient des permis l'autorisant à donner divers services de visites touristiques dans la ville de Montréal s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins d'augmenter d'environ 5% ses tarifs tel qu'il appert d'un exemplaire des nouveaux tarifs produits à la Commission avec la présente requête.

Annexe

Tarif proposés

		Adultes	*Enfants*	*Groupes*	
Tour de la ville:		7,50	3,75	Etudiants:	4,00
				Adultes	4,50
Tour de la ville:		5,75	4,00	Etudiants	3,50
				Adultes:	4,00
(Même parcours, mais sans arrêt à l'Oratoire et au Musée de cire)					
Tour de la Voie maritime:		7,50	3,75	Etudiants:	4,00
	Fort:	− 0,50	−0,50	Adultes:	4,50
	Transport:	7,00	3,25		
Tour de la Voie maritime modifié:		8,00	5,00		
	Fort:	− 0,50	−0,50		
	Visa:	− 3,00	−3,00		
	Transport:	4,50	1,50		
Tour du soir:		24,00			22,00
	Souper & vin:	−10,00			−10,00
	Consommation:	− 4,25			− 4,25
	Transport:	9,75			7,75
Tour du soir modifié:		36,00			34,00
	Souper & vin:	−10,00			−10,00
	Consommation:	− 4,25			− 4,25
	Spectacle:	−12,00			−12,00
	Transport:	9,75			7,75

Pour le Tour du soir modifié: le samedi soir: 2,00 $ de supplément (coût additionnel de 2,00 $ pour le spectacle)

Rôle M-39942
M-300819-5-D
(14272-V)

TRANSPORT J. MATTEY ENR.
J. MATTEY TRANSPORT REG'D
6000, rue Hutchison, app. 6
Montréal
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H2V 4C2
Requérante-cédante

TRANSPORT J. MATTEY LTEE/
J. MATTEY TRANSPORT LTD.
6000, rue Hutchison, app. 6
Montréal
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H2V 4C2
Requérante-cessionnaire
M-304624-1-D

La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert de son système de transport, y compris titres, privilèges, droits et intérêts qu'elle détient dans le permis no M-300819 (14272-V), en faveur de la requérante-cessionnaire.

Le tout selon les dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Le contrôle de la compagnie requérante-cessionnaire, est comme suit:

Gluzman, Aaron — 1 action ordinaire
Montréal

Ledit permis qui fait l'objet du transfert se lit ainsi:

Transport restreint - service local - contrat -

Montréal et tous les points situés dans une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises, pour le compte de Imperial Automotive Corp., Montreal Sport Panthouse Inc. et Au Beau Ménage.

Rôle M-39945
M-300494-1-D
(8184-V)

BONIN, JEAN-MARIE
(Bonin, dame Marie-Reine Ducharme, ès qualités exécutrice testamentaire et légataire universelle)
443, rue Notre-Dame
Lanoraie
(Berthier) Qué.
J0K 1E0
Requérante-cédante

BONIN, DAME MARIE-REINE DUCHARME
443, rue Notre-Dame
Lanoraie
(Berthier) Qué.
J0K 1E0
Requérante-cessionnaire
M-304567-1-D

La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer une moitié indivise du permis M-300494, anciennement détenu par feu Jean-Marie Bonin, en faveur de la requérante-cessionnaire.

Le tout selon les dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Ledit permis qui fait l'objet du transfert:

Transport général - Lanoraie et environs.

Rôle M-39947
M-505021-2-D

BONIN, JEAN-MARIE
(Mme Marie-Reine Ducharme-Bonin, ès qualités exécuteur testamentaire)
443, Notre-Dame
Lanoraie
(Berthier) Qué.
J0K 1E0
(Requérant-cédant)
et
M-508855-001 1-D

DUCHARME-BONIN, MARIE-REINE
443, Notre-Dame
Lanoraie
(Berthier) Qué.
J0K 1E0
(Requérante-cessionnaire)

Demande de transfert:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer la moitié indivise du permis M-505021-001, région 6, antérieurement détenu par Jean-Marie Bonin en faveur de la succession Jean-Marie Bonin, laquelle demande également de transférer le permis M-505021-001 en faveur de Marie-Reine Ducharme-Bonin, région 6.

Rôle M-39958
M-000004-3-D
TRANSCAR CO.
16, David Swan
C.P. 820
East Angus, Qué.
J0B 1R0
Requérante

1. La requérante est détentrice d'un permis d'autobus, qui porte le numéro 205-A et elle produit comme exhibit R-1, une ordonnance du 3 avril 1970, de la Régie des transports, comme exhibit R-2, une ordonnance de la Régie des transports du 3 avril 1970, mais qui n'a pas les mêmes conclusions que les précédentes et finalement, une autre ordonnance du 13 avril 1970, qui avait, tel que le dit l'ordonnance, pour but de clarifier les permis détenus par la détentrice, c'est-à-dire, la requérante et la présente requête s'adresse plus particulièrement, au service numéro 3, de Sherbrooke à l'Université de Sherbrooke et retour.

2. A ce moment, l'Ordonnance 17, au paragraphe *k*), page 9, disait ceci; Sherbrooke comprendra Sherbrooke et Lennoxville.

3. Cependant, vers 1972, une nouvelle directive mentionnait que Sherbrooke comprendrait Sherbrooke et le territoire de l'Université de Sherbrooke.

4. Comme la requérante possédait avant cette modification à l'Ordonnance 17, qui a eu lieu vers les années 1972, des droits acquis l'autorisant à faire des voyages à charte partie, de l'Université de Sherbrooke pour aller dans n'importe quel endroit de la province de Québec, sauf des endroits desservis directement, la requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, pour que ladite Commission reconnaisse ses droits acquis et son droit de desservir l'Université de Sherbrooke en voyage à charte-partie. Ces droits existant actuellement et n'ayant jamais cessé d'exister.

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Déclarer qu'en vertu des règles de pratique, elle a le droit d'agir sur la présente demande;

En agissant, reconnaitre les droits acquis de Transcar Co. à desservir l'Université de Sherbrooke comme point d'origine ou de destination au retour pour aller en voyage à charte-partie à tous endroits autorisés de la province de Québec, en vertu du Règlement 17, tel qu'il existait au moment où ces droits acquis ont pris naissance, et ce, en vertu du service numéro 3, tel qu'il appert de l'ordonnance produite comme R-3, datée du 13 avril 1970.

Rôle M-39959
M-304574-2-D
LIVRAISON HORIZON ENREGISTREE
(Barrette, Gilles)
42, des Bretons
Pointe-Gatineau
(Hull) Qué.
J8T 6E8

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - service local -

Hull et tous les endroits situés dans un rayon de cinq milles des limites de ladite ville pour la livraison de fleurs.

Rôle M-39960
M-000158-5-D
LE COLLEGE FRANCAIS (1965) INC.
185 ouest, avenue Fairmount
Montréal, Qué.
H2T 2M6

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis l'autorisant à effectuer le transport saisonnier d'écoliers fréquentant ses institutions, de leurs résidences situées dans Montréal et un rayon de vingt-cinq (25) milles, et retour, du lundi au vendredi de chaque semaine, à partir du 4 septembre 1979, jusqu'au 30 juin 1980.

Rôle M-39961
M-303326-3-D
TRANSPORT R.G.C. INC.
Route Rurale no 1
3764, boulevard Université
Sherbrooke
(Sherbrooke) Qué.
J1H 5G9

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

Transport de marchandises générales à Sherbrooke, de Montréal et retour, par l'autoroute des Cantons de l'Est, pour le compte de Louis Bureau Inc.

Rôle M-39962
M-303326-4-D
TRANSPORT R.G.C. INC.
Route Rurale no 2
3764, boulevard Université
Sherbrooke
(Sherbrooke) Qué.
J1H 5G9

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

Transport de marchandises générales à Sherbooke, de Montréal et retour, par l'autoroute des Cantons de l'Est, pour le compte de Armand Roy Ltée.

Rôle M-39963
30003 342-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259, rue Berri, suite 460
Montréal, Qué.
H2L 4C7

Modification de taux:
Demande urgente de modification de taux.
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce, en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Annexe

Tarif 6-B
Item 93
Amender le taux publié à la 2e section de cet item.
Item 95
Les taux publiés à cet item sont sujets à l'augmentation prévue par le S.O.Q. no 53
Item 97
Amender les taux à destination de Port-Alfred
Tarif 30-A
Item 1261 - cédule 1530
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 2015 - cédule A 2080 - B 2085 - C 2090 - 2095 - 2100
Nouvel item et nouvelles cédules
Item 1262 - cédules 1535 - 1540 - 1545
Nouvel item et nouvelles cédules
Item 1480 - cédule 1330
Amender le taux pour 40 000 lb et que ce nouveau taux ne soit pas sujet au S.O.G. 53.
Item 5985 - cédule 5635
Ajouter une section à destination de Rivière-au-Renard avec taux appropriés à cette cédule.
Item 7140
Ajouter Rimouski comme point d'origine. Ajouter Rimouski Transport Ltée comme participant. Amender le taux pour chacune des zones.
Item 1580
Etablir une section séparée pour Matapédia avec taux publiés à la nouvelle cédule no 1550. Annuler Chandler et Paspébiac de la 2e section. Ajouter Chandler et Paspébiac à la 6e section. Amender les taux publiés pour 40 000 lb.
Ajouter des taux pour 50 000 - 60 000 - 70 000 lb. Que ces nouveaux taux ne soient pas sujets au S.O.G. 53.
Item 5985 - cédule 5475
Ajouter Matapédia comme destination avec taux appropriés publiés à cette cédule.
Item 5520 - cédules 5260 à 5305
Amender les taux pour qu'ils reflètent l'augmentation du S.O.G. 53.
Item 7060 - page 736
Ajouter les destinations suivantes à la zone no 1: Trois-Pistoles, St-Simon et St-Fabien.
Item 5985 - cédule 5645
Ajouter ville Dégelis comme point de destination avec taux appropriés publiés à cette cédule.
Tarif 60-A
Item 167
Ajouter une section de Marsoui à Lévis avec référence applicable pour acheminement.
Tarif 70-B
Item 741
Ajouter un taux pour 70 000 lb
Item 470
Amender le taux publié. Le nouveau taux inclut le S.O.G. 53. Amender le minimum applicable.
Item 743
Amender les taux de 5 1/2% et qu'ils ne soient plus sujets au S.O.G. 53.
Tarif 75-A
Item 490 - cédules 3245, 3255, 3260, 3270, 3315
Ajouter les destinations suivantes avec taux appropriés Hudson, Bromont, Bois-Briand, ville des Laurentides (L'Assomption), Drummondville.
Item 5065 - cédule 2450
Amender les taux pour 24 000 et 30 000 lb. Annuler le taux pour 20 000 lb
Item 1371 - cédule 2535
Nouvel item et nouvelle cédule

Tarif 90-A
Item 971
Nouvel item
Tarif 100-C
Amender la clé de base entre Princeville et Sorel de 74 à 59
Règlement no 482
Etablir un nouveau règlement relatif aux subventions spéciales et provisoires dans la région atlantique.
Règlement no 5 - Exception pour les envois de ou au Bas-du-Fleuve et Gaspésie
Amender le minimum publié pour le 121 milles et plus
Règlement no 5 - Exception anglaise et française
Amender le mouvement pour se lire entre Montréal et/ou Québec et Trois-Pistoles, Rimouski, Mont-Joli.
Tarif 101-D
Item 4390 - cédule 2790
Ajouter St-Michel-des-Saints avec taux appropriés
Item 4390 - cédules 2795, 2800
Ajouter Ste-Claire et Ste-Anne-de-la-Pérade avec taux appropriés
Item 7580 - cédule 5855
Ajouter à la description: en caisses. Ajouter à cette cédule un taux pour 45 000 lb et un pour 50 000 lb et que ces taux ne soient pas sujets au S.O.G. 53.
Item 4072 - plusieurs cédules
De Québec à plusieurs points du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie. Ne pas augmenter les frais publiés à ces cédules
Item 4072 - cédules 12770 et 12775
Amender les frais publiés à ces deux cédules
Item 3021
Annuler St-Charles comme point d'origine avec référence de voir item 3032
Item 3032 - cédule 11735
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 1161 - cédule 2740
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 530 - cédule 11095
Amender le taux publié et que ce nouveau taux inclut le S.O.G. 53
Item 4670 - cédule: 11815 et 12200
Amender les taux publiés à ces cédules
Item 4695 - cédules 3810 et 4205
Amender les taux publiés à ces cédules
Item 5311 - cédules 13385 à 13480 inclusivement
Amender les taux publiés à ces cédules de 5½% et qu'ils ne soient plus sujets au S.O.G. 53.
Item 3740 - cédules 11735 et 11760
Nouvel item et nouvelles cédules
Tarif X-105-B
Item 287
Annuler Maislin Transport Ltée comme ne participant pas à la réduction des classes.
Item 350
Annuler St-Charles comme point d'origine avec référence de voir item 3032 au tarif 101-D.
Action indépendante no 8
Addition à cette action indépendante des taux pour transport en consolidation des matériaux utilisés dans la fabrication et dans l'expédition des produits de papier pour la durée d'une semaine, livres au terminal du camionneur.
Contrats à taux convenus no 20
Amender les taux de 3% au 1er janvier 1979 et un autre 3% au 1er juillet 1979
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-39964
30003 343-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259, rue Berri, suite 460
Montréal, Qué.
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Annexe

Suppléments Interim
V. Boutin Express Inc. no 1832

Clauses A et B
Amender les taux horaires et aux milles.
Clause E
Amender les taux à l'heure et aux milles pour Transport par fardier, taux de contrat de Forano Ltée (contrat ci-attaché)
Clause H
Amender les taux de cette clause.
Clause K
Amender les taux de cette clause.
Clause M
Amender les taux de contrat de Blon-Roul Inc. (contrat ci-attaché)
Clause O
Amender les taux de contrat de R.D.L. Ltée (contrat ci-attaché)
Delson Transport Ltée no 1924
Amender les taux de cette clause.
Clément Transport Inc. no 1908
Amender les taux de la clause, contrat additionnel. Transférée du permis de Bellemare Transport Ltée pour le compte de Koppers International Canada Ltée (contrat ci-attaché).
Corporation Transport Lamothe no 2140
Clause M
Déposition des taux de contrat tels que publiés au tarif 80-A, item 3173 et 3175, pour le compte de Canadian International Paper et sa Cie subsidiaire, Masonite Canada Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause SS
Amender les taux de contrat de D. Lamothe Ltée 1970 (contrat ci-attaché).
Clause WW
Amender les taux de contrat pour le compte de Sogefor Ltée (contrat ci-attaché).
A.L. Transport Inc. no 2142
Clause R
Amender les taux de contrat pour le compte de Allied Chemical Canada Ltd., ces nouveaux taux sont maintenant publiés par tonne liquide (contrat ci-attaché).
Guilbault Transport Inc. no 1824
Clause A
Les taux seront ceux publiés par le B.T.Q. et déposés à la C.T.Q.
Clause F
Amender les taux publiés à cette clause. Ajouter des taux aux milles.
Clause H
Amender les taux publiés à cette clause.
Clause J
Amender les taux publiés à cette clause.
Clause K
Amender les taux de contrat pour le compte de Domtar Construction, Domtar Newsprint Sales et Domtar Newsprint Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause M
Amender le taux publié à cette clause.
Clause P
Amender les taux publiés à cette clause.
Clause Y
Ajouter des taux pour le transport de briques de Bécancour pour cette clause rayon.
Clause Z
Amender les taux publiés à cette clause.
Transport d'Anjou Inc. no 1830
Clauses EE - GG - HH - JJ - LL - MM et PP
Amender les taux de contrat pour le compte de F.F. Soucy Inc.
E.J. Persons Transport Ltd. no 2097
Clause L
Amender le minimum de 45 000 lb à 42 000 lb.
Paul Rathe Transport no 1470
Clauses A et B
Amender les taux horaires.
Murray Bay Transport Co. Ltd. no 1331
Clause G - droit additionnel
Amender le taux au mille parcouru.
Bromont Transport Ltée no 2131
Clauses 1 et 2
Amender les taux horaires et autres.

Clause 3
Transférer cette clause à la page 4 originale de cet interim, aucun changement dans la publication.
A. Paradis Inc. no 2109
Clause D
Amender les taux de contrat de Alexandre Gaudet Ltée (contrat ci-attaché).
C. Dion Transport Inc. no 2133
Déposer les taux de contrat pour le compte de Carnation Milks Ltd. (contrat ci-attaché).
Beausoleil Transport et Express Ltée no 2111
Clause A
Ajouter un taux pour bois de sciage brut.
Asbestos Eastern Transport Inc. no 1843
Clause JJ
Amender les taux de contrat pour le compte de Textile Rubber et Chemical Co. (Canada Ltd.) (contrat-ci-attaché).
Hamel Transport Ltée no 1861
Clauses H et T
Déposer des taux de contrat selon l'annexe A, page 11 de ce supplément, pour le compte de Domtar Newsprint Ltd. et/ou Domtar Newsprint Sales Ltd. (contrat ci-attaché).
Clause Q
Déposer des taux de contrat selon l'annexe B, page 12 de ce supplément, pour le compte de Consolidated Bathurst Ltd. et filiales (contrat ci-attaché).
Clause U
Déposer le nouveau contrat avec les Industries Tanguay Ltée (contrat ci-attaché).
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-39966
M-601126 1-D
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333 est, rue Jarry
Montréal, Qué.
H1Z 2E6
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer les services suivants:
1. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour ses clients qui attendent une voiture neuve ou une voiture louée ou dont leur voiture est en réparation au 3333 est, rue Jarry, Montréal, H1Z 2E6.
2. Location de véhicules de promenade et de commerce à long terme.

Rôle M-39968
M-208354 2-D
BOISVERT, ANDRE
6379, boulevard St-Michel
Montréal, Qué.
H1Y 2E9
Requérant-cédant
M-209462-001 1-D
VAILLANCOURT, CLAUDE
885, Dolbeau
Longueuil, Qué.
J4J 4P6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208354-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-39981
M-208072 3 D
THELISMA, LOUISSAINT
1040, Salaberry, app. 25
Montréal, Qué.
H3L 1L3
Requérant-cédant
M-208721-002 2 D
DAZULMA, ROLAND
4862, boul. Robert, app. 21
St-Léonard, Qué.
H1R 1P6

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208072-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-39982
M-203491 7 D

ENTREPRISES NORMAND ET ROBERT COUTU INC.

5148, d'Iberville
Montréal, Qué.
H2G 2A8
Requérante-cédante
M-209393-001 1 D

POISSANT, JEAN-MARIE

6435, 36e Avenue
Montréal, Qué.
H1T 2Z4
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203491-002 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-39983
M-203491 8 D

ENTREPRISES NORMAND ET ROBERT COUTU INC.

5148, d'Iberville
Montréal, Qué.
H2G 2A8
Requérante-cédante
M-209414-001 1 D

LAMOUREUX, PIERRE

157, Richelieu
St-Charles-sur-Richelieu
(St-Hyacinthe) Qué.
J0H 2G0
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203491-006 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de la transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-39984
M-203491 9 D

ENTREPRISES NORMAND & ROBERT COUTU INC.

5148, d'Iberville
Montréal, Qué.
H2G 2A8
Requérante-cédante
M-209415-001 1 D

SALMERI, CARMEN

407, Dollard
Repentigny (L'Assomption)
J6A 1Y2
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203491-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-39989
M-207189 2 D

GUINDON, PIERRE

1745, Surrey
Dorval, Qué.
H9P 1W9
Requérant-cédant
M-209469-001 1 D

GUINDON, MME CAROL

1745, Surrey
Dorval, Qué.
H9P 1W9
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207189-001 pour l'agglomération A-12 ouest de Montréal, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-39990
M-206224 3 D
DIMARAS PANAYOTIS
8165, de l'Acadie, app. 6
Montréal, Qué.
H3N 2W3
Requérant-cédant
M-208859-002 3 D
MENOUDARAKOS, MME HELENI
8644, d'Outremont, app. 3
Montréal, Qué.
H3N 2M8
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206624-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-39991
M-200166 5 D
DE GREGORIO, ALBERT
2704, Prévert
Longueuil, Qué.
J4L 1T7
Requérant-cédant
M-207770-004 4 D
CAMPEAU, ROBERT
4, rang Amyot
St-Denis-sur-Richelieu
(St-Hyacinthe) Qué.
J0H 1K0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200166-001 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-39992
M-206676 4 D
COTE, DENIS
44, de St-Pierre
Boucherville
(Chambly) Qué.
J4B 4S7
Requérant-cédant
M-209466-001 1 D
COALLIER, DANIEL
570, St-Sacrement
Boucherville
(Chambly) Qué.
J4B 3L2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206676-001 pour l'agglomération A-1 Boucherville demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-39993
M-209461 1 D
FORAND, REAL
49, Dutilly
Granby, (Shefford) Qué.
J2G 6N6
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de St-Césaire 06 5206 P, St-Césaire 06 5208 V, St-Paul-d'Abbotsford 06 5204 P, Ange-Gardien 06 5202 VL, St-Angèle-de-Monnoir 06 5209 P, St-Jean-Baptiste 06 5221 P, Marieville 06 5212 VT, Ste-Marie-de-Monnoir 06 5211 P, St-Ange-Gardien 06 5201 P, Rougemont 06 5219 VL, St-Michel-de-Rougemont 06 5218 P, sous le numéro de permis M-209461-001.

Rôle M-39994
M-000125 7-D
TRANSPORT ALLEN ENRG.
(Allen, Edouard)
1895, boulevard O'Brien
St-Laurent, Qué.
H4L 3W8
Requérant

Transport d'enfants de 5 à 7 ans de leur résidence située dans ville de Laval, ville St-Laurent, Nouveau-Bordeaux et Montréal, dont le quadrilatère est borné: au nord: par le boulevard St-Martin; au sud: par les rues Lajoie, Dollard, Queen Mary; à l'est: rue Papineau; à l'ouest: boulevard Laurentien et boulevard Toupin; fréquentant le Petit Collège Stanislas au 765, Dollard, à Outremont et le Petit Collège Marie-France au 4635, Queen Mary, et retour.

Transport d'enfants de 3 à 5 ans à la Pré-Maternelle de Marie-Réparatrice, 1105, Côte-Vertu; Montessori - Ville Marie, 875, boulevard Laurentien; Pré-Maternelle Dalpé, 135, boulevard Deguire; tous sont résidents de ville St-Laurent et retour.

Transport d'enfants des synagogues de côte St-Luc, Westmount, ville Mont-Royal, côte des Neiges, et ville St-Laurent au Camp Shalom situé au 4880, Notre-Dame, Chomedey, Laval, aller-retour.

Ce service est requis du 27 juin au 22 août 1979.

Rôle M-39995
M-000051 25-D
AUTOBUS LEO AUGER INC.
117, rue Clément
LaSalle, Qué.
H8R 1S8
Requérante

1. Transport saisonnier - Catégorie Economique

Transport quotidien d'étudiant (aller et retour) résidant à Châteauguay et fréquentant les collèges et CEGEP suivants: Collège Ste-Anne, 1250, rue St-Joseph, Lachine, Qué.; CEGEP André-Laurendeau, 1111, Lapierre, LaSalle, Qué.

2. Transport saisonnier - Catégorie Economique

des collèges et CEGEP suivants: Collège Ste-Anne, 1250, rue St-Joseph, Lachine, Qué.; CEGEP André-Laurendeau, 1111, Lapierre, LaSalle, Qué.

à tous points situés dans un rayon de 150 milles desdits collèges et CEGEP pour le transport d'étudiants fréquentant cesdits collèges et CEGEP ainsi que leurs professeurs et/ou personnes en autorité sur lesdits étudiants, pour des activités de groupe, religieuses, éducatives, culturelles, sportives et récréatives et retour.

Ce permis sera valide du 1er septembre 1979 au 30 juin 1980.

Rôle M-39996
M-000086 8-D
LES AUTOBUS LEBOEUF LTEE
6435, Louis-Dupiré
Montréal, Qué.
H1M 1A7
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Service d'autobus: Transport de porte à porte d'enfants de moins de douze ans de leur domicile respectif situé dans Montréal et se rendant aux diverses écoles ci-après mentionnées et retour: Centre Immaculé-Conception, 4425, Papineau, Montréal, Qué.; Ecole Les Marionettes, 6400, Lemay, Montréal, Qué.; Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, 5690, Rosemont, Montréal, Qué.; Studio Brasseur, 6555, Louis-Hémon, Montréal, Qué.

Le service sera borné par les rues suivantes: nord: boulevard Gouin, sud: Notre-Dame, ouest: avenue du Parc, est: Georges V.

Ledit service sera donné de septembre 1979 à juin 1980.

Rôle M-39998
M-600413 6 D
RYDER TRUCK RENTAL LTD
1440, Montée de Liesse
Montréal, Qué.
Requérante

Prenez avis que Ryder Truck Rental Limited, détentrice d'un permis de la Commission des transports du Québec l'autorisant à donner des services de location à court et à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) au sens du Code de la route à différents endroits de la province de Québec, s'adresse à la Commission pour demander d'ajouter la succursale suivante:

12160, Graham Bell, Boucherville, Qué.

Rôle M-40000
M-100-735 4-D
METROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC.
1390, rue William
Montréal, Qué.
H3B 4A2
Requérante-adjudicatrice
M-100-074 2-D
COLLEGE BEAUBOIS INC.
950 ouest, boulevard Gouin
Pierrefonds, Qué.
H8Y 1T7
Requérante-adjudicatrice

Les requérantes se conformant aux dispositions des paragraphes 5 et 8 de l'article 475 de la Loi de l'instruction publique demandent l'approbation des taux de transport intégré des élèves fréquentant le Collège Beaubois Inc. pour une période de 180 jours, soit du 6 septembre 1978 au 30 juin 1979.

Taux:

Stations	*Nombre d'élèves transportés*	*Pour 10 jours par élève*	*Pour 180 jours par élève*	*Total*
1 à 13	43	13,00 $	234,00 $	10 062,00 $
11 à 13	61	10,40	187,20	11 419,20
12 à 13	22	8,45	152,10	3 346,20
			Total:	24 827,40

Elles demandent au surplus l'application de l'article 2.58 des règles de pratique.

Rôle M-40142
M-300215 20-D
(1714-V)
GATIEN TRANSPORT INC.
St-Bernard-de-Lacolle,
(St-Jean) Qué.
J0J 1V0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De la frontière Québec-Etats-Unis (port d'entrée: Lacolle) à Montréal, et retour, pour le transport de colis (poids maximum: 70 livres par colis; longueur maximum: 108 pouces par colis) provenant de Champlain, N.Y., expédiés par Mendelsshons Customs Brokers et sur paiement des frais de transport par cette dernière.

Restriction: Ce permis devra être opéré conjointement avec le permis MC 145197 émis à la détentrice par l'Insterstate Commerce Commission.

Rôle M-40143
M-304641 1-D
TAILLEUR, GUY
1710, Le Caron
Montréal
(Ile de Montréal) Qué.
H4E 1K1

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire

Transport de fleurs à l'occation de funérailles à Montréal et tous les points dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville.

Rôle M-40144
M-000234 12-D
LES TOURS LAVAL ENRG.
(Leclerc, Jean)
76, rue Cousineau
Pont-Viau, Laval
Qué. H7G 3J3
Requérant

Le requérant «LES TOURS LAVAL ENRG.» (Leclerc, Jean) s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de donner un service d'autobus de 24 personnes pour sorties socio-culturelles à la résidence de personnes âgées «Oasis» 200-300, rue Desnoyers, ainsi qu'à la résidence des Ecores 1 800, boulevard Cartier, ville de Laval.

Rôle M-40145
M-000234 11-D
LES TOURS LAVAL ENRG
(Leclerc, Jean)
76, rue Cousineau
Pont-Viau, Laval
Qué. H7G 3J3
Requérant

La requérante par la présente demande à la Commission des transports du Québec de renouveler son permis de transport d'écoliers, ce à partir des quartiers Duvernay, Pont-Viau, Laval-des-Rapides, ville de Laval, jusqu'à l'école Augustin Rosseli, ainsi qu'au Collège Sainte-Marcelline, l'une sur le boulevard l'Acadie et l'autre à 9155 ouest, boulevard Gouin, pour des enfants de 5 à 12 ans.

Rôle M-40146
M-300756 7 DT
N. NOURY TRANSPORT INC
1040, rue Principale
St-Ambroise-de-Kildare
Joliette, Qué.

Modification tarifaire:

La requérante N. Noury Transport Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir une modification de ses taux tels qu'ils apparaissent au dossier de la présente demande à la Commission des transports du Québec.

1. Service local	17,00 $	/hr.
	22,00 $	/hr.
Grains et moulée minimum 2 000 lb	0,25 $	/100 lb
Ciment minimum 16 000 lb	0,35 $	/100 lb
2. Rayon 30 milles		
Transport d'animaux:		
Cochons	3,50 $	chacun
Veaux	2,75 $	chacun
Veaux 300 lb et plus	3,50 $	chacun
Moutons	2,50 $	chacun
Vaches	9,00 $	chacune
Taureaux	1,00	/100 lb
Chevaux	15,00	chacun
Grains et moulée	0,38	/100 lb min. 16 000 lb
Taux horaire pour tout	17,00 $	/hr.
autre genre de transport	22,00	/hr.
Remorque avec tracteur	30,00 $	/hr.
Au millage	0,85 $	/mille
	1,00	/mille
Remorque avec tracteur	1,25 $	/mille

Note: Le coût de transport sera calculé suivant l'une ou l'autre des méthodes, mais toujours selon le plus haut montant des deux taux.

3. St-Ambroise à Montréal		
Transport d'animaux:		
Chevaux	18,00 $	chacun
Truies	6,00	chacune
Moutons	3,00	chacun
Vaches moins de 700 lb	8,50	chacune
Vaches de 701 lb à 1 000 lb	9,50	chacune
Vaches 1 001 lb et plus	1,00	/100 lb
Veaux moins de 200 lb	2,75	chacun
Veaux plus de 201 lb	1,35	/100 lb
Taureaux	9,00	chacun moins de 900 livres

Taureaux	1,15	/100 lbs plus de 901 livres
Cochons	3,75	chacun
Minimum par voyage	85,00	
Engrais chimique	4,00	/tonne
Moulée en grains	0,43	/100 lb
Lait en poudre	0,45	/100 lb
Ciment	0,40	/le sac
Ferronnerie, conserve ou épicerie	1,98	/100 lb
Beurre et fromage	0,43	/100 lb
Patates	0,30	/50 lb
Boîtes de fromage vides	0,50	/100 lb
Colis minimum par livraison	9,50	
Marchandise sèche	2,50	/100 lb
Peinture	2,25	/100 lb
Sel	0,45	/100 lb
Poudre de lavage	0,50	/100 lb
Palettes en bois	0,30	chacune
Barils vides	0,50	chacun
Colis pour Coopérative de Granby, lorsqu'il n'y a que transfert de camion	3,00	chacun

4. Déménagement avec camion et chauffeur fournis

Boîtes de 15 pieds		
Boîtes de 12 pieds	20,00 $	/hr.
Boîtes de 20 à 24 pieds		
Boîtes de 24 à 27 pieds	28,00 $	/hr.
Remorque avec tracteur	35,00 $	/hr
Tout homme supplémentaire	8,00 $	/hr.

Note: Le samedi après-midi et le soir, le temps sera calculé à temps et demi.

Rôle M-40147
M-600621 4 DT
JANTON TRANSPORTATION LTD
78, Peter Street
Markham, Ontario
Au Québec:
M-600621 4 DT
JANTON TRANSPORTATION LTD
200 St-Jacques, suite 900
Montréal, Qué.

Modification tarifaire:

1. La requérante veut déposer une nouvelle structure de taux pour la location en même temps d'un tracteur et d'une remorque comme suit:
— 1 500 $ par mois plus 22¢ du mille parcouru durant le mois;
— pour remorque ou semi-remorque à trois essieux, ajouter 5¢ du mille parcouru;
— pour tracteur ayant un moteur avec plus que 350 forces (horse-power), ajouter 5¢ du mille parcouru.

2. De plus la requérante, dont le permis se lit comme suit:
Traduction du procureur:
692 DYV:
Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques) à long terme.
Demande que soit ajouté le mot «semi-remorque» sauf celles qui sont de type citerne.

Rôle M-40148
M-600701 4 DT
WEST SHORE TRUCK LEASE LTD
200, St-Jacques
Montréal, Qué.

Modification tarifaire:
La requérante demande à modifier sa structure de taux en ajoutant ce qui suit:
Pour la location en même temps d'un tracteur et d'une remorque 60¢ du mille parcouru aller/retour.
Minimum: 100 000 milles par année.

Rôle M-40149
M-600621 3-D
JANTON TRANSPORTATION LTD.
78, Peter Street
Markham, Ontario
Au Québec:
200, rue St-Jacques
Suite 900
Montréal, Qué.
H2Y 1M1
Requérante

La requérante dont le permis se lit comme suit:
Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques) à long terme.
demande que ce permis soit exploité au 210 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Québec.

Rôle M-40150
M-601035 1-D
86292 CANADA INC.
769, Grand Rang
St-Michel, Napierville
Qué. J0J 1L0
Requérante

La requérante, 86292 CANADA INC., du 769, Grand Rang, St-Michel, Napierville, Qué. s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de louer des véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques), à court et à long terme pour le public en général.
Restriction: La requérante ne louera pas de véhicules-citernes.

Rôle M-40151
M-600701 3-D
WEST SHORE TRUCK LEASE LTD.
743, Westshore blvd.
Pickering, Ontario
Au Québec:
200 ouest, rue St-Jacques
Suite 900
Montréal, Qué.
H2Y 1M1
Requérante

La requérante dont le permis se lit comme suit:
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) pour être utilisés dans la province de Québec.
demande que sa place d'affaires soit changée pour le 8577, Pascal-Gagnon Montréal, Québec, H1P 1Y6.

Rôle M-40152
M-600868 2-D
LOCATION NORMONT ENRG.
(Lamothe, Aurèle)
3585 est, rue Rachel
Montréal, Qué.
H1W 1A8
Requérant

Le requérant détient un permis qui se lit comme suit:
Service 1. Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) pour le public en général au 3585 est, rue Rachel, Montréal, Québec.
Service 2. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) pour le public en général au 3585 est, rue Rachel, Montréal, Québec.
demande l'autorisation de changer l'adresse de son bureau de location du 3585 est, rue Rachel, Montréal, au 2770, avenue André, Dorval, Québec.

Rôle M-40153
M-600194 3-D
VILLE EMARD RENT A CAR
(Dominico Di Carlo)
1776, le Prohon
Montréal, Qué.
H4E 1P2
Requérant

La requérante qui détient le permis suivant:
Location de véhicules de promenade à court terme aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention de leur permis de conducteur ou de chauffeur à l'adresse suivante: 1776, rue Le Prohon, Montréal, Québec.
s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de changer sa place d'affaires: du 1776, rue Le Prohon, Montréal, Québec au 4833, avenue Verdun, Verdun, Québec.

Rôle M-40154
M-601142 1-D
90319 CANADA LTEE
1901, Laurentides
Ville de Laval
Qué. H7M 2Y5
Requérante

La requérante, située au 1901, Laurentides, Laval, Québec, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
Louer à long terme (1 an et plus) des véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à l'exclusion des remorques et semi-remorques citernes) pour le public en général.

Rôle M-40155
M-601059 2-D
DOLLARD-NEWMAN PLYMOUTH CHRYSLER LTEE
8550, boulevard Newman
LaSalle, Qué.
H8N 1Y5
Requérante

La requérante qui est autorisée à donner les services suivants:
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général;
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (automobiles, station-wagons et camions) au public en général;
s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les droits additionnels suivants:
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général;
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de commerce et de livraison (camions, pick-up et fourgons) au public en général.
L'utilisation d'aucun camion-citerne n'est autorisée dans l'exploitation de ces services.

Rôle M-40156
M-600547 5-D
JAMES LESLIE ARMSTRONG
475, rue Antoine
Gatineau, Hull
Qué. J8P 6G2
Requérant

Le requérant qui détient un permis de location no 634-DYV, l'autorisant comme suit:

Location de véhicules de commerce (camions, tracteurs et remorques) à long terme (un an et plus) au 475, rue Antoine, Gatineau, Québec, demander à changer son adresse comme suit: R.R. 148, Masson, Québec.

De plus, elle demande que soit ajouté à son permis le mot «semi-remorques», mais à l'exclusion des semi-remorques de type citerne.

De plus, elle demande que soit approuvés les taux qui sont déposés avec le présent dossier, ce qui constitue une augmentation substantielle, vu qu'il n'y a pas eu de modification depuis l'année 1973 et une nouvelle technique pour les calculer.

Rôle M-40157
M-600714 2 D
RENTWAY QUEBEC LTD
10255, côte de Liesse
Dorval, Qué.
Requérante

La requérante, Rentway Québec Ltd., qui détient le permis de location no 980 DYV, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de changer sa place d'affaires qui est présentement au 10255, côte de Liesse, Dorval, Qué. pour l'adresse suivante: 602, route 132, ville Ste-Catherine, comté de Laprairie, Qué., J0L 1E0.

Rôle M-40158
M-600560 2-D
CHICOPEE LEASING LIMITED
2399, chemin Cawthra
Mississauga, Ontario
Au Québec:
2121, route Transcanadienne
Suite 407
Dorval, Qué.
Requérante

La requérante, CHICOPEE LEASING LIMITED, déjà détentrice d'un permis de location de la Commission des transports des transports du Québec portant le numéro 958-DYV, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander que son adresse au Québec qui était 2121, route Transcanadienne, suite 407, Dorval, soit changée pour le 7575, route Transcanadienne, suite 305, ville St-Laurent, et demande à la Commission qu'à l'avenir son permis se lise:

Location à court et à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques), au 7575, route Transcanadienne, suite 305, ville St-Laurent.

Rôle M-40159
M-600541 4-D
PREMIER TRUCK LEASING LIMITED
1561, Queensway
Toronto, Ontario
Au Québec:
1655, rue Beaulac
Ville St-Laurent
Qué. H4R 1Z1
Requérante

La requérante qui est autorisée à faire la location de camions (décision ML-652) et de véhicules de commerce (tracteurs et remorques) (décision du 31 octobre 1969) au 1561, Queensway, Toronto, Ontario, demande que son permis se lise à l'avenir comme suit:

Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) à long terme (un an et plus) à 3075, Thimens St-Laurent, Québec.

Restriction:

La requérante ne pourra pas faire la location de semi-remorques citernes.

L'adresse actuelle est le 1655, Beaulac, ville St-Laurent, Québec.

Rôle M-40160
M-600221 2-D
F.E. HAMILTON MOTORS LTEE
F.E. HAMILTON MOTORS LTD.
Wakefield, Gatineau
Qué. J0X 3G0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

Location de véhicules de promenade (automobiles à long terme un an et plus).

Ces services étaient antérieurement offerts par la requérante en vertu d'un permis identique, lequel est expiré depuis le 31-03-77.

Rôle M-40161
M-301004 4-D
(16306-V)
WILLS TRANSFER LIMITED
P.O. Box 340
Lombardy Road
Smith Falls, Ontario
K7A 1T2
Au Québec:
2020 Université, suite 1738
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H3A 2A5

La requérante, détentrice du permis suivant:

Classe: Transport restreint - longue distance - route restreinte - isothermes -

Service: A la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) de Montréal et retour, pour le transport par véhicules isothermes de:

a) viande, volaille, poisson et produits congelés nécessitant réfrigération et transit, et

b) denrées alimentaires ou produits comestibles de même nature que les item mentionnés au paragraphe *a*), à la condition que ces denrées alimentaires ou produits comestibles n'excèdent pas 50% de la cargaison totale.

Destination de la marchandise ou origine de la marchandise dans le cas du service de retour:

Tous les points dans les comtés de Lennox, Addington, Frontenac, Dundas, Leeds, Grenville, Stormont, Glengarry, Russell, Prescott, Renfrew, Lanark, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et le district de Nipissing en Ontario.

Resriction 1: Aucun transport ne sera effectué pour Burns Foods Limited ou J.M. Schneider Limited dans les comtés de Glengarry, Dundas, Prescott, Russell et Stormont.

Restriction 2: Aucun transport ne sera effectué pour Kraft Foods Limited.
Restriction 3: Aucun transport ne sera effectué pour Hershey Chocolate Limited.
Restriction 4: Aucun transport ne sera effectué entre un expéditeur et un consignataire pour plus de 10 000 livres.
demande à la Commission des transports du Québec que la restriction 4 ci-haut mentionnée soit retranchée dudit permis.

Rôle M-40162
M-208779 2 D
FRAZAO, JORGE MONTEIRO
18, Des Geais Bleus
St-Basile-le-Grand, comté de Chambly
Qué. J0L 1S0
Requérant-cédant
M-209470-001 1D
DA SILVA, MARIO
5440, 2e Avenue
Montréal, Qué.
H1Y 2Y3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208779-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-40163
M-209463 1 D
RACINE, FRANCOIS
92, Robinson Nord
Granby, comté de Shefford
Qué. J2G 6L2
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de

St-Césaire 06 5206 P
St-Paul-d'Abbotford 06 5204 P
S-Angèle-de-Monnoir 06 5209 P
Marieville 06 5212 VT
St-Ange-Gardien 06 5201 P
St-Michel-de-Rougemont 06 5218 P
St-Césaire 06 5208 V
Ange-Gardien 06 5202 VL
St-Jean-Baptiste 06 5221 P
Ste-Marie-de-Monnoir 06 5211 P
Rougemont 06 5219 VL

sous le numéro de permis M-209463-001.

Rôle M-40164
M-203491 10 D
ENTREPRISES NORMAND ET ROBERT COUTU INC.
5148, d'Iberville
Montréal, Qué.
H2G 2A8
Requérante-cédante
M-209468-001 1 D
BELANGER, GILLES
675, Duquesne
Montréal, Qué.
H1N 2W2
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203491-004 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-40165
M-207022 4 D
THEBAUD, VICTOR
4874, Robert, app. 10
St-Léonard, Qué.
H1R 1P6
Requérant-cédant
M-209479-001 1 D
DESPEIGNES, EDWARD
129, de Noyon
Boucherville, Qué.
J4B 4J3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207022-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-40167
M-203491 11 D
LES ENTREPRISES NORMAND ET ROBERT COUTU INC.
5148, d'Iberville
Montréal, Qué.
H2G 2A8
Requérante-cédante
M-209480 1 D
SILVANO, ANTONIO
6811, Etienne-Bouchard
Montréal, Qué.
H1M 3A7
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203491-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-40168
M-209006 2 D
LAURENCE, RONALD
15635, Bellerive, app. 104
Pointe-aux-Trembles, Qué.
H1A 2B1
Requérant-cédant
M-209472-001 1 D
GAUTHIER, MME GINETTE
31, 36e Avenue
Pointe-aux-Trembles, Qué.
H1A 3J4
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209006-001 pour l'agglomération A-5 Est de Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-40169
M-201537 2 D
LA SUCCESSION LAURIER LAROCHE
350, Ouimet
Ile-Bizard, Qué.
H9C 1S2
Requérante-cédante
M-209471-001 1 D
HENRY PLOUFFE ENR
(Plouffe, Henry)
2112, Papineau
Longueuil, Qué.
J4K 3L8
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante demande de transférer le permis M-201537-001 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal au requérant-cessionnaire.

Rôle M-40170
M-304635 1-D
ALL-POINTS FORWARDERS LIMITED
27 Mall, East
Unit no 14
Etobicoke, Ontario
M1W 4W5
Au Québec:
200, St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1
Requérant

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat-courtier -

De la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) à Montréal et retour, pour le transport de marchandises générales originant ou destinées au Toronto-Métropolitain, la requérante agissant principalement comme courtier.

Rôle M-40181
M-207825-6-D
BEAUDOIN, RAYMOND
59, des Sables
Gatineau (Hull) Qué.
J8P 7C7
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Gatineau 07-7905-VC, sous le numéro de permis M-207-825-006.

Rôle M-40182
M-207825-7-D
BEAUDOIN, RAYMOND
59, des Sables
Gatineau (Hull) Qué.
J8P 7C7
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Gatineau 07-7905-VC, sous le numéro de permis M-207825-007.

Rôle M-40183
M-207825-8-D
BEAUDOIN, RAYMOND
59, des Sables
Gatineau (Hull) Qué.
J8P 7C7
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Gatineau 07-7905-VC, sous le numéro de permis M-207825-008.

Rôle M-40190
M-202180-11-D
YORK TAXI LTEE
5442, St-Hubert
Montréal, Qué.
H2J 2Y6
Mise en cause
FOGEL, RACHEL
GRUNFELD, EDITH
SURANY, LASZLO
Requérants-cédants
et
GRUNFELD, TIBOR
MILNER, EUGENE
SCHMELTZER, DAVID
Requérants-cessionnaires

York Taxi Ltée a introduit à la Commission des transports du Québec, une requête pour autorisation de changement de contrôle, conformément à l'article 39 de la Loi des transports.

Les actionnaires actuels sont:

Fogel, Rachel	1 action ordinaire	
Grunfeld, Edith	998 actions ordinaires	3 000 privilégiées
Surany, Laszlo	1 action ordinaire	

Les actionnaires futurs seront:

Grunfeld, Tibor	998 actions ordinaires
Milner, Eugène	1 action ordinaire
Schmeltzer, David	1 action ordinaire

Rôle M-40211
M-203440-10-D
RACZ, SANDOR
Requérant-cédant
et
RACZ, GIZELLA
Requérante-cessionnaire
RACZ, GIZELLA
Requérante-cédante
et
PAUL-EMILE BOISVERT
Requérant-cessionnaire
ALRO TAXIS INCORPORATED
6415, Chabot
Montréal, Qué.
H2G 2T3
Mise en cause

Les requérants-cédants s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir que les permis soient maintenus, suite au changement de contrôle suivant l'article 39 de la Loi des transports:

Racz, Sandor	331 actions ordinaires	145 privilégiées
Racz, Gizella	1 action ordinaire	
Viezel, Chaim	1 action ordinaire	

1re transaction:

Racz, Gizella	331 actions ordinaires	145 privilégiées
Koltai, Charles	1 action ordinaire	
Palusson, Rolanda	1 action ordinaire	

2e transaction:

Boisvert, Paul-Emile	334 actions ordinaires	145 privilégiées
Boisvert, Claire St-G.	1 action ordinaire	
Boisvert, Luc	1 action ordinaire	

Rôle M-40212
M-204801-6-D
AUCLAIR, MICHEL
5585, avenue Bretagne
Brossard (Laprairie) Qué.
J4Z 1X7
Requérant-cédant
M-206965-002-2-D
PARE, CLAUDE
561, St-Sacrement, app. 5
Boucherville (Laprairie) Qué.
J4B 3L1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204801-002 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-40213
M-207827-2-D
CLEMENT, CLAUDE
51, Laurier
Gatineau (Hull) Qué.
J8P 4V8
Requérant-cédant
M-209448-002-2-D
TAXI JEANNE-D'ARC POULIN ENR.
(Poulin, Jeanne-d'Arc)
407, Benoit, app. 1
Gatineau (Hull) Qué.
J8P 3K8
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207827-001 pour la région de Gatineau 07-7905-C demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-40214
M-201195-5-D
BERGMAN HERSZ
4889, Montclair
Montréal, Qué.
H4V 2K7
Requérant-cédant
M-209421-001-1-D
ALVAREZ MARGARITA FRESENGO
3630, Sabrevois, app. 2
Montréal-Nord, Qué.
H1H 2W4
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201195-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-40215
M-207081-2-D
LAROSE, MARIO
132 est, Compton
Waterville (St-François) Qué.
J0B 3H0
Requérant

Le requérant se prévalant de l'article 2.72.8 demande l'annulation de son permis M-207081-001, décision MPT-10101, cause M-14804 en date du 12 mai 1976.

Rôle M-40216
M-600719-2-DT
LE RELAIS CHEVROLET LTEE
529 est, rue Jarry
Montréal, Qué.

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'être autorisé à augmenter ses taux pour sa location à court terme.
Nous sommes actuellement détenteur de permis, sous le numéro 2118-DYV-D-1

Taux existants:		
Sous-compacte	15 $ par jour	(Chevette)
Compacte	17 par jour	(Nova)
Intermédiaire	19 par jour	(Chevelle)
Taux proposés:		
Sous-compacte	17 par jour	
Compacte	19 par jour	
Intermédiaire	21 par jour	

Collision franchise de 250 $ incluse dans le tarif
Entière protection 3 $ par jour
Allocation de kilomètres 100 km par jour, excédent 0,10¢ km

Rôle M-40217
M-600764-2-DT
A. GLEDHILL & SON INC
Box 95
Oakwood Ingersool
Ontario
Au Québec:
M-600764-2-DT
A. GLEDHILL & SON INC
210, rue St-Jacques, suite 210
Montréal, Qué.

Modification tarifaire:
La requérante A. Gledhill & Son Inc., détentrice du permis numéro 1187 DYV, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à son tarif un moyen plus facile de calculer pour le client, en ajoutant la possibilité pour le client d'utiliser un tarif calculé sur une base par mille.

Annexe

Au jour:
Ajouter au tarif actuel un taux de 60 cents du mille parcouru, aller et retour avec un minimum de 250 milles par jour.
Au mois:
Calculer 4 semaines, ceci inclut une combinaison de tracteur et remorque, carbu-

rant, maintenante, assurance, à l'exception de l'assurance cargo.
A la semaine:
Calculer 4 jours

Rôle M-40218
M-304643-2-D
GOTTRY CORPORATION
125, Milensroad
Tonawanda, New York
14150
Au Québec:
1259, Berri, suite 230
Montréal, Qué.
H2L 4C7
Requérante

La requérante, Gottry Corporation, s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - fardiers
De Montréal à la frontière Québec-Etats-Unis (port d'entrée Rouses Point) pour le transport, dans un conteneur spécialement agencé et requérant l'utilisation de fardiers, de pièces d'avion et retour du même conteneur spécial contenant du matériel et des pièces utilisées dans la construction et fabrication desdites pièces d'avion.
Point d'origine: la compagnie Canadair à Montréal
Destination: la compagnie Lockheed, Californie
Ce permis peut être utilisé qu'en conjonction au permis complémentaire no MC-14781 tel qu'émis par l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-40220
M-301934-6-D
(22393-V)
MACK'S TRANSFER LIMITED
Mill Village
Queens Country (Nova Scotia) B0J 2H0
Au Québec:
a/s Paquette, Paquette, Perreautl & Associés
200 ouest, rue St-Jacques, suite 900
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H2Y 1M1

La requérante qui détient le permis suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
Des installations à Montréal de Drummond-McCall Co. Limited, vers les frontières Québec/Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée), à destination des points des provinces du Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve, pour le transport d'acier et de produits de métal et retour de l'usine de Montréal avec les mêmes produits de l'expéditrice de Drummond-McCall Co. Limited, pour le compte de Drummond-McCall Co. Limited.
Restriction:
Ce service devra être exploité en conformité avec le permis no X-401 du 1er décembre 1971, émis en Nouvelle-Ecosse et le permis 737 du 28 juillet 1966, émis par le Nouveau-Brunswick.
demande, pour la même expéditrice, la clause additionnelle suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Montréal à la frontière Québec-Etats-Unis sur la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick (tous les ports d'entrée) à destination des états de New York, New Hampshire, Vermont, Maine, Connecticut, Massuchussetts, Rhode Island, New Jersey, pour le transport de produits métalliques ferreux ou non ferreux, pour le compte de Drummond McCall-Co. Limited, et retour.

Rôle M-40221
30003-344-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259, rue Berri, suite 460
Montréal, Qué.
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Annexe

Tarif 6-B
Item 97
Retirer la note a l'effet que Tremblay Express Inc. ne participe pas au taux pour Québec et Montréal.
Tarif 20
Item 26¾.1
Nouvel item
Item 3, 6, 10, 10½, 22, 25, 31, 32, 32-C, 33, 35, 100, 103
Annuler les mots port de: Wharf, à tous ces item
Tarif 60-A
Item 610
Annuler la 2e section de cet item
Tarif 70-B
Item 551
Annuler cet item
Item 970
Annuler cet item
Item 820
Annuler cet item
Item 955
Annuler la 2e section de cet item
Item 111
Ajouter une section en provenance de Trois-Rivières à destination de Hull

Item 1360
Ajouter une section en provenance de Hull à destination de Beauharnois
Tarif 80-A
Item 3970 - page 177-A
Ajouter la destination St-Jean au groupe Bon Conseil
Item 1850
Annuler cet item
Item 2170
Annuler cet item
Item 2541
Annuler cet item
Item 2840
Annuler les sections de Matane et de Montréal à destination de Hull
Item 3920
Annuler cet item
Item 4600
Annuler cet item
Item 3221
Annuler la 1re section de cet item
Item 4246
Annuler cet item
Item 90
Annuler cet item
Item 3260
Annuler cet item
Item 1840
Annuler cet item
Item 3600
Annuler la 2e section de cet item
Item 4020
Annuler le taux pour 24 000 lb, à la 2e section. Annuler à la description: papier filtre
Item 4040
Ajouter à la description: papier filtre
Item 4723
Amender le taux publié à cet item
Item 4809
Amender le taux publié pour 30 000 lb, à destination de Montréal
Item 5045
Ajouter une section en provenance de Drummondville et Hull comme destination.
Item 2035
Ajouter sur plate-formes à la description. Ajouter une section en provenance de Montréal et Hull comme destination.
Item 3280
Ajouter une section en provenance de Hull à destination de Pont-Rouge.
Item 3120
Annuler le taux publié pour 45 000 lb.
Tarif 90-A
Item 211
Annuler cet item
Item 352
Annuler cet item
Item 353
Annuler cet item
Item 472
Annuler cet item
Item 473
Annuler cet item
Item 690
Annuler cet item
Item 905
Annuler cet item
Item 965½
Annuler cet item
Item 977
Annuler cet item
Item 1163

Annuler cet item
Tarif 101-D
Item 3400
Ajouter une note à l'effet que cet item s'applique seulement lorsque la marchandise est livrée directement aux sites miniers.
Item 4037 - cédule 165
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 10590 - cédule 20510
Annuler cette section de cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 10690 - cédule 20340
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 10750 - cédule 20370
Annuler cet item et le taux publié à cette cédule.
Item 10920 - cédule 20475
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 10210 - cédule 20105
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 10840 - cédule 20440
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 10725 - cédule 20220
Amender le taux publié pour 40 000 lb.
Annuler le taux publié pour 30 000 lb.
Item 4021 - cédule 20155
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 10245
Annuler à la description Sodium Borax
Item 10247 - cédule 20525
Nouvel item et nouvelle cédule pour Sodium Borax
Item 10219 - cédule 20505
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 10366 - cédule 20565
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 10569 - cédule 20470
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 10860 - cédule 20445
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule
Action indépendante no 23
Ajouter Acton Vale Transport Inc. comme participant
Division des revenus pour trafic International
Item 106
Nouvel item
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-40226
M-600171-4-D
HAMER SERVICE LTEE
5905, Trans-Canada Highway
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4T 1A1
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de renouveler son permis qui est expiré depuis le 31 mars 1978, et qui se lisait comme suit:
Location de véhicules de commerce (camions, station-wagons de marque Volkswagen seulement) à court terme à 5905, Trans-Canada Highway, Saint-Laurent (Québec).

Rôle M-40227
M-000287 3-D
GARDERIE MINI-FEE
12359, Monty
Montréal-Nord, Qué.
H1G 3N9
Requérante

Service d'autobus - transport saisonnier - catégorie Economique
Service:
Transport d'enfants de trois à cinq ans de leur domicile à Montréal-Nord et fréquentant la Garderie Mini-Fée, à 12359, rue Monty, Montréal-Nord, et retour, service de porte à porte. Ce service sera donné par véhicule autobus (minibus 15 passagers).
Territoire:
Nord: Boulevard Gouin
Sud: Boulevard Industriel
Ouest: Montée St-Michel
Est: Boulevard Albert-Hudon
Ce permis est demandé pour une période de 364 jours.

Rôle M-40228
M-000440 1-D
(1873-ATL)
TAILLEUR, GUY ALBERT
1710, Le Caron
Montréal, Qué.
H4E 1K2
Requérant-cédant
M-000290 2-D
G.T.V. LIMOUSINES INC.
7500, côte de Liesse
St-Laurent, Qué.
H4T 1E8
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant, Tailleur, Guy Albert, 1710, Le Caron, Montréal, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le maintien du permis 1873-ATL, suite au transfert en faveur de G.T.V. Limousines Inc./Limousines G.T.V. Inc.

Rôle M-40229
M-000082 20-D
LES TOURS MAISONNEUVE INC.
5000, avenue des Mélèzes
Montréal, Qué.
H1T 2H9
Requérante

Demande de modification de permis:
Classe:
Service touristique par autobus
Service:
Les Tours Maisonneuve Inc. désire offrir aux clients des hôtels et motels qu'elle dessert déjà en vertu de ses permis existant un tour de la ville et du site olympique avec arrêt au quai Victoria pour permettre aux passagers qui le désirent d'effectuer une croisière à bord du bateau «Miss Olympia».

Rôle M-40230
M-600063 3 D
LEASEWAY FLEET INC.
5390, boulevard Décarie
Montréal, Qué.
Requérante

Leaseway Fleet Inc., qui est détenteur des permis l'autorisant à louer à:
Long terme (un an et plus) des véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général à 5390, boul. Décarie, Montréal
et qui est autorisé à louer à:
Court terme (moins d'une année) des véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général à 5390, boul. Décarie, Montréal et à 4975 ouest, rue Jean-Talon, Montréal.
et qui est autorisé de louer à:
Long terme (un an et plus) des véhicules de commerce et de livraison (camions) au public en général à 5390, boul. Décarie, Montréal
s'adressera à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis général l'autorisant à louer à:
Court terme (moins d'une année) au public en général des véhicules de commerce et de livraison (camions) à 5390, boul. Décarie, Montréal et à 4975 ouest, rue Jean-Talon, Montréal et de louer à:
Long terme des véhicules de promenade (automobiles et stations-wagons et 4 × 4) et des véhicules de commerce et de livraison (camions) à 4975 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Qué.
L'utilisation d'aucun camion citerne n'est autorisé dans l'exploitation de ces services.

Rôle Q-19467
Q-300,013 4-DT
CHAMBERLAND, NESTOR
1400, rang Sud, R.R. 1
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Montmagny) (Qué.)
G0R 4B0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport d'animaux vivants pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

cheval	$10
taureau	$10
vache	$ 8
veau	$ 3
porc	$ 2
truie	$ 5
verrat	$ 8

Rôle Q-19478
Q-600,454-3-D
LOCATION J.L.P. INC.
141 nord, boulevard Smith
Thetford Mines (Mégantic)
Qué.
G6G 1N3

Demande de permis de location
La requérante demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:
Service de location à court terme (moins d'un) de camions, tracteurs et semi-remorques à 141 boulevard Smith, Thetford Mines, Qué.
Restriction: En donnant le service précité, la requérante n'est autorisée à louer aucun véhicule citerne.

Rôle Q-19483
Q-202,104-3-D
DESJARDINS, REAL
268, Ste-Thérèse
Matane (Matane)
Qué.
G4W 2T8
Requérant-cédant
Q-203,147-1-D
GAUTHIER, ALAIN
24, St-Cléophas
Matane (Matane)
Qué.
G4W 1J1
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert
Desjardins, Réal demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gauthier, Alain le permis Q-202,104-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane A-9.

Rôle Q-19487
Q-203151-1-D
SAVAGE, ARTHUR
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0E 1X0

Nouvelle demande
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Gaspé A-31.

Rôle Q-19488
Q-202,177-4-D
GINGRAS, YVAN
42, avenue Québec
Rouyn (Témiscamingue)
Qué.
J9X 4Z8
Requérant-cédant
Q-203,149-1-D
MARC BARIBEAU
(Baribeau, Marc)
328 ouest, Pinder
Rouyn (Témiscamingue)
Qué.
J9X 2Y8
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert de permis de taxi
Gingras, Yvan, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Marc Baribeau, le permis aéroportuaire, le permis Q-202,177-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-48 Rouyn Noranda.

Rôle Q-19491
Q-202911-2-D
PAULINE MALENFANT
(Malenfant, Pauline)
Case Postale 2203
St-Nicolas-Est (Lévis)
G0S 3L0
Adresse de correspondance
898, des Pins
St-Nicolas-Est (Lévis)
G0S 3L0
Domicile
Requérant-cédant
Q-203150-1-D
JACQUES MALENFANT
(Malenfant, Jacques)
Case Postale 2203
St-Nicolas-Est (Lévis)
G0S 3L0
Adresse de correspondance
898, des Pins
St-Nicolas-Est (Lévis)
G0S 3L0
Domicile
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Pauline Malenfant (Malenfant, Pauline) demande à la Commission des transports du Québec de transférer, par donation, le permis Q-202911-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'est du Québec A-30.

Rôle Q-19492
Q-300,607-8-D
(17007-V)

SIGOUIN, ROMEO

148 est, 12e Avenue
C.P. 502
Amos
(Abitibi) Qué.
J9T 3A8
Requérant-cédant
et
Q-301,834-1-D

TRANSPORT SIGOUIN INC.

148 est, 12e Avenue
Amos
(Abitibi) Qué.
J9T 1K1
Requérante-cessionnaire

Transfert total de permis

Le requérant demande à la Commission l'autorisation de transférer le permis qu'il détient actuellement seul, sous le no 17007-V, à la compagnie Transport Sigouin Inc. dont il est l'actionnaire majoritaire.

Les actions de la cessionnaire se répartissent présentement comme suit:

Roméo Sigouin, président	3 998 ordinaires, 20 000 privilégiées
Donald Sigouin, v. président	1 ordinaire
Luc Sigouin, secrétaire	1 ordinaire

Rôle Q-19493
Q-301,836-2-D

MATHIEU, ROMAIN

St-Juste-de-Bretenières
(Montmagny) Qué.
G0R 3H0
Requérant-tireur
Q-300,72Y-50-D
(19304-V)

ST-LAMBERT TRANSPORT INC.

1189, du Pont
St-Lambert-de-Lauzon
(Lévis) Qué.
G0S 2W0
Requérant-tiré

Nouvelle demande de permis de tireur

Le requérant, Romain Mathieu, s'adresse à la Commission des transports afin d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec son tracteur les remorques et semi-remorques de St-Lambert Transport Inc., détentrice du permis 19304-V, selon toutes les clauses dudit permis et, au surplus, St-Lambert Transport Inc. demande un permis de courtier en transport correspondant.

Rôle Q-19494
Q-000125-2-D
(2198-AT)

AEROTAXI ENR.

(Mme Mona Emond)
5, rue Dollard
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) Qué.
G5R 1S9
Requérante

Demande de suppression de permis en vertu de 2.72.8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander la suppression de son permis en vertu de 2.72.8 dont le dossier est: Q-000125 (2198-AT).

Rôle Q-19495
Q-203,152-1-D

TAXI ELITE ENR.

(Nadeau, René
Paré, Lucie)
400, Principale
St-Jacques-de-Leeds (Mégantic)
Qué.
G0N 1J0

Demande de permis

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour les régions de:

— St-Jacques-de-Leeds 03-2716-SD
— Nelson 03-2726-CT
— Inverness 03-2729-VL
— Inverness 03-2728-CT
— Leeds 03-2718-CT
— St-Pierre-de-Broughton 03-2370-SD
— St-Sylvestre 03-2802-VL
— St-Sylvestre 03-2801-P
— St-Patrice-de-Beaurivage 03-2806-VL
— St-Patrice-de-Beaurivage 03-2804-P.

Le requérant demande que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 et selon les articles 20, 33, 39 de la Loi des transports.

Rôle Q-19496
Q-201,148-2-D
ROY, ARTHUR
36, rue Alexis
Amqui (Matapedia)
Qué.
G0J 1B0

Demande de suppression
Le requérant est détenteur du permis Q-201,148-001 détenu pour la municipalité de Amqui 01-0514-VT.
Dans une lettre en date du 27 mars 1979 et reçue le 29 mars 1979, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-19499
Q-600,232 2-DT
EQUIPEMENT AMOS LTEE
541, rue Harricana
Amos
(Abitibi) Qué.
J9T 2P8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs pour la location à long terme de camion ainsi que de camion-tracteur.
Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux en communiquant avec la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-19500
Q-600452-1-D
RAYMOND PONTIAC BUICK LTEE
142, boulevard Gaspé
Gaspé (Gaspé-Est)
G0C 1R0

Nouvelle demande de permis de location
La requérante demande à la Commission des transports du Québec, la permission de louer un véhicule à ses clients lorsque ceux-ci font réparer leur voiture ou lorsqu'ils sont dans l'attente d'une voiture neuve qu'ils auront commandée.

Rôle Q-19501
Q-202,861-2-D
BEAUMONT, ANDRE
130, Ste-Hélène
Ste-Hélène-de-Breakville (Lévis)
Qué.
G0S 1E0
Requérant-cédant
Q-201,066-4-D
MARTEL, MICHEL
5265 ouest, 2e Avenue
Charlesbourg (Québec)
Qué.
G1H 6L5
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert
Beaumont, André demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Martel, Michel le permis Q-202,861-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec-A-36.

Rôle Q-19502
Q-600,164-2-D
FRANCOIS NOLIN LIMITEE
2 000, rue Léon Harmel
Centre industriel Jean-Talon-Nord
Québec (Québec)
Qué.
G1N 4K3

Demande de droit additionnel
La détentrice qui est autorisée, en vertu de son permis portant le numéro 8-DYV, à donner un service de location de véhicule de commerce et de livraison à long terme, désire être autorisée à donner le service ci-après:
Location à court terme de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques dans le cadre du Règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques.

Rôle Q-19503
Q-000084-2-D
(1616-A)
LES CIRCUITS TOURISTIQUES DE LA GASPESIE LTEE / GASPE TOURS LINE LIMITED
1522, boulevard Jacques-Cartier
C.P. 65
Mont-Joli
(Rimouski) Qué.
G5H 3K8
Requérante

Demande une modification de permis
Relativement au transport de touristes par autobus et taxis, ayant comme point de départ Mont-Joli et faisant le tour de la Gaspésie, modifier le parcours pour que le voyage se termine le 4e jour à Québec au lieu de Mont-Joli.

Rôle Q-19505
Q-301,840-2-D
LES ENTREPRISES RODRIGUE BOULIANNE INC.
45, avenue du Parc
Amqui
(Matapédia) Qué.
G0J 1B0

Nouvelle demande

Prenez avis que Les Entreprises Rodrigue Boulianne Inc., 45 rue du Parc, Amqui, comté de Matapédia, s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Sainte-Florence à destination de Matane, Carleton, Pointe-au-Père et Rimouski, pour le transport de bois de sciage, pour le compte de Interbois Limitée, Ste-Florence, avec équipement spécialisé.

N.B.: Monsieur Rodrigue Boulianne est actionnaire majoritaire de la compagnie requérante.

Rôle Q-19509
Q-301,842-2-D
DENIS MICHAUD
(Michaud, Denis)
223, rue de Louvière
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) Qué.
Voiturier-remorqueur
et
Q-300,003-131-D
(15-V)
TRANSPORT D'ANJOU INC.
373, rue Témiscouata
C.P. 430
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) Qué.
G5R 3Z1
Voiturier-roulier

608-o

Nouvelle demande

Demande conjointe de la partie requérante, Denis Michaud, 223, de Louvière, Rivière-du-Loup, pour obtenir l'autorisation de tirer avec son tracteur les remorques vides ou chargées de Transport d'Anjou Inc. selon les clauses A, B, D, F, H, I, S, T, Z., HH du permis Q-300,003 (15-V).

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MPV-1519	23-02-79	Cause: M-37772 M-000205-1-DS LES AUTOBUS ROLAND INC. Mise en cause ROLAND GODARD ROLAND CHAMPAGNE MICHEL GODON ANDRE DE CARUFEL ROGER FORTIER Requérants-cédants ROLAND GODARD JACQUES LAURIN ANDRE ROCHON Requérants-cessionnaires	Le Devoir	15, 16, 17 janvier 79	Chagement de contrôle Accordée
MPV-1549-T	02-04-79	Cause: M-34102 M-000234-D-9 LES TOURS LAVAL ENRG.	G.O.Q. no 33 p. 10293	19-08-78	Clause additionnelle La Commission rejette la présente demande, comme irrecevable en droit.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPV-1276-TF	27-03-79	Cause: Q-18998 Q-000342-11-DT YVON SAUCIER	G.O.Q. no 8 p. 2406	24-02-79	Modification de tarifs Accordée
QPV-1282	30-03-79	Cause: Q-18758 Q-000479-4-D SERVICE AEROPORTUAIRE SEPT-ILES PORT CARTIER ENR. Requérante MINISTRE DES TRANSPORTS Intervenant	G.O.Q. no 4 p. 1069	29-01-79	Permis aéroportuaire Accordée
QPV-1284-S	06-04-79	Cause: Q-19516 Q-000535-2-DS JOS. PAQUETTE & FILS INC.	Le Soleil	7, 8, 9 mars 79	Permis saisonnier Accordée Ce permis est valide du 9 avril 1979 au 31 mars 1980.
QPV-1285-S	06-04-79	Cause: Q-19515 Q-000264-23-DS AUTOCARS THETFORD INC.	Journal de Québec	15, 16, 17 mars 79	Permis saisonnier Accordée Ce permis est valide du 9 avril 1979 au 30 mars 1980.
QT-646	04-04-79	Cause: Q-19506-SI Q-000246-9-SI CONRAD FOURNIER			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 4 avril au 18 avril 1979 inclusivement.

TAXI

MPT-11682-C	02-04-79	Cause: M-23723 M-202285-014 LA CIE LEDUC LTEE Requérante			

Correction de décision
La Commission:
1. Prend acte de l'erreur administrative.
2. Déclare irrecevable l'avis *proprio motu* en date du 16 septembre 1977, rôle M-23723, dossier M-202285-014 et
3. Annule la décision MPT-11682.
4. Déclare que le permis M-202285-014 est et a toujours été en vigueur.
5. Autorise l'émission d'un permis identique *instanter* au permis M-202285-014.

MPT-13584	10-01-79	Cause: M-35792 M-205564-4-D LEHEITA, FAWZY Requérant-cédant M-209127-001 TAXI RIVE SUD Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 46 p. 14219	18-11-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13754	15-02-79	Cause: M-36961 M-200782-2-D LIEBMAN, ARON Requérant-cédant M-209267-001 FRANKLIN, PIERRE J. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 15401	23-12-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13809	16-03-79	Cause: M-37677 M-208507-4-D ROBILLARD, DENIS PAUL Requérant-cédant M-209322-001 BASTIEN, REJEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 6 p. 1948	10-02-79	Transfert de permis Accordée Vaudreuil 06 7215

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-13816	20-03-79	Cause: M-37563 M-202276-2-D TREMBLAY, GUY ODILON Requérant-cédant M-209312-001 BOUCHER, MLLE DANIE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 5 p. 1675	03-02-79	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-13821	19-03-79	Cause: M-37511 M-202182-16-D GEORGE ROSENTHAL GARAGE LTD. Requérante-cédante M-209302-001 ALLARD, ROBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 5 p. 1669	03-02-79	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13827	19-03-79	Cause: M-37518 M-200011-2-D BOUDREAU, MARIANNE Requérante-cédante M-203695-003 GAULIN, CLAUDETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 5 p. 1670	03-02-79	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13836	19-03-79	Cause: M-37630 M-208749-2-D GADBOIS LEMAY, MME CARMELLE Requérante-cédante M-209321-001 DELISI, VINICIO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 6 p. 1939	10-02-79	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13838	19-03-79	Cause: M-37644 M-207872-2-D VOUVOUSSIRAS, CONSTANTIN Requérant-cédant M-209331-001 KARIDIS CASTILLO, MME NANCY Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 6 p. 1940	10-02-79	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13847	21-03-79	Cause: M-37847 M-207881-3-D SHILLER, EXCELLENT Requérant-cédant M-209348-001 MLLE LUCETTE PAULIN Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 2166	17-01-79	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13853	21-03-79	Cause: M-27793 M-203943-26-D GLENDALE MOTORS LTD. Requérante-cédante M-209341-001 GILLES QUINDIQUE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 2165	17-01-79	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13859	29-03-79	Cause: M-37043 M-205298-15-D LES ENTREPRISES J.P. ROY INC. Requérante-cédante M-209279-001 SAAD, LARBI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 273	13-01-79	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13869	02-04-79	Cause: M-31807 M-208596-1-D BERNARD DAGENAIS TAXI ENR.	G.O.Q. no 20 p. 6110	20-05-78	

Demande de permis

La Commission déclare la requête pendante jusqu'à ce que les normes du Règlement no 6 relatives au nombre de permis dans l'agglomération A-17 permettent que cette requête soit considérée.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-13870	02-04-79	Cause: M-33488 CM-20000-P-124 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-202597-D-011 et D-012 JACQUES POIRIER ENRG. Intimée	G.O.Q. no 29 p. 8947	22-07-78	

Proprio motu

La Commission:

1. Déclare le présent avis *proprio motu* inutile et de nul effet.

2. Maintient la partie du dispositif de la décision MPT-12333 du 17 mars 1978 par lequel la Commission a délivré à l'intimée deux (2) permis de catégorie «région» et de catégorie «ordinaire» et portant les numéros M-202597 D-011 et M-202597 D-012 pour la région de ville de Gatineau 07-7905-C.

QPT-4648	12-03-79	Cause: Q-18378 Q-202159-2-D DIONNE, JEAN-GUY Requérant-cédant Q-203056-1-D DESJARDINS, MARCEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 49 p. 15040	09-12-78	Transfert de permis 03-0821-VT Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 5 avril 1979.
QPT-4655	22-03-79	Cause: Q-18961 Q-202385-2-D LEVEILLEE, EDGAR (Succession Edgar Léveillée) a/s Mme Germaine Léveillée (légataire universelle) Requérants-cédants Q-203098-1-D HOULE, LAURENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 2181	17-02-79	Transferts de permis A-36 Accordées Cette décision est exécutoire à compter du 10 avril 1979.
QPT-4662	27-03-79	Cause: Q-18727 Q-202699-3-D CLARY RENAUD	G.O.Q. no 4 p. 1064	27-01-79	

Révision de décision

Accordée

Autorise en faveur de Clary Renaud le transfert du permis de transport par véhicule-taxi détenu par Réginald Bérubé Taxi dans la région de la municipalité de Gagnon 09-9749-VT.

QPT-4663	27-03-79	Cause: Q-18986 Q-202280-2-D FRANCIS CLOUTIER Requérant-cédant Q-203103-1-D TAXI REJEAN & YVON MARTEL ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 8 p. 2404	24-02-79	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4664 & QPV-1277	28-03-79	Cause: Q-18958 Q-201,183-4-D THIFFAULT, PAUL FLORENT (Succession Paul Florent Thiffault) Requérant-cédant Q-203,096-1-D JEAN BERCKMANS NAUD Naud, Jean Berckmans) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 2180	17-02-79	Transfert de permis et de service aéroportuaire A-48 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 5 avril 1979.
QPT-4673	04-04-79	Cause: I-19024 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Q-200654-2-P ISIDORE COTE Mis en cause	G.O.Q. no 8 p. 2407	24-02-79	Annulation de permis 01-0248-CT La Commission annule à toutes fins que de droit le permis numéro Q-200654-001.
QPT-4675	20-03-79	Cause: Q-18629 Q-203076-1-D JEROME, LOUIS	G.O.Q. no 2 p. 281	13-01-79	Demande de permis 8481-RI Accordée en partie

CAMIONNAGE GENERAL

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCR-4956-TF-C	22-03-79	Cause: M-36286 30006-137-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.			

Correction de décision

La Commission corrige la décision MCR-4956-TF du 26 janvier 1979, à la page frontispice et au haut des pages 1 et 2, de façon à ce que le numéro de dossier de la partie requérante se lise 30006-137-DT au lieu de 30006-37-DT.

MCR-4957-TF-C	22-03-79	Cause: M-36287 30006-138-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.			

Correction de décision

La Commission corrige la décision MCR-4957-TF du 26 janvier 1979, à la page frontispice et au haut des pages 1 et 2, de façon à ce que le numéro de dossier se lise 30006-138-DT au lieu de 30006-38-DT.

MCR-5069-TF	23-03-79	Cause: M-37650 30007-103-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE	G.O.Q. no 7 p. 2188	17-02-79	Modification de tarifs Accordée
MCR-5071-TF	27-03-79	Cause: M-35592 30004-388-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no. 45 p. 13880	11-11-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-5086-TF	02-04-79	Cause: M-33085 30003-289-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 27 p. 8296	08-07-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-5087-TF	02-04-79	Cause: M-37985 30003-329-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 8 p. 2394	24-02-79	Modification de tarifs Accordée
MCR-5088-TF	02-04-79	Cause: M-37892 30003-328-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 8 p. 2384	24-02-79	Modification de tarifs Accordée
MCR-5090-TF	02-04-79	Cause: M-37648 30003-327-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 8 p. 2370	24-02-79	Modification de tarifs Accordée
MT-585	02-04-79	Cause: M-40141-SI M-303575-9-SI GERVAIS MOTORS LIMITED			Demande de permis temporaire Rejetée
QCR-2804-TF	27-03-79	Cause: Q-18874 Q-300,257-3-DT (6855-V) TRANSPORT PELLETIER ENRG. (Pelletier, Marcel)	G.O.Q. no 6 p. 1957	10-02-79	Modification de tarifs Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 5 avril 1979

Annexe «A»

TRANSPORT PELLETIER ENRG.

A) de Ste-Hélène et rayon de 5 milles		
— avec camion 4 tonnes, équipement et 2 hommes	22,00 $	l'heure
— avec camion 7 tonnes, équipement et 2 hommes	25,00	l'heure
B) de Ste-Hélène et rayon de 30 milles	0,55	le mille
C) de Ste-Hélène, St-Germain, St-Joseph et rayon de 5 milles pour Québec transport général et retour		
— épicerie	0,75	les 100 lbs
— ferronnerie, matériaux de construction	1,25	les 100 lbs
— biscuits, pneus, peinture, vitre, cuir, machinerie, plomberie	1,50	les 100 lbs
— brique	18,00	le mille
— farine et moulée	0,60	le sac
— ciment	0,40	le sac
— matériel d'électricité	0,40	le morceau

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		— charbon, engrais chimique		7,50	la tonne
		— meubles et appareils électriques		3,00	les 100 lbs
		— patates		0,45	les 100 lbs
		— cruches acide vides		0,30	la cruche
		— cruches acide pleines		0,85	la cruche
		— réservoirs		3,00	les 100 lbs
		— librairie, papier, imprimerie		2,25	les 100 lbs
		— sable, moins de 100 sacs		0,35	le sac
		— sable, 100 sacs et plus		0,30	le sac
		— déménagements, Québec		180,00	
		— tanks électriques, 40 gal.		4,25	chacune
		— tanks électriques, 60 gal.		5,25	chacune
		— déménagements, rayon de 30 milles		100,00	
		— engrais chimique, St-Arsène à Ste-Hélène et rayon		6,00	la tonne
		— minimum		7,00	
		D) ciment de St-Basile, par 400 sacs		0,55	le sac
QCR-2813	29-04-79	Cause: Q-18002 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-300185-4-P ÉMILE BEAULIEU Intimé COUTURE'S MOVERS CANADA LTD DEMENAGEMENTS TRANS-QUEBEC INC. Intervenantes	G.O.Q. no 35 p. 10809	12-09-78	Révocation de permis La Commission déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à l'avis publié par la Commission.
QCR-2814	09-04-79	Cause: Q-17376 Q-300185-3-V ÉMILE BEAULIEU Intimé Q-301082-9-V LES DEMENAGEMENTS TRANS-QUEBEC INC. Q-300014-7-V COUTURE'S MOVERS CANADA LTD Requérantes	G.O.Q. no 34 p. 10532	26-08-78	Annulation de permis La Commission révoque à toutes fins que de droit, le permis numéro 4259-V détenu par Emile Beaulieu.
QS-2708	06-04-79	Cause: Q-19511-S Q-300816-10-S LYONNAIS TRANSPORT ENR. (Jean-Claude-Lyonnais)	La Tribune	27, 28, 29 mars 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide pour la période du 9 avril 1979 jusqu'au 31 mars 1980.
QS-2710	06-04-79	Cause: Q-19498-S Q-300040-14-S (434-V) J.G. BERNIER ET FRERES LTEE	Le Devoir	14, 15, 16 mars 79	Permis spécial Rejetée
QT-648	10-04-79	Cause: Q-19537-SI Q-301846-1-SI MICHAUD, RICHARD			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QI-30007	09-04-79	Cause: QI-30007 Q-300969 GEORGES TRANSPORT ENR.			Permis identique *instanter* Accordée
QI-30008	09-04-79	Cause: QI-30008 M-303431 RODRIGUE FILLION Voiturier-remorqueur Q-301190 TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC. Courtier en transport			Permis identique *instanter* Accordée

CAMIONNAGE SPECIALISE

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-4118-C	03-04-79	Cause: M-34993 M-303530-2-D GILLES R. BERGEVIN ENRG.	G.O.Q. no 40 p. 12051	07-10-78	
Correction de décision La Commission corrige la décision MCS-4118 en y ajoutant la restriction suivante: Restriction: Capacité maximale 4 000 gallons, camions-citernes munis d'un compteur.					
MCS-4121-C	03-04-79	Cause: M-34996 M-303531-2-D DANIEL FLYNN ENRG.	G.O.Q. no 40 p. 12052	07-10-78	
Correction de décision La Commission corrige la décision MCS-4121 en y ajoutant la restriction suivante: Restriction: Capacité maximale 4 000 gallons, camions-citernes munis d'un compteur.					
MCS-4123-C	03-04-79	Cause: M-34998 M-303534-2-D TRANSPORT PIERRE GAUTHIER ENR.	G.O.Q. no 40 p. 12052	07-10-78	
Correction de décision La Commission corrige la décision MCS-4123 en y ajoutant la restriction suivante: Restriction: Capacité maximale 4 000 gallons, camions-citernes munis d'un compteur.					
MCS-4124-C	03-04-79	Cause: M-34999 M-303541-1-D TRANSPORT MAURICE DESJARDINS ENR.	G.O.Q. no 40 p. 12052	07-10-78	
Correction de décision La Commission corrige la décision MCS-4124 en y ajoutant la restriction suivante: Restriction: Capacité maximale 4 000 gallons, camions-citernes munis d'un compteur.					
MCS-4125-C	03-04-79	Cause: M-35000 M-303539-2-D LEO INKEL & FILS INC.	G.O.Q. no 40 p. 12052	07-10-78	
Correction de décision La Commission corrige la décision MCS-4125 en y ajoutant la restriction suivante: Restriction: Capacité maximale 4 000 gallons, camions-citernes munis d'un compteur.					
MCS-4224	02-04-79	Cause: M-33358 M-303448-1-D ROSIM HOLDINGS LIMITED	G.O.Q. no 29 p. 8953	22-07-78	Demande de permis Rejetée
MCS-4225	02-04-79	Cause: M-35711 M-301153-12-D LES TRANSPORTEURS DE LIQUIDES METRO LTEE	G.O.Q. no 45 p. 13887	11-11-78	Demande de permis Accordée
MCS-4226	02-04-79	Cause: M-33249 24264-V-5-D TRANSPORT WILSON ENR.	G.O.Q. no 28 p. 8667	15-07-78	Modification de permis Accordée
MPN-7448	23-03-79	Cause: M-39642 M-401361-PN-8 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7449	23-03-79	Cause: M-39643 M-401361-PN-9 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7450	23-03-79	Cause: M-39644 M-401361-PN-10 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7451	23-03-79	Cause: M-39645 M-401361-PN-11 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7452	23-03-79	Cause: M-39646 M-401361-PN-12 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7453	23-03-79	Cause: M-39647 M-401361-PN-13 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7454	23-03-79	Cause: M-39648 M-401361-PN-14 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7455	23-03-79	Cause: M-39649 M-401361-PN-15 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7456	23-03-79	Cause: M-39650 M-401361-PN-16 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7457	23-03-79	Cause: M-39651 M-401361-PN-17 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7458	23-03-79	Cause: M-39652 M-401361-PN-18 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7459	23-03-79	Cause: M-39653 M-401361-PN-19 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7460	23-03-79	Cause: M-39654 M-401361-PN-20 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7461	23-03-79	Cause: M-39655 M-401361-PN-21 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7462	23-03-79	Cause: M-39656 M-401361-PN-27 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7463	23-03-79	Cause: M-39657 M-401361-PN-28 HORNE TRANSPORTATION CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7465	22-03-79	Cause: M-39659 M-401084-PN-2 GENTLE, DOUGLAS W.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7466	22-03-79	Cause: M-39660 M-400534-PN-3 HEATH & FITZPATRICK INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7477	22-03-79	Cause: M-39711 M-400901-PN-2 LOVEJOY, STUART			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7478	23-03-79	Cause: M-39712 M-400254-PN-7 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7479	23-03-79	Cause: M-39713 M-400254-PN-10 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7480	23-03-79	Cause: M-39714 M-400254-PN-11 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7481	23-03-79	Cause: M-39715 M-400254-PN-12 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7482	23-03-79	Cause: M-39716 M-400254-PN-13 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7483	23-03-79	Cause: M-39717 M-400254-PN-14 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7484	23-03-79	Cause: M-39718 M-400254-PN-15 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7485	23-03-79	Cause: M-39719 M-400254-PN-16 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7486	23-03-79	Cause: M-39720 M-400254-PN-17 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7487	23-03-79	Cause: M-39721 M-400254-PN-18 PIGG LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7488	22-03-79	Cause: M-39722 M-400429-PN-1 ZIMMERMAN, H.G.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7489	22-03-79	Cause: M-39723 M-400429-PN-2 ZIMMERMAN, H.G.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7490	23-03-79	Cause: M-39724 M-401749-PN-1 ADRIAN & SONS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7491	23-03-79	Cause: M-39725 M-401749-PN-2 ADRIAN & SONS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7492	23-03-79	Cause: M-39726 M-401667-PN-1 FAIRCLOTH, LOYD L.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7494	23-03-79	Cause: M-39728 M-401569-PN-1 PROFFITT, BUDDIE E.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7495	23-03-79	Cause: M-39729 M-401148-PN-1 WATTS, WILLIAM ASA			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7496	23-03-79	Cause: M-39730 M-401488-PN-6 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7497	23-03-79	Cause: M-39731 M-401488-PN-12 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7498	23-03-79	Cause: M-39732 M-401488-PN-14 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7499	23-03-79	Cause: M-39733 M-401488-PN-15 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7500	23-03-79	Cause: M-39734 M-401488-PN-17 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7501	23-03-79	Cause: M-39735 M-401488-PN-20 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7502	23-03-79	Cause: M-39736 M-401488-PN-21 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7503	23-03-79	Cause: M-39737 M-401488-PN-22 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7504	23-03-79	Cause: M-39738 M-401488-PN-23 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7505	23-03-79	Cause: M-39739 M-401488-PN-24 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7506	23-03-79	Cause: M-39740 M-401488-PN-25 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7507	23-03-79	Cause: M-39771 M-401488-PN-26 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7508	23-03-79	Cause: M-39772 M-401488-PN-27 CARSON MOTOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7509	22-03-79	Cause: M-39773 401850-PN-1 FARELLI, GINA			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7510	22-03-79	Cause: M-39774 M-401159-PN-1 PERRY, RONALD L.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7511	23-03-79	Cause: M-39775 M-401495-PN-3 A T A TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7512	23-03-79	Cause: M-39776 M-401495-PN-4 A T A TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7513	23-03-79	Cause: M-39777 M-400821-PN-6 SILVER CREEK LEASING INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7514	23-03-79	Cause: M-39778 M-401783-PN-4 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7515	23-03-79	Cause: M-39779 M-401783-PN-6 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7516	23-03-79	Cause: M-39780 M-401783-PN-7 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7517	23-03-79	Cause: M-39781 M-401783-PN-8 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7518	23-03-79	Cause: M-39782 M-401783-PN-9 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7522	23-03-79	Cause: M-39786 M-400815-PN-2 MOORE, JACK D. & KATIE M.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7523	23-03-79	Cause: M-39787 M-400771-PN-1 GLAUSIER, FRED C.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7524	23-03-79	Cause: M-39788 M-400771-PN-5 GLAUSIER, FRED C.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7525	23-03-79	Cause: M-39789 M-400097-PN-22 YORK PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7529	23-03-79	Cause: M-39823 M-401099-PN-2 A & A TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7530	23-03-79	Cause: M-39824 M-401099-PN-3 A & A TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7531	23-03-79	Cause: M-39825 M-401099-PN-4 A & A TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7533	26-03-79	Cause: M-39827 M-401526-PN-2 NELSON, JOYCE M.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7534	26-03-79	Cause: M-39828 M-401691-PN-1 CASH, JOHN H.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7535	26-03-79	Cause: M-39829 M-401654-PN-1 JOSEPH FREEMAN & JERRY ROSENBLUM			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7536	26-03-79	Cause: M-39830 M-401654-PN-2 JOSEPH FREEMAN & JERRY ROSENBLUM			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7537	26-03-79	Cause: M-39831 M-401654-PN-3 JOSEPH FREEMAN & JERRY ROSENBLUM			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7538	26-03-79	Cause: M-39832 M-401428-PN-1 ST-JOHNS BEVERAGE CO. OF GAINSVILLE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7539	26-03-79	Cause: M-39833 M-401215-PN-2 YORK, HOLMES McGUIRE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7540	26-03-79	Cause: M-39834 M-401215-PN-3 YORK, HOLMES McGUIRE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7541	26-03-79	Cause: M-39835 M-400862-PN-3 NORRIS, CARLSTON RUDOLPH			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7542	26-03-79	Cause: M-39836 M-401820-PN-1 ALLEN LEASING CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7543	26-03-79	Cause: M-39837 M-401820-PN-2 ALLEN LEASING CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7544	26-03-79	Cause: M-39838 M-401820-PN-3 ALLEN LEASING CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7545	27-03-79	Cause: M-39839 M-400391-PN-1 DUD COOKE MOTOR EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7546	27-03-79	Cause: M-39840 M-400391-PN-3 DUD COOKE MOTOR EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7547	27-03-79	Cause: M-39851 M-400391-PN-5 DUD COOKE MOTOR EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7548	27-03-79	Cause: M-39852 M-400391-PN-7 DUD COOKE MOTOR EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7549	27-03-79	Cause: M-39853 M-400391-PN-8 DUD COOKE MOTOR EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPN-7550	27-03-79	Cause: M-39854 M-400391-PN-9 DUD COOKE MOTOR EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7551	27-03-79	Cause: M-39855 M-400391-PN-10 DUD COOKE MOTOR EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7552	26-03-79	Cause: M-39856 M-400738-PN-1 NORMAN, JOHNNY ALEXANDER			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7553	27-03-79	Cause: M-39857 M-400399-PN-6 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7554	27-03-79	Cause: M-39858 M-400399-PN-13 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7555	27-03-79	Cause: M-39859 M-400399-PN-14 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7556	27-03-79	Cause: M-39860 M-400399-PN-24 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7557	27-03-79	Cause: M-39861 M-400399-PN-25 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7558	27-03-79	Cause: M-39862 M-400399-PN-27 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7559	27-03-79	Cause: M-39863 M-400399-PN-30 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7560	27-03-79	Cause: M-39864 M-400399-PN-31 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7561	27-03-79	Cause: M-39865 M-400399-PN-36 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7562	27-03-79	Cause: M-39866 M-400399-PN-37 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7563	27-03-79	Cause: M-39867 M-400399-PN-38 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7564	27-03-79	Cause: M-39868 M-400399-PN-39 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7565	27-03-79	Cause: M-39869 M-400399-PN-40 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7566	27-03-79	Cause: M-39870 M-400399-PN-41 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7567	27-03-79	Cause: M-39871 M-400399-PN-42 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7568	27-03-79	Cause: M-39872 M-400399-PN-43 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7569	27-03-79	Cause: M-39873 M-400399-PN-4 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7570	26-03-79	Cause: M-39874 M-401774-PN-1 ANSON, MERLE L.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7571	26-03-79	Cause: M-39875 M-401774-PN-2 ANSON, MERLE L.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7572	26-03-79	Cause: M-39876 M-400275-PN-7 FENNELL J. A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7573	26-03-79	Cause: M-39877 M-400275-PN-8 FENNELL J. A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7574	26-03-79	Cause: M-39878 M-400275-PN-11 FENNELL J. A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7575	26-03-79	Cause: M-39879 M-401781-PN-14 MAJESTIC ASSOCIATION INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7576	26-03-79	Cause: M-39880 M-400207-PN-2 HERBERT W. THOMAS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7577	26-03-79	Cause: M-39881 M-400207-PN-4 HERBERT W. THOMAS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7578	26-03-79	Cause: M-39882 M-401424-PN-13 WALTER L. JAMES INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7579	27-03-79	Cause: M-39883 M-401123-PN-8 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7580	27-03-79	Cause: M-39884 M-401123-PN-9 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7581	27-03-79	Cause: M-39885 M-401123-PN-10 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7582	27-03-79	Cause: M-39886 M-401123-PN-11 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7583	27-03-79	Cause: M-39887 M-401123-PN-12 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7584	27-03-79	Cause: M-39888 M-401123-PN-13 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7585	27-03-79	Cause: M-39889 M-401123-PN-14 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7586	27-03-79	Cause: M-39890 M-401331-PN-1 HILLMAN, JACK L.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7587	27-03-79	Cause: M-39921 M-400021-PN-7 P.W. MC CULLERS TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7588	27-03-79	Cause: M-39922 M-400021-PN-8 P.W. MC CULLERS TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7589	27-03-79	Cause: M-39923 M-400088-PN-4 SNAVELY BROTHERS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7590	27-03-79	Cause: M-39924 M-400154-PN-2 RIDEOUT, ALAN S.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7591	27-03-79	Cause: M-39925 M-400250-PN-2 CROSBY TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7592	27-03-79	Cause: M-39926 M-400332-PN-6 WARD, MARVIN J.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7593	27-03-79	Cause: M-39927 M-400332-PN-7 WARD, MARVIN J.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7594	28-03-79	Cause: M-39928 M-400445-PN-1 BAR-BUD TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7595	28-03-79	Cause: M-39929 M-400445-PN-2 BAR-BUD TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7596	28-03-79	Cause: M-39930 M-400445-PN-3 BAR-BUD TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7597	28-03-79	Cause: M-39931 M-400445-PN-4 BAR-BUD TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7598	27-03-79	Cause: M-39932 M-400595-PN-3 R & NS LEASING			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7599	27-03-79	Cause: M-39933 M-400866-PN-1 BEST, DONALD CLARENCE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7600	28-03-79	Cause: M-39934 M-400993-PN-1 TRANS COASTAL CORPORATION			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7601	28-03-79	Cause: M-39935 M-401116-PN-1 INTERSTATE MOTOR FREIGHT INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7602	28-03-79	Cause: M-39936 M-401116-PN-4 INTERSTATE MOTOR FREIGHT INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7603	28-03-79	Cause: M-39937 M-401116-PN-5 INTERSTATE MOTOR FREIGHT INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7604	28-03-79	Cause: M-39938 M-401116-PN-6 INTERSTATE MOTOR FREIGHT INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7605	28-03-79	Cause: M-39939 M-401116-PN-8 INTERSTATE MOTOR FREIGHT INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7606	28-03-79	Cause: M-39940 M-401877-PN-1 L & S PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7607	26-03-79	Cause: M-39901 M-401872-PN-1 PRODUCE EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 26 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7608	26-03-79	Cause: M-39902 M-401634-PN-14 GLENN GULLETT TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 26 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7609	26-03-79	Cause: M-39903 M-401875-PN-1 MONEY TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 26 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7610	26-03-79	Cause: M-39904 M-400399-PN-44 SEA COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 26 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7611	26-03-79	Cause: M-39905 M-401781-PN-5 MAJESTIC ASSOCIATION INC.			Demande de permis Accordée Du 26 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7612	26-03-79	Cause: M-39906 M-401781-PN-15 MAJESTIC ASSOCIATION INC.			Demande de permis Accordée Du 26 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7613	22-03-79	Cause: M-39907 M-401850-PN-1 FARELLI, GINA			Demande de permis Accordée Du 22 mars 1979 au 31 mars 1979

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7614	27-03-79	Cause: M-39908 M-401876-PN-1 GOULD, THOMAS RAY			Demande de permis Accordée Du 27 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7615	28-03-79	Cause: M-39909 M-401879-PN-1 WHITE, CHARLES			Demande de permis Accordée Du 28 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7616	28-03-79	Cause: M-39910 M-401881-PN-1 SINGLETON PACKING CORP.			Demande de permis Accordée Du 28 mars 1979 au 31 mars 1979
MPN-7617	28-03-79	Cause: M-40001 M-400230-PN-25 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7618	28-03-79	Cause: M-40002 M-400230-PN-26 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7619	28-03-79	Cause: M-40003 M-400230-PN-32 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7620	28-03-79	Cause: M-40004 M-400230-PN-33 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7621	28-03-79	Cause: M-40005 M-400230-PN-34 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7622	28-03-79	Cause: M-40006 M-400230-PN-35 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7623	28-03-79	Cause: M-40007 M-400230-PN-36 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7624	28-03-79	Cause: M-40008 M-400230-PN-37 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7625	28-03-79	Cause: M-40009 M-400230-PN-38 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7626	28-03-79	Cause: M-40010 M-400230-PN-39 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7627	28-03-79	Cause: M-40011 M-400230-PN-40 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7628	28-03-79	Cause: M-40012 M-400230-PN-41 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7629	28-03-79	Cause: M-40013 M-400230-PN-43 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7630	28-03-79	Cause: M-40014 M-400230-PN-44 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7631	28-03-79	Cause: M-40015 M-400230-PN-45 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7632	28-03-79	Cause: M-40016 M-400230-PN-46 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7633	28-03-79	Cause: M-40017 M-400230-PN-47 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7634	28-03-79	Cause: M-40018 M-400230-PN-48 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7635	28-03-79	Cause: M-40019 M-400230-PN-49 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7636	28-03-79	Cause: M-40020 M-400230-PN-48 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7637	28-03-79	Cause: M-40021 M-400230-PN-51 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7638	28-03-79	Cause: M-40022 M-400230-PN-52 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7639	28-03-79	Cause: M-40023 M-401163-PN-3 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7640	28-03-79	Cause: M-40024 M-401163-PN-4 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7641	28-03-79	Cause: M-40025 M-401163-PN-6 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7642	28-03-79	Cause: M-40026 M-401163-PN-10 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7643	28-03-79	Cause: M-40027 M-401163-PN-11 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7644	28-03-79	Cause: M-40028 M-401163-PN-12 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7645	28-03-79	Cause: M-40029 M-401163-PN-14 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7646	28-03-79	Cause: M-40030 M-401163-PN-15 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7647	28-03-79	Cause: M-40031 M-401163-PN-16 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7648	28-03-79	Cause: M-40032 M-401163-PN-17 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7649	28-03-79	Cause: M-40033 M-401163-PN-18 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7650	28-03-79	Cause: M-40034 M-401163-PN-19 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7651	28-03-79	Cause: M-40035 M-401358-PN-3 MURGO INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7652	28-03-79	Cause: M-40036 M-401413-PN-2 ANDRASKO, RUSSELL A.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7654	28-03-79	Cause: M-40038 M-401506-PN-1 BLYTHE CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7655	28-03-79	Cause: M-40039 M-401506-PN-2 BLYTHE CO.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7656	28-03-79	Cause: M-40040 M-401510-PN-4 R & M TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7657	28-03-79	Cause: M-40041 M-401531-PN-2 ALTADONNA BROS. PRODUCE TRANS. & LSG. INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7658	28-03-79	Cause: M-40042 M-401553-PN-1 E. BEAULIEU FARMS			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7659	28-03-79	Cause: M-40043 M-401587-PN-1 ALLEN W. GRIFFITH & L. FAYE GRIFFITH			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7660	28-03-79	Cause: M-40044 M-401725-PN-1 DCD REALTY			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7661	28-03-79	Cause: M-40045 M-401860-PN-1 BUCCANEER TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7662	27-03-79	Cause: M-40046 M-400010-PN-2 BENOIT, JACQUES			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7663	28-03-79	Cause: M-40047 M-401829-PN-1 HUMPHREY'S, JERRY			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7664	28-03-79	Cause: M-40048 M-400788-PN-12 CARL KING INC & CARL KING EXPRESS INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7665	28-03-79	Cause: M-40049 M-400611-PN-20 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7666	28-03-79	Cause: M-40050 M-400611-PN-25 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7667	28-03-79	Cause: M-40051 M-400611-PN-26 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7668	28-03-79	Cause: M-40052 M-400611-PN-27 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7669	28-03-79	Cause: M-40053 M-400611-PN-28 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7670	28-03-79	Cause: M-40054 M-400611-PN-29 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7671	28-03-79	Cause: M-40055 M-400611-PN-30 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7672	28-03-79	Cause: M-40056 M-400611-PN-32 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7673	28-03-79	Cause: M-40057 M-400611-PN-33 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7674	28-03-79	Cause: M-40058 M-400611-PN-39 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7675	28-03-79	Cause: M-40059 M-400611-PN-40 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7676	28-03-79	Cause: M-40060 M-400611-PN-41 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7677	28-03-79	Cause: M-40061 M-400611-PN-42 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7678	28-03-79	Cause: M-40062 M-400611-PN-43 CARROLL'S TRANSFER INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7680	28-03-79	Cause: M-40064 M-400846-PN-2 GUENTHER RADDATZ			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7681	28-03-79	Cause: M-40065 M-400520-PN-5 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7682	28-03-79	Cause: M-40066 M-400520-PN-6 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7683	28-03-79	Cause: M-40067 M-400520-PN-7 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7684	28-03-79	Cause: M-40068 M-400520-PN-8 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7685	28-03-79	Cause: M-40069 M-400520-PN-9 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7686	28-03-79	Cause: M-40070 M-400520-PN-10 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7687	28-03-79	Cause: M-40071 M-400520-PN-11 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7688	28-03-79	Cause: M-40072 M-400520-PN-12 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7689	28-03-79	Cause: M-40073 M-400520-PN-13 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7690	28-03-79	Cause: M-40074 M-400520-PN-14 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7691	28-03-79	Cause: M-40075 M-400520-PN-15 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7692	28-03-79	Cause: M-40076 M-400520-PN-16 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7693	28-03-79	Cause: M-40077 M-400520-PN-17 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7694	28-03-79	Cause: M-40078 M-400520-PN-18 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7695	28-03-79	Cause: M-40079 M-400520-PN-19 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-7696	28-03-79	Cause: M-40080 M-400520-PN-20 GOODWYN, CHARLES D.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7697	28-03-79	Cause: M-40081 M-400557-PN-2 BARIE, DONALD J.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7698	28-03-79	Cause: M-40082 M-400557-PN-3 BARIE, DONALD J.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7699	28-03-79	Cause: M-40083 M-401745-PN-1 ANSEL MANUFACTURING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1979 au 31 mars 1980
MPN-7733	30-03-79	Cause: M-40117 M-401681-PN-1 ARSENEAULT, J. VALMOND			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-7853	04-04-79	Cause: M-40307 M-401890-PN-1 BOULET, DENIS			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la G.O.Q. au 31 mars 1980.
MS-4896	05-02-79	Cause: M-38022-S M-303453-5-S GRAVEL, SERGE Voiturier-remorqueur Q-300202-59-S MAGNY TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	23, 24, 25 janvier 79	Demande de permis spécial Accordée Du 5 février 1979 au 4 février 1980 ou jusqu'à la décision de la Commission sur la demande principale déposée par le requérant, selon la première éventualité.
MS-5084	26-03-79	Cause: M-39681-S M-302188-2-S GUY MAHONEY	Le Devoir	31 janvier 79, 1, 2 février 79	Demande de permis spécial Accordée Du 26 mars 1979 au 24 mars 1980 ou décision finale selon la première éventualité.
MS-5089	28-03-79	Cause: M-39683-S M-304638-2-S RIOPEL, GILLES Voiturier-remorqueur M-300009 (92-V) ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	8, 9, 10 février 79	Demande de permis spécial Accordée Du 28 mars 1979 au 26 mars 1980 ou décision finale selon la première éventualité.
QCS-1854	22-03-79	Cause: Q-18859 Q-301024-4-D (22837-V) CARON, RAYMOND Voiturier-remorqueur Q-300577-65-D (15957-V) GERARD NOLIN (1975) LTEE M-300238-86-D (1930-V) PROVOST CARTAGE INC. Courtiers en transport	G.O.Q. no 6 p. 1954	10-02-79	Permis de transport par remorquage Accordée
QCS-1856	22-03-79	Cause: Q-18857 Q-301346-7-D (25214-V) DEMERS, GILLES Voiturier-remorqueur Q-300577-66-D (15957-V) GERARD NOLIN (1975) LTEE M-300238-87-D PROVOST CARTAGE INC. Courtiers en transport	G.O.Q. no 6 p. 1953	10-02-79	Permis de transport par remorquage Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCS-1858-TF	28-03-79	Cause: Q-18875 Q-300044-13-DT (476-V) DEMENAGEMENTS STE-FOY INC./ STE.FOY MOVING INC.	G.O.Q. no 6 p. 1957	10-02-79	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 6 avril 1979.
QCS-1859-TF	28-03-79	Cause: Q-18999 Q-300709-3-DT (19704-V) LES DEMENAGEMENTS E. DORE LTEE	G.O.Q. no 8 p. 2406	24-02-79	Modification de tarifs Accordée

Annexe

Taux pour public
et
taux pour Gouvernement fédéral

Côte-Nord–surplus 2,40 $/cent lb
Au nord d'Amos–3,35 $/cent lb
Québec environ 20 milles–surplus 0,60 $/cent lb
Montréal surplus 0,75 $/cent lb

	Millage
Sept-Iles, Qué.–aller:	
Churchill Falls, Nfld. (Labr.)	396
Labrador City, Labr. (Nfld.)	264
Schefferville, Qué.	360
Wabush, Nfld. (Labr.)	264
Port-Cartier, Qué.–aller:	
Fermont, Qué.	304
Gagnon, Qué.	200
Mount Wright, Qué.	288

Et

Un surplus est imposé sur le poids réel de chaque expédition avec un minimum de 10 000 lb par expédition. Excepté dans le cas de deux expéditions ou plus qui sont transportées dans le même véhicule, alors le minimum de 10 000 livres s'applique au poids total de toutes les expéditions dans ce véhicule. 13,80 $/cent.

Manutention: 2,35 $/cent lb

Storage par mois: 1,35 $/cent lb

Section 8 — Emballage = 6,00 $ — Déballage = 1,45 $ — Taux 1979

Milles	500 lb à 999 lb incl.	Point d'arrêt	1 000 lb à 1 999 lb incl.	Point d'arrêt	2 000 lb à 3 999 lb incl.	Point d'arrêt	4 000 lb à 7 999 lb incl.	Point d'arrêt	8 000 lb à 11 999 lb incl.	Point d'arrêt	12 000 lb à 15 999 lb incl.	Point d'arrêt	16 000 lb et plus
1– 10	18,45 $	910	16,80 $	1386	11,65 $	3433	10,00 $	7200	9,00 $				
11– 20	18,70 $	914	17,10 $	1397	11,95 $	3397	10,15 $	7251	9,20 $	11021	8,45 $		
21– 30	18,90 $	910	17,20 $	1412	12,15 $	3390	10,30 $	7223	9,30 $	10967	8,50 $		
31– 40	19,15 $	911	17,45 $	1421	12,40 $	3467	10,75 $	7069	9,50 $	10926	8,65 $		
41– 50	19,50 $	907	17,70 $	1429	12,65 $	3430	10,85 $	7115	9,65 $	10880	8,75 $		
51– 60	19,80 $	909	18,00 $	1433	12,90 $	3426	11,05 $	7167	9,90 $	10787	8,90 $		
61– 70	20,00 $	910	18,20 $	1434	13,05 $	3463	11,30 $	7079	10,00 $	10800	9,00 $		
71– 80	20,20 $	910	18,40 $	1434	13,20 $	3484	11,50 $	7060	10,15 $	10817	9,15 $		
81– 90	20,35 $	916	18,65 $	1458	13,60 $	3426	11,65 $	7278	10,60 $	10471	9,25 $		
91– 100	20,65 $	910	18,80 $	1457	13,70 $	3489	11,95 $	7163	10,70 $	10485	9,35 $		
101– 110	20,95 $	904	18,95 $	1467	13,90 $	3496	12,15 $	7144	10,85 $	10506	9,50 $	15747	9,35 $
111– 120	21,30 $	899	19,15 $	1488	14,25 $	3480	12,40 $	7129	11,05 $	10588	9,75 $	15589	9,50 $
121– 130	21,55 $	907	19,55 $	1473	14,40 $	3500	12,60 $	7174	11,30 $	10566	9,95 $	15356	9,55 $
131– 140	21,65 $	914	19,80 $	1464	14,50 $	3558	12,90 $	7100	11,45 $	10480	10,00 $	15440	9,65 $
141– 150	21,95 $	911	20,00 $	1480	14,80 $	3513	13,00 $	7138	11,60 $	10500	10,15 $	15369	9,75 $
151– 160	22,20 $	909	20,20 $	1490	15,05 $	3508	13,20 $	7212	11,90 $	10336	10,25 $	15531	9,95 $
161– 170	22,45 $	906	20,35 $	1493	15,20 $	3565	13,55 $	7143	12,10 $	10264	10,35 $	15536	10,05 $
171– 180	22,70 $	907	20,60 $	1500	15,45 $	3546	13,70 $	7153	12,25 $	10285	10,50 $	15390	10,10 $
181– 190	23,00 $	908	20,90 $	1502	15,70 $	3541	13,90 $	7136	12,40 $	10258	10,60 $	15320	10,15 $
191– 200	23,15 $	909	21,05 $	1515	15,95 $	3573	14,25 $	7101	12,65 $	10245	10,80 $	15111	10,20 $
201– 220	23,65 $	911	21,55 $	1512	16,30 $	3558	14,50 $	7172	13,00 $	10200	11,05 $	14986	10,35 $
221– 240	24,15 $	910	22,00 $	1522	16,75 $	3534	14,80 $	7135	13,20 $	10409	11,45 $	14951	10,70 $
241– 260	24,70 $	908	22,45 $	1532	17,20 $	3511	15,10 $	7152	13,50 $	10355	11,65 $	14832	10,80 $
261– 280	25,25 $	908	22,95 $	1542	17,70 $	3468	15,35 $	7166	13,75 $	10298	11,80 $	14983	11,05 $
281– 300	25,70 $	910	23,40 $	1551	18,15 $	3493	15,85 $	7116	14,10 $	10382	12,20 $	14819	11,30 $
301– 320	26,10 $	911	23,80 $	1558	18,55 $	3536	16,40 $	7048	14,45 $	10297	12,40 $	14774	11,45 $
321– 340	26,70 $	908	24,25 $	1558	18,90 $	3523	16,65 $	7111	14,80 $	10418	12,85 $	14443	11,60 $
341– 360	27,15 $	909	24,70 $	1578	19,50 $	3517	17,15 $	7090	15,20 $	10263	13,00 $	14461	11,75 $
361– 380	27,65 $	909	25,15 $	1582	19,90 $	3547	17,65 $	7093	15,65 $	10198	13,30 $	14556	12,10 $
381– 400	28,25 $	904	25,55 $	1585	20,25 $	3545	17,95 $	7108	15,95 $	10231	13,60 $	14352	12,20 $

Milles	500 lb à 999 lb incl.	Point d'arrêt	1 000 lb à 1 999 lb incl.	Point d'arrêt	2 000 lb à 3 999 lb incl.	Point d'arrêt	4 000 lb à 7 999 lb incl.	Point d'arrêt	8 000 lb à 11 999 lb incl.	Point d'arrêt	12 000 lb à 15 999 lb incl.	Point d'arrêt	16 000 lb et plus
401- 420	28,60 $	907	25,95 $	1591	20,65 $	3564	18,40 $	7065	16,25 $	10227	13,85 $	14324	12,40 $
421- 440	29,15 $	910	26,55 $	1600	21,25 $	3538	18,80 $	7127	16,75 $	10065	14,05 $	14405	12,65 $
441- 460	29,55 $	913	27,00 $	1600	21,60 $	3574	19,30 $	7108	17,15 $	10110	14,45 $	14228	12,85 $
461- 480	30,15 $	907	27,35 $	1608	22,00 $	3563	19,60 $	7102	17,40 $	10068	14,60 $	14246	13,00 $
481- 500	30,60 $	908	27,80 $	1618	22,50 $	3564	20,05 $	7122	17,85 $	10084	15,00 $	14080	13,20 $
501- 520	30,90 $	914	28,25 $	1607	22,70 $	3585	20,35 $	7076	18,00 $	10099	15,15 $	14099	13,35 $
521- 540	31,25 $	912	28,50 $	1621	23,10 $	3575	20,65 $	7012	18,10 $	10143	15,30 $	14222	13,60 $
541- 560	31,60 $	908	28,70 $	1616	23,20 $	3594	20,85 $	6983	18,20 $	10219	15,50 $	14193	13,75 $
561- 580	31,95 $	906	28,95 $	1626	23,55 $	3575	21,05 $	6973	18,35 $	10267	15,70 $	14114	13,85 $
581- 600	32,15 $	909	29,25 $	1630	23,85 $	3572	21,30 $	6929	18,45 $	10406	16,00 $	14300	14,30 $
601- 620	32,50 $	907	29,50 $	1616	23,85 $	3614	21,55 $	6923	18,65 $	10648	16,55 $	14598	15,10 $
621- 640	32,80 $	911	29,90 $	1615	24,15 $	3594	21,70 $	6912	18,75 $	10687	16,70 $	14658	15,30 $
641- 660	33,05 $	912	30,15 $	1618	24,40 $	3573	21,80 $	6917	18,85 $	10758	16,90 $	14721	15,55 $
661- 680	33,50 $	910	30,50 $	1626	24,80 $	3596	22,30 $	6869	19,15 $	10715	17,10 $	14690	15,70 $
681- 700	33,65 $	910	30,65 $	1631	25,00 $	3584	22,40 $	6928	19,40 $	10731	17,35 $	14708	15,95 $
701- 725	34,20 $	904	30,95 $	1631	25,25 $	3596	22,70 $	6907	19,60 $	10714	17,50 $	14811	16,20 $
726- 750	34,40 $	912	31,40 $	1630	25,60 $	3609	23,10 $	6943	20,05 $	10743	17,95 $	14662	16,45 $
751- 775	34,95 $	908	31,75 $	1631	25,90 $	3613	23,40 $	6923	20,25 $	10725	18,10 $	14806	16,75 $
776- 800	35,35 $	909	32,15 $	1636	26,30 $	3604	23,70 $	6970	20,65 $	10605	18,25 $	14904	17,00 $
801- 825	35,70 $	910	32,50 $	1640	26,65 $	3617	24,10 $	6937	20,90 $	10736	18,70 $	14759	17,25 $
826- 850	36,15 $	908	32,85 $	1640	26,95 $	3621	24,40 $	6983	21,30 $	10619	18,85 $	14811	17,45 $
851- 875	36,40 $	914	33,30 $	1639	27,30 $	3611	24,65 $	7010	21,60 $	10583	19,05 $	14824	17,65 $
876- 900	36,85 $	910	33,55 $	1648	27,65 $	3609	24,95 $	7038	21,95 $	10605	19,40 $	14927	18,10 $
901- 925	37,25 $	911	33,95 $	1649	28,00 $	3621	25,35 $	7021	22,25 $	10651	19,75 $	14784	18,25 $
926- 950	37,70 $	908	34,25 $	1655	28,35 $	3611	25,60 $	7046	22,55 $	10643	20,00 $	14840	18,55 $
951- 975	38,05 $	910	34,65 $	1647	28,55 $	3635	25,95 $	7059	22,90 $	10558	20,15 $	14928	18,80 $
976-1000	38,85 $	909	35,35 $	1649	29,15 $	3622	26,40 $	7045	23,25 $	10658	20,65 $	14799	19,10 $
1001-1050	40,20 $	905	36,40 $	1651	30,05 $	3600	27,05 $	7142	24,15 $	10658	21,45 $	15067	20,20 $
1051-1100	40,95 $	908	37,20 $	1653	30,75 $	3583	27,55 $	7201	24,80 $	10669	22,05 $	14984	20,65 $
1101-1150	41,75 $	907	37,90 $	1654	31,35 $	3604	28,25 $	7192	25,40 $	10606	22,45 $	15109	21,20 $
1- 10	16,65 $	894	14,90 $	1409	10,50 $	3333	8,75 $	7131	7,80 $				
11- 20	16,85 $	905	15,25 $	1409	10,75 $	3330	8,95 $	7150	8,00 $	11700	7,80 $	15384	7,50 $
21- 30	17,05 $	903	15,40 $	1415	10,90 $	3394	9,25 $	7048	8,15 $	11631	7,90 $	15392	7,60 $
31- 40	17,35 $	896	15,55 $	1414	11,00 $	3400	9,35 $	7101	8,30 $	11566	8,00 $	15600	7,80 $
41- 50	17,50 $	900	15,75 $	1441	11,35 $	3348	9,50 $	7157	8,50 $	11435	8,10 $	15604	7,90 $

Milles	500 lb à 999 lb incl.	Point d'arrêt	1 000 lb à 1 999 lb incl.	Point d'arrêt	2 000 lb à 3 999 lb incl.	Point d'arrêt	4 000 lb à 7 999 lb incl.	Point d'arrêt	8 000 lb à 11 999 lb incl.	Point d'arrêt	12 000 lb à 15 999 lb incl.	Point d'arrêt	16 000 lb et plus
51– 60	17,75 $	904	16,05 $	1433	11,50 $	3391	9,75 $	7179	8,75 $	11245	8,20 $	15609	8,00 $
61– 70	18,00 $	900	16,20 $	1438	11,65 $	3433	10,00 $	7080	8,85 $	11389	8,40 $	15428	8,10 $
71– 80	18,20 $	898	16,35 $	1449	11,85 $	3426	10,15 $	7093	9,00 $	11400	8,55 $	15345	8,20 $
81– 90	18,40 $	902	16,60 $	1457	12,10 $	3421	10,35 $	7149	9,25 $	11221	8,65 $	15352	8,30 $
91– 100	18,70 $	898	16,80 $	1464	12,30 $	3430	10,55 $	7127	9,40 $	11234	8,80 $	15272	8,40 $
101– 110	18,85 $	901	17,00 $	1464	12,45 $	3453	10,75 $	7106	9,55 $	11120	8,85 $	15367	8,50 $
111– 120	19,10 $	903	17,25 $	1472	12,70 $	3433	10,90 $	7119	9,70 $	11072	8,95 $	15374	8,60 $
121– 130	19,40 $	899	17,45 $	1478	12,90 $	3441	11,10 $	7135	9,90 $	11151	9,20 $	15043	8,65 $
131– 140	19,55 $	900	17,60 $	1482	13,05 $	3478	11,35 $	7118	10,10 $	11108	9,35 $	14973	8,75 $
141– 150	19,75 $	898	17,75 $	1498	13,30 $	3458	11,50 $	7095	10,20 $	11117	9,45 $	14984	8,85 $
151– 160	20,00 $	905	18,10 $	1486	13,45 $	3479	11,70 $	7111	10,40 $	11019	9,55 $	14994	8,95 $
161– 170	20,30 $	899	18,25 $	1495	13,65 $	3487	11,90 $	7159	10,65 $	10873	9,65 $	14922	9,00 $
171– 180	20,40 $	901	18,40 $	1516	13,95 $	3483	12,15 $	7144	10,85 $	10783	9,75 $	15097	9,20 $
181– 190	20,70 $	900	18,65 $	1506	14,05 $	3501	12,30 $	7121	10,95 $	10958	10,00 $	14800	9,25 $
191– 200	20,95 $	899	18,85 $	1517	14,30 $	3510	12,55 $	7075	11,10 $	10918	10,10 $	14811	9,35 $
201– 220	21,30 $	899	19,15 $	1535	14,70 $	3510	12,90 $	7100	11,45 $	10794	10,30 $	14757	9,50 $
221– 240	21,80 $	901	19,65 $	1531	15,05 $	3534	13,30 $	7127	11,85 $	10683	10,55 $	14635	9,65 $
241– 260	22,30 $	901	20,10 $	1537	15,45 $	3546	13,70 $	7124	12,20 $	10721	10,90 $	14532	9,90 $
261– 280	22,75 $	890	20,25 $	1540	15,60 $	3564	13,90 $	7079	12,30 $	10780	11,05 $	14841	10,25 $
281– 300	23,20 $	885	20,55 $	1566	16,10 $	3503	14,10 $	7148	12,60 $	10809	11,35 $	14590	10,35 $
301– 320	23,60 $	891	21,05 $	1562	16,45 $	3513	14,45 $	7197	13,00 $	10615	11,50 $	14678	10,55 $
321– 340	24,05 $	889	21,40 $	1574	16,85 $	3525	14,85 $	7164	13,30 $	10556	11,70 $	14769	10,80 $
341– 360	24,50 $	889	21,80 $	1587	17,30 $	3526	15,25 $	7160	13,65 $	10637	12,10 $	14545	11,00 $
361– 380	24,95 $	889	22,20 $	1590	17,65 $	3535	15,60 $	7179	14,00 $	10500	12,25 $	14628	11,20 $
381– 400	25,45 $	889	22,65 $	1598	18,10 $	3546	16,05 $	7152	14,35 $	10494	12,55 $	14470	11,35 $
401– 420	25,80 $	891	23,00 $	1600	18,40 $	3576	16,45 $	7124	14,65 $	10484	12,80 $	14374	11,50 $
421– 440	26,30 $	891	23,45 $	1607	18,85 $	3554	16,75 $	7164	15,00 $	10440	13,05 $	14344	11,70 $
441– 460	26,80 $	888	23,80 $	1613	19,20 $	3593	17,25 $	7118	15,35 $	10397	13,30 $	14375	11,95 $
461– 480	27,20 $	891	24,25 $	1620	19,65 $	3572	17,55 $	7179	15,75 $	10323	13,55 $	14287	12,10 $
481– 500	27,65 $	889	24,60 $	1626	20,00 $	3600	18,00 $	7111	16,00 $	10312	13,75 $	14312	12,30 $
501– 520	27,95 $	890	24,90 $	1630	20,30 $	3586	18,20 $	7142	16,25 $	10338	14,00 $	14228	12,45 $
521– 540	28,25 $	888	25,10 $	1629	20,45 $	3589	18,35 $	7237	16,60 $	10301	14,25 $	14147	12,60 $
541– 560	28,45 $	891	25,35 $	1633	20,70 $	3613	18,70 $	7187	16,80 $	10285	14,40 $	14277	12,85 $
561– 580	28,85 $	889	25,65 $	1637	21,00 $	3600	18,90 $	7174	16,95 $	10336	14,60 $	14301	13,05 $
581– 600	29,10 $	890	25,90 $	1637	21,20 $	3594	19,05 $	7160	17,05 $	10416	14,80 $	14324	13,25 $

Milles	500 lb à 999 lb incl.	Point d'arrêt	1 000 lb à 1 999 lb incl.	Point d'arrêt	2 000 lb à 3 999 lb incl.	Point d'arrêt	4 000 lb à 7 999 lb incl.	Point d'arrêt	8 000 lb à 11 999 lb incl.	Point d'arrêt	12 000 lb à 15 999 lb incl.	Point d'arrêt	16 000 lb et plus
601- 620	29,40 $	886	26,05 $	1639	21,35 $	3587	19,15 $	7206	17,25 $	10434	15,00 $	14613	13,70 $
621- 640	29,70 $	880	26,15 $	1648	21,55 $	3582	19,30 $	7212	17,40 $	10448	15,15 $	14785	14,00 $
641- 660	29,95 $	881	26,40 $	1643	21,70 $	3594	19,50 $	7220	17,60 $	10465	15,35 $	14749	14,15 $
661- 680	30,30 $	881	26,70 $	1640	21,90 $	3589	19,65 $	7246	17,80 $	10449	15,50 $	14812	14,35 $
681- 700	30,55 $	880	26,90 $	1646	22,15 $	3584	19,85 $	7294	18,10 $	10408	15,70 $	14828	14,55 $
701- 725	30,85 $	881	27,20 $	1654	22,50 $	3600	20,25 $	7249	18,35 $	10430	15,95 $	14846	14,80 $
726- 750	31,25 $	881	27,55 $	1651	22,75 $	3595	20,45 $	7334	18,75 $	10368	16,20 $	14814	15,00 $
751- 775	31,55 $	881	27,80 $	1658	23,05 $	3600	20,75 $	7325	19,00 $	10389	16,45 $	14832	15,25 $
776- 800	31,95 $	882	28,20 $	1659	23,40 $	3598	21,05 $	7334	19,30 $	10383	16,70 $	14850	15,50 $
801- 825	32,30 $	880	28,45 $	1662	23,65 $	3610	21,35 $	7325	19,55 $	10373	16,90 $	14911	15,75 $
826- 850	32,70 $	882	28,85 $	1656	23,90 $	3615	21,60 $	7351	19,85 $	10428	17,25 $	14840	16,00 $
851- 875	33,00 $	881	29,10 $	1666	24,25 $	3612	21,90 $	7378	20,20 $	10336	17,40 $	14896	16,20 $
876- 900	33,35 $	881	29,40 $	1670	24,55 $	3617	22,20 $	7351	20,40 $	10352	17,60 $	15000	16,50 $
901- 925	33,75 $	880	29,70 $	1676	24,90 $	3606	22,45 $	7429	20,85 $	10330	17,95 $	14885	16,70 $
926- 950	34,05 $	883	30,10 $	1667	25,10 $	3617	22,70 $	7418	21,05 $	10346	18,15 $	14898	16,90 $
951- 975	34,40 $	882	30,35 $	1677	25,45 $	3622	23,05 $	7409	21,35 $	10313	18,35 $	15040	17,25 $
976-1000	35,10 $	881	30,95 $	1676	25,95 $	3622	23,50 $	7438	21,85 $	10297	18,75 $	14976	17,55 $
1001-1050	36,35 $	888	32,30 $	1653	26,70 $	3602	24,05 $	7434	22,35 $	10577	19,70 $	14984	18,45 $
1051-1100	37,05 $	889	32,95 $	1650	27,20 $	3617	24,60 $	7447	22,90 $	10637	20,30 $	14935	18,95 $
1101-1150	37,80 $	890	33,65 $	1649	27,75 $	3632	25,20 $	7476	23,55 $	10547	20,70 $	15033	19,45 $

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QS-2697	26-03-79	Cause: Q-19345-S Q-300,454-9-S (13067-V) TRANSPORT VIEL LTEE Voiturier-remorqueur Q-300,300-28-S TRANSPORT MORNEAU INC. Courtier en transport	Le Devoir	27, 28 02 79 et 01 03 79	Permis spécial de transport par remorquage Accordée Ce permis est valide du 10 avril 1979 au 21 décembre 1979.
QS-2698	26-03-79	Cause: Q-19344-S Q-300300-27-S (7863-V) TRANSPORT MORNEAU INC. Voiturier-remorqueur Q-300454-8-S TRANSPORT VIEL LTEE Courtier en transport.	Le Devoir	27, 28 fév. et 01 mars 79	Permis spécial de transport par remorquage Accordée Ce permis est valide du 10 avril 1979 au 21 décembre 1979.
QS-2705	30-03-79	Cause: Q-19489-S Q-301833-1-S RENE PROVENCHER Requérant-tireur Q-300,335-25-S TRANSPORT QUIRION INC./ QUIRION TRANSPORT INC. Requérant-tiré	Le Soleil	23-24 et 26 mars 79	Permis spécial de transport par remorquage Accordée Ce permis est valide du 10 avril 1979 au 31 décembre 1979.
QT-647	06-04-79	Cause: Q-19530-SI Q-300433-12-SI (12238-V) ROBERVAL EXPRESS LTEE			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide à compter du 6 avril 1979 jusqu'au 11 avril 1979.

CAMIONNAGE EN VRAC

MCV-15771	17-01-79	Cause: M-36544 M-505626-3-D MCFADDEN, SIMON Requérant-cédant M-508592-001 et 002 LES ENTREPRISES SIMON MCFADDEN LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 50 p. 15225	16-12-78	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-15948	19-03-79	Cause: M-37683 M-507596-2-D JEAN-GUY RIOPEL ENRG. Requérant-cédant M-508736-001 ESTELLE DUPUIS ENRG. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 6 p. 1949	10-02-79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-15954	19-03-79	Cause: M-37796 M-501353-2-DS FECTEAU, GAETAN Requérant-cédant M-501523-001 LEMIEUX, HERVE Requérant-cessionnaire	La Tribune	8, 9, 10 janvier 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-15967	20-03-79	Cause: M-38602 M-505435-2-DS LAFONTAINE, ELEODORE Requérant-cédant M-508807-001 ALIE, JEAN-MARIE Requérant-cessionnaire	Le Droit	19, 20, 21 février 79	Transfert de permis Accordée R-7

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15973	23-03-79	Cause: M-37907 M-508121-2-DS ST-DENIS, AURELE Requérant-cédant M-503976-002 POISSANT, AIME Requérant-cessionnaire	Le Devoir	22, 23, 24 janvier 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15979	23-03-79	Cause: M-38498 M-505842-3-DS BEAUDRY, SYLVIO Requérant-cédant M-508710-001 NORMAND PALARDY & FILS INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	11, 12, 13 janvier 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15982	23-03-79	Cause: M-38228 M-500742-2-DS LESTAGE, ARMAND Requérant-cédant M-508795-001 PROULX, YVON Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 février 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-15985	23-03-79	Cause: M-38497 M-501441-11-DS BORDELEAU & FRERES ENR. Requérante-cédante M-508797-001 RIVARD, JEAN-MARC Requérant-cessionnaire	Le Devoir	7, 8, 9 février 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-15986	23-03-79	Cause: M-38416 M-506173-6-DS RIENDEAU, REJEAN Requérant-cédant M-501772-003 A. LEFORT TRANSPORT EN VRAC ENR. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 février 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15991	28-03-79	Cause: M-37856 M-506215-6-DS TRANSPORT EN VRAC LEO TREMBLAY INC. Requérant-vendeur M-508770-001 ENTREPRISES M. MATHIEU ENR. Requérant-acquéreur	Métro-Matin	15, 16, 17 janvier 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-15993-TF	29-03-79	Cause: M-34159 CM-50,000-3-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante VILLE DE MONTREAL L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 01 INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 02 INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 03 INC. l'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 04 INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 05 INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 06 INC.	G.O.Q. no 34 p. 10523	26-08-78	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 07 INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 08 INC. L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 09 INC. CHOUINARD, MARIO CHOUINARD, NORMAND L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUEBEC SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE-JAMES ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DE CHIBOUGAMAU INC. ASSOCIATION DES CAMIONNEURS INDEPENDANTS D'ABITIBI-EST INC. COOPERATIVE DES CAMIONNEURS ENTREPRENEURS REGION 08 INC. ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIERES DU QUEBEC ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE BOIS DE SCIAGE DU QUEBEC L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS EN VRAC MONTREAL-LAVAL REGION 10 MINISTRE DES TRANSPORTS PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC CONSEILLERS EN TAUX DE FRET G.P. LTEE Intervenants			
		Cause: Q-18228 Q-503481-14-DT TRANSPORT GERARD LAROUCHE & FILS LTEE Requérante L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS REGION 02 INC. LE POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 02 INC. Intervenantes BERNARD, ARTHUR Opposante	G.O.Q. no 46 p. 14233	18-11-78	
		Cause: M-34580 M-504800-2-DT LES ENTREPRISES BOURGET INC. Requérante	G.O.Q. no 37 p. 11310	16-09-78	

Proprio motu

La Commission:

1. Révoque les décisions suivantes:
   QCV-8771-TFC du 20 mai 1977
   MCV-11430-TF du 2 juin 1977
   QCV-10419-TF du 14 avril 1978
   QCV-10419-TFC du 19 juin 1978
   QCV-11397-TF du 14 août 1978

2. Fixe, par le recueil annexé à la présente décision pour en faire partie intégrante, les taux et tarifs de camionnage en vrac, consignés au tarif 12, volume no 6.

3. Décrète que la présente décision entre en vigueur le 30 avril 1979.

Résumé du recueil de tarifs numéro 12, volume numéro 6

Cette décision fait état de taux et tarifs de camionnage en vrac consignés dans le recueil mentionné ci-haut et dont les principales caractéristiques sont:

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

a) Modification de certaines généralités;
b) Modification de certains secteurs;
c) Augmentation des taux pour toutes les matières contenues au recueil;
d) Conversion dudit tarif au système international.

Le texte intégral de la décision et du recueil en question (volume numéro 6) ont été transmis à toutes les parties dans les affaires introduites, sous les numéros de causes M-34159, Q-18228 et M-34580 et toute personne intéressée peut aussi obtenir, suivant les règles de pratique, copie de la décision rendue ainsi que copie du recueil de taux et tarifs de camionnage en vrac, numéro 12, volume numéro 6.

MCV-16006	02-04-79	Cause: M-37926 M-507950-2-D STRUC METAL INC. Requérante-cédante M-508744-001 CATHY TRANSPORT ENRG. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 8 p. 2390	24-02-79	Transfert de permis Accordée R-8
QCV-11982	19-03-79	Cause: Q-18921 Q-501368-2-DS NORMANDEAU, ADRIEN Requérant-cédant Q-506089-2-DS ARSENAULT, SYLVAIN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	22, 23, 24 janv. 79	Transfert de permis R-1 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 5 avril 1979.
QCV-11986	20-03-79	Cause: Q-18888 Q-500,869-2-D FECTEAU, ROSAIRE Requérant-cédant Q-506,707-1-D THIBODEAU, PAUL-HENRI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 2173	17-02-79	Transfert de permis R. 3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 20 mars 1979.
QCV-11990	20-03-79	Cause: Q-19145 Q-506419-3-DS BEATRICE P. TREMBLAY Requérante-cédante Q-502648-3-DS FLORENT TREMBLAY Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	16, 17, 19 janv. 1979	Transfert de permis R-2 Accordée Ce permis est valide à compter du 6 avril 1979.
QCV-12000	27-03-79	Cause: Q-19143 Q-502,640-3-DS HUDON, JUDE Requérant-cédant Q-506,749-1-DS TRANSPORT POTVIN, LAVOIE, SAVARD INC. Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	14, 15 et 16 fév. 79	Transfert de permis R-2 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 5 avril 1979.
QCV-12013	29-03-79	Cause: Q-19243 Q-506114-11-DS ERNEST TOUZIN INC.	Le Devoir	26, 27, 28 fév. 79	Changement de contrôle et de maintien de permis Accordée Ce permis est valide à compter du 5 avril 1979.
QCV-12016	30-03-79	Cause: Q-19054 Q-300715-7-DS (19150-V) LES INDUSTRIES SAVARD INC. Requérante-cédante Q-502174 TRANSPORT SAVARD LTEE Requérante-cédante Q-300651-3-DS TRANSPORT SAVARD LTEE (Nouvelle compagnie) Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	2, 3, 5 fév. 79	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Transfert de permis (vrac et général)

1. Accueille la requête en partie;
2. Prend acte du désistement concernant le transfert de Transport Savard Ltée à nouvelle compagnie Transport Savard Ltée les permis obtenus en vertu de la décision QCV-10029;
3. Autorise le transfert du permis no 19150-V;
4. Annule les privilèges pour transporter des matières en vrac accordés à Les Industries Savard Inc. en vertu de la décision QCV-9802.

QCV-12020	30-03-79	Cause: Q-19227 Q-504,700-4-DS EXCAVATION A. LACHAPELLE INC. Requérant-cédant Q-506,768-1-DS JEAN NADEAU Requérant-cessionnaire	La Tribune	26, 27 et 28 fév. 79	Transfert de permis R. 4 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 10 avril 1979.
QCV-12022	30-03-79	Cause: Q-19038 Q-506,605-2-DS JEAN-CLAUDE LEVESQUE Requérant-cédant Q-502,243-6-DS RODRIGUE BOULIANNE Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	13, 14 et 15 fév. 79	Transfert de permis R-1 Rejetée Propose d'y substituer une demande de rétrocession du permis en même temps que l'annulation de la décision QCV-11655.
QCV-12025	30-03-79	Cause: Q-19197 Q-501648-2-DS JACQUES BLANCHETTE Requérant-cédant Q-506759-1-DS LUCIEN PELLETIER Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	22-23-24 fév. 79	Transfert de permis R-2 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 5 avril 1979.
QCV-12028	30-03-79	Cause: Q-19198 Q-505563-2-DS ROBERT COTE Requérant-cédant Q-506755-1-DS BERNARD COTE Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	20-21-22 fév. 79	Transfert de permis R-9 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 5 avril 1979.
QCV-12030	30-03-79	Cause: Q-19233 Q-506,204-3-DS CAMILLE BOULAY Requérant-cédant Q-506,771-1-DS SYLVAIN DUPUIS Requérant-cessionnaire	Le Soleil	28/02/79 et 1, 2 mars 1979	Transfert de permis R-01 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 10 avril 1979.
QCV-12031	02-04-79	Cause: Q-17459 Q-501478-2-D ROCK LEVESQUE	G.O.Q. no 35	02-09-78	Modification de permis Accordée

La Commission: déclare que la partie requérante peut, en vertu du permis qu'elle détient, transporter du grain, non emballé dans un camion à benne basculante et déchargé à l'aide de celle-ci sans l'aide d'un mécanisme de soufflerie.

QCV-12035	02-04-79	Cause: Q-19236 Q-503906-4-DS YVON DERY Requérant-cédant Q-506772-1-DS JEAN-PAUL GRAVEL ENR. Requérant-cessionnaire	Le Nouvelliste	8-9-10 mars 1979	Transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 10 avril 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12041	10-04-79	Cause: Q-18804 Q-503902-17-DS D. TURCOTTE & FILS LIMITEE Intimée-cédante Q-505518-5-DS EXCAVATION L & M GAGNON LTEE Intimée-cessionnaire L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Requérante COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Mise en cause	Le Devoir	10-11-12 janv. 79	Révision de décision Rejetée
QCV-12042	10-04-79	Cause: Q-18675 Q-503902-16-DS D. TURCOTTE & FILS LIMITEE Intimée-cédante Q-506584-2-DS JEAN-CLAUDE BOULIANNE Intimée-cessionnaire L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Requérante COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Mise en cause	Le Devoir	11-12-13 déc. 78	Révision de décision Rejetée
QCV-12043	10-04-79	Cause: Q-18674 Q-503902-15-DS D. TURCOTTE & FILS LIMITEE Intimée-cédante Q-506676-1-DS LUDGER PAGE Intimée-cessionnaire L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Requérante COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Mise en cause	Le Devoir	11, 12, 13 déc. 78	Révision de décision Rejetée
QCV-12044	10-04-79	Cause: Q-18673 Q-503902-14-DS D. TURCOTTE & FILS LIMITEE Intimé-cessionnaire Q-506675-1-DS GILBERT TREMBLAY Intimée-cessionnaire L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Requérante COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Mise en cause	Le Devoir	11, 12, 13 déc. 78	Révision de décision Rejetée
QI-30005	05-04-79	Cause: QI-30005 Q-300710 ROGER TREMBLAY & FILS INC.			Permis identique *instanter* Accordée
QI-30006	05-04-79	Cause: QI-30006 Q-30006 RUSSELL & FILS ENR.			Permis identique *instanter* Accordée

MARITIME

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QSM-202	06-04-79	Cause: Q-18069 Q-700071-2-D (292-N) LES REMORQUEURS DU QUEBEC LIMITEE	G.O.Q. no 43 p. 13317	28-10-78	Modification de permis Désistement

LOCATION

ML-1797-TF	23-02-79	Cause: M-37218 M-600298-02-DT LOCATION MINICI LTEE	G.O.Q. no 3 p. 480	20-01-79	Modification de tarifs Accordée
ML-1826	27-03-79	Cause: M-31493 M-600760-3-D BARRY MOORE LEASING (ONTARIO) LTD.	G.O.Q. no 20 p. 6100	20-05-78	Modification de permis Rejetée
ML-1827	29-03-79	Cause: M-33868 M-600717-3-DS LOCATION BEAUDIN ENR. Requérante-cédante M-601035 86292 CANADA INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	31 mai 78 1, 2 juin 78	Révision de décision La Commission maintient la décision ML-1768 rendue en date du 22 janvier 1979.
ML-1831	02-04-79	Cause: M-35504 M-600386-37-D COMPACT RENT-A CAR LIMITED	G.O.Q. no 43 p. 13306	28-10-78	Droit additionnel Rejetée
QL-802	09-04-79	Cause: Q-17734 Q-600090-3-D J. SAUVAGEAU & FILS LTEE	G.O.Q. no 39 p. 11801 G.O.Q. no 42 p. 12830	30-09-78 21-10-78	Changement d'adresse Désistement
QS-2709	06-04-79	Cause: Q-19512-S M-601113-2-S ENTREPRISES B.C. (MONTREAL) LIMITEE	Le Soleil	29, 30, 31 mars 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide pour la période du 9 avril 1979 au 31 décembre 1979.

Errata

Rôle M-38607, M-600001-14-D, TILDEN RENT A CAR COMPANY, 1200, rue Stanley, Montréal, Qué., H3B 2S8, requérante.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec* no 12 en date du 24 mars 1979, à la page 3515, sous le numéro de rôle: M-38607, on aurait dû lire 531, boulevard St-Joseph, Hull, province de Québec, J8Y 4A1 et non 351, boulevard St-Joseph, Hull, province de Québec, J8Y 4A1.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 13, du 31 mars 1979, à la page 3786, lors de la publication de la décision QPT-4640, on aurait dû lire: Cette décision est exécutoire à compter du 6 mars 1979 au lieu du 6 avril 1979.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 13, du 31 mars 1979, à la page 3818, lors de la publication de la décision QCV-11952, on aurait dû lire: Transfert de permis R-2 au lieu de A-2.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 14, du 7 avril 1979, à la page 4048, lors de la publication de la décision, QPT-4664 et QPV-1271 aurait dû se lire QPT-4654 et QPV-1271.

608-o

Associations coopératives — Loi des

CHANTIER COOPERATIF DE L'U.C.C. DE ST-HONORE

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé les règlements spéciaux adoptés le 3 mars 1979 de l'association coopérative «CHANTIER COOPERATIF DE L'U.C.C. DE ST-HONORE», changeant son nom en celui de «CHANTIER COOPERATIF DE ST-HONORE» et modifiant ses fins.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
617-o YVES TÉTREAULT.

COOPERATIVE DE PRODUCTION ARTISANALE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative «COOPERATIVE DE PRODUCTION ARTISANALE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS», dont le siège social était situé à Saint-Alexis-des-Monts, dans le district électoral de Maskinongé, a été dissoute le 30 mars 1979, conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
632-o YVES TÉTREAULT.

COOPERATIVE D'HABITATION CENTRE-VILLE (MONTREAL)

Loi des associations coopératives

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION CENTRE-VILLE (MONTREAL)», dont le siège social est situé à Montréal, Québec, dans le district électoral de Saint-Louis.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
680-o YVES TÉTREAULT.

COOPERATIVE D'HABITATION DU SOLEIL (QUEBEC)

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association, sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION DU SOLEIL (QUEBEC)» dont le siège social est situé à Québec, dans le district électoral de Vanier.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
609-o YVES TÉTREAULT.

COOPERATIVE D'HABITATION JEANNE-MANCE

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association, sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION JEANNE-MANCE» dont le siège social est situé à Montréal, Qué. dans le district électoral de Saint-Jacques.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
610-o YVES TÉTREAULT.

Avis divers

Les centres de verdure J.P.D.C. inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 26 mars 1979 les lettres patentes supplémentaires émises le 13 mars 1979.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
595-o 1476-9566

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Angers, numéro 7263

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Angers, numéro 7263, possèdent leur siège social à Angers, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I-II Elisabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la

Gazette officielle du Québec.

Le Grand Chevalier,
RENÉ ROBINSON.
Le secrétaire-archiviste,
686-o MICHEL L'ECUYER.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Lac Bouchette, numéro 7267

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Lac Bouchette, numéro 7267, possèdent leur siège social à: Lac-Bouchette, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1-2 Elisabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec.*

Le Grand Chevalier,
THOMAS BOULIANNE.
Le secrétaire-archiviste,
657-o BERNARD DUMAIS.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Esprit, numéro 7242

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Esprit, numéro 7242, possèdent leur siège social à Saint-Esprit, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1-II Elisabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec.*

Le Grand Chevalier,
MARCEL MAJEAU.
Le secrétaire-archiviste,
687-o GILLES PROVOST.

Municipalité de Clifton, partie Est

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance tenue le 2 avril, 1979, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 6-79, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire,
648-o MME C. BELLAM.

Fonds Providence

Avis est donné qu'en vertu de l'article 14 de la Loi constituant en corporation «Fonds Providence», 47 Victoria, chapitre 53, modifiée par la Loi modifiant la charte de La Communauté des Soeurs de Charité de la Providence, 7-8 Elisabeth II, chapitre 176, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du 5 février 1979, modifiant les lettres patentes.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
ROCH RIOUX.
595-o 1280-3296

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie légale de la Suisse de l'émission «8½% Swiss Franc Debentures Due May 23, 1982» de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera le 23 mai 1979, conformément à l'article 3 des dispositions des obligations, les obligations suivantes payables en monnaie légale de la Suisse de l'émission ci-dessus mentionnée, à 101,5% de leur valeur nominale plus les intérêts courus à la date de rachat, à savoir:

1 000 obligations au montant de capital de francs suisses 50 000 chacune et portant les numéros 1 à 1 000 inclusivement.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en monnaie légale de la Suisse, au bureau principal de Banque Populaire Suisse, Zurich, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 23 mai 1979.

A compter du et après le 23 mai 1979, l'intérêt sur les obligations ainsi rappelées pour rachat cessera et les coupons d'intérêt échéant subséquemment à cette date seront nuls.

Montréal, le 9 avril 1979.

Ville de Montréal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Directeur des finances.

Avis de rachat no 218, compte 4 000, francs suisses 50 000 000.

688-o

Poulies Maska Pulleys Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que la charte de «Poulies Maska Pulleys Inc.», constituée en corporation par lettres patentes, sous l'autorité de la première partie de la Loi des compagnies en date du 16 mars 1961, est annulée, conformément aux dispositions des articles 24 et 25 de la Loi des compagnies.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
595-o 1293-5292

Succession Lucette Ouellette Labrecque

Avis est, par la présente, donné que Stéphane Brisebois, étudiant, domicilié et résidant au 5369, boulevard Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul, ville de Laval, province de Québec, est légataire à titre particulier d'un immeuble appartenant en son vivant à sa grand-mère, feue dame Lucette Ouellette Labrecque, ménagère, domiciliée au 37, montée Brisebois, Saint-Colomban, province de Québec.

Cette dernière est décédée le 7 septembre 1978 laissant un testament olographe daté du 18 octobre 1977, dûment vérifié par la Cour supérieure du district de Terrebonne, le 7 novembre 1978 (numéro de dossier: 700-14-000288-783).

Le 28 décembre 1978, monsieur Jean-Claude Brisebois était nommé pro-tuteur aux biens de Stéphane Brisebois par ordonnance de la Cour supérieure du district de Montréal (numéro de dossier: 14-003986-783). Le 7 février 1979, monsieur Jean-Claude Brisebois, ès qualités de tuteur à Stéphane Brisebois acceptait le legs universel de la défunte Lucette Ouellette Labrecque en faveur de ce dernier sous bénéfices d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me François Venne, notaire, pratiquant au 294, rue Labelle, suite 103, Saint-Jérôme, province de Québec, lequel acte fut dûment enregistré dans la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, le 12 février 1979, sous le numéro 195,881.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant ledit notaire, le 14 mars 1979 et peut être consulté à son bureau à l'adresse sus-décrite.

Après 2 mois du présent avis, l'exécuteur testamentaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Saint-Jérôme, le 23 mars 1979.

Le procureur,
637-o FRANÇOIS VENNE, *notaire.*

Caisses d'épargne et de crédit — Loi des

LA CAISSE POPULAIRE DE ROUGEMONT

(*Loi des caisses d'épargne et de crédit*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 19 février 1979, par «LA CAISSE POPULAIRE DE ROUGEMONT» modifiant son territoire qui était «la paroisse diocésaine de Saint-Michel-de-Rougemont» en celui du «district électoral provincial d'Iberville».

Québec, le 4 avril 1979.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
623-o YVES TÉTREAULT.

CAISSE POPULAIRE MARC-AURELE FORTIN

(*Loi des caisses d'épargne et de crédit*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la formation de la caisse d'épargne et de crédit: «CAISSE POPULAIRE MARC-AURELE FORTIN».

Le territoire dans lequel la Caisse recrutera ses membres sera «la ville de Laval».

Le siège social de cette caisse d'épargne et de crédit est situé à ville de Laval, dans le district électoral de comté de Laval.

Cette Caisse sera affiliée à l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

Québec, le 2 avril 1979.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
624-o YVES TÉTREAULT.

CAISSE POPULAIRE QUEBEC-EST

(*Loi des caisses d'épargne et de crédit*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 24 janvier 1979, par «LA CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC-EST» changeant son nom en celui de «Caisse Populaire Québec-Est».

Québec, le 2 avril 1979.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
625-o YVES TÉTREAULT.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi du

Accordés

Marie Claire Armelle Baillargeon

Par le certificat numéro 79-107, du 8 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claire Hermel Baillargeon, née le 29 janvier 1920, en celui de Marie Claire Armelle Baillargeon.

Sainte-Foy, le 29 mars 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Georges Adrien Jean-Guy Bessette

Par le certificat numéro 79-128, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Georges Adrien Jean-Guy Missaique, né le 25 mars 1948, en celui de Joseph Georges Adrien Jean-Guy Bessette.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Guy Marc Charrier

Par le certificat numéro 79-117, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Guy Marc St-Laurent, né le 20 août 1958, en celui de Joseph Guy Marc Charrier.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Jackie Dubeau

Par le certificat numéro 79-123 du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Jean Jacques Roméo Dubeau, né le 23 mars 1941, en celui de Jackie Dubeau.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Manuel Ferreira

Par le certificat numéro 79-130, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Manuel Ferreira do Couto, né le 10 mai 1925, en celui de Manuel Ferreira.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Nargis Parinbano Hemraj

Par le certificat numéro 79-105, du 8 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Parinbano Hemraj, né le 16 février 1955, en celui de Nargis Parinbano Hemraj.

Sainte-Foy,, le 29 mars 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Francis Frédérick Howlett

Par le certificat numéro 79-126, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Frank William Hemmings, né le 25 décembre 1915, en celui de Francis Frederick Howlett.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Clément Waying Hung

Par le certificat numéro 79-129, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Waying Hung Fong Yue, né le 6 mars 1949, en celui de Clément Waying Hung.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Lawrence Bryan Joseph

Par le certificat numéro 79-116, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Lawrence Brian Speevak, né le 15 août 1952, en celui de Lawrence Bryan Joseph.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Alfred Aimé Ralph Kelly

Par le certificat numéro 79-122, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Alfred Aimé Rodolphe Kelly, né le 17 mai 1915, en celui de Alfred Aimé Ralph Kelly.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Danielle Lajeunesse

Par le certificat numéro 79-124 du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Jean Paul Daniel Lajeunesse, né le 18 mai 1954, en celui de Danielle Lajeunesse.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Diane Makos

Par le certificat numéro 79-125, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Demetra Diane Economakos, née le 8 juin 1958, en celui de Diane Makos.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Adrien Malette

Par le certificat numéro 79-115, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Adrien Cadieux, né le 1er janvier 1954, en celui de Adrien Malette.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Ram Khrishna Panda

Par le certificat numéro 79-106 du 8 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Satyendranadha Ramakrishna Panda, né le 21 janvier 1947, en celui de Ram Khrishna Panda.

Sainte-Foy, le 29 mars 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Roswitha Elisabetha Presten

Par le certificat numéro 79-119, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Roswitha Elisabetha Przestrzelski, née le 17 juin 1944, en celui de Roswitha Elisabetha Presten.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Thomas Rolland Fernand Tremblay

Par le certificat numéro 79-118, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Thomas Rolland Fernand Sincennes, né le 22 septembre 1950, en celui de Joseph Thomas Rolland Fernand Tremblay.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Ben Weider

Par le certificat numéro 79-127, du 22 mars 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bennie Wieder, né le 15 février 1924, en celui de Ben Weider.

Sainte-Foy, le 4 avril 1979.

Le sous-registraire du Québec,
621-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Abdallah Absi

Avis est donné que Abdallah Absi, ingénieur, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Albert Absi.

Montréal, le 29 mars 1979.

Le procureur du requérant,
520-15-2-o EMMANUEL COOKE, C.R.

Lucien Breton dit Bilodeau

Prenez avis que Lucien Breton dit Bilodeau du 1070, rue Bouchette, app. 10 à Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucien Bilodeau.

Québec, le 28 mars 1979.

Les procureurs du requérant,
521-15-2-o ROUSSY, BLANCHARD & ASSOCIÉS.

Marie Linda Patricia Cadrin

Prenez avis que Marie, Linda, Patricia Cadrin, étudiante, domiciliée au 62, 4e Avenue est, à La Sarre, district d'Abitibi, présentera sous peu au ministre de la Justice une requête pour obtenir un certificat changeant son

nom en celui de Marie, Line Couillard.

La Sarre, le 5 avril 1979.

Le procureur de la requérante,
649-16-2-o CLAUDE ST-PIERRE, *avocat.*

Joseph Wilfrid Decaen

Avis est donné que Joseph Wilfrid Decaen, célibataire, majeur, sans emploi, domicilié au 1079, 52e Avenue à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Wilfrid Pierre Decaen.

Montréal, le 22 mars 1979.

Les procureurs du requérant,
522-15-2-o HARGREAVES, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Yvon Demontigny

Avis est par les présentes donné que monsieur Yvon Demontigny, journalier, domicilié et résidant au 208, rue Saint-Laurent, app. 3, à Saint-Eustache, district de Terrebonne, province de Québec, a présenté à l'honorable ministre de la Justice de la province de Québec, une requête pour changer son nom en celui de Jean-Marc Demontigny.

Saint-Eustache, le 19 mars 1979.

Les procureurs du requérant,
540-15-2-o DROUIN & ASSOCIÉS.

Lucille Doyon Vachon

Avis est donné que Lucille Doyon Vachon, domiciliée et résidant au 45, rue Racine, Lévis, district de Québec, a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec, pour changer son nom Lucille Doyon Vachon en celui de Lucie Doyon Vachon.

Lévis, le 29 mars 1979.

Le procureur de la requérante,
626-16-2-o ANDRÉ GIRARD.

Berthe Gagné

Avis est par les présentes donné que Berthe Gagné, étudiante infirmière, résidant et domiciliée au 10350, Bois-de-Boulogne, app. 316 à Montréal, dit district, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Betty Gélinas.

Les procureurs de la requérante,
DESCOTEAUX, MURRAY
491-15-2-o & BOUCHER.

Jacques Gaudette

Avis est donné que Jacques Gaudette, gérant de réclamations, domicilié au 325, côte Vertu, app. 316, à ville Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jacques Gaudet.

Montréal, le 26 mars 1979.

Le procureur du requérant,
523-15-2-o DENIS BOUDRIAS, *avocat.*

Marie Jeanne Berthe Guénard

Prenez avis que Marie Jeanne Berthe Guénard, ménagère, 1050, avénue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeanne d'Arc Guénard.

Notre-Dame-des-Laurentides, le 28 mars 1979.

La requérante.
524-15-2-o MARIE JEANNE BERTHE GUÉNARD.

Joseph Normand Robert Legault

Avis est donné que Joseph Normand Robert Legault, sans emploi, domicilié et résidant au 8139, de la rue Saint-Denis, dans la cité et le district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, pour obtenir un certificat afin que son nom soit désormais Robert Rondeau.

Montréal, le 23 mars 1979.

Les procureurs du requérant,
BORENSTEIN, DUQUETTE,
527-15-2-o BROTT & TSIMBERIS.

Joseph Léo Robert Marcil

Avis est par la présente donné que Joseph Léo Robert Marcil, domicilié et résidant au 951, rue Saint-Cyrille, Normandin, district de Roberval, demandera au ministre de la Justice un certificat pour changer son nom en celui de Joseph Léo Robert Prévost.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Dolbeau, le 15 mars 1979.

Le procureur du requérant,
525-15-2-o ME RAYMOND POISSON.

Jean-Louis Morgenstern (dit Morgan)

Avis est, par les présentes, donné que Jean-Louis Morgenstern (dit Morgan), présentement domicilié au 4040, Ernest-Fortier, Cap-Rouge, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Louis Morgan.

Québec, le 30 mars 1979.

Les procureurs du requérant,
GARNEAU, GAUVIN, TOURIGNY, TURGEON,
526-15-2-o FORTIER & DOYON.

Marie Alba Léa Pelchat

Marie Alba Léa Pelchat, aide, résidant et domiciliée à Fabre dans le district de Témiscamingue, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Alba Léa — Léoze Pelchat

Val d'Or, le 7 mars 1979.

Les procureurs de la requérante,
596-16-2-o FRIGON & PROVOST.

Jeanne Eliane Pelletier

Avis est donné que Jeanne Eliane Pelletier domiciliée au numéro 6, place Deguise, app. 403, à Candiac, Qué., s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Andrée, Micheline, Anne, Linda Pelletier

Montréal, le 23 mars 1979.

Le procureur de la requérante,
597-16-2-o ME FRANÇOISE TOURIGNY.

Mary Roshka

Avis est donné que Mary Roshka, institutrice assistante, veuve de Gérard Petelle, domiciliée et résidant au 7716, rue Wiseman, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de fille en celui de Mary Roscoe.

Montréal, le 6 mars 1979.

Les procureurs de la requérante,
BORENSTEIN, DUQUETTE,
503-15-2-o BROTT & TSIMBERIS.

Marc St-Cyr

Avis est donné que monsieur Marc St-Cyr, domicilié et résidant au 5910, rue Agathe, à Brossard, district judiciaire de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marc Saint-Cyr.

Montréal, le 4 avril 1979.

Les procureurs du requérant,
677-16-2-o ST-CYR, DEMERS & ASS., *avocats*.

Siu Yok Tsang

Avis est, par les présentes, donné que Siu Yok Tsang, commis-comptable, domiciliée et résidant au 1590, Décarie, app. 23, dans la ville de Saint-Laurent, district de Montréal, demandera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Siu Yok Christine Tsang.

Saint-Laurent, le 28 février 1979.

Les procureurs de la requérante,
DESCOTEAUX, MURRAY
492-15-2-o & BOUCHER.

Wing Man Tsang

Avis est par les présentes donné que Wing Man Tsang, étudiant, résidant et domicilié au 1251, place Sainte-Croix à ville Saint-Laurent district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Raymond Wing Man Tsang.

Les procureurs du requérant,
DESCOTEAUX, MURRAY
493-15-2-o & BOUCHER

Marie Elodia Vallerand

Avis est donné que Marie Elodia Vallerand, ménagère, domiciliée et résidant au 5332, de la rue Frontenac au Lac-Mégantic, comté de Mégantic-Compton, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Lydia Vallerand.

Lac Mégantic, le 14 mars 1979.

Le procureur de la requérante,
504-15-2-o CLAUDE PARADIS, *avocat*.

Ronald Andrew Wattier

Avis est donné que Ronald Andrew Wattier, sans emploi, domicilié et résidant au 4536, rue Drolet, dans la cité et le district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ronald Andrew Wattie.

Montréal, le 23 mars 1979.

Les procureurs du requérant,
565-15-2-o BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT & TSIMBERIS.

William Norman Bellamy Woodfine

Avis est par les présentes donné que William Norman Bellamy Woodfine, résidant et domicilié au 1580, boulevard Décarie à ville Saint-Laurent district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de William Norman Bellamy Fisk.

Les procureurs du requérant,
DESCOTEAUX, MURRAY
494-15-2-o & BOUCHER.

Wanda Wrzeszcz

Avis est donné que Wanda Wrzeszcz dit Wanda Cotnoir, domiciliée et résidant à 1067, rue Leclerc, Roberval, district de Roberval, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Wanda Cotnoir.

Roberval, le 27 mars 1979.

Les procureurs de la requérante,
528-15-2-o RACINE & SAVARD, *avocats*.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

AFFILIATED TRADING LTD.

Avis est, par les présentes, donné que AFFILIATED TRADING LTD., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal; province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 2 avril 1979.

Les procureurs de la compagnie,
614-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

ANGEL-ETTS OF CANADA LTD.

Avis est, par les présentes, donné que ANGEL-ETTS OF CANADA LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social en la ville d'Anjou, filiale à part entière de Angel-Etts Inc., donne avis qu'elle a distribué la totalité de son actif à sa compagnie mère, Angel-Etts Inc., et qu'elle demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 22 décembre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
615-o SELINGER & LENGVARI.

AU PUITS QUI FLAMBE INC.

Prenez avis que la compagnie AU PUITS QUI FLAMBE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Bécancour, le 10 janvier 1979.

Le procureur de la compagnie,
616-o ANDRÉ LEVASSEUR, *notaire*.

LES MINES BAGOT LTEE
(Libre de responsabilité personnelle)
BAGOT MINES LTD.
(No personal liability)

Conformément aux dispositions de la Loi des compagnies, LES MINES BAGOT LTEE (Libre de responsabilité personnelle) — BAGOT MINES LTD. (No personal liability) donne par les présentes avis de son intention de demander au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte, l'annulation de sa charte et la dissolution de la compagnie.

Montréal, le 4 avril 1979.

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, MONTGOMERY, RENAULT, CLARKE,
681-o KIRKPATRICK, HANNON & HOWARD.

CLUB D'ENTRAINEMENT PHYSIQUE RIVE SUD INC.

Avis est donné que le CLUB D'ENTRAINEMENT PHYSIQUE RIVE SUD INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Saint-Bruno, le 21 mars 1979.

Le président,
650-o YVON L. THÉROUX.

CLUB SOCIAL LA CHAUMIERE INC.

Prenez avis que la compagnie CLUB SOCIAL LA CHAUMIERE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Sherbrooke, le 15 février 1979.

Le procureur de la compagnie,
665-o ME PIERRE GEOFFROY.

CLUB SPORTIF D.-QUATRE DE DRUMMONDVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB SPORTIF D.-QUATRE DE DRUMMONDVILLE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Drummondville, le 30 mars 1979.

Le procureur de la compagnie,
638-o RICHARD PRINCE, *notaire*.

COMMUNIPLUS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie COMMUNIPLUS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Laval, demandera au ministre des Consommateurs, Coopé-

ratives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 5 mars 1979.

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, CHARBONNEAU,
639-o BOURDAGES, SAUVÉ.

CORPORATION VARCO

Prenez avis que la CORPORATION VARCO demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 4 avril 1979.

Le procureur de la compagnie,
627-o HÉLÈNE DION, *notaire.*

DARAP REALTIES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie DARAP REALTIES INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1er mars 1979.

Les procureurs de la compagnie,
PASCAL, GARONCE, COHEN
619-o & DEVINE.

DROMO INC.

Prenez avis, que la compagnie DROMO INC., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Sainte-Foy, le 22 mars 1979.

Le procureur de la compagnie,
666-o ME MICHEL POULIN.

SOCIETE D'ACIER ET D'OUTILLAGE INDUSTRIELS LTEE INDUSTRIAL STEEL & SUPPLY CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie SOCIETE D'ACIER ET D'OUTILLAGE INDUSTRIELS LTEE — INDUSTRIAL STEEL & SUPPLY CO. LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 29 mars 1979.

Les procureurs de la compagnie,
MONET, HART, SAINT-PIERRE
620-o & DES MARAIS.

KIPPEN & COMPANY INC.

Avis est, par les présentes, donné que KIPPEN & COMPANY INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 4 avril 1979.

Les procureurs de la requérante,
DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,
678-o GERVAIS & LEMOYNE, *avocats.*

LIZOTTE & RENAUD INC.

Prenez avis que la compagnie LIZOTTE & RENAUD INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 12 mars 1979.

Les procureurs de la compagnies,
598-o DUPONT, ROY, GINGRAS & BRIÈRE.

MACDONALD TOBACCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que MACDONALD TOBACCO INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 30 mars 1979.

Les procureurs de la compagnie,
DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,
628-o GERVAIS & LEMOYNE.

NOTTINGHAM SHIRT WORKS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie NOTTINGHAM SHIRT WORKS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 2 avril 1979.

Les procureurs de la requérante,
PHILLIPS, HALPERIN, FRIEDMAN, BEY,
629-o ASHENMIL, KOTLER, GARVIS & SHUSTER.

LES PLACEMENTS C-R INC.

Avis est, par les présentes, donné que LES PLACEMENTS C-R INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 30 mars 1979.

Les procureurs de la requérante,
DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,
630-o GERVAIS & LEMOYNE.

RUSTY FASHIONS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie RUSTY FASHIONS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 2 avril 1979.

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS, HALPERIN, FRIEDMAN, BEY, ASHENMIL,
633-o KOTLER, GARVIS & SHUSTER.

LE SERVICE D'AUTOBUS DE LA MAURICIE LTEE

Prenez avis que la compagnie LE SERVICE D'AUTOBUS DE LA MAURICIE LTEE., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Grand-Mère, le 23 mars 1979.

Les procureurs de la compagnie,
599-o GOULET & MASSICOTTE, *avocats*.

TIVANI LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie TIVANI LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 2 avril 1979.

Les procureurs de la requérante,
PHILLIPS, HALPERIN, FRIEDMAN, BEY, ASHENMIL,
634-o KOTLER, GARVIS & SHUSTER.

TRANSPORT ST-MAURICE

Prenez avis que la compagnie de TRANSPORT ST-MAURICE., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Grand-Mère, le 23 mars 1979.

Les procureurs de la compagnie,
600-o GOULET & MASSICOTTE, *avocats*.

Divers

Lizotte & Renaud Inc.

Sommaire du Règlement numéro 14 décrétant la distribution des biens entre les actionnaires de la compagnie Lizotte & Renaud Inc.

Les administrateurs et actionnaires de ladite compagnie ont accepté que l'argent en mains et les biens de celle-ci soient distribués proportionnellement entre eux et qu'un comptable soit nommé fiduciaire notamment en vue de la perception des derniers comptes recevables de la compagnie, et cela dans le but de faire accepter par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, l'abandon de sa charte et d'en faire ordonner l'annulation et la dissolution.

Québec, le 28 février 1979.

Le secrétaire-trésorier,
601-o CHARLOTTE GIROUX-VALCOURT.

Compagnies étrangères — Loi des

Permis

PAN-ALBERTA GAS LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «PAN-ALBERTA GAS LTD.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre ladite compagnie, est Me Robert S. O'Brien, 2100, place du Canada, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 2100, place du Canada, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
595-o 1633-5358

RICHOCEAN TRADING COMPANY LIMITED

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «RICHOCEAN TRADING COMPANY LIMITED», a été autorisée à faire affaire dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir toutes les significations en toutes actions et procédures exercées contre ladite compagnie, est Me Richard W. Pound, de 1155 ouest, boulevard Dorchester, suite 3900, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 1155 ouest, boulevard Dorchester, suite 3900, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o 1633-8451

WAGNER WOODLANDS, INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «WAGNER WOODLANDS, INC.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre ladite compagnie, est Me W. Desmond Thomas, 505 ouest, boulevard Dorchester, bureau 400, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 505 ouest, boulevard Dorchester, bureau 400, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o 1685-6684

Demande(s) à la Législature

Ville de Bedford

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Bedford s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour y présenter un projet de loi dispensant la publication de ses règlements adoptés avant le 1er janvier 1979 et pour toutes autres fins.

Montréal, le 30 mars 1979.

Les procureurs de la ville de Bedford,
571-15-4-o VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Ville de Brossard

Prenez avis que la ville de Brossard, corps politique légalement constitué, s'adressera à l'Assemblée nationale à la présente session dans le but de faire adopter un projet de loi privé, modifiant sa charte dans le but d'être autorisée à acquérir, de gré à gré ou par expropriation, tout immeuble dont l'acquisition est jugée appropriée pour fins de réserve foncière ou d'habitation et pour les travaux connexes à ces fins, ainsi que tout immeuble dont l'occupation est jugée désuète ou novice.

La ville de Brossard demande d'être autorisée à détenir, louer et administrer les immeubles acquis en vertu de l'alinéa précédent. Elle pourra aussi aménager ces immeubles et y installer les services publics nécessaires. Elle pourra également les aliéner aux conditons qu'elle déterminera avec l'approbation de la Commission municipale du Québec, pourvu que le prix d'aliénation soit au moins égal à la valeur réelle de tels immeubles et non inférieur au prix de revient.

La ville sera tenue de payer à l'égard des immeubles qu'elle détiendra en vertu du présent article, toutes les taxes qui peuvent être exigées d'un propriétaire foncier dans la municipalité.

Ce pouvoir ne s'appliquera pas à l'acquisition d'immeubles pour fins industrielles.

Montréal, le 16 mars 1979.

Les procureurs de la requérante,
ville de Brossard,
CHABOT, DOWNS, VALOIS,
306-13-4-o LAURIER & CÉRÉ.

Coopérative agricole de Granby

La Coopérative agricole de Granby donne avis qu'elle déposera au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec, un projet de loi ayant pour objet le changement de son nom en celui de Agropur, coopérative agro-alimentaire.

Québec, le 29 mars 1979.

Le procureur de la Coopérative,
472-14-4-o GEORGES ROBIC, *avocat*.

Ville de Fermont

Prenez avis que la ville de Fermont a l'intention de présenter un projet de loi concernant l'acquisition par elle d'un centre à caractère socio-économique.

Sept-Iles, le 2 avril 1979.

Les procureurs de la ville de Fermont,
651-16-4-o DIONNE, GAUTHIER & BÉLANGER.

Société mutuelle de réassurance du Québec

Avis est, par les présentes, donné que la Société mutuelle de réassurance du Québec, ayant son siège social à 8500, boulevard Henri-Bourassa, suite 230, Charlesbourg, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, afin d'obtenir le pouvoir d'assurer toute personne qui désire contracter avec elle en ce qui concerne l'assurance de dommages.

Charlesbourg, le 19 mars 1979.

Le procureur de la Société,
307-13-4-o ANDRÉ DUFRESNE, *notaire.*

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Election circonscription électorale d'Argenteuil

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis que «Les Communicateurs associés incorporés», 1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 908, Montréal, H3A 2R7 est reconnu comme mandataire de M. Yvon Renaud, agent officiel du candidat de l'Union Nationale André Robert à l'occasion de l'élection partielle du 30 avril 1979 dans la circonscription électorale d'Argenteuil.

Montréal, le 12 avril 1979.

Le secrétaire,
Pierre Desjardins

Financement des partis politiques

(Articles 55 à 61)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti national populaire, monsieur Jacques Nadeau, pour la période du 7 décembre 1978 au 6 février 1979.

1. Frais d'administration	150,20 $
2. Frais de diffusion du programme politique	669,23
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	362,14
Total:	1 181,57 $

Le directeur général,
618-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Liquidation des compagnies — Loi de la

CLUB ALIMENTAIRE CO-OP DE VAL D'OR

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «CLUB ALIMENTAIRE CO-OP DE VAL D'OR», dont le siège social est situé à Val-d'Or, Québec, dans le district électoral d'Abitibi-Est, tenue à Val-d'Or le 29 janvier 1979, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que MM. Claude Dussault, Vianney Delisle et Jacques Jobidon soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
635-o YVES TÉTREAULT.

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Ville de Mascouche

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de Montréal du bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifées pour y inclure le territoire de la ville de Mascouche.

La présente ordonnance entrera en vigueur le jour de sa publication à la *Gazette officielle du Québec.*

Québec, le 26 mars 1979.

Le ministre des Affaires municipales,
622-o GUY TARDIF.

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

Avis de suspension de certificats d'experts en sinistres

Conformément à l'article 360*a* de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), le surintendant des assurances donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont suspendus à compter du 4 avril 1979, en vertu de l'article 360*a* de la Loi sur les assurances.

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Vito A. Rinoldo 6774, Pierre-Auger Montréal, Qué. H1M 2Z5	34715	troisième classe toutes catégories
Monsieur Conrad Belleville 19 sud, rue des Pins Sainte-Pétronille, Ile-d'Orléans Québec G0A 4C0	5150	troisième classe toutes catégories

Le surintendant des assurances,
595-o JACQUES M. ROY.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE

Liquidation

Avis est donné que les membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE, dûment convoqués en assemblée générale spéciale le 21 mars 1979, ont résolu de cesser de pratiquer les assurances générales à partir du 21 mars 1979.

Les liquidateurs des actifs nets de ladite compagnie seront messieurs Michel Pelletier, Raymond Guertin et Roger Santerre. Les intéressés peuvent leur transmettre leurs réclamations au siège social de ladite compagnie.

Québec, le 9 avril 1979.

Le secrétaire,
682-o MARGUERITE FOURNIER.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE NEWPORT

Liquidation

Avis est donné que les membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE NEWPORT, dûment convoqués en assemblée générale spéciale le 15 janvier 1979, ont résolu de cesser de pratiquer les assurances générales, le 28 février 1979.

Le liquidateur des actifs nets de ladite compagnie sera monsieur R. Harvey Lothrop, domicilié à R.R. 10, Stanstead. Les intéressés peuvent lui transmettre leur réclamations.

Québec, le 9 avril 1979.

Le secrétaire,
683-o LESLY MCLEOD.

L'ENTRAIDE ASSURANCE-VIE, SOCIETE DE SECOURS MUTUELS

Changement d'adresse du bureau principal

Avis est, par les présentes, donné que «L'ENTRAIDE ASSURANCE-VIE, SOCIETE DE SECOURS MUTUELS», société de secours mutuels constituée en corporation par l'arrêté en conseil no 2355 du 6 septembre 1967, a changé l'adresse de son bureau principal de 430, chemin Sainte-Foy, Québec, Qué., G1S 2J5 à 945, Marguerite-Bourgeois, Québec, Qué., G1S 3X6.

Le secrétaire,
667-o EMILE JACOB.

Compagnies de fidéicommis

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE VICTORIA ET GREY VICTORIA AND GREY TRUST COMPANY

Avis d'enregistrement

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des compagnies de fidéicommis, il a accordé à LA COMPAGNIE DE FIDUCIE VICTORIA ET GREY — VICTORIA AND GREY TRUST COMPANY, issue de la fusion de Victoria and Grey Trust Company, The Lambton Loan and Investment Company et The Lambton Trust Company, Limited entérinée par un arrêté en conseil de la province d'Ontario en date du 31 octobre 1978 et par des lettres patentes émises en conformité de The Loan and Trust Corporations Act, un certificat d'enregistrement lui permettant d'effectuer des prêts hypothécaires dans la province à compter du 31 octobre 1978.

Le siège social de la compagnie est à 165, Kent Street West, Lindsay, Ontario, son bureau principal au Québec est à suite 1200, 635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, et Me Jacques Paquin a été désigné son agent principal dans la province.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières par intérim,
602-o ROCH RIOUX.

Education

La municipalité scolaire Ancienne-Lorette
La municipalité scolaire Ste-Foy

Demande est faite: premièrement, de détacher de la municipalité scolaire Sainte-Foy, le territoire ci-dessous décrit pour l'annexer, pour les catholiques au sens de l'article 49 de la Loi de l'instruction publique, à la municipalité scolaire Ancienne-Lorette.

«Cette partie du territoire actuellement sous la juridiction de la Commission scolaire de Sainte-Foy, située au nord de l'axe du boulevard Charest entre, d'une part, la ligne limitative des municipalités de Sainte-Foy et Québec à l'est et, d'autre part, l'axe du boulevard Duplessis, au sud-ouest.»

Deuxièmement, de détacher de la municipalité scolaire Ancienne-Lorette, le territoire ci-dessous décrit, pour l'annexer, pour les catholiques au sens de l'article 49 de la Loi de l'instruction publique, à la municipalité scolaire Sainte-Foy.

«Cette partie du territoire actuellement sous la juridiction de La Commission scolaire Ancienne-Lorette, située au sud-est de l'axe du boulevard Charest entre, d'une part, l'axe du boulevard Duplessis au nord-est et, d'autre part, la ligne limitative des municipalités de Sainte-Foy et celles de Sainte-Augustin-de-Desmaures et Saint-Félix-du-Cap-Rouge au sud-ouest.»

Le ministre de l'Education,
555-15-2-o JACQUES-YVAN MORIN.

Transports

COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC.

Prenez avis que la Compagnie de Gestion de Matane Inc. (Cogema) s'est adressée au ministre des Transports, en date du 18 janvier 1979 (requête no 3), afin de faire modifier son tarif Cogema no F.300, de la façon qui suit:

Item no 10 — Toutes marchandises; augmentation de 9%

Item no 50 — Papier journal, augmentation de 7%.

Prenez également avis, que toute personne désirant intervenir ou s'opposer à la présente demande de modifications, devra le faire dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis en s'adressant au ministère des Transports du Québec, Direction du transport terrestre des marchandises, place Hauteville, 22e étage, 700 est, boulevard Saint-Cyrille, Québec G1R 5A9.

Québec, le 5 février 1979.

689-o

Office des professions du Québec

Radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis par les présentes, conformément à l'article 176 du Code des professions (1973, chapitre 43), que madame Rita Boulet, ayant exercé sa profession à Magog, a été radiée d'une façon permanente du tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec en vertu d'une décision définitive du Tribunal des professions rendue le 19 septembre 1978.

Le président de l'Office des professions du Québec,
603-o ANDRÉ DESGAGNÉ.

Corporation professionnelle des Technologues en sciences appliquées du Québec

(Projet de lettres patentes)

Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles donne avis par les présentes, conformément au deuxième alinéa de l'article 27 du Code des professionns (1973, chapitre 43), que les lettres patentes concernant la constitution de la Corporation professionnelle de technologues en sciences appliquées du Québec, dont le texte apparaît ci-dessous, seront soumises au lieutenant-gouverneur en conseil pour adoption au moins 60 jours après la présente publication.

Toute personne ayant des commentaires à formuler su ces lettres patentes devra les faire parvenir au président de l'Office des professions dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Ces commentaires pourront être transmis par l'Office des professions à la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec.

Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles,
684-o JACQUES-YVAN MORIN.

Lettres patentes concernant la Corporation professionnelle des Technologues en sciences appliquées

ATTENDU QU'en vertu du Code des professions (1973, chapitre 43), le lieutenant-gouverneur en conseil peut, après consultation de l'Office des professions et du Conseil interprofessionnel, constituer, par lettres patentes émises sous le grand sceau, toute corporation professionnelle groupant les personnes auxquelles, en vue de la protection du public, il juge nécessaire d'attribuer un titre réservé.

ATTENDU QUE la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec a formulé, le 22 novembre 1973, une demande auprès de l'Office des professions afin de se voir reconnaître au nombre des professions régies par le Code des professions.

ATTENDU QUE l'Office des professions a suggéré au ministre responsable de l'application des lois professionnelles le 6 juin 1978, conformément au pouvoir qui lui est octroyé par l'article 12 du Code des professions et après avoir tenu compte de l'article 25 dudit Code, la constitution de la Corporation professionnelle des technologues en sciences appliquées du Québec.

ATTENDU QUE, conformément aux prescriptions du Code des professions, le Conseil interprofessionnel a été consulté quant à la constitution de la Corporation professionnelle des technologues en sciences appliquées du Québec.

À CES CAUSES, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code des professions, Nous avons institué et, par les présentes lettres patentes, instituons une corporation professionnelle à titre réservé sous le nom de «Corporation professionnelle des technologues en sciences appliquées du Québec».

La corporation est régie par le Code des professions.

Seul un détenteur d'un permis valide à cette fin et inscrit au tableau de la Corporation professionnelle des technologues en sciences appliquées du Québec peut utiliser le titre de «technologue en sciences appliquées», de «technologue professionnel» ou de «technicien professionnel» ou un titre quelconque comportant cette expression ou l'équivalent, ou s'attribuer les initiales «T.S.A.» ou «T.P.».

Un membre de la Corporation professionnelle des technologues en sciences appliquées du Québec peut exercer les activités professionnelles suivantes, en outre de celles qui lui sont autrement permises par la loi:

Effectuer, sous réserve des lois régissant les corporations professionnelles d'exercice exclusif, des travaux de nature technique dans le domaine des sciences appliquées relevant de sa compétence, selon des procédés, des méthodes et des normes reconnues, ou selon des plans, devis ou spécifications et utiliser les instruments requis pour effectuer ces travaux.

684-o

Radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis par les présentes, conformément à l'article 176 du Code des professions (1973, chapitre 43), que madame Céline Nourry-Deshaies ayant exercé sa profession à Drummondville, a été radiée d'une façon permanente du tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec en vertu d'une décision définitive du Comité de discipline rendue le 12 juin 1978.

Le président de l'Office des professions du Québec,
604-o ANDRÉ DESGAGNÉ.

Régie des marchés agricoles du Québec

Plan conjoint des producteurs de tomates du Québec

Prenez avis que, selon les dispositions de l'article 100 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, l'assemblée générale des producteurs tenue à Saint-Hyacinthe, le 20 mars 1979, a nommé monsieur Jean-Marc Kirouac pour liquider les affaires de l'Office des producteurs de tomates du Québec abrogé par la Régie des marchés agricoles du Québec, suite à son Ordonnance numéro 2499 du 21 décembre 1978.

Régie des marchés agricoles du Québec,
Le secrétaire,
658-o ME GILLES LE BLANC.

Producteurs de pommes de terre du Québec

Prenez avis que, selon les articles 23 et 24 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et suite aux décisions numéros 2522 et 2566 rendues les 7 février et 21 mars 1979, la Régie des marchés agricoles du Québec a adopté par sa décision numéro 2575 du 2 avril 1979, l'ordonnance suivante relative au référendum concernant le projet de plan conjoint des producteurs de pommes de terre.

EN CONSÉQUENCE, la Régie des marchés agricoles du Québec ordonne ce qui suit:

1. Le producteur intéressé aux fins du référendum décrété par la décision numéro 2522 rendue par la Régie le 7 février 1979, et auquel le projet de plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec sera soumis, est toute personne qui est engagée dans la production du produit visé par ce plan, dans une ferme dont elle est propriétaire ou locataire, ou qui offre en vente, ou produit et offre en vente ce produit visé, pour son compte ou celui d'autrui. Elle doit avoir planté en 1977 ou 1978 plus d'un hectare du produit visé par le projet de plan et avoir l'intention d'en planter au moins la même superficie en 1979.

2. Pour avoir droit de vote au cours du présent référendum, la personne doit être un producteur, selon l'article 1, et être inscrite sur la liste définitive dressée par la Régie selon les modalités prescrites à la présente ordonnance.

3. La Régie établit une liste préliminaire des producteurs intéressés à l'aide des renseignements qui lui sont fournis par le ministère de l'Agriculture et par toute personne ou association susceptible selon elle de la renseigner.

4. A compter du 19 avril 1979 à 10 heures et jusqu'au 16 mai 1979 à 15 heures, toute personne intéressée pourra consulter la liste préliminaire aux endroits suivants, pendant les heures d'ouverture des bureaux:

a) Le bureau de la Régie situé au 201 est, boulevard Crémazie à Montréal;

b) Le bureau de la Régie situé au 1020, route de l'Eglise, à Sainte-Foy, Qué.;

c) Les bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture situés au

337, rue Moreault, Rimouski
2700, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qué.
C.P. 459, édifice Verdier, Saint-Joseph-de-Beauce
460, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet
4260, boulevard Bourque, Rock Forest, Sherbrooke
C.P. 40, Saint-Hyacinthe
214, rue Principale, Châteauguay
390, rue Principale, Buckingham, comté de Papineau
180, boulevard Rideau, Noranda, comté de Témiscamingue
867, boul. l'Ange-Gardien, L'Assomption
91, boulevard Saint-Louis, Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain
801, chemin Pont-de-Taché-Nord, Alma, comté de Lac-Saint-Jean:

d) Les bureaux locaux du ministère de l'Agriculture situés au

159, rue Saint-Pierre, Matane, comté de Matane
90, boulevard Saint-Benoit, Amqui, comté de Matapédia
10, Dollard-Ménard, Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata
1281, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli
New Carlisle, comté de Bonaventure
C.P. 212, Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine
Edifice Société des alcools, 1re étage, Tracadièche, Carleton
48, 1re Rue est, Rimouski, comté de Rimouski
2, rue de la Cour, Rivière-du-Loup, comté de Rivière-du-Loup
212, Jean-Rioux, Trois-Pistoles, comté de Trois-Pistoles
1, rue Poiré, La Pocatière, comté de Kamouraska
Rue Caux, Saint-Flavien, comté de Lotbinière
68, rue du Palais-de-Justice, Montmagny, comté de Montmagny
113, rue Saint-Georges, Saint-Romuald, comté de Lévis
Edifice Normand, C.P. 127, L'Islet, comté de L'Islet
Route nationale no 2, C.P. 123, Deschambault, comté de Portneuf
4153, boulevard Sainte-Anne, Montmorency, comté de Montmorency
4765, 1re Avenue, Charlesbourg, comté de Chauveau
Edifice Chevaliers de Colomb, avenue Commerciale, Saint-Charles, comté de Bellechasse
394, rue Saint-Etienne, La Malbaie, comté de Charlevoix
8, boulevard Fafard, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix
109, rue Saint-Jean, Saint-Isidore, comté de Dorchester
155, 35e Rue est, Saint-Georges, comté de Beauce

5527, rue Frontenac, Lac-Mégantic, comté de Frontenac
693 ouest, rue Saint-Alphonse, Thetford Mines, comté de Mégantic
1800, Saint-Laurent, Plessisville, comté de Mégantic
1re Avenue, Lac-Etchemin, comté de Dorchester
62, rue Saint-Jean-Baptiste, Victoriaville, comté d'Arthabaska
355, rue Marchand, Drummondville, comté de Drummond
101, rue Maureault, Pierreville, comté de Yamaska
1770, rue des Hirondelles, Gentilly, comté de Nicolet
328, rue Principale, Granby, comté de Shefford
C.P. 70, Hôtel-de-Ville, Richmond, comté de Richmond
7, rue Court, Coaticook, comté de Stanstead
35, rue Champagna, Disraéli, comté de Wolfe
4260, boulevard Bourque, Rock Forest, comté de Sherbrooke
220 ouest, rue Principale, Cookshire, comté de Compton
3100, boulevard Laframboise, Galeries Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe
3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe
C.P. 249, Marieville, Qué.
101, rue du Roi, Sorel, comté de Richelieu
387, 5e Avenue, Iberville, comté d'Iberville
9, rue du Pont, Bedford, comté de Missisquoi
300, rue Sainte-Anne, Varennes, comté de Verchères
168, boulevard Harwood, Dorion, comté de Vaudreuil
70, rue Champlain, Valleyfield, comté de Beauharnois
Route 138, Huntingdon, comté d'Huntingdon
333, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine, comté de Châteauguay
863, rue Notre-Dame, Saint-Rémi, comté de Napierville
320, boulevard du Séminaire, Centre Honoré-Mercier, Saint-Jean
505 ouest, rue Béthany, Galeries Lachute, Lachute, comté d'Argenteuil
112 est, rue MacLaren, Buckingham, comté de Papineau
191, rue Principale, Hull, comté de Gatineau
266, rue Notre-Dame, Maniwaki, comté de Gatineau
269, rue Main, Shawville, comté de Pontiac
246, boulevard Paquette, Mont-Laurier, comté de Labelle
115, Mc Quaig, Rouyn, comté de Rouyn-Noranda
261, 1re Avenue ouest, Amos, comté d'Abitibi-Est
357, 2e Avenue est, La Sarre, comté d'Abitibi-Ouest
C.P. 40, Ville-Marie, comté de Témiscamingue
9, place Bourget-Nord, Joliette, comté de Joliette
140, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes
85, rue de Martigny, suite 305, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne
182, rue Notre-Dame, L'Assomption, comté de L'Assomption
464, de Vaudreuil, Berthierville, comté de Berthier
166, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, comté de Montcalm
4628, boulevard Samson, Chomedey, Laval
673, rue Sainte-Anne, Yamachiche, comté de Saint-Maurice
151, rue Principale, Sainte-Geneviève, comté de Champlain
878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, comté de Saint-Maurice
509, rue Marcel, Louiseville 4, comté de Maskinongé
571, rue Saint-Paul, Saint-Tite, comté de Champlain
27 est, rue Racine, Chicoutimi, Chicoutimi
50 ouest, boulevard Harvey, Jonquière, comté de Kénogami
1671, avenue du Pont-Nord, Alma, comté de Lac-St-Jean
851, boulevard Saint-Joseph, Roberval, comté de Roberval
95, boulevard Panoramique, Mistassini, comté de Roberval
Bergeronnes, comté de Saguenay

5. La Régie fait publier deux fois des avis entre le 19 avril et le 16 mai 1979, dans un journal agricole de circulation générale, annonçant la tenue de ce référendum et indiquant les endroits et les dates durant lesquelles la liste préliminaire peut être consultée.

6. La Régie fera parvenir, sur demande, une copie de cette liste préliminaire à tout groupement ou association à caractère provincial représentatif de personnes susceptibles selon la Régie d'être intéressées à ce référendum.

7. Toute personne qui croit être un producteur, selon l'article 1, et dont le nom n'apparaît pas sur cette liste doit, si elle veut y être inscrite et voter, en faire la demande à l'un des endroits indiqués à l'article 4 avant 15 heures le 16 mai 1979. S'il en est requis, le requérant doit alors déposer une preuve satisfaisante pour appuyer sa demande.

8. La personne dont le nom apparaît sur la liste préliminaire et qui veut le faire retirer parce qu'elle considère ne pas rencontrer les conditions de l'article 1, ainsi que toute personne qui désire contester la qualité de producteur d'une autre personne dont le nom apparaît sur la liste préliminaire, doit le faire de la même façon et dans le même délai prévu à l'article 7.

9. Dans chaque bureau régional du ministère de l'Agriculture, la Régie désigne des personnes qui, au nom de cette dernière, seront chargées d'effectuer les enquêtes nécessaires en fonction de toute demande faite en vertu des articles 7 ou 8.

10. Sur réception d'une demande faite en vertu des articles 7 ou 8, la personne désignée par la Régie à cette fin fait une enquête en vue de déterminer si la demande est

justifiée. Cette enquête doit être faite avec diligence et l'enquêteur fait rapport à la Régie du résultat de son étude ainsi que de ses recommandations. Il en informe immédiatement le demandeur.

11. Si le demandeur veut contester la recommandation de l'enquêteur, il doit adresser une contestation à la Régie, à son bureau de Montréal, dans les 2 jours suivant la date de ce rapport. Cette demande doit être faite par écrit, et le demandeur doit indiquer les motifs qu'il allègue pour appuyer sa contestation.

12. Selon les renseignements qui peuvent lui être fournis, la Régie peut, en tout temps au cours de la période de confection de la liste et avant qu'elle soit déclarée définitive, y apporter les modifications qu'elle considère nécessaires et ce, même si une demande ne lui a pas été faite en vertu des articles 7 ou 8.

Dans ce cas, la Régie avise la personne concernée de la décision qui va être prise. Si cette personne désire contester les modifications prévues, elle doit adresser une contestation à la Régie dans les 2 jours suivant la date de cet avis, et y indiquer les motifs au soutien de sa contestation.

13. Après avoir adjugé sur les diverses demandes qui lui auront été adressées et apporté à la liste préliminaire les corrections nécessaires, la Régie dresse une liste définitive et la rend publique le 22 mai 1979. Une copie de cette liste est alors remise à la requérante ainsi qu'à toute autre association ou groupement à caractère provincial de personnes directement intéressées qui en aura fait la demande, et est disponible au bureau de la Régie et aux divers bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture. Toute personne peut la consulter pendant les heures normales d'ouverture des bureaux et ce, jusqu'au dernier jour du scrutin.

14. La liste définitive telle que publiée par la Régie est considérée complète et finale pour les fins du référendum.

15. Entre le 23 et le 25 mai 1979, la Régie fait parvenir par courrier de première classe, à tout producteur dont le nom apparaît sur la liste définitive, une copie du projet de plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, une description de la procédure pour voter et un bulletin de vote sur lequel il indique s'il est favorable ou non au projet de plan précité.

16. Après avoir reçu ces documents, le producteur doit, pour voter, indiquer son choix sur le bulletin au moyen d'un signe distinctif inscrit dans le carré approprié. Un bulletin de vote portant une autre marque pourra être annulé par la Régie et un vote exprimé d'une autre façon ou sur un autre bulletin que celui fourni par la Régie sera annulé. Le producteur doit ensuite remettre le bulletin dans l'enveloppe marquée numéro 1, qui ne porte aucune identification du producteur, la sceller et la déposer dans l'enveloppe marquée numéro 2, sur laquelle le nom et l'adresse du producteur sont indiqués; il referme et scelle également cette enveloppe. Il doit ensuite placer cette enveloppe numéro 2 dans l'enveloppe marquée numéro 3, qui est pré-adressée au nom de la Régie et pré-affranchie. Ces enveloppes doivent être mises à la poste au plus tard le 27 juin 1979, le cachet postal faisant foi de la date, ou le producteur peut déposer son bulletin aux bureaux de la Régie avant le 29 juin 1979, à 15 heures.

17. La Régie procédera publiquement au dépouillement des bulletins de vote le 4 juillet 1979, à compter de 10 heures.

Régie des marchés agricoles du Québec,
Le secrétaire,
659-o ME GILLES LE BLANC.

Sociétés d'agriculture — Loi des

Société d'agriculture du comté de Charlevoix

Le ministre de l'Agriculture donne avis en vertu de la Loi des sociétés d'agriculture (S.R. 1964, chapitre 112, articles 2 et 72) de la constitution d'une société d'agriculture sous le nom de «Société d'agriculture du comté de Charlevoix».

Bureau du ministre, le 4 avril 1979.

Le ministre de l'Agriculture,
631-o JEAN GARON.

Sociétés coopératives agricoles — Loi des

L'ASSOCIATION COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE FOURRURES

(*Loi des sociétés coopératives agricoles*)

Avis est donné que la société coopérative agricole «L'ASSOCIATION COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE FOURRURES», dont le siège social était situé à Québec, a été dissoute le 2 avril 1979, conformément aux dispositions de la Loi des sociétés coopératives agricoles et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
636-o YVES TÉTREAULT.

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE REGIONALE STE-ROSALIE

(*Loi des sociétés coopératives agricoles*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a confirmé l'acte d'accord intervenu le 5 mars 1979 entre «SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-NAZAIRE D'ACTON» et «SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE REGIONALE STE-ROSALIE», prévoyant la fusion de ces deux sociétés agricoles, sous le nom de «SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE REGIONALE STE-ROSALIE» dont le siège social est situé au 3e Rang, Sainte-Rosalie, dans le district électoral de Saint-Hyacinthe.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
611-o YVES TÉTREAULT.

Soumissions — Demandes de

Commission scolaire de Berthier Dautraie

(Siège social: ville de Berthierville, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Guy Durand, directeur général, au centre administratif, 490, avenue du Collège, Berthierville, comté de Berthier, Qué., jusqu'à 20 heures, le mardi 8 mai 1979, pour l'achat de 424 500 $ d'obligations de la commission scolaire de Berthier Dautraie datées du 4 juin 1979, et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 424 500 $ — 10 ans

Année	Capital
4 juin 1980	32 500 $
4 juin 1981	37 000
4 juin 1982	39 000
4 juin 1983	42 000
4 juin 1984	35 000
4 juin 1985	39 000
4 juin 1986	43 000
4 juin 1987	47 000
4 juin 1988	52 000
4 juin 1989	58 000

La commission scolaire de Berthier Dautraie, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Berthier Dautraie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 3 juillet 1962 — 38 700 $ —; 4 juillet 1972 — 1 800 $ — renouvellements d'emprunt; 10 octobre 1978 — 214 000 $ — agrandissement de l'école Dusablé de Saint-Barthélémy; 30 janvier 1979 — 170 000 $

— dépenses d'immobilisations 1975-76 et 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 8 mai 1979 à 20 heures, au centre administratif, 490, avenue du Collège, Berthierville, comté de Berthier, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Berthierville, le 9 avril 1979.

Le directeur général,
GUY DURAND.

Centre administratif
490, avenue du Collège
Berthierville
comté de Berthier, Qué., J0K 1A0
téléphone: 836-3713, code 514 668-o

Commission scolaire de Charlesbourg

(Siège social: ville de Charlesbourg, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Michel Paquet, directeur général, au centre administratif, école La Fourmilière, 5125, 2e Avenue ouest, Charlesbourg, Qué., jusqu'à 20 heures, le mardi 8 mai 1979, pour l'achat de 792 500 $ d'obligations de la commission scolaire de Charlesbourg datées du 4 juin 1979, et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 792 500 $ — 10 ans

Année	Capital
4 juin 1980	93 500 $
4 juin 1981	99 000
4 juin 1982	107 000
4 juin 1983	115 000
4 juin 1984	123 000
4 juin 1985	46 000
4 juin 1986	50 000
4 juin 1987	55 000
4 juin 1988	61 000
4 juin 1989	43 000

La commission scolaire de Charlesbourg, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Charlesbourg s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 9 mai 1967 — 150 500 $ —; 17 septembre 1963 — 257 000 $ —; 5 novembre 1963 — 102 000 $ — renouvellements d'emprunt; 9 janvier 1979 — 283 000 $ — dépenses d'immobilisations 1972-1973 à 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 8 mai 1979 à 20 heures, au centre administratif, école La Fourmilière, 5125, 2e Avenue ouest, Charlesbourg, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Charlesbourg, le 10 avril 1979.

Le directeur général,
MICHEL PAQUET.

Centre administratif
école La Fourmilière
5125, 2e Avenue ouest
Charlesbourg, Qué., G1H 3E8
téléphone: 626-5226, code 418 694-o

Corporation municipale de Contrecoeur
(Comté de Verchères)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Contrecoeur» seront reçues par le ministre des Affaires ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 406 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Contrecoeur datées du 4 juin 1979 et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le lundi 7 mai 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 406 000 $ — 20 ans

Année	Capital
4 juin 1980	9 000 $
4 juin 1981	10 000
4 juin 1982	11 000
4 juin 1983	12 000
4 juin 1984	12 000
4 juin 1985	14 000
4 juin 1986	15 000
4 juin 1987	17 000
4 juin 1988	19 000
4 juin 1989	21 000
4 juin 1990	12 000
4 juin 1991	13 000
4 juin 1992	14 000
4 juin 1993	15 000
4 juin 1994	15 000
4 juin 1995	15 000
4 juin 1996	17 000
4 juin 1997	18 000
4 juin 1998	19 000
4 juin 1999	128 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 128 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 4 juin 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 4 juin 1999 au montant de 128 000 $ comprend un solde de 106 000 $ renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
4 juin 2000	7 500 $
4 juin 2001	8 000
4 juin 2002	9 000
4 juin 2003	9 500
4 juin 2004	10 000
4 juin 2005	11 000
4 juin 2006	11 500
4 juin 2007	12 500
4 juin 2008	13 000
4 juin 2009	14 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 128 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 4 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La corporation municipale de Contrecoeur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public

canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 135 — 186 500 $ —; 138 — 24 500 $ — renouvellements d'emprunts; 39 — 78 — 52 000 $ —; 45 — 78 — 75 000 $ — aqueduc, égouts, voirie; 50 — 78 — 68 000 $ — construction garage municipal.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le lundi 7 mai 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 7 mai 1979 à 20 heures, à la mairie de Contrecoeur, 440, rue Ducharme, Contrecoeur, comté de Verchères, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Contrecoeur, comté de Verchères, le 9 avril 1979.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER BÉRUBÉ.

Mairie de Contrecoeur
440, rue Ducharme
Contrecoeur
comté de Verchères, Qué., J0L 1C0
téléphone: 786-2340 ou 786-2200,
code 514

669-o

Commission scolaire Delisle

(Siège social: village de Saint-Coeur-de-Marie, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Fernand Fortin, directeur général, au centre administratif, 102, rue Saint-Ludger, Delisle, comté de Lac-Saint-Jean, Qué., jusqu'à 16 h 30, le mardi 8 mai 1979 et par après jusqu'à 20 heures, à l'école Sainte-Hélène de Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Henri-de-Taillon, comté de Lac-Saint-Jean, Qué., pour l'achat de 180 500 $ d'obligations de la commission scolaire Delisle datées du 4 juin 1979, et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 180 500 $ — 10 ans

Année	Capital
4 juin 1980	16 500 $
4 juin 1981	17 000
4 juin 1982	18 000
4 juin 1983	21 000
4 juin 1984	22 000
4 juin 1985	14 000
4 juin 1986	15 000
4 juin 1987	17 000
4 juin 1988	19 000
4 juin 1989	21 000

La commission scolaire Delisle, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Delisle s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 26 août 1963 — 42 500 $ — renouvellement d'emprunt; 8 août 1978 — 138 000 $ — dépenses

d'immobilisations 1975-76 et 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 8 mai 1979 à 20 heures, à l'école Sainte-Hélène de Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Henri-de-Taillon, comté de Lac-Saint-Jean, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Saint-Coeur-de-Marie, le 9 avril 1979.

Le directeur général,
FERNAND FORTIN.

Centre administratif
102, rue Saint-Ludger
Delisle
comté de Lac-Saint-Jean, Qué., G0W 1L0
téléphone: 347-3082, code 418 670-o

Ville de Longueuil

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Claude Gauthier, greffier, à l'hôtel de ville, 300 ouest, rue Saint-Charles, ville de Longueuil, Qué., jusqu'à 14 heures, le lundi 7 mai 1979, pour l'achat de 4 556 000 $ d'obligations de la ville de Longueuil, datées du 4 juin 1979 et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payables semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 4 556 000 $ — 20 ans

Année	Capital
4 juin 1980	134 000 $
4 juin 1981	145 000
4 juin 1982	158 000
4 juin 1983	170 000
4 juin 1984	182 000
4 juin 1985	185 000
4 juin 1986	200 000
4 juin 1987	218 000
4 juin 1988	237 000
4 juin 1989	256 000
4 juin 1990	125 000
4 juin 1991	136 000 $
4 juin 1992	147 000
4 juin 1993	160 000
4 juin 1994	176 000
4 juin 1995	191 000
4 juin 1996	208 000
4 juin 1997	228 000
4 juin 1998	250 000
4 juin 1999	1 050 000

En plus de la modalité ci-haut, des soumissions à fonds d'amortissement échéant le 4 juin 1999, seront considérées; auquel cas, seules les échéances du 4 juin 1990 au 4 juin 1998 pourront être reportées au fonds d'amortissement le 4 juin 1999, en tout ou en partie. Si en partie, celle-ci ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis et en commençant par les dernières années excluant l'échéance du 4 juin 1999.

L'échéance du 4 juin 1999 au montant de 1 050 000 $ comprend un solde de 778 000 $ renouvelable pour une période de 10 ans.

Cependant, pour cette dernière modalité, pour fins d'adjudication le calcul du coût réel sera fait de la même façon qu'une série vingt ans.

Pour les fins du fonds d'amortissement du 4 juin 1999, la ville s'engagera à racheter annuellement les montants d'obligations correspondants à ceux qui auront été reportés au 4 juin 1999, conformément au tableau d'amortissement ci-haut.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des deux termes. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables sauf pour les fins du fonds d'amortissement du 4 juin 1999.

La ville de Longueuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de divers règlements: renouvellements d'emprunt; aqueduc, égouts, voirie; éclairage; aménagement de jardins; construction de trottoirs et pavage; construction de chalets; aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 14 heures, le lundi 7 mai 1979 à l'hôtel de ville, 300 ouest, rue Saint-Charles, ville de Longueuil, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Longueuil, le 9 avril 1979.

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

Hôtel de ville
300 ouest, rue Saint-Charles
ville de Longueuil, Qué., J4K 4Y7
téléphone: 651-4100, code 514 671-o

Corporation municipale de Notre-Dame-du-Nord
(Comté de Témiscamingue)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Lucien Beauregard, secrétaire-trésorier, à la salle du Conseil, 71, rue Principale, Notre-Dame-du-Nord, comté de Témiscamingue, Qué., jusqu'à 20 heures, le lundi 7 mai 1979, pour l'achat de 125 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Notre-Dame-du-Nord datées du 4 juin 1979 et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 125 000 $ — 20 ans

Année	Capital
4 juin 1980	3 500 $
4 juin 1981	3 500
4 juin 1982	4 000
4 juin 1983	4 000
4 juin 1984	4 500
4 juin 1985	4 500
4 juin 1986	4 500
4 juin 1987	5 000
4 juin 1988	5 500
4 juin 1989	6 000
4 juin 1990	6 500
4 juin 1991	6 500 $
4 juin 1992	7 000
4 juin 1993	7 500
4 juin 1994	7 500
4 juin 1995	8 000
4 juin 1996	8 500
4 juin 1997	9 000
4 juin 1998	9 500
4 juin 1999	10 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 10 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 4 juin 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 10 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 4 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La corporation municipale Notre-Dame-du-Nord s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudica-

taire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 84(91) — 108 700 $ —; 98 — 16 300 $ — renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le lundi 7 mai 1979 à la salle du Conseil, 71, rue Principale, Notre-Dame-du-Nord, comté de Témiscamingue, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Corporation municipale de Notre-Dame-du-Nord, comté de Témiscamingue, le 9 avril 1979.

Le secrétaire-trésorier,
LUCIEN BEAUREGARD.

Salle du Conseil
71, rue Principale
Notre-Dame-du-Nord
comté de Témiscamingue, Qué., G0Z 3B0
téléphone: 723-2294, code 819 672-o

Ville de Saint-Eustache
(Comté de Deux-Montagnes)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Eustache» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 911 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Eustache datées du 4 juin 1979 et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le lundi 7 mai 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 2 911 000 $ — 20 ans

Année	Capital
4 juin 1980	58 000 $
4 juin 1981	62 000
4 juin 1982	69 000
4 juin 1983	75 000
4 juin 1984	83 000
4 juin 1985	72 000
4 juin 1986	81 000
4 juin 1987	87 000
4 juin 1988	96 000
4 juin 1989	106 000
4 juin 1990	116 000
4 juin 1991	129 000
4 juin 1992	140 000
4 juin 1993	157 000
4 juin 1994	170 000
4 juin 1995	138 000
4 juin 1996	152 000
4 juin 1997	166 000
4 juin 1998	183 000
4 juin 1999	771 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 771 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance de 4 juin 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 4 juin 1999 au montant de 771 000 $ comprend un solde de 571 000 $ renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
4 juin 2000	50 500 $
4 juin 2001	54 500

Année	Capital
4 juin 2002	57 500 $
4 juin 2003	62 000
4 juin 2004	67 000
4 juin 2005	48 500
4 juin 2006	52 000
4 juin 2007	55 500
4 juin 2008	59 500
4 juin 2009	64 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé au bureau de la municipalité, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 771 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 4 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Saint-Eustache s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: renouvellements d'emprunt; aqueduc, égouts, voirie; voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le lundi 7 mai 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 7 mai 1979 à 20 heures, à l'hôtel de ville, 235, rue Saint-Eustache, ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, le 9 avril 1979.

Le greffier,
GUY PRUD'HOMME.

Hôtel de ville
235, rue Saint-Eustache
ville de Saint-Eustache
comté de Deux-Montagnes, Qué., J5R 2L8
téléphone: 472-4440, code 514 673-o

Ville de Saint-Gabriel
(Comté de Berthier)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Raymond Gagnon, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 45, Beausoleil, ville de Saint-Gabriel, comté de Berthier, Qué., jusqu'à 20 heures, le lundi 7 mai 1979, pour l'achat de 238 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Gabriel datées du 4 juin 1979 et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 238 000 $ — 20 ans

Année	Capital
4 juin 1980	3 000 $
4 juin 1981	4 000
4 juin 1982	4 000
4 juin 1983	5 000
4 juin 1984	5 000
4 juin 1985	6 000
4 juin 1986	7 000
4 juin 1987	7 000
4 juin 1988	8 000
4 juin 1989	9 000
4 juin 1990	10 000
4 juin 1991	12 000
4 juin 1992	13 000
4 juin 1993	14 000
4 juin 1994	16 000
4 juin 1995	18 000
4 juin 1996	20 000
4 juin 1997	23 000
4 juin 1998	25 000
4 juin 1999	29 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 29 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 4 juin 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 29 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 4 juin de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Saint-Gabriel s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: C-V-72 — 238 000 $ — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le lundi 7 mai 1979, à l'hôtel de ville, 45, Beausoleil, ville de Saint-Gabriel, comté de Berthier, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Gabriel, comté de Berthier, le 9 avril 1979.

Le secrétaire-trésorier,
RAYMOND GAGNON.

Hôtel de ville
45, Beausoleil
ville de Saint-Gabriel
comté de Berthier, Qué., J0K 2N0
téléphone: 835-2212, code 514 674-o

Paroisse de Saint-Hippolyte
(Comté de Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Rosaire Sénécal, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 2274, boulevard Les Hauteurs, Saint-Hippolyte, comté de Terrebonne, Qué., jusqu'à 20 heures, le vendredi 11 mai 1979, pour l'achat de 134 500 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Hippolyte datées du 4 juin 1979 et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 134 500 $ — 10 ans

Année	Capital
4 juin 1980	9 500 $
4 juin 1981	10 000
4 juin 1982	11 000
4 juin 1983	12 000
4 juin 1984	12 500
4 juin 1985	13 500
4 juin 1986	14 500
4 juin 1987	16 000
4 juin 1988	17 000
4 juin 1989	18 500

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Hippolyte s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 283 — 134 500 $ — renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 20 heures, le vendredi 11 mai 1979 à l'hôtel de ville, 2274, boulevard Les Hauteurs, Saint-Hippolyte, comté de Terrebonne, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions.

Paroisse de Saint-Hippolyte, comté de Terrebonne, le 9 avril 1979.

Le secrétaire-trésorier,
ROSAIRE SÉNÉCAL.

Hôtel de ville
2274, boulevard Les Hauteurs
Saint-Hippolyte
comté de Terrebonne, Qué., J0R 1P0
téléphone: 563-2505, code 514 675-o

Commission scolaire de Témiscouata

(Siège social: ville de Cabano, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Léopold Castonguay, directeur général, au centre administratif, 30, rue Bérubé, Cabano, comté de Témiscouata, Qué., jusqu'à 20 heures, le mercredi 9 mai 1979, pour l'achat de 163 500 $ d'obligations de la commission scolaire de Témiscouata datées du 4 juin 1979, et remboursables en série du 4 juin 1980 au 4 juin 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9% ni supérieur à 10¼% pour les échéances de 1980 à 1984 inclusivement et non inférieur à 9% ni supérieur à 10½% pour les échéances de 1985 et suivantes payable semi-annuellement les 4 décembre et 4 juin de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 juin 1979.

Tableau d'amortissement — 163 500 $ — 10 ans

Année	Capital
4 juin 1980	12 500 $
4 juin 1981	14 000
4 juin 1982	16 000
4 juin 1983	12 000
4 juin 1984	14 000
4 juin 1985	16 000
4 juin 1986	17 000
4 juin 1987	19 000
4 juin 1988	21 000
4 juin 1989	22 000

La commission scolaire de Témiscouata, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudication s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Témiscouata s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 juin 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 10 juillet 1961 — 10 000 $ — renouvellement d'emprunt; 9 octobre 1968 — 41 500 $ — renouvellement d'emprunt; 14 juin 1978 — 112 000 $ — dépenses d'immobilisations 1975-76 et 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mercredi 9 mai 1979 à 20 heures, au centre administratif, 30, rue Bérubé, Cabano, comté de Témiscouata, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Cabano, le 9 avril 1979.

Le directeur général,
LÉOPOLD CASTONGUAY.

Centre administratif
30, rue Bérubé
Cabano
comté de Témiscouata, Qué., G0L 1E0
téléphone: 854-2109, code 418 676-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000098-79
Shérif: 12-79

BANQUE NOUVELLE ECOSSE, corporation légalement constituée et ayant une place d'affaires à Sainte-Marie, Beauce, demanderesse, c. JEAN-MARIE GAGNE, Saint-Elzéar, Beauce, défendeur.

Un terrain situé à Saint-Elzéar-de-Beauce, mesurant cent pieds (100') au front ou sud-est et à la profondeur ou nord-ouest sur quatre-vingt-cinq pieds (85') de profondeur des côtés nord-est et sud-ouest, le tout mesures anglaises, borné au front ou sud-est par une rue, à la profondeur ou nord-ouest partie au terrain d'Honoré Guay et partie à celui de Joseph Thivierge et des côtés nord-est et sud-ouest par le terrain du vendeur, le côté sud-ouest du terrain vendu se trouvant à cent pieds (100') anglais au nord-est de celui vendu à Rosaire Nadeau; connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinquante-sept (ptie 57) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Elzéar-de-Beauce, circonstances et dépendances et avec servitudes actives et passives, apparentes ou occultes rattachées audit immeuble et tel que le tout est actuellement ce que l'acquéreur dit connaître.

La mise à prix est fixée à la somme de 2 450 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce à Beauceville le VINGT-HUITIEME jour de MAI 1979 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ GAGNÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph, Beauce, le 30 mars 1979. 605-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bonaventure
105-02-000104-77

ANTHYME PERRY, partie demanderesse, c. JEAN-ABEL HUARD, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure no 1, mis en cause.

«Un certain terrain situé dans le Premier Rang est de la ligne de Paspébiac, dans le canton de Cox, étant connu et désigné comme étant une partie du lot numéro mille quatre-vingt-seize (1096 ptie) du cadastre officiel pour ledit canton, mesurant, mesures anglaises, un demi acre (1/2) de largeur par trois cents pieds (300') de profondeur et borné comme suit: vers le sud, l'est et l'ouest par le résidu du susdit lot, propriété de monsieur Arthur Lebrasseur ou représentants et vers le nord par le Deuxième Rang est de Paspébiac; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 857,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New Carlisle, district de Bonaventure, le VINGT-NEUVIEME jour de MAI 1979, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
New Carlisle, Qué., le 6 avril 1979. 685-o

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000590-78
Shérif: 634-79

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, cité et district de Montréal, demanderesse, c. JEAN-GUY CARON, résidant et domicilié au 134, rang Saint-André, Jonquière, district de Chicoutimi, défendeur.

1. Un lopin de terre mesurant cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, formé du lot numéro cinquante-sept, soixante (no 57-60) de la subdivision en vigueur depuis le 3 août 1954 du lot numéro cinquante-sept du Premier Rang ouest du canton de Tremblay, au cadastre officiel du village de Sainte-Anne, avec ensemble la maison érigée sur ce lopin de terre et toutes dépendances.

2. Une lisière de terrain faisant partie de la partie non subdivisée dudit lot numéro cinquante-sept (no 57) du cadastre officiel susdit, mesurant treize pieds de largeur (13'), le long de la rue Roussel, de l'est à l'ouest, sur cent trente pieds (130') de profondeur du sud au nord, bornée au sud au chemin public (rue Roussel), au nord au résidu dudit lot numéro cinquante-sept (no 57), d'un côté à l'est au terrain de monsieur Emery Gravel et de l'autre côté à l'ouest au terrain ci-dessus décrit en premier lieu.

3. Un lopin de terre faisant partie de la partie non subdivisée dudit lot numéro cinquante-sept (no 57) du cadastre officiel susdit, mesurant cinquante pieds (50') de largeur de l'est à l'ouest, sur trente pieds (30') de profondeur du sud au nord, bornée au sud au terrain sus-décrit en premier lieu, au nord au résidu dudit lot numéro cinquante-sept, d'un côté à l'est à la lisière de terrain ci-dessus décrite en deuxième lieu et de l'autre côté à l'ouest au terrain de dame Antoinette Boucher-Tremblay.

A charge de respecter la réserve faite par J. Alonzo Tremblay pour lui-même et ses représentants du droit à perpétuité, de passer à pieds, en voiture et de toutes façons sur les deux terrains ci-dessus décrits en deuxième et troisième lieux et sur une lisière de terrain faisant partie du lot numéro cinquante-sept, soixante (57-60), mesurant sept pieds (7') de largeur sur cent pieds (100') de profondeur et devant être prise sur le côté est dudit lot numéro cinquante-sept, soixante (no 57-60) en longeant le côté ouest de la lisière de terrain sus-décrite en deuxième lieu, J. Alonzo Tremblay a réservé ainsi ces servitudes pour lui-même et ses représentants pour leur permettre de communiquer du chemin public (rue Roussel) au résidu de ces terrains situés au nord de ceux ci-dessus décrits.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter et principalement les servitudes suivantes:

a) Une servitude consentie par monsieur Joseph Tremblay en faveur de la Corporation du village de Sainte-Anne, pour l'installation et l'entretien de conduites d'aqueduc, par acte passé devant le notaire Georges St-Pierre, le 2 mars 1915, sous le numéro 11645 de ses minutes et enregistré le 9 mars 1915, sous le numéro 25695.

b) Une servitude consentie par monsieur Alonzo Tremblay à la même corporation, aux mêmes fins, par acte passé devant le notaire Emile Gagnon, le 19 avril 1937, no 452 de ses minutes et enregistré le 20 avril 1937, sous le numéro 62776.

c) Une servitude de passage et de droit de vue concédée par monsieur Patrick Lemieux en faveur de monsieur Emery Gravel, suivant acte reçu en minute devant Me Emile Gagnon, notaire, le 29 juin 1946, sous le numéro 4037 de ses minutes et enregistré le 8 août 1946, sous le numéro 84081.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, suivant l'article 688*a* du Code de procédure civile, au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 6 287,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au palais de justice de Chicoutimi, le CINQUIEME jour de JUIN 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif.
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 4 avril 1979. 640-o

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000824-78
Shérif: 636-79

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, cité et district de Montréal, demanderesse, c. JACQUELINE GAGNE-SERGERIE, résidant et domiciliée au 69 est, Lorne, Chicoutimi, district de Chicoutimi, défenderesse.

«Un terrain ou emplacement formé du lot numéro quatre—quarante-neuf (lot 4-49) du Septième Rang (rang VII) sud-ouest, chemin Sydenham, canton de Chicoutimi au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, suivant l'article 688*a* du Code de procédure civile, au moment de l'adjudication soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 5 880 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au palais de justice de Chicoutimi, le SIXIEME jour de JUIN 1979, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 4 avril 1979. 641-o

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-001187-78
Shérif 635-79

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE CHICOUTIMI, demanderesse, c. COUTURE & BERGERON LTEE et LOUIS-JOSEPH BERGERON et YVON BERGERON et CLAUDE BERGERON, co-défendeurs.

1. Des immeubles connus et désignés comme étant les subdivisions numéros cinq, six, sept, huit et neuf du lot originaire numéro huit (lots 8-5, 8-6, 8-7, 8-8 et 8-9), rang sept, sud-ouest, chemin Sydenham (rg VII, s.-o, c.s.) au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi.

2. Un emplacement de figure rectangulaire faisant partie du lot numéro huit (ptie lot 8), rang et cadastre susdits, mesurant deux cent cinquante pieds (250′) de largeur du nord-est au sud-ouest sur cent pieds (100′) de profondeur du nord-ouest au sud-est, borné au nord-ouest aux terrains susdécrits en premier lieu, au sud-est au résidu dudit lot numéro huit (lot 8) appartenant à Jules Tremblay ou représentants, d'un côté au nord-est encore au résidu dudit lot numéro huit (lot 8) suivant une ligne étant le prolongement en ligne droite vers le sud-est de la ligne de division des lots numéros huit-neuf et huit-dix (lots 8-9 et 8-10) du même rang, et de l'autre côté au sud-ouest encore au résidu dudit lot numéro huit (lot 8) suivant une ligne droite vers le sud-est de la ligne de division des lots numéros huit-cinq et huit-quatre (lots 8-5 et 8-4).

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

3. Un terrain ou emplacement mesurant trois cent cinq pieds (305′) de largeur plus ou moins par cent soixante-six pieds (166′) de profondeur connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro huit (lot 8), rang sept, sud-ouest, chemin Sydenham, (rg VII, s.o., c.s.) au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, division d'enregistrement de Chicoutimi, compris et borné dans les limites suivantes: en front vers le nord-ouest, partie par une autre partie de ce lot, propriété de l'acquéreur et partie par le terrain de dame Pierrette Tremblay; en arrière vers le sud-est et d'un côté vers le nord-est par une autre partie de ce lot, propriété de monsieur Jules Tremblay, de l'autre côté vers le sud-ouest, par une autre partie de ce lot, propriété de monsieur Victorien Leclerc ou représentants.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 41 837,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au palais de justice de Chicoutimi, le VINGT-NEUVIEME jour de MAI 1979 à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 28 mars 1979. 606-o

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Chicoutimi
No 450-02-1156-77
Shérif: 631-79

LAURENT DUBE, avocat, domicilié et résidant au 360, rue Ontario, Sherbrooke, district de Saint-François, demandeur, c. LIONEL CADORET, résidant au 380, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi, district de Chicoutimi, défendeur.

«Un terrain formé des lots nos huit — vingt-neuf et huit — trente (nos 8-29 et 8-30) du Premier Rang est du canton de Tremblay;

Un terrain formé du lot no dix — soixante-dix (no 10-70) du Premier Rang ouest du canton de Tremblay, au cadastre officiel du village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi.

Avec bâtisses, circonstances et dépendances».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, suivant l'article 688 *a* C.P.C., au moment de l'adjudication soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 1 895 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au palais de justice de Chicoutimi, le CINQUIEME jour de JUIN 1979, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Chicoutimi, le 15 avril 1979. 642-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
Nos 655-05-000029-78
655-18-000020-78

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE MANICOUAGAN, demanderesse, c. ANDRE TREMBLAY, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision trois, du lot originaire quarante-trois B, du rang Quatre (Lot 43-B-3, rang IV), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton d'Iberville, division d'enregistrement de Saguenay, municipalité de Sault-au-Mouton, comté de Dubuc» et portant le numéro civique 186, rue Principale, Sault-au-Mouton.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 2 683, 75 $ soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la première division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice de Baie-Comeau, le JEUDI VINGT-QUATRIEME jour de MAI 1979, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.
par: G. POIRIER FRENETTE, *huissier officier du shérif*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 29 mars 1979. 612-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001872-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. GERALD LAFRENIERE, domicilié et résidant au 50, rue Granet.

Pointe-Gatineau, Qué. & ESTELLE GAGNON LAFRENIERE, domiciliée et résidant au 50, rue Granet, Pointe-Gatineau, Qué., défendeurs.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro un de la dubdivision du lot numéro quatre cent quatre-vingt-un (481-1) et le lot numéro sept de la subdivision du lot numéro quatre cent soixante-seize (476-7) au cadastre du village de Pointe-Gatineau.

Avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes pouvant l'affecter et plus particulièrement une servitude de vue enregistrée à Hull, le 28 août 1962, sous le numéro 141-491.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C., est de trois mille six cents dollars (3600 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quatorze mille quatre cents dollars (14,400 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué., le TREIZIEME jour de JUIN 1979, à TREIZE heures TRENTE minutes.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 5 avril 1979. 643-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-002222-78

GILLES DEMERS, demandeur, c. FRANCINE PAGE-CHARRON *ET AL.*, défendeurs.

«Un immeuble connu et désigné comme étant les lots cent vingt et un et cent vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent quatre-vingt-huit (588-121 et 588-122) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Pointe-Gatineau.

Avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances et sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes pouvant affecter ledit immeuble portant le numéro civique 35, de La Savane, Pointe-Gatineau, Qué.».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C., est de quarante mille quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze centins (40 093.75 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble qui est de cent soixante mille trois cent soixante-quinze dollars (160 375 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué., le DOUZIEME jour de JUIN 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 4 avril 1979. 644-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-002223-78

GINETTE DEMERS, demanderesse, c. DAME FRANCINE PAGE-CHARRON *ET AL.*, défendeurs.

«Un immeuble connu et désigné comme étant les lots cent vingt-trois et cent vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire cinq cent quatre-vingt-huit (588-123 et 588-124) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Pointe-Gatineau.

Avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances et sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes pouvant affecter ledit immeuble portant le numéro civique 39, La Savane, Pointe-Gatineau, Qué.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article

688*a* C.P.C. est quarante mille quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze centins (40 093,75 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de cent soixante mille trois cent soixante-quinze dollars (160 375 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué. le DOUZIEME jour de JUIN 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 4 avril 1979. 645-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec,
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001610-78

TRUST GENERAL DU CANADA, corporation dûment constituée, ayant son siège social et une place d'affaires au 10 ouest, de la rue Saint-Jacques, dans les cité et district de Montréal, Qué., demanderesse, c. ALIMENTS OUTAOUAIS LTEE., corps politique dûment constitué, ayant son siège social dans la ville de Hull et une place d'affaires au 100, Adrien-Robert dans les cité et district de Huil, Qué., défenderesse.

«Un immeuble de forme régulière étant le lot neuf de la subdivision officielle du lot originaire quatre «B» et le lot douze de la subdivision officielle du lot originaire quatre «C» (4B-9 et 4C-12) rang Cinq (rg 5) aux plans et livre de renvoi officiels pour le canton de Hull, division d'enregistrement de Hull, et plus amplement décrit par ses tenants et aboutissants dans un acte de fiducie exécuté le 18 juin 1975 devant Me Guy Couture, notaire, sous le numéro 9360 de ses minutes et enregistré le 19 juin 1975, sous le numéro 240488. Ainsi que les immeubles par destination consistant en l'équipement servant à l'opération du commerce de la partie défenderesse, dont la liste peut être consultée au bureau du shérif.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C., est de vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze centins (24 293,75 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze dollars (97 175 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu en bloc au bureau du shérif, palais de justice, 17, rue Laurier, chambre 0.217, Hull, Qué., le DOUZIEME jour de JUIN 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 4 avril 1979. 647-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001319-78

TRUST GENERAL DU CANADA, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 120, rue Principale, en les cité et district de Hull, demanderesse, c. ARNOLD E.J. WINDSOR, 189, rue Prentiss, Aylmer, Qué., défendeur.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-36) conformément aux plan et livre de renvoi officiels de la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau (province de Québec);

Ainsi que les bâtiments déjà érigés ou devant être érigés, circonstances et dépendances.

Cet immeuble est grevé de toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes s'y rattachant.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C., est de trois mille huit cent six dollars et vingt-cinq centins (3 806,25 $) soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quinze mille deux cent vingt-cinq dollars (15 225 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 17, rue Laurier, chambre 0.217, Hull, Qué., le TREIZIEME jour de JUIN 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 5 avril 1979. 660-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Beauce
No 10,250

CONRAD CARON, négociant, Beauceville-Est, faisant affaires à cet endroit, sous la raison sociale de «Gosselin & Caron Enr.» demandeur, c. dame FERNAND GAGNON, Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, Qué., défenderesse.

«Un terrain mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, cent deux pieds (102′, soit 31,08 m) du nord-est au sud-ouest, par soixante-cinq pieds (65′, soit 19,81 m) en front sur l'avenue Gagnon, connu et désigné comme faisant partie du lot de terre numéro quatre cent quatre-vingt-seize (ptie 496) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raphaël-de-Bellechasse et borné comme suit: au nord-ouest à monsieur Roland Gagnon, au sud-est ptie à dame Marie-Louise Roy, épouse de monsieur Omer Bouffard et ptie à monsieur Lucien Gagnon, au nord-est à une partie du lot 497 ou l'avenue Gagnon et au sud-ouest à une ptie de lot 487 (Georges Beaudoin).

Avec la maison qui appartenait à dame Napoléon Roy.»

La mise à prix est fixée à 1 112,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Bellechasse, à Saint-Raphaël, province de Québec, le VINGT-TROISIEME jour de MAI 1979 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Montmagny, le 5 avril 1979. 646-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-019874-781

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. KARL H. DROESE, de la cité de Beaconsfield, district de Montréal, et MME FREDERICKE JARCHOW, de la cité de Beaconsfield, district de Montréal, et MME HELGA MAYER, de la cité de Beaconsfield, district de Montréal, défendeurs, LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble du défendeur, Karl H. Droese:

Un terrain situé dans la province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision trente-deux du lot sept (7-32) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, mesurant cent pieds (100′) de largeur sur deux cent quarante pieds (240′) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Ceci comprend le bâtiment y érigé portant le numéro civique 20 de l'avenue Woodland, cité de Beaconsfield. Le tout tel qu'il existe présentement ainsi que tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant sans aucune exception ou réserve.

La mise à prix est fixée à 9 050 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le TRENTIEME jour de MAI 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 mars 1979. 661-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014230-781

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, cité et district de Montréal, demanderesse, c. SERGE CHARTRAND, résidant et domicilié au 82, des Tilleuls, Saint-Basile-le-Grand, Qué., défendeur, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent cinquante-six (456-49) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly. Avec une maison dessus construite et portant le numéro civique 82, de la rue des Tilleuls. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 8 550 $ soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Qué., le VINGT-DEUXIEME jour de MAI 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 février 1979. 652-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-017377-787

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, cité et district de Montréal, Qué., demanderesse, c. MAYER DIAMOND, ès qualités de syndic à la faillite de Georges G. Cumberbatch, 5165, chemin Reine-Marie, chambre 303, Montréal, défendeur, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de Montréal, ayant front sur l'avenue Grand-Boulevard, connu et désigné comme étant la subdivision six du lot originaire cent soixante-trois (163-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; mesurant cinquante pieds (50') de largeur sur cent cinquante-cinq pieds (155') de profondeur dans sa ligne nord-ouest et cent cinquante-six pieds (156') de profondeur dans sa ligne sud-est et contenant une superficie de sept mille sept cent soixante-quinze pieds carrés (7 775 pi²), mesures anglaises. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 2060 à 2072, Grand-Boulevard, tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, avec tous droits, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 14 750 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIEME jour de MAI 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 février 1979. 653-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-031092-773

COMITE PARITAIRE DU CAMIONNAGE DE LA REGION DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 4837, rue Boyer, en les ville et district de Montréal, demandeur, c. CLAUDE COURTOIS, résidant et domicilié au 2098, rue Dollard, à Longueuil, dis-

trict de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement situé à Longueuil ayant front sur la rue Dollard, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent quarante et un (ptie 141) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly; mesurant trente-quatre pieds (34') de largeur, sur cent vingt-huit pieds (128') de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: en front, au nord-est par ladite rue Dollard, en arrière, au sud-ouest par une partie du lot 141, appartenant à Fernand Dagenais et/ou représentants, d'un côté, au nord-ouest par une partie dudit lot 141, appartenant à Fernand Dagenais et/ou représentants, la ligne de division entre la propriété de monsieur Dagenais et/ou représentants et celle ci-haut décrite, étant située parallèlement et à une distance de deux cent quatre-vingt-seize pieds et cinq dixièmes de pied (296,5') de la rue Hubert et de l'autre côté, au sud-est par une autre partie du lot 141, appartenant à Gérard Milton et/ou représentants, la ligne de division entre la propriété ci-haut décrite et celle de monsieur Milton, étant située parallèlement et à une distance de trois cent trente pieds et cinq dixièmes de pied (330,5') de la rue Hubert. Avec toutes les bâtisses dessus construites et notamment celle portant le numéro civique 2098, rue Dollard, à Longueuil. Tel que le tout se trouve présentement sans réserve ni exception.»

La mise à prix est fixée à 3 075 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Qué., le VINGT-DEUXIEME jour de MAI 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 février 1979. 654-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-025539-782, 500-05-025540-780,
500-05-025541-788, 500-05-025542-786,
500-05-025543-784, 500-05-025544-782

CONFEDERATION LIFE INSURANCE COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1001, en les ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, c. Dr. JEAN-CLAUDE FOURNIER et Dr. OHANNES BALABANIAN, médecins, ayant leur principale place d'affaires, au 5300, côte des Neiges, en les ville et district de Montréal, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement situé à ville Mont-Royal, connu comme étant une partie de la subdivision cinq cent soixante-douze du lot originaire six cent dix-huit (618-ptie 572) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant soixante-six pieds et soixante-quinze centièmes de pied (66,75') dans ses lignes nord-ouest et sud-est par quarante-trois pieds et quarante-neuf centièmes de pied (43,49') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, borné au nord-est par le lot 618-8-1-2, au sud-est et au sud-ouest par les autres parties du lot 618-572, et au nord-ouest par le chemin Côte-de-Liesse. Avec la bâtisse ci-érigée, portant le numéro civique 3070, côte de Liesse, dont le mur sud-est est mitoyen. Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque d'un droit de vue et/ou stationnement, le tout tel que créé et plus amplement décrit dans un acte de servitude exécuté, devant le notaire soussigné, sous son numéro 22476, et à être enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous peu. Sujet à une servitude en faveur de la ville Mont-Royal, enregistrée sous les numéros 1651415 et 2670800, et une servitude en faveur de Bell Canada *et al.* enregistrée sous le numéro 1712073. Tel que ladite propriété existe présentement avec tous ses droits, membres et appartenances sans exception ou réserve de quelque nature que ce soit.»

«Un certain emplacement situé à ville Mont-Royal, connu comme étant une partie de la subdivision cinq cent soixante-douze du lot originaire six cent dix-huit (618-ptie 572) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant dix-huit pieds et deux centièmes de pied (18,02') dans ses lignes nord-est et sud-ouest par soixante-six pieds et soixante-quinze centièmes de pied (66,75') dans ses lignes nord-ouest et sud-est, borné au nord-est par le lot 618-8-1-2 et tous les autres côtés par le résidu du lot 618-572. La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle et située à une distance de quarante-trois pieds et quarante-neuf centièmes de pied (43,49') de la ligne nord-ouest du lot 618-572, cette distance est mesurée par rapport à la ligne nord-est du lot 618-572. Avec la bâtisse ci-érigée, portant le numéro civique 3072,

côte de Liesse, dont les murs des deux côtés sont mitoyens. Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque d'un droit de vue et/ou stationnement, le tout tel que créé et plus amplement décrit dans un acte de servitude exécuté devant le notaire soussigné, sous son numéro 22476, et à être enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous peu. Sujet à une servitude en faveur de la ville Mont-Royal, enregistrée sous les numéros 1651415 et 2670800, et une servitude en faveur de Bell Canada *et al.*, enregistrée sous le numéro 1712073. Tel que ladite propriété existe présentement avec tous ses droits, membres et appartenances sans exception ou réserve de quelque nature que ce soit.»

«Un certain emplacement situé à ville Mont-Royal, connu comme étant une partie de la subdivision cinq cent soixante-douze du lot originaire six cent dix-huit (618-ptie 572) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant quarante-trois pieds et quarante-neuf centièmes de pied (43,49′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest par soixante-six pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (66,78′) dans ses lignes sud-ouest et cinquante-cinq pieds et trente-sept centièmes de pied (55,37′) plus onze pieds et quarante et un centièmes de pied sur la ligne nord-ouest, borné au nord-ouest par le chemin Côte-de-Liesse, au sud-est et au nord-est par les autres parties du lot 618-572 et au sud-ouest par le lot 618-5. Avec la bâtisse ci-érigée portant le numéro civique 3080, côte de Liesse, dont le mur sud-est est mitoyen. Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque d'un droit de vue et/ou stationnement, le tout tel que créé et plus amplement décrit dans un acte de servitude exécuté devant le notaire soussigné, sous son numéro 22476, et à être enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous peu. Sujet à une servitude en faveur de la ville Mont-Royal, enregistrée sous les numéros 1651415 et 2670800, et une servitude en faveur de Bell Canada *et al.*, enregistrée sous le numéro 1712073. Tel que ladite propriété existe présentement avec tous ses droits, membres et appartenances sans exception ou réserve de quelque nature que ce soit.»

«Un certain emplacement situé à ville Mont-Royal, connu comme étant une partie de la subdivision cinq cent soixante-douze du lot originaire six cent dix-huit (618-ptie 572) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant dix-huit pieds et deux centièmes de pied (18,02′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest par soixante-six pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (66,78′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, borné au sud-ouest par le lot 618-5, et tous les autres côtés par le résidu du lot 618-572. La ligne sud-est dudit emplacement est parallèle et située à une distance de trente-huit pieds et quarante-neuf centièmes de pied (38,49′) au sud-est du lot 618-572, cette distance est mesurée par rapport à la ligne sud-ouest du lot 618-572. Avec la bâtisse ci-érigée portant le numéro civique 3078, côte de Liesse, dont les murs des deux côtés sont mitoyens. Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque d'un droit de vue et/ou stationnement, le tout tel que créé et plus amplement décrit dans un acte de servitude exécuté devant le notaire soussigné, sous son numéro 22476, et à être enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous peu. Sujet à une servitude en faveur de la ville Mont-Royal, enregistrée sous les numéros 1651415 et 2670800 et une servitude en faveur de Bell Canada *et al.*, enregistrée sous le numéro 1712073. Tel que ladite propriété existe présentement avec tous ses droits, membres et appartenances sans exception ou réserve.»

«Un certain emplacement situé à ville Mont-Royal, connu comme étant une partie de la subdivision cinq cent soixante-douze du lot originaire six cent dix-huit (618-ptie 572) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant trente-huit pieds et quarante-neuf centièmes de pied (38,49′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par soixante-six pieds et soixante-quinze centièmes de pied (66,75′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, borné au nord-est par le lot 618-8-1-2, au nord-ouest et au sud-ouest par les autres parties du lot 618-572 et au sud-est par les lots 618-7-2 et 618-8-2. Avec la bâtisse ci-érigée portant le numéro civique 3074, côte de Liesse, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque d'un droit de vue et/ou stationnement, le tout tel que créé et plus amplement décrit dans un acte de servitude exécuté devant le notaire soussigné, sous son numéro 22476, et à être enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous peu. Sujet à une servitude en faveur de la ville Mont-Royal, enregistrée sous les numéros 1651415 et 2670800, et une servitude en faveur de Bell Canada *et al.*, enregistrée sous le numéro 1712073. Tel que ladie propriété existe présentement avec tous ses droits, membres et appartenances sans exception ni réserve, de quelque nature que ce soit.»

«Un certain emplacement situé à ville Mont-Royal, connu comme étant une partie de la subdivision cinq cent soixante-douze du lot originaire six cent dix-huit (618-ptie 572) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant trente-huit pieds et quarante-neuf centièmes de pied (38,49′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par soixante-six pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (66,78′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, borné au nord-ouest et au nord-est par les autres parties du lot 618-572, au sud-ouest par le lot 618-5 et au sud-est par les lots 618-6-2 et 618-7-2. Avec la bâtisse ci-érigée portant le numéro civique 3076, côte de Liesse, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque d'un droit de vue et/ou stationnement, le tout tel que créé et plus amplement décrit dans un acte de servitude exécuté devant le notaire soussigné, sous son numéro 22476, et à être enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous peu. Sujet à une servitude en faveur de la ville Mont-Royal,

enregistrée sous les numéros 1651415 et 2670800, et une servitude en faveur de Bell Canada *et al.*, enregistrée sous le numéro 1712073. Tel que ladite propriété existe présentement avec tous ses droits, membres et appartenances sans exception ou réserve de quelque nature que ce soit.»

La mise à prix est fixée à 43 875 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-QUATRIEME jour de MAI 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 avril 1979. 655-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-020556-781

W. DUBROFSKY, administrateur, domicilié et résidant au 5500, MacDonald Avenue, ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, et H. DUBROFSKY, administrateur, domicilié et résidant au 6600, Kildare Road, ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, et E. DUBROFSKY, administrateur, domicilié et résidant au 5851, Ferncroft Road, cité de Hampstead, district de Montréal, demandeurs, c. LILY BESNER, épouse séparée de biens de MORTIMER BESNER, domiciliée et résidant au 5500, avenue Alpine, ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, défenderesse et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Droit d'un quart sur les titres et les intérêts d'une quote-part indivise d'un certain terrain polygonal situé au sud-est de la rue Sherbrooke est, ville de Montréal-Est (province de Québec), entre le boulevard Montréal est à sa ligne de division sud-ouest et l'avenue Lelièvre, à sa ligne de division nord-est et la subdivision mille trois cent trois du lot quatre-vingt-sept aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, à sa ligne de division sud-est, étant une partie de ce que serait la rue Ontario si cette dernière était prolongée, et mesurant trois cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et quatre dixièmes (399,4′) sur les côtés nord-ouest et sud-est et huit cent deux pieds (802′) sur les côtés nord-est et sud-ouest. La superficie est de trois cent dix-sept mille neuf cent treize pieds carrés (317 913 pi²). Ces lots sont connus comme étant les numéros six cent trente-sept, six cent trente-huit, six cent trente-neuf, six cent quarante, six cent quarante et un, six cent quarante-deux, six cent quarante-trois, six cent quarante-quatre, six cent quarante-cinq, six cent quarante-six, six cent quarante-sept, six cent quarante-huit, six cent quarante-neuf, six cent cinquante, six cent cinquante et un, six cent cinquante-deux, six cent cinquante-trois, six cent cinquante-quatre, six cent cinquante-cinq, six cent cinquante-six, six cent cinquante-sept, six cent cinquante-huit, six cent cinquante-neuf, six cent soixante, six cent soixante et un, six cent soixante-deux, six cent soixante-trois, six cent soixante-quatre, six cent soixante-cinq, six cent soixante-six, six cent soixante-sept, six cent soixante-huit, six cent soixante-neuf, six cent soixante-dix, six cent soixante et onze, six cent soixante-douze, six cent soixante-treize, six cent soixante-quatorze, six cent soixante-quinze, six cent soixante-seize, six cent soixante-dix-sept, six cent soixante-dix-huit, six cent soixante-dix-neuf, six cent quatre-vingts, six cent quatre-vingt-un, six cent quatre-vingt-deux, six cent quatre-vingt-trois, six cent quatre-vingt-quatre, six cent quatre-vingt-cinq, six cent quatre-vingt-six, six cent quatre-vingt-sept, six cent quatre-vingt-huit, six cent quatre-vingt-neuf, six cent quatre-vingt-dix, six cent quatre-vingt-onze, six cent quatre-vingt-douze, six cent quatre-vingt-treize, six cent quatre-vingt-quatorze, six cent quatre-vingt-quinze, six cent quatre-vingt-seize, six cent quatre-vingt-dix-sept, six cent quatre-vingt-dix-huit, six cent quatre-vingt-dix-neuf, sept cents, sept cent un, sept cent deux, sept cent trois, sept cent quatre, sept cent cinq, sept cent six, sept cent sept, sept cent huit, sept cent neuf, sept cent dix, sept cent onze, sept cent douze, sept cent treize, sept cent quatorze, sept cent quinze, sept cent seize, sept cent dix-sept, sept cent dix-huit, sept cent dix-neuf, sept cent vingt, sept cent vingt et un, sept cent vingt-deux, sept cent vingt-trois, sept cent vingt-quatre, sept cent vingt-cinq, sept cent vingt-six, sept cent vingt-sept, sept cent vingt-huit, sept cent vingt-neuf, sept cent trente, sept cent trente et un, sept cent trente-deux, sept cent trente-trois, sept cent trente-quatre, sept cent trente-cinq, sept cent trente-six, sept cent trente-sept, sept cent trente-huit, sept cent trente-neuf, sept cent quarante, sept cent quarante et un, sept cent quarante-deux, sept cent quarante-trois, sept cent quarante-quatre, sept cent quarante-cinq, sept cent quarante-six, sept cent quarante-sept, sept cent quarante-huit, sept cent quarante-neuf, sept cent cinquante, sept cent cinquante et un, sept cent cinquante-deux, sept cent cinquante-trois, sept cent cinquante-quatre, sept cent cinquante-cinq, sept cent cinquante-six, sept cent cinquante-sept, sept cent cinquante-huit, sept cent cinquante-neuf, sept cent soixante, sept cent soixante et un, sept cent soixante-deux, sept

cent soixante-trois, sept cent soixante-quatre, sept cent soixante-cinq, et sept cent soixante-six de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 177, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765 et 766), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, le tout mieux décrit dans la description technique préparée par Marc Hurtubise, arpenteur-géomètre, en date du quinze juillet mil neuf cent soixante (1960), dont copie est annexée à un contrat de vente passé entre Pierre Pidoux et les fiduciaires du Plan de retraite de l'Alsco (Montréal) Inc. en présence de Me Solomon Katz, notaire, le dix-neuf février mil neuf cent soixante-cinq (1965), et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1809875, et portant le numéro 116 au greffe du notaire, et une copie du plan préparé par Gabriel Hurtubise, arpenteur-géomètre en date du sept février mil neuf cent cinquante-trois (1953), dont copie est attachée à l'acte de vente précité portant le numéro 116 des actes du notaire soussigné. Toutes les mesures ci-dessus sont des mesures anglaises et plus ou moins.

Droit d'un quart sur les titres et les intérêts d'une quote-part indivise d'un emplacement situé à Montréal-Est connu comme étant le lot numéro mille cinquante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-1056) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles. Ceci comprend le bâtiment y érigé portant le numéro civique 354, rue Courtemanche.»

La mise à prix est fixée à 33 750 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu «en bloc» au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-NEUVIEME jour de MAI 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 janvier 1979. 662-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cous supérieure — District de Montréal
No 500-05-007839-770

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à place Bonaventure, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, c. PLACEMENTS DUHAMEL (1967) LTEE, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires au 404 et 405, suite 250 est, boulevard Saint-Joseph, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement formant le coin sud-ouest du boulevard Saint-Joseph est, et de l'avenue Henri Julien, dans la ville de Montréal, constitué des redivisions des lots trente et trente et un du lot originaire cent trente-neuf (139-30 et 31) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-Saint-Louis, mesurant quatre-vingt-trois pieds et un dixième de largeur en front sur le boulevard Saint-Joseph est (83.1′), et quatre-vingt-deux pieds et sept dixièmes (82.7′) de largeur à l'arrière, sur soixante-seize pieds et un dixième (76.1′) de profondeur le long de l'avenue Henri Julien, et soixante-quinze pieds et quatre-vingt-trois centièmes (75.83′) de profondeur dans sa ligne sud-ouest. Ainsi que l'immeuble à appartements situé sur l'emplacement, et portant le numéro civique 250 du boulevard Saint-Joseph est.»

La mise à prix est fixée à 223 275 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-NEUVIEME jour de MAI 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 19 mars 1979. 663-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-026419-786

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTEE, demanderesse, c. LES ENTREPRISES MANON ET DAVID LTEE, LA SOCIETE IMMOBILIERE ADGESCO LTEE, JEAN-CLAUDE FORTIN, NORMAN WAGNER, MARCEL LAMOTHE, JACQUES LAMOTHE, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'IMMEUBLE DE LA SOCIETE IMOBILIERE ADGESCO LTEE, (défenderesse)

«Un terrain ayant front sur la rue Saint-Mathieu, dans la ville de Montréal, connu comme étant la subdivision quarante et un de la subdivision «J» du lot numéro mille six cent vingt-cinq (1625-J-41) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal. Ainsi que le bâtiment y érigé portant le numéro civique 1262, rue Saint-Mathieu. Avec permis de passage dans la ruelle située à l'arrière, connue comme étant la subdivision trente-sept de la subdivision «J» de ce même lot numéro mille six cent vingt-cinq (1625-J-37) à ces mêmes plan et livre de renvoi officiels, ce permis de passage devant être utilisé en commun avec d'autres mais sans permission de gêner le passage de quelque manière que ce soit. Avec les servitudes réciproques affectant la propriété décrite ci-dessus ainsi que les propriétés au nord-ouest et au sud-est, connues comme étant les subdivision quarante-deux et quarante de la subdivision «J» dudit lot (1625-J-42 et 40) aux même plan et livre de renvoi officiels, le tout tel qu'il a été établi dans deux servitudes passées devant Me G. Laferte, notaire, le vingt-six septembre mil neuf cent cinquante et un et enregistrés au Bureau d'enregistrement de la Division de Montréal, sous les numéros 925872 et 926029. Dans l'état où la propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte.

La mise à prix est fixée à 12 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le TRENTIEME jour de MAI 1979 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 mars 1979. 664-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004485-775

LES PLACEMENTS MIRLAW LTEE, compagnie privée dûment constituée selon la loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 800 ouest, boulevard Dorchester, dans les cité et district de Montréal, agissant aux présentes à titre de cessionnaire de tous les droits de Treaver Properties Limited et de Mes Ogilvy, Montgomery, Renault, Clarke, Kirkpatrick, Hannon & Howard, et la partie légalement subrogée dans les droits de Treaver Properties Limited, la demanderesse au présentes, demanderesse, c. JOHN FISHER, architecte, résidant et domicilié au 368, Glen Manor Drive, dans la cité de Toronto, province d'Ontario, et MICHAEL OGUS, architecte, résidant et domicilié au 2, Millbank Road, dans la cité de Toronto, province d'Ontario, et JOHN MAY, courtier en valeurs mobilières, résidant et domicilié à R.R. no 1, dans la ville de Bognor, province d'Ontario, et JACK GILBERT, avocat et conseiller de la Reine, résidant et domicilié au 265, Upper Highland Crescent, dans la cité de Willowdale, province d'Ontario, et VODAN INVESTMENTS LIMITED, corps politique et incorporé, dûment constitué selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 365, Bay Street, suite 900, dans la cité de Toronto, province d'Ontario, défendeurs, et HOTEL CHATEAU RENAISSANCE INC., (autrefois Queen's Hotel Montreal (1973) Inc.), corps politique et incorporé, dûment constitué selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 700, rue Peel, dans les cité et district de Montréal, en proposition, mis en cause, et SAMUEL DRUKER, comptable agréé et syndic autorisé, exerçant sa profession au 4333 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 301, dans les cité et district de Montréal, en sa capacité de syndic aux biens dudit Hôtel Chateau Renaissance Inc., mis en cause ès qualités, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«1. Un immeuble situé à l'angle des rues Saint-Jacques et Windsor, en la ville de Montréal, comprenant:

a) Tout le lot numéro sept cent seize (716) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal, moins la partie nord-est dudit lot expropriée par la ville de Montréal pour l'ouverture de ladite rue Windsor, et mesurant ladite partie nord-est dudit lot ainsi expropriée trente et un pieds et cinq dixièmes de pied (31,5′) de largeur dans la ligne sud-est, trente-trois pieds (33′) de largeur dans la ligne nord-ouest par une profondeur d'environ soixante-douze pieds (72′) et contenant une superficie de deux mille trois cent trente-neuf pieds (2 339′);

b) Tout le lot numéro sept cent dix-sept (717) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal, moins la partie nord-est dudit lot expropriée par la ville de Montréal pour l'ouverture de la rue Windsor, et mesurant ladite partie nord-est dudit lot ainsi expropriée trente pieds et sept dixièmes de pied (30,7′) de largeur dans la ligne sud-est, trente et un pieds et cinq dixièmes de pied (31,5′) dans la ligne nord-ouest par une profondeur de soixante-dix pieds (70′), et contenant une superficie de deux mille cent soixante-dix-sept pieds (2 177′);

c) Tout le lot numéro sept cent dix-huit (718) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal, moins la partie nord-est dudit lot expropriée par la ville de Montréal pour l'ouverture de ladite rue Windsor, et mesurant ladite partie nord-est dudit lot ainsi expropriée trente-trois pieds et cinq dixièmes de pied (33,5′) dans la ligne sud-est, trente-deux pieds et huit dixièmes de pied (32,8′) dans la ligne nord-ouest pour une longueur de soixante-six pieds et cinq dixièmes de pied (66,5′) dans la ligne sud-ouest et soixante et un pieds et cinq dixièmes de pied (61,5′) dans la ligne nord-est et contenant une superficie de deux mille trente-deux pieds (2 032′);

d) Tout le lot numéro sept cent dix-huit A (718A) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal.

2. Un certain emplacement de forme irrégulière ayant front sur la rue Desrivières en la ville de Montréal, maintenant connu et désigné comme la subdivision un du lot originaire sept cent dix-neuf (719-1) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal, contenant vingt-quatre pieds (24′) en sa largeur par cinquante-quatre pieds et cinq dixièmes de pied (54,5′) en profondeur dans la ligne nord-ouest et cinquante-cinq pieds et cinquante-quatre centièmes de pied (55,54′) en profondeur dans la ligne sud-est, formant une superficie de quatre mille quatre cent un pieds carrés (4 401 pi²) mesures anglaises et plus ou moins. Toutes les mesures décrites ci-dessus sont des mesures anglaises plus ou moins. Avec les édifices y dessus érigés et connus comme l'«Hôtel Queens's», avec tout l'équipement et les fixtures présentement situés à l'intérieur de l'édifice et qui sont immeubles par destination. Tel que ladite propriété subsiste, avec tous les droits, membres et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 205 625 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIEME jour de MAI 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 avril 1979.

656-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
200-05-003987-786
S-5741

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 500, place d'Armes, cité et district de Montréal, Qué., demanderesse, c. JEAN-YVES MATHIEU, résidant et domicilié au 1412, rue Calais, Val-Bélair, Qué., et CARMEN GRAVEL-MATHIEU, défendeurs conjoints et solidaires.

«Un emplacement connu et désigné comme étant une redivision cinquante-huit de la subdivision vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (270-25-58) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Avec maison dessus construite portant le numéro civique 1412, rue Calais, à Val-Bélair, circonstances et dé-

pendances.»

La mise à prix est fixée à 5 050 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTIEME jour de MAI 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 avril 1979. 691-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
200-05-001353-791
S-5740

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINT-FLAVIEN, ayant sa place d'affaires à Saint-Flavien, comté de Lotbinière, district et province de Québec, demanderesse, c. DAME ANNETTE BOISVERT-BEDARD, domiciliée au 146, rue Principale, à Saint-Flavien, comté de Lotbinière, district de Québec, défenderesse.

«Un morceau de terrain mesurant cent dix pieds de front (110') par six cent quatre-vingt-huit pieds (688') de profondeur, connu comme étant une partie du lot quatre cent trois (ptie 403) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Flavien, comté de Lotbinière, division d'enregistrement de Lotbinière, borné à l'est par la rue Principale, au nord par la propriété de Christian Gingras et au sud par celle de Gaston Fortier.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1 162,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le TRENTIEME jour de MAI 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 avril 1979. 690-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
200-05-001430-797
S-5745

GERARD PELLETIER, comptable agréé, faisant affaires au 384, rue de la Canardière, Québec, district de Québec, demandeur, c. LES CONSTRUCTIONS J.Y. R. BERGERON INC., corporation ayant une place d'affaires au 128, rue Valmur, Charlesbourg-Ouest, district de Québec, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

«Les subdivisions cent quatre-vingt-neuf, cent quatre-vingt-dix et cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro six cent cinquante et un (651-189, 190 et 191) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec,

Les subdivisions cent trente-huit, cent trente-neuf, cent quarante, cent quarante et un, cent quarante-deux, cent quarante-trois, cent quarante-quatre, cent quarante-cinq, cent quarante-six, cent quarante-sept, cent quarante-huit et cent quarante-neuf, du lot originaire numéro six cent cinquante-deux (652-138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148 et 149.) du cadastre susdit.

Le tout avec circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 6 412,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTE ET UNIEME jour de MAI 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 avril 1979. 692-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
200-05-000341-797
S-5598

PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LTEE, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 571, boulevard Lebeau, Saint-Laurent, district de Montréal, demanderesse, c. BERTRAND GIRARD, domicilié et résidant au 7, Gaboriau, (autrefois 7, place Gignac), Val-Bélair, district de Québec, défendeur.

«Le lot 316-14 de figure rectangulaire situé dans la paroisse de Saint-Ambroise, maintenant connu, sous le numéro civique 7, Gaboriau (autrefois 7, place Gignac), à Val-Bélair, borné au nord-est par le lot 316-13, au sud-est par les lots 314-52 et 314-53, au sud-ouest par le lot 316-15, au nord-ouest par le lot 316-2 (rue), mesurant 65 pieds soit (19,81 m) de largeur par 100 pieds soit (30,48 m) de profondeur contenant en superficie 6 500 pi² soit (603,8 m²), le tout avec bâtisses dessus construites.»

La mise à prix est fixée à 5 025 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIEME jour de MAI 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 avril 1979. 693-o

Témiscamingue

Fieri facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
No 610-05-000059-78

LA BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Rouyn, Qué., demanderesse, c. PERRAS, FAFARD ET GAGNON INC. syndics de Montréal, ayant leur bureau au 1400, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, district de Montréal, Qué., défendeurs, et BANQUE CANADIENNE NATIONALE, mise en cause.

Les subdivisions vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf et cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois, du lot originaire dix-sept, rang Quatre, au cadastre officiel du canton de Guigues (lots 17-26, 17-27, 17-28, 17-29, 17-50, 17-51, 17-52 et 17-53, rang 4, Guigues), avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, ainsi que toute la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires servant à l'exploitation du commerce.

La mise à prix est fixée à 5 512,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, palais de justice de Ville-Marie, province de Québec, le TRENTIEME jour de MAI 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif,
GUY CHÉNIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 3 avril 1979. 613-o

Vente(s) pour taxes

Commission scolaire d'Abitibi

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général de la susdite commission scolaire: Les immeubles avec bâtisses, circonstances et dépendances décrits dans la liste ci-dessous seront vendus à l'enchère à la salle de conférence, E-118, du centre administratif de la Commission scolaire Abitibi, 500, rue Principale, La Sarre, le quatrième jeudi de mai, soit le VINGT-QUATRE MAI 1979, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes scolaires, avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourraient être encourus à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

			1977-78	*1978-79*	*Intérêts*	*Total*
Val Paradis (Baie James)						
Ellison, Georges	11 rang 8	Canton Rousseau	67,17 $	59,52 $	17,17 $	145,86 $
Mackenzie, David	47 rang 1	Canton Boivin	20,92	18,00	4,87	43,79
Mackenzie, Joe	44 rang 1	Canton Boivin	23,48	20,20	5,82	49,50
Mackenzie, Joe	43-44 rang 10	Canton Perron	38,23	32,89	9,48	80,60
Okuish, Philippe	49 rang 1	Canton Boivin	42,76	35,65	10,53	88,94
Beaucanton (Baie James)						
Duquette, Cécile (Mme)	46 rang 1	Canton Perron	29,50	21,16	6,65	57,31
Guay, Jocelyn	38 rang 1	Canton Rousseau	24,59	21,16	5,70	51,45
Joseph, Clément	59 rang 1	Canton Perron	17,70	15,23	4,23	37,16
Lavoie, Joseph (Mme)	5 rang 5	Canton Rousseau	22,21	19,09	5,50	46,80
Trottier, Patrick	65 rang A	Canton Perron	23,24	20,00	5,78	49,02
Veillette, Paul-Emile a/s de Maurice Veillette	44 rang A	Canton Perron	19,67	16,93	4,56	41,16
Villeneuve, Raymond	31 rang 2	Canton Rousseau	15,71	5,90	3,16	24,77
Duparquet						
Veilleux, Laurent	lot 67, bloc 2	Canton Duparquet	44,49	44,49	11,45	100,43
Ville de La Sarre						
Archambault, Jacques	lot B-10 A66 B, 29A6	Ville de La Sarre	573,37	573,37	147,59	1 294,33
Macamic (Ville)						
Alain, Marc-André	lots 3-4-5 6 bloc 26	Ville de Macamic	782,64	405,13	164,24	1 352,01
Lemire, Benoît	lot 4, bloc 37	Ville de Macamic	76,79	66,07	14,72	157,58
Super Economat (Lucie Trudel)	bloc CNR	Ville de Macamic	349,73	2 113,01		2 462,74
Thériault, Noël	lot 18, bloc 13	Ville de Macamic	49,53	126,00	12,64	188,17

Donné à La Sarre, le 26 mars 1979.

Le directeur général,
CONRAD AUBIN.

554-15-2-o

Cité de Dorval

Avis est, par les présentes, donné par Marcel Guérin, greffier de la cité de Dorval, que les lots ou parties des lots ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique en la salle du conseil à l'hôtel de ville, au 60, avenue Martin, Dorval, le VENDREDI VINGT-CINQUIEME jour de MAI, 1979 (25 mai 1979) à DIX heures de l'avant-midi, pour défaut de paiement des taxes municipales générales, spéciales et scolaires avec intérêts et frais.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1978 et les années antérieures ainsi que les intérêts et frais auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles seront vendus avec les bâtisses y dessus érigées, le tout tels qu'ils se trouvent présentement avec les servitudes, actives ou passives, apparentes ou occulltes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale ou par chèque visé.

La cité de Dorval a été autorisée par la Commission municipale du Québec, le 7 mars 1979, à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles à être vendus par ladite cité pour non-paiement de taxes, à condition que ladite énumération abrégée ne s'applique qu'aux numéros cadastraux d'immeubles qui seront consécutifs et qui appartiennent au même propriétaire, le tout conformément aux dispositions de l'article 550 de la Loi des cités et villes (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 193).

No de rôle	*Immeuble* *Cadastre Subdivision*	*Propriétaire*
00002650	Partie du lot 1-21	Monique Martin

Cadastre de la paroisse de Lachine.

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord par une partie du lot 1-22 (ci-après décrite) vers l'est par le lot 1-27, vers le sud par une autre partie du lot 1-21, vers l'ouest par le lot 1-1 (boulevard des Sources).

Mesurant cinquante pieds (50,0') de largeur sur une profondeur de cent soixante pieds (160,0').

Contenant en superficie huit mille pieds carrés (8 000,00 pi²).

00002650	Partie du lot 1-22	Monique Martin

Cadastre de la paroisse de Lachine

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord et le nord-ouest par une autre partie du lot 1-22, vers l'est par le lot 1-26, vers le sud par une partie du lot 1-21 (ci-haut décrite), vers l'ouest par le lot 1-1 (boulevard des Sources).

Mesurant treize pieds et cinq dixièmes (13,5') dans sa ligne nord-ouest, cent cinquante pieds et sept dixièmes (150,7') dans sa ligne nord, vingt-cinq pieds (25,0') dans sa ligne est, cent soixante pieds (160,0') dans sa ligne sud, trente pieds (30,0') dans sa ligne ouest.

Contenant cinq mille cent cinquante pieds carrés (5 150,0 pi²).

La superficie totale de cet emplacement est de treize mille cent cinquante pieds carrés (13 150,0 pi²).

Taxes municipales: 225,92 $; taxes scolaires: 462,42 $.

00033700	2 — 128	Peter Burton

Cadastre de la paroisse de Lachine

Taxes municipales: *nil*; taxes scolaires: 367,79 $.

00102300	Deux parties du lot originaire cinq (5)	Jack Rubin

Cadastre de la paroisse de Lachine

a) Première partie:

Bornée vers le nord par une autre partie du lot 5 (avenue Parkfield) et une partie du lot 5 (avenue Brookdale), vers l'est par trois autres parties du lot 5 dont l'une, Ecole Surrey Gardens, une autre, avenue Brookdale, les lots 9-637 (avenue Cardinal), 9-652 à 9-655, 9-1087 et une partie du lot 9-651, vers le sud par une partie du lot 1029 (Chemins de Fer Canadien Pacifique), vers l'ouest par le lot 4 (subdivisé: 4-16 — avenue Cardinal, 4-42 à 4-52 et 4-55, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 5. Mesurant cent cinquante-cinq pieds (155,0') dans une ligne nord, cinq cent quatre-vingt-trois pieds (583,0') dans une ligne est, cent cinquante-trois pieds et soixante-six centièmes (155,66') dans sa ligne nord-ouest, cent soixante-douze pieds et six dixièmes (172,6') dans une autre ligne nord, cinq cent cinquante pieds et huit centièmes (550,08') dans une autre ligne est, quatre cent quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes (487,6') dans sa ligne sud, mille trente-six pieds et treize centièmes (1 036,13') dans sa ligne ouest.

Contenant en superficie trois cent vingt-six mille six cent vingt-deux pieds carrés (326 622,0 pi²).

Cettedite partie de lot est affectée à son extrémité sud d'une lisière de 66,0 pieds de largeur ayant une superficie de trente-deux mille cent soixante-quinze pieds carrés (32 175,0 pi²) servant pour fins de rue.

b) Deuxième partie:

Bornée vers l'est par le lot 9 (subdivisé: 9-740, 9-753, 9-754-rue, 9-755 à 9-758, ptie 9 - passage, 9-791 à 9-796, 9-797 - rue, 9-798 à 9-800, 9-812 - rue, 9-813 et 9-814), vers le sud-est et le sud par une autre partie du lot 5 (parc Surrey Gardens), vers l'ouest par le lot 4 (subdivisé: 4-58 - avenue Goldfinch, 4-60 - avenue Chanteclerc), 4-75 à 4-77, 4-80, 4-97 à 4-101, 4-102-1, 4-103, ptie 4-104, 4-106-1, 4-109, 4-115 et 4-295 à 4-297, vers le nord-ouest par ligne de division entre les paroisses de Lachine et de Pointe-Claire.

Mesurant mille trois cent quatre-vingt-un pieds et six dixièmes (1 381,6') dans sa ligne est, cent vingt-deux pieds et vingt-trois centièmes (122,23') dans sa ligne sud, quatre cent vingt-huit pieds et un dixième (428,1') dans sa ligne sud-est, mille quatre cent trente-six pieds et six dixièmes (1 436,6') dans sa ligne ouest, cinq cent onze pieds et trois dixièmes (511,3') dans sa ligne nord-ouest.

Contenant en superficie six cent cinquante mille sept cent quarante-trois pieds carrés (650 743,0 pi²).

La superficie totale de ces parties de lot est de neuf cent soixante-dix-sept mille trois cent soixante-cinq pieds carrés (977 365,0 pi²).

Taxes municipales: 7 977,32 $; taxes scolaires: 4 275,04 $.

00110000	5 — 89	(Madame) John N. McConnell

Cadastre de la paroisse de Lachine

Taxes municipales: 1 618,47 $; taxes scolaires: 868,35 $.

No de rôle	Immeuble Cadastre Subdivision	Propriétaire
00118800	9 — 368	(Madame) Michel Heldsinger
Cadastre de la paroisse de Lachine Taxes municipales: 590,56 $; taxes scolaires: 746,80 $.		
00176300	10 — 115 10 — 116 10 — 117 10 — 118	Lakeshore Arms Hotel Inc.
Cadastre de la paroisse de Lachine Taxes municipales: 3 764,35 $; taxes scolaires: 6 802,91 $.		
00178200	10 — 160	(M. et Mme) David Bussière
Cadastre de la paroisse de Lachine Taxes municipales: 116,99 $; taxes scolaires: *nil*.		
00323950 Une partie du lot originaire 800		Colony Development Corp.

Cadastre de la paroisse de Lachine

Bornée vers le nord par le lot originaire 1028 (chemin Bord-du-Lac), vers l'est par une autre partie du lot originaire 800, vers le sud par une autre partie du lot originaire 800, vers l'ouest par le lot originaire 798 et deux parties du lot originaire 799.

Mesurant trente-neuf pieds et treize centièmes (39,13') dans sa ligne nord, cent seize pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (116,89') dans une ligne est, trente-neuf pieds et quarante-cinq centièmes (39,45') dans une autre ligne est, cinquante-cinq pieds (55,0') dans sa ligne sud, cent cinquante-deux pieds et quinze centièmes (152,15') dans sa ligne ouest.

Contenant en superficie six mille cent quatre-vingt-seize pieds carrés (6 196,0 pi^2).

Taxes municipales: 1 462,29 $; taxes scolaires: 2 549,66 $.

00371000	867 — 269	James D. Collis & Robert A. Stimpson
Cadastre de la paroisse de Lachine Taxes municipales: 3 245,90 $; taxes scolaires: 1 800 $.		
00372300	868 — 51	John Kargakos
Cadastre de la paroisse de Lachine Taxes municipales: 508,85 $; taxes scolaires: 248,62 $.		
00448600 Deux parties du lot originaire 83		Samuel A. Barr et Samuel P. Sherdell

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire

Première partie:

Bornée vers le nord-est par le lot 83-1 (Montée St-François), vers le sud-est par une partie du lot originaire 82, vers le sud-ouest par une autre partie du lot originaire 83, vers le nord-ouest par les lots 83-18 et 83-19.

Mesurant trois cent un pieds et trente-huit centièmes (301,38) dans sa ligne nord-est, trois cent deux pieds et quatre-vingt-huit centièmes (302,88) dans sa ligne sud-ouest, cinq cent deux pieds et soixante-sept centièmes (502,67) dans sa ligne nord-ouest.

Contenant en superficie cent cinquante et un mille quatre cent quatre-vingt-seize pieds carrés (151 496,0 pi. car.).

Le point d'intersection des limites sud-est et sud-ouest de la partie du lot originaire 83 présentement décrite est situé à une distance de deux cents pieds (200,0) du point d'intersection de la limite nord-ouest du lot originaire 82 avec la limite nord-est du lot 83-11, distance mesurée le long de ladite limite nord-ouest du lot originaire 82.

Deuxième partie:

Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot originaire 83 (route Transcanadienne), vers l'est par le lot 84-1 et une partie du lot originaire 84, vers le sud-est par une partie du lot originaire 84 et la ligne de division entre les paroisses de Pointe-Claire et de Saint-Laurent; vers le sud-ouest par le lot 83-28, vers le nord-ouest par le lot 87-24 (boulevard Hymus) et une autre partie du lot originaire 83 (route Transcanadienne).

Contenant en superficie trois cent trois mille deux cent dix-neuf pieds carrés (303 219,0 pi^2).

La superficie totale de ces parties de lot est de quatre cent cinquante-quatre mille sept cent quinze pieds carrés (454 715 pi^2).

Taxes municipales: 31 675,36 $; taxes scolaires: 17 974,10 $.

00452570	92 — 16	Parkview Const. Ltd. et Deslauriers Dev. Corp.
Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire		
00452570 Partie du lot 90-10		Parkview Const. Ltd. et Deslauriers Dev. Corp.

No de rôle	*Immeuble* *Cadastre Subdivision*	*Propriétaire*

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire
Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par le lot 90-8, vers le sud-est par une autre partie du lot 90-10, vers le sud-ouest par une partie du lot originaire 90, vers le nord-ouest par le lot 92-16 (apparaissant ci-dessus).
Mesurant trois cents pieds (300,0') de largeur, deux cent quatre-vingt-six pieds et quatre-vingt-trois centièmes (286,83') dans sa ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-sept pieds et cinquante-sept centièmes (287,57') dans sa ligne sud-ouest.
Contenant en superficie quatre-vingt-six mille cent soixante pieds carrés (86 160,0 pi²).
La superficie totale de cet emplacement est de cent soixante-dix-sept mille deux cent quatre-vingt-un pieds carrés (177 281,0 pi²).
Taxes municipales: 12 492,09 $; taxes scolaires: 26 721,23 $.

00452720 93 — 29 Solar Leaseholds S.A.

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire
Taxes municipales: 30 744,58 $; taxes scolaires: 35 031,11 $.

00458500 Une partie du lot originaire 525 Benaby Realty Co.

Cadastre de la paroisse de Saint-Laurent
Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot originaire 525 (55e Avenue), vers le sud-est par une autre partie du lot originaire 525 (station de pompage, ministère des Transports), vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest par une autre partie du lot originaire 525 (avenue Calais).
Contenant en superficie quatre-vingt-douze mille sept cent quatre-vingt-huit pieds carrés (92 788,0 pi²).
Taxes municipales: 40 838,97 $; taxes scolaires: 15 853,20 $.

00458540 Une partie du lot originaire 525 Benaby Realty Co.

Cadastre de la paroisse de Saint-Laurent
Bornée vers le nord-est par le lot 525-2, vers le sud-est par une autre partie du lot originaire 525, vers le sud-ouest par le lot 526-769, vers le nord-ouest par une autre partie du lot originaire 525 (avenue Jenkins).
Contenant en superficie quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-deux pieds carrés (45 682,0 pi²).
La limite sud-est de la partie du lot présentement décrite est située dans le prolongement vers le sud-ouest d'une des limites sud-est du lot 525-2.
Taxes municipales: 5 415,15 $; taxes scolaires: 3 562,21 $.

00458530 Une partie du lot originaire 525 Benaby Realty Co.

Cadastre de la paroisse de Saint-Laurent
Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot originaire 525 (55e Avenue), vers le sud-est et l'est par une autre partie du lot originaire 525 (avenue Jenkins), vers le sud-ouest par les lots 526-338, 526-339 (ruelle), 526-374 (ruelle), vers le nord-ouest par une autre partie du lot originaire 525 (aéroport international de Montréal). Mesurant cent soixante-treize pieds et vingt-cinq centièmes (173,25') dans sa ligne nord-est, trente-cinq pieds et trente-six centièmes (35,36') dans sa ligne est, cinq cent dix pieds et trois dixièmes (510,3') dans sa ligne sud-est, cent quatre-vingt-huit pieds et vingt-cinq centièmes (188,25') dans sa ligne sud-ouest, cinq cent trente-cinq pieds et quatre dixièmes (535,4') dans sa ligne nord-ouest.
Contenant en superficie cent un mille cent vingt pieds carrés (101 120,0 pi²).
Taxes municipales: 17 906,72 $; taxes scolaires: 7 883,29 $.

Donné à Dorval, Qué., le 6 avril 1979.

Le greffier,
MARCEL GUÉRIN.

607-16-2-o

Ville de Longueuil

Avis est, par la présente, donné, que le Conseil municipal, par une résolution en date du 2e jour du mois d'avril 1979 a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Longueuil, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus par encan public, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Longueuil, 300 ouest, rue St-Charles, le NEUVIEME jour de MAI 1979 à DIX heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales de l'année 1978 et des années antérieures, ainsi que les intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Permission a été accordée par la Commission municipale du Québec pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

La vente des immeubles décrits dans la troisième partie sera définitive et sans droit de retrait en vertu du paragraphe *b* de l'article 4 des lettres patentes créant la ville de Longueuil.

Première partie: Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil dans les limites de la ville de Longueuil.

Deuxième partie: Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel du village de Longueuil Inc. dans les limites de la ville de Longueuil.

Troisième partie: Immeubles non sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil, dans les limites de la ville de Longueuil.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la ville de Longueuil, et à toutes les servitudes actives ou passives pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement.

1979 «A»

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

PREMIERE PARTIE

Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

(Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil dans les limites de la ville de Longueuil.)

Folio	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
3018-0670	M. Leithi Attia, 2190, de la Province, Longueuil, Qué.	9-152
3039-0599	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abé Nozetz, syndic, 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, Qué.	9-158-1-1, 158-1-2 10-156-1-1, 156-1-2
3039-0505	Girelle Anstalt, Liechtenstein	9-160-1, 10-160-1
3039-0575	Girelle Anstalt, Liechtenstein	9-160-2, 10-160-2
2801-2475	M. Georges Courcy, 2475, chemin du Tremblay, Longueuil, Qué.	

Une partie du lot originaire 48, contenant une superficie de 504 896 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une partie du lot 49, à l'est par une partie du lot 41, à l'ouest par la ligne limitative des terres 48 et 49, et au sud par le chemin du Tremblay.

1234-2520	Triad Overseas Properties Ltd, 630 ouest, Sherbrooke, suite 312, Montréal, Qué.	

Une partie du lot originaire 49, enclavée, contenant une superficie de 413 640 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une autre partie du lot 49, au sud par une partie du lot 48, à l'ouest par des parties des lots 48 et 50, et à l'est par une partie du lot 41.

2802-2140	M. David Fortin, 2140, chemin du Tremblay, Longueuil, Qué.	

Une partie du lot originaire 54, contenant une superficie de 420 427 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le chemin du Tremblay, au sud par la ligne limitrophe des villes de Longueuil et St-Hubert, à l'est et à l'ouest par d'autres parties du lot originaire 54.

1365-0113	Mme Géraldine Lafrance-Fisette, 119, Barthelemy, Longueuil, Qué.	85-21, 22, 23, 24
1406-0708	M. Paul-Emile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-437, 438, 439
1407-0695	M. Paul-Emile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-458-459
1407-0705	M. Paul-Emile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-460, 461
1407-0721	M. Paul-Emile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-462, 463, 464, 465
1408-0706	M. Paul-Emile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué.	91-486, 487 92-419, 420
1410-0238	M. Hector Beauchemin, 238, Goyette, Longueuil, Qué.	92-158, 159, 160, 161
1001-2665	Oméga Investments Ltd., 148, Torbey Road, Newfoundland	

Un emplacement, composé des lots 94-59-1, 60-1, 1250, 1251, 1252, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1303, des parties des lots originaires 95 et 96, ainsi que les parties des lots 94-5, 6, 7, 8, 9, 10, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 59-2, 60-2, 143, 1249, 1253, 1254, 1255, 1290, 1291, 1301 et 1302, contenant une superficie de 577 465 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord-est par des parties des lots 94-1302, 1301, 1290, 1291, 1253, 1254, 1249, 1255, 1256 et partie 95, au nord-ouest par la rue Jules-Roche et par le lot 94-187, et partie 94-60-1, à l'ouest par le chemin Chambly, et au sud par le boulevard Jacques-Cartier.

1312-3170	Johar Enterprises Inc., 6000 est, boul. Metropolitain, St-Léonard, Qué., et Sandia Realties Ltd., 1, place Ville-Marie, suite 3635, Montréal, Qué., et M. James Kent MacKinlay, 1735, du Bocage, St-Bruno, Qué.	

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble

Un emplacement composé des parties des lots originaires 101 et 102, de forme irrégulière contenant une superficie de 396 036 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit, savoir: au nord par une rue lots 101-107, 101-108 et partie du lot 102-75 au sud par la ligne limitative des terres 102 et 103, à l'est par le boulevard Rolland-Therrien et à l'ouest par le lot 102-76.

1001-3459	M. Karl Westermann, a/s M. T.R. Anthony Malcolm, 606, rue Cathcart, suite 1010 Montréal, Qué.	

Une partie du lot originaire 108, contenant une superficie de 421 680 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par la ligne limitative des terres 107 et 108, au sud par la ligne limitative des terres 108 et 109 et par une partie du lot 109-112, à l'est par les lots 108-25, 108-26, 108-27, 108-28, 108-29 et 108-30, et à l'ouest par une autre partie du lot 108, (chemin Chambly.)

1922-1190	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (syndic), 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, Qué.	

Une partie du lot originaire 108, de forme irrégulière, contenant une superficie de 17 175 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord-est par le lot 108-214, au nord-ouest par une rue 108-19 et au sud par la ligne limitative des terres 108 et 109.

1916-3520	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-26
1916-3510	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-27
1916-3500	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-28
1916-3490	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-29
1916-3480	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-30
1917-0141	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-31
1915-3501	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-34
1915-3521	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-36
1918-0200	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-39
1918-0190	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-40
1918-0180	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-41
1918-0170	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-42
1917-0171	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-44
1917-0191	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-46, 109-60
1920-3530	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-48
1920-3520	M. Robert Elze, et Mme Elizabeth Elze, 5, Koln 80, IM Fichtenhain 12, W. Germany	108-49
1920-3510	Rock enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic), 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, Qué.	108-50
1921-0271	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-53
1921-0281	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-54
1921-0291	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-55
1924-3500	M. Ante Curic, 7274, Winterlingen, Friedhefstrasse 20, W-Germany	108-58
1924-3480	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-60
1923-3459	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-62
1923-3479	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-64
1923-3489	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-65
1932-0364	Miss Chik Kt Wong, 18, Haviland, suite 34, Boston, Mass. 02115, et Miss Lilly Tou, 3624, Menlo Ct, Montg, Ala. 36111	108-72
1932-0392	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-79
1932-0400	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-81, 109-89
1932-0404	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-82, 109-88
1932-0412	Rock Entreprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-84
1921-0415	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-85, 109-82
1939-0569	M. Edgar Wehner, 16-A, Eichwaldstrasse, Buhlertal, West Germany.	108-110, 109-92
1933-0479	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-112
1939-0537	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-117
1939-0541	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-118
1312-3480	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-119
1312-3490	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-120
1312-3500	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-121
1312-3510	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-122
3828-3490	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-127
3828-3480	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-128
3815-1351	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-134
3815-1341	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-135
3805-3481	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-159
3806-3480	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-160
3806-3500	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-162
1921-1181	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-163

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1921-1171	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-164
3818-0350	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-170
3818-0380	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-173
3818-0390	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-174
3818-0410	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-176
3818-0420	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	108-177
1311-3509	M. Guy Maniquet, a/s G.C.M., B.P. 450/UL, Lubumbashi, République du Zaire	108-182
1001-3537	M. Karl Westermann, a/s M. T.R. Anthony Malcolm, 606, rue Cathcart, suite 1010, Montréal, Qué.	

Une partie du lot originaire 109 contenant une superficie de 295 967 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par la ligne limitative des terres 108 et 109, au sud par la rue Cuvillier 109-1, à l'est par les lots 109-35, 109-36, 109-37, 109-38, 109-39 et 109-111, à l'ouest par le chemin Chambly. À distraire de ces tanants et aboutissants les lots 109-112 et 109-2.

1922-1150	Rochk Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	

Une partie du lot originaire 109, de figure irrégulière et contenant une superficie de 182 369 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par la ligne limitative des terres 108 et 109, à l'ouest par la rue Constantin, au sud par la ligne limitative des terres 109 et 110 et à l'est par le lot 109-145.

1916-3540	M. Maximilian Linz, 34, Schopenhauerstraat, D-8014 Neubiberg, West Germany	109-38
1915-3551	M. Maximilian Linz, 34, Schopenhauerstraat, D-8014 Neubiberg, West Germany	109-42
1915-3561	M. Maximilian Linz, 34, Schopenhauerstraat, D-8014 Neubiberg, West Germany	109-43
1915-3571	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-44
1915-3581	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-45
1903-0151	M. Max Rapp, 7951, Hurbel, Ziegelei Nr. 3, Germany	109-46
1922-0498	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-73, 110-176
1922-0538	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-75, 110-178
1921-0445	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-85
1940-0554	M. Maximilian Linz, 34, Schopenhauerstraat, D-8014 Neubiberg, West Germany.	109-95
1940-0558	M. Oswald Zimmermann, 20, Nerver Weg., D-7731 Pfaffenweiler, West Germany.	109-96
1940-0562	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-97
1940-0574	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-100
1921-0601	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-103
1921-0621	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-105
1916-3580	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-111
3828-3570	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-118, 110-249
1922-1080	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	109-139, 110-309
3807-1181	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	

Une partie du lot originaire 110, de forme irrégulière contenant une superficie de 59 743 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par la ligne limitative des terres 109 et 110, au sud par une rue 110-93, à l'est par le lot 110-430 et à l'ouest par la rue Lafleur 110-92.

1911-3611	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-102
1911-3621	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-103
1911-3631	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-104
1911-3641	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-105
1911-3651	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-106
1911-3661	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-107
1911-3671	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-108
1926-0272	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-112
1904-0350	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-121
1925-0285	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-126
1925-0289	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-127
1925-0361	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-128
1925-0357	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-129
1925-0353	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-130
1925-0345	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-132
1904-0370	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-133
1904-0374	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-134
1904-0378	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-135
1926-0348	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-141
1928-3640	M. Giroz Izbornicki, 3, Gillomot, Paris 12e, France	110-143
1927-3655	M. Josef Borgers et Mme Bea Overstijns-Borgers, Vinkenhof 14, 3300 Tienen, Belgique	110-147
1930-0514	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-155

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
1930-0510	M. Michael Burger, 7025, Plattenhardt, Reutestrasse 5, West Germany	110-156
1930-0490	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-161, 111-147
1937-3657	M. Maximilian Linz, 34, Schopenhauerstraat, D-8014 Neubiberg, West Germany	110-188, 111-165
1937-3647	M. Maximilian Linz, 34, Schopenhauerstraat, D-8014 Neubiberg, West Germany	110-189
1937-3637	M. Maximilian Linz, 34, Schopenhauerstraat, D-8014 Neubiberg, West Germany	110-190
1935-0455	M. Wilhelm Trostel, 26, Sulzbacher Str. D-7150 Backnang, West Germany	110-195
1936-0462	M. Hugo Rummel, 7410, Reutlingen, Holderlinstrasse 16, West Germany	110-204
1936-0466	M. Hugo Rummel, 7410, Reutlingen, Holderlinstrasse 16, West Germany	

Le lot 110-205, à distraire toutefois la partie cédée pour compléter la subdivision 409 dudit lot 110.

1936-0482	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-209
3808-1260	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-253
3808-1250	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-254
3809-3643	M. Philippe Beylier, 9, Allie de la Ferme, 59650 Villeneuve d'Assy, France	110-261
3814-3660	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-266, 111-219
3814-3580	M. Philippe Beylier, 9, Allie de la Ferme, 59650 Villeneuve d'Assy, France	110-274
3814-3570	M. Philippe Beylier, 9, Allie de la Ferme, 59650 Villeneuve d'Assy, France	110-275
3814-3560	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-276
3810-3642	M. Fanny Vansiliette, 103B, Mazy, 5100 Jambes, Belgique	110-277
3808-1170	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-279
3810-3662	Mme Viviane Bard-Timmermans, 126, av. Carton de Wiart, 1090 Bruxelles, Belgique	110-280
3823-3671	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-282, 111-231
3808-1160	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-284
3808-1150	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-285
3801-1081	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-294
3804-0490	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-316
3804-0480	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-317
3813-3645	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	110-340
1311-3643	M. Louis Jamoulle et Mme A. Vandermolen-Jamoulle, 4120, Ivoz Ramet, Belgique	110-375
1001-3701	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-2
1926-0292	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-104
1926-0308	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-108
1926-0320	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-111
1901-0265	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-127
1901-0275	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-128
1901-0335	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-134
1928-3700	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-138
1927-3675	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-144
1937-3667	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-166
1936-0406	M. Lodewijk Mattheeussen et Mme M. Konings-Mattheeussen, Molenstraat 8, 2160 Brecht, Belgique	111-188
1901-0355	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-189
1901-0359	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-190
1901-0379	M. Verner Ruoff, 7410, Reutlingen, Wilhelmstrasse 67, West Germany	111-195
1901-0383	M. Werner Mack, 7401, Pliezhausen, Zakobstrasse 32, West Germany	111-196
1936-0410	M. Zlatko Belancic, 11, Hirtenweg, D-8022 Gruenwald, West Germany	111-204
1936-0420	M. Gertrud Iltgen, Candisdstrasse 22, 8000 Muenchen 90, West Germany	111-207
1936-0422	M. Klemen Rapp, 8901, Kutzenhausen 85, West Germany	111-208
1936-0430	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic)	111-210
3802-1040	M. Georges-Desire D'Halluin, 98, boulevard des Belges, Lyon, France 69006	111-232
3802-1050	M. Georges-Desire D'Halluin, 98, boulevard des Belges, Lyon, France 69006	111-233
3802-1060	M. Georges-Desire D'Halluin, 98, boulevard des Belges, Lyon, France 69006	111-234
3802-1070	M. Georges-Desire D'Halluin, 98, boulevard des Belges, Lyon, France 69006	111-235
3802-1080	M. Georges-Desire D'Halluin, 98, boulevard des Belges, Lyon, France 69006	111-236
3802-1090	M. Georges-Desire D'Halluin, 98, boulevard des Belges, Lyon, France 69006	111-237
1311-3673	M. Georges Delrot, Rue du Commerce 5, 62190 Lillers, France	111-247
3822-3730	M. Louis Jamoulle et Mme A. Vandermolen-Jamoulle, 4120, Ivoz Ramet, Belgique	111-256
1901-1085	M. Guenter Sartory, 65, Welkenratherstr, D-5100 Achen, West Germany	111-281
0994-2176	M. Serge Lavigne, 2176, Grant, Longueuil, Qué.	

Le lot 133-850 et une partie du lot 133-849, mesurant cettedite partie 5 pieds de largeur par 80 pieds de profondeur mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: au nord par le lot 133-850, au sud par l'autre partie dudit lot 133-849, à l'ouest par une partie du lot 133-843 et à l'est par la rue Grant.

Folio	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
1163-0135	M. Laurent Giguère, 2376, Victoria, Longueuil, Qué.	

Un emplacement, composé du lot 133-991 et des parties des lots 133-990 et 133-992, mesurant 62,2 pieds de largeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 133-992, au sud par la rue St-Thomas, à l'ouest par une partie du lot 133-989 et à l'est par le boulevard Wilson.

0958-1510	Mme Renée Lortie-Richard (12,5%) et M. Louis Lortie (12,5%) et M. Michel Lortie (12,5%) et Mlle Lynda Lortie (12,5%) et Mme Edna May Lortie (50%), a/s Mme Renée Lortie-Richard, 38, rue Ethier, St-Basile-le-Grand, Qué.	136-240, 241
0944-0926	M. Erich Wiegmann, 928, Victoria, Longueuil, Qué.	138-108, 109
1145-0853	M. Marcel Daudelin, 869 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil, Qué.	140-925, 926
0926-1842	M. Marcel Daudelin, 869 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil, Qué.	141-474, 475
0919-2125	M. Bruno Tousignant, 2125, Cartier, Longueuil, Qué.	

Un emplacement, composé des lots 142-697, 142-698 et des parties des lots 142-696 et 142-682-15 mesurant 65 pieds de largeur par 104,5 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit, savoir: au nord par les résidus desdits lots 142-696 et 142-682-15, au sud par les lots 142-699 et 142-682-14, à l'est par le lot 142-682-8 et une partie du lot 142-682-7 et à l'ouest par la rue Cartier.

0912-2234	Succession M. Bernard Benoit, a/s M. Marcel Benoit, 73, rue Grande-Allée, Montréal, Qué.	144-587, 145-606-3
0906-1528	M. Marcel Daudelin, 869 ouest, Curé-Poirier, Longueuil, Qué.	145-128
0906-1926	M. Marcel Daudelin, 869 ouest, Curé-Poirier, Longueuil, Qué.	

Le lot 145-418-1 et une partie du lot 145-417 mesurant cettedite partie 17 pieds de largeur par 107,2 pieds de longueur mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 145-417, au sud par le lot 145-418-1, à l'ouest par la ligne arrière dudit lot 145-417, et à l'est par la rue Papineau.

0945-0705	Mme Blanche Bouchard-McGlure, 705, Victoria, Longueuil, Qué.	154-47-2
0929-0919	M. Emile Dupuis, 915, Marmier, Longueuil, Qué.	155-251
1106-1330	M. Laurent Giguère, 2376, Victoria, Longueuil, Qué.	159-544, 860, 861, 862, 863-1
0895-0945	M. Gérard Angers, 1450, rue Beaudry, Montréal, Qué.	

Les lots 159-930, 159-931, 159-932, 159-940-11, 159-940-23, 159-961 et 159-962, à distraire toutefois des lots 159-930, 159-931 et 159-932 les parties servant de rues.

0901-0935	Mme Jocelyne Gauthier-Martineau, 935, Verchères, Longueuil, Qué.	159-974-10, 990, 991
1110-1430	Faillite Les Entr. Nautiques, J.A. Lapointe R.S.A./S M.G. Blais, 1, place Ville-Marie, suite 2240, Montréal, Qué.	

Un emplacement, composé des lots 160-23-1-17, 160-333-4-160-334 et des parties des lots 160-333-3, 160-335, mesurant 58,8 pieds de largeur, et borné comme suit, savoir: au nord par la rue Logan, au sud par la ligne sud du lot 160-333-4 et la partie du lot 160-333-3, à l'ouest par le résidu dudit lot 160-335, à l'est par la ligne est du lot 160-23-1-17.

3104-2300	Ferro Metal Ltd., 2300, Garneau, Longueuil, Qué.	327-16-1, 327-16-2-3

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

DEUXIEME PARTIE

Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

(Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel du village de Longueuil Inc., dans les limites de la ville de Longueuil.)

Folio	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
0991-0585	Mme Hélène Roy-Gadbois, 585, St-Jacques, Longueuil, Qué.	348-306

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes

TROISIEME PARTIE

Immeubles non sujets au droit de retrait d'un an

(Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine-de-Longueuil dans les limites de la ville de Longueuil.)

Folio	*Nom et adresse*	*Description de l'immeuble*
3044-2180	Rock Enterprises Ltd, faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic), 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, Qué.	10-167
1923-3449	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic), 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, Qué.	108-61
1910-0020	Rock Enterprises Ltd., Faillie, a/s M. Abe Nozetz (Syndic), 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, Qué.	111-80

En foi de quoi, j'ai signé ce présent document le 2 avril 1979.

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

513-15-2-o

Ville de Pierrefonds

Avis est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la ville de Pierrefonds, seront vendus à l'enchère publique, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, sise au 11072 ouest, boulevard Gouin, le MERCREDI SIXIÈME jour de JUIN 1979, à DIX heures de l'avant-midi (10: a.m.), pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaire avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
3898	110	P. 65	M. Roger Pilon

Partie 110-65:

Bornée au nord-ouest par partie du lot 110-96 (rue Sunbury), au nord-est par le lot 110-58, au sud-est par partie du lot 110-66 et au sud-ouest par une autre partie du lot 110-65.

Mesurant 15 pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est par 70 pieds de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Contenant en superficie 1 050 pieds carrés.

5975	175	68-2	Shell Constr. Co.
2738	87	132	Gepner Realties Inc.
3224	101	39	Saratoga Dev. Corp.
9592	P. 177	M. Edward Burley	

Partie 177:

Bornée au nord-ouest par le lot 177-12, au nord-est par partie du lot 176-56, au sud-est par partie du lot 177-342 (boulevard Pierrefonds) et au sud-ouest par partie du lot 177 (rue Laniel).

Mesurant 86,5 pieds dans sa ligne nord-ouest, 52,2 pieds dans sa ligne nord-est, 87,8 pieds dans sa ligne sud-est et 50,6 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 4 185,4 pieds carrés.

143	23	30	M. Hebert Plesums
	23	31	
456	32	16-4	M. David Loft, 4790, Edward
	33	21-3	
	33	41-2	
717	33	2-6-1	Mr. Milton Friefeld (syndic), 9166, Lalande
	34	45	
829	34	46-2	Pierre Legault Inc., 9760-9770 ouest, Gouin
949	37	24	M. Lorne Alvin Ginn, 415, Saraguay
	37	25	
1341	50	1-5	M. Jacques Tousignant
1851	67	164	Moses Mayoff
2038	74	16	M. George Benneywoth, 12296, Gouin
3265	101	106	M. Ajit Singh, 5228, des Arbres
	107	289	
3630	107	301	M. Paramjit S. Cambow *et al.*, 13059, Duff
3645	107	316	M. Sidney Spinner, 13072, Ramsay
3760	108	131	M. Philip Songui, 5157, William
3768	108	140	M. Allan R. Kinsey, 13222, Regina
3837	108	240	Mme Domenico Vannicola, 13133, Ancourt
3944	110	112	M. Raymond Cluett, 13183, Edison

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
4183	117	50	M. Zain Uddin Amhed Mukri, 4444, Kingston
	118	38	
4708	145	53	M. Roy Bell, 13712, David
	145	54	
4780	150	18-27	M. Jean Lalande, 5490, Raymond
4878	151	74	M. Henri Boyer, 195, Rive-Boisée
4914	151	100-37	M. Trevor D. Heavens, 5542, Shumack
4951	152	39	M. Jean Turcotte, 724, du Bocage
5011	153	40	M. Jacques Hébert, 4571, St-Léon
5022	160		M. Gaétan Marcil, 14455, Gouin
5261	170	3	M. Jean-Paul Legault, 14613, Gouin
5287	171	100	M. Wladislaw Walter E. Wolowicz, 4401, Byron
5317	171	134	Les Industries Colette Inc.
5412	171	247	Mlle Diane Collin
5416	171	251	Mme Stefania Wolowicz (Kureczka), 4422, Bishop
5521	172	177	M. Peter J. McKeogh
5538	172	196	Les Industries Colette Inc.
5539	172	197	Les Industries Colette Inc.
5608	173	30	Mlle Yolaine Pierre Etienne, 14810, Oakwood
5613	173	36	M. Nick Rallis, 14836, Oakwood
5890	174	159	Mme Carlton McAllister, 14895, Elmwood
6439	178	189-1	Gepner Realties Inc.
	178	189-2	
6441	178	190-1	Gepner Realties Inc.
6448	178	196-3	Gepner Realties Inc.
	178	196-4	
6451	178	197-3	Gepner Realties Inc.
6600	179	134	M. Paul Joly, 4428, Tessier
6609	179	143	M. Charles Edward Ashe, 15944, Boileau
7051	186	104	M. Gaétan Brunet, 16920, Duval
7057	320		Alron Investments Ltd.
7179	333	8	Mme Frank C. Arvay, 38, Barwick
7188	333	17	Mme Emmanuel Cenitagoya, 31, Barwick
7494	194	P. 77	Michel Cournoyer

Sauf et à distraire dudit immeuble une superficie de 3 303,3 pieds carrés, mesures anglaises, appartenant à la ville de Pierrefonds aux termes d'un jugement de la Cour supérieure du district de Montréal en date du 6 février mil neuf cent soixante-huit (1968) (dossier numéro 4087) et dont copie est enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2054498.

7980	200	95	M. Gilles Myrand, 5171, Dauville
8059	219	32	M. Robert Galipeau
8094	227	8	M. Roch Daoust, 4946, Rose-Marie
	227	9	
8217	178	296	Montreal Trust Company, 4861, Paiement
8255	195	159	M. John Lee, 4802, Dugas
8523	108	244	M. David Mather, 13140, Sherwood Drive
8663	195	60	M. Robert Boisvert, 5090, Noël
9071	37	68	Mlle Andrée Pharand
à	à		
9073 incl.	37	70 incl.	
9213	214	3	M. Normand Brunet, 19711, 19713, 19717, Gouin
9224	236C	3	M. Richard S. Grier
9346	196	86	M. Francis Auclair, 17593, Clermont
9658	192	58	M. Daniel Bernesi, 4818, Louis-Fréchette
9665	192	65	M. Samir K. Youssef Asfour, 4832, Louis-Fréchette
11453	136	109	Guarantee Investment & Mortgage
	137	13	
11454	137	15	Guarantee Investment & Mortgage
11475	196	98	Valley Crest Swimming Pool, 17610, Grier
11503	180	75	La Banque Toronto Dominion
	321	46	
11593	321	118	Pepe Construction Limitée
11594	321	119	Pepe Construction Limitée
11596	321	121	Pepe Construction Limitée
à	à		
11606 incl.	321	131 incl.	
11631	321	156	Claudette Durochers, 4065, Auteuil

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
11673	181	88	Gepner Realties Inc.
	182	131	
11674	181	89	Gepner Realties Inc.
	182	132	
11675	181	90	Gepner Realties Inc.
	321	266	
11676	181	91	Gepner Realties Inc.
	321	265	
11677	181	92	Gepner Realties Inc.
	182	113	
11678	181	93	Gepner Realties Inc.
	182	112	
11679	181	94	Gepner Realties Inc.
	182	111	
	321	267	
11680	181	95	Gepner Realties Inc.
	182	130	
11682	182	114	Gepner Realties Inc.
à	à		
11684 incl.	182	116 incl.	
11685	182	117	Gepner Realties Inc.
	321	246	
11686	182	118	Gepner Realties Inc.
	321	247	
11687	182	119	Gepner Realties Inc.
	321	248	
12642	182	143	Gepner Realties Inc.
12892	182	201	M. Maurice Laniel
à	à		
12899 incl.	182	208 incl.	
11688	182	120	Gepner Realties Inc.
	183	7	
	321	245	
11689	182	121	Gepner Realties Inc.
à	à		
11697 incl.	182	129 incl.	
11698	183	4	Gepner Realties Inc.
	321	242	
11699	183	5	Gepner Realties Inc.
	321	243	
11700	183	6	Gepner Realties Inc.
	321	244	
11702	185A	2	Gepner Realties Inc.
	321	182	
11703	185A	3	Gepner Realties Inc.
	321	183	
11704	185A	4	Gepner Realties Inc.
	321	205	
11705	185A	5	Gepner Realties Inc.
	321	204	
11706	185A	6	Gepner Realties Inc.
à	à		
11709 incl.	185A	9 incl.	
11713	321	180	Gepner Realties Inc.
11714	321	181	Gepner Realties Inc.
11715	321	184	Gepner Realties Inc.
à	à		
11734 incl.	321	203 incl.	
11735	321	206	Gepner Realties Inc.
à	à		
11770 incl.	321	241 incl.	
11771	321	249	Gepner Realties Inc.
à	à		
11786 incl.	321	264 incl.	
11787	321	268	Gepner Realties Inc.
à	à		
11796 incl.	321	277 incl.	

Référence	Lot	Subdivision	Propriétaires et description
11816	184	24	M. Roger Bourgeois
11839	184	47	M. Francis Steffens
11842	184	50	M. Roger Bourgeois
11860	184	68	M. Albert de Backer
11873	184	81	M. Bernard Jaecques
à	à		
11875 incl.	184	83 incl.	
11891	184	99	M. Emiel Vandamme
11904	184	112	Norbert Desenfants
12103	140	17	M. Cornelius J. Pierik, 13290, Bristol
12112	140	31	M. George Paraskevopoulos, 4497, Anderson Cr.
12141	116	84	Donskill Construction Quebec Limit
	119	59	
12142	116	85	Donskill Construction Quebec Limit
12166	119	47	Donskill Construction Quebec Limit
	120	18	
	123	63	
12167	119	48	Donskill Construction Quebec Limit
	120	19	
12168	119	49	Donskill Construction Quebec Limit
	120	20	
12169	119	50	Donskill Construction Quebec Limit
	120	21	
12170	119	51	Donskill Construction Quebec Limit
	120	22	
12171	119	52	Donskill Construction Quebec Limit
	120	23	
12172	119	53	Donskill Construction Quebec Limit
	120	24	
12173	119	54	Donskill Construction Quebec Limit
	120	25	
12174	119	55	Donskill Construction Quebec Limit
	120	29	
12175	119	56	Donskill Construction Quebec Limit
	120	30	
12176	119	57	Donskill Construction Quebec Limit
12177	119	58	Donskill Construction Quebec Limit
12198	119	91	M. Laurence Lewin, 13304, Desjardins
	120	48	
12208	120	27	Donskill Construction Quebec Limit
	123	31	
12209	120	28	Donskill Construction Quebec Limit
12224	123	14	Donskill Construction Quebec Limit
12225	123	15	Donskill Construction Quebec Limit
	124	18	
12227	123	17	Donskill Construction Quebec Limit
12228	123	18	Donskill Construction Quebec Limit
	124	19	
12229	123	19	Donskill Construction Quebec Limit
	124	20	
12230	123	20	Donskill Construction Quebec Limit
12231	123	21	Donskill Construction Quebec Limit
	124	21	
12232	123	22	Donskill Construction Quebec Limit
	124	22	
12233	123	23	Donskill Construction Quebec Limit
12234	123	24	Donskill Construction Quebec Limit
	124	23	
12235	123	25	Donskill Construction Quebec Limit
à	à		
12238 incl.	123	28 incl.	
12239	123	29	Donskill Construction Quebec Limit
	124	46	
12240	123	30	Donskill Construction Quebec Limit
	124	47	
12241	123	32	Donskill Construction Quebec Limit

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
12242	123	33	Donskill Construction Quebec Limit
	124	68	
12243	123	34	Donskill Construction Quebec Limit
	124	67	
12250	123	43	Donskill Construction Quebec Limit
à	à		
12256 incl.	123	49 incl.	
12284	124	39	Donskill Construction Quebec Limit
à	à		
12290 incl.	124	45 incl.	
12291	124	48	Donskill Construction Quebec Limit
12292	124	49	Donskill Construction Quebec Limit
	127	45	
12293	124	50	Donskill Construction Quebec Limit
	127	46	
12294	124	51	Donskill Construction Quebec Limit
	127	47	
12295	124	52	Donskill Construction Quebec Limit
	127	48	
12296	124	53	Donskill Construction Quebec Limit
	127	49	
12298	124	55	Donskill Construction Quebec Limit
	127	51	
12299	124	56	Donskill Construction Quebec Limit
	127	52	
12301	124	58	Donskill Construction Quebec Limit
12302	124	60	Donskill Construction Quebec Limit
12303	124	61	Donskill Construction Quebec Limit
12305	124	65	M. Lorenz Beuck, 13291, London Drive
	127	28	
12317	127	12	Donskill Construction Quebec Limit
12318	127	13	Donskill Construction Quebec Limit
12319	127	14	Donskill Construction Quebec Limit
	128	24	
12320	127	15	Donskill Construction Quebec Limit
12321	127	16	Donskill Construction Quebec Limit
	128	27	
12322	127	17	Donskill Construction Quebec Limit
	128	28	
12323	127	18	Donskill Construction Quebec Limit
	128	37	
12324	127	19	Donskill Construction Quebec Limit
	128	36	
12325	127	20	Donskill Construction Quebec Limit
	128	35	
12328	127	23	M. Paul Chamberland, 13311, London Drive
	128	45	
12334	127	33	Albert Marceau Ltée
	128	53	
12335	127	34	Albert Marceau Ltée
	128	52	
12345	128	11	Les Entreprises de Constructions C.
	129	1	
12346	128	12	Les Entreprises de Constructions C.
	129	2	
12347	128	13	Donskill Construction Quebec Limit
	129	3	
12348	128	14	Donskill Construction Quebec Limit
	129	4	
12349	128	15	Donskill Construction Quebec Limit
à	à		
12357 incl.	128	23 incl.	
12358	128	25	Donskill Construction Quebec Limit
12359	128	26	Donskill Construction Quebec Limit
12360	128	29	Donskill Construction Quebec Limit
à	à		
12365 incl.	128	34 incl.	

Référence	Lot	Subdivision	Propriétaires et description
12373	128	50	Albert Marceau Ltée
12374	128	51	Albert Marceau Ltée
12412	135	40	M. Augustin Hould, 5112, Beamish
12415	135	43	M. Saad B. Abdel Messih, 5100, Beamish Dr.
12418	180	81	Gepner Realties Inc.
	181	105	
12419	180	82	Gepner Realties Inc.
	181	96	
12420	180	83	Gepner Realties Inc.
	181	97	
12421	181	98	Gepner Realties Inc.
12422	181	99	Gepner Realties Inc.
12423	181	100	Gepner Realties Inc.
à	à		
12426 incl.	181	103 incl.	
12447	179	289	Gepner Realties Inc.
	180	96	
12448	179	290	Gepner Realties Inc.
à	à		
12472 incl.	179	314 incl.	
12473	179	315	Gepner Realties Inc.
	180	101	
12474	179	316	Gepner Realties Inc.
	180	103	
12475	179	317	Gepner Realties Inc.
à	à		
12487 incl.	179	329 incl.	
12489	179	331	Gepner Realties Inc.
12490	179	332	Gepner Realties Inc.
12491	179	333	Gepner Realties Inc.
	180	107	
12492	179	334	Gepner Realties Inc.
	180	108	
12493	179	335	Gepner Realties Inc.
	180	114	
12494	179	336	Gepner Realties Inc.
à	à		
12503 incl.	179	345 incl.	
12504	179	346	Gepner Realties Inc.
	180	115	
12505	179	347	Gepner Realties Inc.
à	à		
12512 incl.	179	354 incl.	
12513	179	356	Gepner Realties Inc.
à	à		
12529 incl.	179	372 incl.	
12532	180	92	Gepner Realties Inc.
	181	115	
12533	180	93	Gepner Realties Inc.
à	à		
12535 incl.	180	95 incl.	
12536	180	97	Gepner Realties Inc.
à	à		
12539 incl.	180	100 incl.	
12540	180	102	Gepner Realties Inc.
12541	180	104	Gepner Realties Inc.
12542	180	105	Gepner Realties Inc.
12543	180	109	Gepner Realties Inc.
à	à		
12547 incl.	180	113 incl.	
12548	180	116	Gepner Realties Inc.
à	à		
12550 incl.	180	118 incl.	
12551	180	119	Gepner Realties Inc.
	181	119	

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
12552	180	120	Gepner Realties Inc.
à	à		
12560 incl.	180	128 incl.	
12561	180	129	Gepner Realties Inc.
	181	168	
12562	180	130	Gepner Realties Inc.
	181	167	
12563	180	131	Gepner Realties Inc.
	181	166	
12564	180	132	Gepner Realties Inc.
	181	165	
12565	180	133	Gepner Realties Inc.
	181	164	
12566	180	134	Gepner Realties Inc.
	181	163	
12567	180	135	Gepner Realties Inc.
à	à		
12572 incl.	180	140 incl.	
12575	180	143	Gepner Realties Inc.
à	à		
12582 incl.	180	150 incl.	
12583	180	151	Gepner Realties Inc.
	181	161	
12584	180	152	Gepner Realties Inc.
	181	160	
12585	180	153	Gepner Realties Inc.
	181	159	
12586	180	154	Gepner Realties Inc.
à	à		
12590 incl.	180	158 incl.	
12591	180	159	Gepner Realties Inc.
	181	156	
12592	180	160	Gepner Realties Inc.
	181	157	
12593	180	161	Gepner Realties Inc.
	181	158	
12596	181	113	Gepner Realties Inc.
12597	181	114	Gepner Realties Inc.
12598	181	116	Gepner Realties Inc.
à	à		
12600 incl.	181	118 incl.	
12601	181	120	Gepner Realties Inc.
à	à		
12617 incl.	181	136 incl.	
12618	181	137	Gepner Realties Inc.
	182	195	
12619	182	194	Gepner Realties Inc.
12620	181	139	Gepner Realties Inc.
	182	193	
12621	182	190	Gepner Realties Inc.
12622	181	141	Gepner Realties Inc.
	182	189	
12623	181	142	Gepner Realties Inc.
	182	188	
12624	181	143	Gepner Realties Inc.
	182	187	
12625	181	144	Gepner Realties Inc.
	182	186	
12626	181	145	Gepner Realties Inc.
	182	185	
12627	181	146	Gepner Realties Inc.
	182	184	
12628	181	147	Gepner Realties Inc.
à	à		
12633 incl.	181	152 incl.	
12634	181	153	Gepner Realties Inc.
	182	196	

Référence	Lot	Subdivision	Propriétaires et description
12635	181	154	Gepner Realties Inc.
12636	181	155	Gepner Realties Inc.
12637	181	162	Gepner Realties Inc.
12638	181	169	Gepner Realties Inc.
	182	191	
12882	181	171	Gepner Realties Inc.
	182	210	
12883	181	172	Gepner Realties Inc.
12884	181	173	Gepner Realties Inc.
12885	181	174	Gepner Realties Inc.
	182	211	
12886	182	212	Gepner Realties Inc.
12887	182	213	Gepner Realties Inc.
12890	182	216	Gepner Realties Inc.
12891	182	200	Gepner Realties Inc.
	183	8	
12900	182	209	Gepner Realties Inc.
	181	178	
12901	183	9	Gepner Realties Inc.
	182	199	
12902	183	10	Gepner Realties Inc.
à	à		
12907 incl.	183	15 incl.	
13106	219	56	M. Normand Brunet, 4960-4962, Pilon
13249	219	39-1	M. Normand Brunet, 4941-4943, Pilon
13250	219	39-2	M. Normand Brunet, 4937-4939, Pilon
13294	34	52	M. Robert Théroux, 9820, Gouin
	35	126-3	
13391	200	109	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4969, Oka Cr.
	201	59	
13392	200	110	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4965, Oka Cr.
13393	200	111	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4961, Oka Cr.
13394	200	112	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4957, Oka Cr.
13395	200	113	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4953, Oka Cr.
13396	200	114	Mme Ulrich Frick (Inge Baron), 4949, Oka Cr.
13397	200	115	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4945, Oka Cr.
13398	200	116	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4941, Oka Cr.
13399	200	117	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
13400	200	118	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4933, Oka Cr.
13401	200	119	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
à	à		
13410 incl.	200	128 incl.	
13411	200	129	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	29	
13412	200	130	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	30	
13413	200	131	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	31	
13414	200	132	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	32	
13415	200	133	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	33	
13416	200	134	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	34	
13417	200	135	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	35	
13418	200	136	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	36	
13419	200	137	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	37	
13420	200	138	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	38	
13421	200	139	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	39	
13422	200	140	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4934, Oka Cr.
	201	40	

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
13423	200	141	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4938, Oka Cr.
	201	41	
13424	200	142	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4942, Oka Cr.
	201	42	
13425	200	143	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4946, Oka Cr.
	201	43	
13433	200	151	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
à	à		
13436 incl.	200	154 incl.	
13437	200	155	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	109	
13438	200	156	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	108	
13439	200	157	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	107	
13440	200	158	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	201	106	
13441	200	159	Longmore Building Co. Quebec Ltd., 4846, Oka Cr.
	201	105	
13455	201	54	M. Robert Charbonneau, 4909, Château, Pierrefonds
13463	201	64	Longmore Building Co. Quebec Ltd.,
	202	9	
13464	201	65	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
à	à		
13486 incl.	201	87 incl.	
13487	201	88	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	202	22	
13488	201	89	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
13489	201	90	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	202	33	
13490	201	91	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	202	32	
13491	201	92	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	202	31	
13492	201	93	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	202	30	
13493	201	94	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
13494	201	95	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
	202	29	
13495	201	96	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
à	à		
13500 incl.	201	101 incl.	
13511	201	120	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
à	à		
13524 incl.	201	133 incl.	
13525	202	10	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
à	à		
13536 incl.	202	21 incl.	
13537	202	23	Longmore Building Co. Québec Ltd.
à	à		
13542 incl.	202	28 incl.	
13543	202	34	Longmore Building Co. Québec Ltd.
à	à		
13546 incl.	202	37 incl.	
13559	65	2	M. Robert Boyer *et al.*, 11950, boul. Pierrefonds
13560	65	3	Sogic Inc., 11900, boul. Pierrefonds
13612	133	55	Tica Homes Inc.
à	à		
13631 incl.	133	74 incl.	
13632	133	75	Tica Homes Inc.
	139	66	
13633	133	76	Tica Homes Inc.
	139	67	
13639	133	82	Tica Homes Inc.
	139	77	
13640	133	83	Tica Homes Inc.
	139	78	

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
13641	133	84	Tica Homes Inc.
	139	79	
13642	133	85	Tica Homes Inc.
	139	80	
13643	133	86	Tica Homes Inc.
	139	81	
13644	133	87	Tica Homes Inc.
	139	82	
13645	133	88	Tica Homes Inc.
	139	83	
13646	133	89	Tica Homes Inc.
	139	84	
13647	133	90	Tica Homes Inc.
	139	85	
13648	133	91	Tica Homes Inc.
	139	86	
13649	133	92	Tica Homes Inc.
	139	87	
13650	133	93	Tica Homes Inc.
	139	61	
13651	139	62	Tica Homes Inc.
à	à		
13653 incl.	139	64 incl.	
13654	139	65	Tica Homes Inc.
	140	81	
13655	139	68	Tica Homes Inc.
à	à		
13658 incl.	139	71 incl.	
13659	139	72	Tica Homes Inc.
	140	82	
13663	140	76	Tica Homes Inc.
à	à		
13667 incl.	140	80 incl.	
13668	140	83	Tica Homes Inc.
à	à		
13672 incl.	140	87 incl.	
13677	140	92	Tica Homes Inc.
13678	140	93	Tica Homes Inc.
13733	69	109	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4964, St-Barnabas
13734	69	110	M. André Desjardins, 4966, St-Barnabas
13789	124	82	Baillargé Construction Ltée
	123	66	
13790	124	83	Baillargé Construction Ltée
	123	67	
13791	124	84	Baillargé Construction Ltée
	123	68	
13792	124	85	Baillargé Construction Ltée
	123	69	
13793	124	86	Baillargé Construction Ltée
	123	70	
13794	124	87	Baillargé Construction Ltée
	123	71	
13795	124	88	Baillargé Construction Ltée
	123	72	
13796	124	89	Baillargé Construction Ltée
	123	73	
13797	124	90	Baillargé Construction Ltée
	123	74	
13798	124	91	Baillargé Construction Ltée
	123	75	
13799	124	92	Baillargé Construction Ltée
13800	124	94	Baillargé Construction Ltée
	127	58	
13801	124	95	Baillargé Construction Ltée
	127	61	
13802	124	96	Baillargé Construction Ltée
	127	62	

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
13803	124	97	Baillargé Construction Ltée
	127	63	
13804	124	98	Baillargé Construction Ltée
	127	64	
13805	124	99	Baillargé Construction Ltée
	127	65	
13806	127	55	Baillargé Construction Ltée
	124	93	
13807	127	56	Baillargé Construction Ltée
13808	127	57	Baillargé Construction Ltée
13809	127	59	Baillargé Construction Ltée
13810	127	60	Baillargé Construction Ltée
13811	127	66	Baillargé Construction Ltée
à	à		
13814 incl.	127	69 incl.	
13831	16	2	Les Entreprises R.P.M. Fortin Inc.
13832	16	3	Les Entreprises R.P.M. Fortin Inc.
13918	169	408	Les Entreprises Voilan Inc., 14411, boul. Pierrefonds
	171	275	
13922	21	3	M. Henri Claude Marchand
13934	21	15	Bédard Construction
14004	35	126-2	M. Jean-Claude Rompré, 9840-9860, Gouin
14005	35	126-1	M. Félix Furst, 9880, Gouin
704	P. 33		M. Jone E. Lee

Partie 33:

Bornée au nord-est par le boulevard Gouin (sans désignation cadastrale), dans ses lignes sud, sud-est, nord-est, nord et nord-ouest par une partie non subdivisée dudit lot originaire 33 appartenant à Réal Ste-Marie, dans une autre ligne nord-est par des parties des lots 32-281 et 32-231, dans une autre ligne sud-est par le lot 32-22, dans une autre ligne sud-ouest par une autre partie non subdivisée dudit lot originaire 33 (passage) et par des parties des lots 33-1-5, 33-1-3 et par le lot 33-1, et dans une autre ligne nord-ouest par une partie du lot 33-4; mesurant 51,02 pieds au nord-est sur le boulevard Gouin, 32,38 pieds le long d'une courbe d'un rayon de 20 pieds, 10,42 pieds étant une ligne droite, 38,29 pieds le long d'une courbe d'un rayon de 45 pieds, 234,38 pieds étant une ligne droite, 107,34 pieds le long d'une courbe d'un rayon de 65 pieds, 109,38 pieds étant une ligne droite dans ses lignes sud, sud-est, nord-est, nord et nord-ouest sur la partie du lot originaire 33 appartenant à Réal Ste-Marie, 200 pieds dans une autre ligne nord-est, 199 pieds dans une autre ligne sud-est, 98,58 pieds dans une ligne sud-ouest sur la partie du lot originaire 33 étant le passage privé, 445,14 pieds au sud-ouest, 66,85 pieds dans une ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 55 356 pieds carrés, mesures anglaises.

1882	P. 68	Sixty Eight Dev. Corp.

Partie 68:

De figure irrégulière, comprenant toute cette partie du lot 68 située au nord-ouest du droit de passage du Canadien National et bornée au nord-ouest par la rivière des Prairies, au nord-est par les lots 67-137 à 67-153 inclusivement; 67-25 et 67-189; au sud-est par le droit de passage du Canadien National et au sud-ouest par une partie du lot 75.

Cettedite partie de lot mesure mille deux cent cinquante pieds plus ou moins (1 250,0 pi ±) de profondeur par la pleine largeur du lot.

Cettedite partie de lot contient en superficie six cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-onze pieds carrés et sept dixièmes de pied carré, mesures anglaises. (685 491,7 pi²)

3191	P. 101	M. Royal Lavoie, 12907, Gouin
	P. 102	

Partie 101:

Bornée au sud-ouest par ladite partie du lot 102 décrite plus bas, au nord-ouest par la rue Duff (101-76 et P. 101-94) et dans ses lignes nord-est et sud-est par des parties du lot 101.

Cette partie de lot mesure deux cents pieds (200′) au sud-ouest et au nord-est par des largeurs de neuf pieds et soixante-cinq centièmes de pied (9,65′) au sud-est et neuf pieds et quinze centièmes de pied (9,15′) au nord-ouest. Contenant en superficie mille huit cent quatre-vingts pieds carrés, mesures anglaises. (1 880 pi²).

Partie 102:

Bornée au nord-ouest par les lots 102-19 et 102-18 (rue Duff), au nord-est par la partie du lot 101 décrite plus haut, au sud-est par le résidu dudit lot 102 et au sud-ouest par des parties des lots 106 et 107.

Cette partie de lot mesure deux cents pieds (200′) de profondeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est par une largeur de cent cinq pieds et cinq dixièmes de pied (105,5′). Contenant en superficie vingt et un mille cent pieds carrés, mesures anglaises. (21 100 pi²)

9463	P. 107	M. Royal Lavoie

Partie 107:

Bornée en front au nord-est par la rue Duff (partie du lot 107), à l'est par le lot 102-19 et par une partie non subdivisée du lot originaire 102, au sud par une partie non subdivisée du lot originaire 106, et à l'ouest par une partie non subdivisée dudit lot originaire 107.

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*

Cette partie de lot mesure vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (29,5') le long d'une courbe d'un rayon de cent quatre-vingt-cinq pieds (185') au nord-est, cent soixante-dix-sept pieds et quatre-vingt-neuf centièmes de pied (177,89') dans sa ligne est, trente pieds (30') dans sa ligne sud, et cent quatre-vingt-neuf pieds (189') dans sa ligne ouest. Contenant en superficie cinq mille deux cent soixante-quinze pieds carrés, mesures anglaises. (5 275 pi²)

4651	P. 142 P. 145		Mme Liliane Chaussé, 13783, Gouin

Partie 142:

De figure quadrilatérale, bornée en front au sud-est par le boulevard Gouin ouest (P. 338); au sud-ouest par la partie du lot 145 décrite ci-dessous; au nord-ouest par les lots 142-53 et 142-54-2 et au nord-est par le résidu du lot 142.

Cette partie de lot mesure soixante-seize pieds (76') en front au sud-est, cent quatre-vingt-dix-sept pieds (197') plus ou moins au sud-ouest; soixante-quatorze pieds et deux dixièmes de pied (74,2') au nord-ouest et cent quatre-vingt-quatre pieds (184') plus ou moins au nord-est. Contenant en superficie onze mille sept cent soixante-seize pieds carrés, mesures anglaises, plus ou moins (11 776 pi²).

Partie 145:

De figure irrégulière, bornée en front au sud-est par le boulevard Gouin ouest (P. 338); au sud-ouest par une partie du lot 146; au nord-ouest par les lots 145-45 et 145-63 et au nord-est par la partie du lot 142 décrite ci-dessus.

Cette partie de lot mesure vingt-deux pieds (22') et cent seize pieds (116') au sud-est, deux cent deux pieds et cinq dixièmes de pied (202,5') au sud-ouest, cent vingt-cinq pieds et quinze centièmes de pied (125,15') au nord-ouest et cent quatre-vingt-dix-sept pieds (197') plus ou moins au nord-est. Contenant en superficie vingt-trois mille cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés, mesures anglaises (23 194 pi²) plus ou moins.

5800	P. 174 174 174	 P. 6 58	Shell Const. Co.

Partie 174:

De figure triangulaire, bornée en front au sud-est par la rue Gratton (P. 174-1); au sud-ouest par une partie du lot 175 et au nord-est par le lot 174-58.

Cette partie de lot mesure quatre-vingt-onze pieds et soixante-cinq centièmes de pied (91,65') au sud-est, deux cent dix pieds (210') au sud-ouest et deux cents pieds (200') au nord-est. Contenant en superficie neuf mille cent soixante-cinq pieds carrés, mesures anglaises. (9 165 pi²)

Partie 174:

De figure trapézoïdale, bornée en front au sud-est par la rue Gratton (P. 174-7); au sud-ouest par le lot 174-58; au nord-ouest par une partie du lot 174-6 (rue) et au nord-est par une autre partie du lot 174 (rue St-Pierre).

Cette partie de lot mesure deux cents pieds (200') de profondeur perpendiculaire par des largeurs de cent pieds, plus ou moins, (100') au sud-est et cent quatre-vingt-douze pieds (192') plus ou moins au nord-ouest. Contenant en superficie vingt-neuf mille deux cents pieds carrés, mesures anglaises (29 200 pi²).

Partie 174:

De figure trapézoïdale, bornée en front au sud-est par la rue Gratton (P. 174-7); au sud-ouest par la rue St-Pierre (P. 174); au nord-ouest par une partie du lot 174-6 (rue) et au nord-est par une partie du lot 173.

Cette partie de lot mesure deux cent vingt pieds et sept dixièmes de pied (220,7') au sud-ouest et au nord-est et cent vingt-trois pieds et six dixièmes de pied (123,6') au nord-ouest et au sud-est. Contenant en superficie vingt-quatre mille sept cent vingt pieds carrés, mesures anglaises (24 720 pi²).

Partie 174:

De figure quadrilatérale, bornée au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (174-208); au nord-est par une autre partie du lot 174 (rue St-Pierre); au sud-est par une partie du lot 174-6 (rue) et au sud-ouest par une partie du lot 175.

Cette partie de lot mesure deux cent vingt-huit pieds et trente-sept centièmes de pied (228,37') au nord-ouest; deux pieds et trente-quatre centièmes de pied (2,34') au nord-est, deux cent trente-neuf pieds et six dixièmes de pied (239,6') au sud-est et vingt et un pieds (21') au sud-ouest. Contenant en superficie deux mille cinq cent vingt-huit pieds carrés, mesures anglaises. (2 528 pi²)

Partie 174-6:

1re parcelle:

De figure quadrilatérale, bornée en front au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (P. 174-6), au nord-est par une partie non subdivisée du lot originaire 174, au sud-est par une partie non subdivisée du lot originaire 174, et au sud-ouest par une autre partie du lot 174-6 (rue St-Pierre).

Cettedite parcelle de terrain mesure cent dix-neuf pieds et huit dixièmes de pied (119,8') dans sa ligne nord-ouest, quarante-trois pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (43,55') dans sa ligne nord-est, cent vingt-trois pieds et six dixièmes de pied (123,6') dans sa ligne sud-est et cinquante-cinq pieds et dix-sept centièmes de pied (55,17') dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie cinq mille quatre cent vingt pieds carrés, mesures anglaises. (5 420 pi²)

2e parcelle:

De figure parallélogrammatique, bornée au nord-est par une autre partie du lot 174-6 (rue St-Pierre), au sud-est par une partie non subdivisée du lot 174 et le lot 174-58 (rue), au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 175 et au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot originaire 174.

Cettedite parcelle de terrain mesure deux cent trente-neuf pieds et six dixièmes de pied (239,6') de longueur par une largeur de cinquante pieds (50'). Contenant en superficie onze mille neuf cent quatre-vingts pieds carrés, mesures anglaises. (11 980 pi²)

5934	P. 175		Shell Const. Co. Ltd.

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*

Partie 175:

De figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du village de Ste-Geneviève, au nord-est par une partie du lot 174, au sud-est par le boulevard Pierrefonds (175-14) et au sud-ouest par une autre partie dudit lot 175.

Cette partie de lot mesure trois cent quatre-vingt-un pieds (381,0 pi) de largeur perpendiculaire par des profondeurs de cinq cent soixante-quatre pieds (564,0 pi) dans sa ligne sud-ouest et six cent dix pieds (610,0 pi) dans sa ligne nord-est.

Cette partie de lot contient en superficie deux cent vingt-trois mille six cent quarante-sept pieds carrés, mesures anglaises. (223 647,0 pi²)

6849 P. 183 The 183 Corporation

Partie 183:

1re parcelle:

De figure irrégulière, bornée en front au sud-est par le boulevard Pierrefonds (P. 183), au sud-ouest par une partie du lot 116, les lots 116-22, 116-16 (rue) et 116-15 du cadastre officiel pour le village de Ste-Geneviève, au nord-ouest par une partie du lot 119 du cadastre officiel du village de Ste-Geneviève et au nord-est par les lots 182-3, 182-4 et 182-60.

Cette parcelle de terrain mesure quatre cent quatre-vingt-dix pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (490,92') au sud-est, quatre cent vingt et un pieds et quatre-vingt-neuf centièmes de pieds (421,89') au sud-ouest, quatre cent sept pieds et huit dixièmes de pied (407,8') au nord-ouest et deux cent soixante-deux pieds et trente et un centièmes de pieds (262,31') au nord-est. Contenant en superficie 3,37 arpents carrés.

2e parcelle:

De figure irrégulière, bornée au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (P. 183), au nord-est par une partie du lot originaire 182, les lots 182-10 à 182-13 inclusivement, 182-18 à 182-23 inclusivement, 182-34, 182-56, 182-61-1 et une partie du lot 182-61, au sud-ouest par des parties non subdivisées des lots originaires 182, 184 (paroisse de Ste-Geneviève, et une partie du lot 116 (village de Ste-Geneviève).

Cette parcelle de terrain mesure quatre-vingt-dix-huit pieds et soixante-quatre centièmes de pied (98,64') dans une ligne droite et quatre cent quatre-vingt-dix pieds et trente-sept centièmes de pied (490,37') le long d'une courbe d'un rayon de 1 860 pieds sur le boulevard Pierrefonds, deux mille quatre cent quatre-vingt-huit pieds (2 488') au nord-est, deux cent dix pieds (210') et cent soixante-quatorze pieds (174') dans ses lignes sud-est sur le résidu du lot 183, soixante et onze pieds (71') au sud-ouest sur le résidu du lot 183 et deux mille soixante-sept pieds (2 067') dans sa ligne sud-ouest sur la partie du lot 184 (paroisse de Ste-Geneviève) et la partie du lot 116 (village de Ste-Geneviève). Contenant en superficie 23,6 arpents carrés.

6852 P. 184 Gepner Realties Inc. & Ajel Hold. Inc.

Partie 184:

De figure triangulaire, bornée au sud-est par le boulevard Pierrefonds (184-1); au sud-ouest par une partie du lot 185; au nord-ouest par le cadastre officiel du village de Ste-Geneviève.

Cette partie de lot mesure cent soixante-douze pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (172,88') sur le boulevard Pierrefonds, cent vingt-neuf pieds (129') plus ou moins au sud-ouest et cent dix-sept pieds (117') au nord-ouest. Contenant en superficie neuf mille sept cent soixante-quatre pieds carrés, mesures anglaises. (9 764 pi²).

Partie 184:

De figure trapézoïdale, bornée en front au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (184-1); au nord-est par le cadastre officiel du village de Ste-Geneviève; au sud-est par les lots 184-16 à 184-25 inclusivement et au sud-ouest par une partie du lot 185.

Cette partie de lot mesure cent vingt pieds (120') de profondeur perpendiculaire par des largeurs de trois cent soixante-neuf pieds et trente-trois centièmes de pied (369,33') au nord-ouest et six cent deux pieds et deux centièmes de pied (602,02') au sud-est. Contenant en superficie cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-un pieds carrés, mesures anglaises. (58 281 pi²)

7226 187 P. 1
P. 188 M. Antonio Del Grosso, 4780, St-Charles

Partie 187-1:

Mesurant 160 pieds dans sa largeur par 281 pieds dans sa profondeur et comprenant une superficie de 44 800 pieds carrés, bornée au nord-est par montée St-Charles, au nord-ouest par une autre partie de ladite subdivision 1 et par subdivisions 1, 11 et 14 de ladite subdivision 1, et au sud-ouest par une partie de la subdivision 188 dudit lot, décrite ci-après.

Partie 188:

Mesurant 160 pieds dans sa largeur le long de ses lignes nord-est et sud-ouest et 281 pieds dans sa profondeur le long de ses lignes nord-ouest et sud-est, et comprenant une superficie de 44 720 pieds carrés, bornée au nord-est par la partie de la subdivision 187-1 décrite ci-haut, au nord-ouest par une autre partie dudit lot 188, au sud-ouest par une partie du lot 188A et par les subdivisions 78 et 79 dudit lot 188A, et au sud-est par les subdivisions 55, 56, 57, 58 et 59 dudit lot 188.

8088 P. 227 Patoni Aktiengesellschaft

2 Parties du lot 227:

1re parcelle:

Mesurant 830 pieds dans sa limite nord-ouest sur le boulevard Gouin; 200 pieds dans sa limite nord-est sur une autre partie du lot 227; 200 pieds dans sa limite nord-ouest sur une autre partie du lot 227; 3 170 pieds dans sa limite nord-est sur le lot numéro 226; 241,6 pieds dans sa limite sud, 5 pieds dans sa limite est, 410,8 pieds dans sa limite sud, 451,6 pieds dans sa limite sud-est et 67,2 pieds dans sa limite sud sur une autre partie dudit lot originaire 227 expropriée pour un chemin; 1 676 pieds dans sa limite sud-ouest sur le lot numéro 228; 228 pieds dans sa limite nord-ouest sur les lots nos 227-13, 227-14 et 227 15 et 840 pieds dans sa limite sud-ouest sur les lots nos 227-15 à 227-26 inclusivement; bornée au nord-ouest par le boulevard

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*

Gouin, lots nos 227-13, 227-14 et 227-15 et par une autre partie du lot originaire 227; au nord-est par une partie du lot 226; à l'est, au sud et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire 227 et au sud-ouest par une partie du lot 228. Contenant une superficie de 66,9 arpents carrés, mesures françaises.

2e parcelle:

Mesurant 766,1 pieds en ligne droite et 70,8 pieds en courbe dans sa limite nord sur une partie du lot originaire 227 (chemin); 2 100 pieds dans sa limite nord-est; 190 pieds dans sa limite sud-est et 2 610 pieds dans sa limite sud-ouest. Contenant en superficie 27 arpents carrés, mesures françaises. Bornée au nord par une partie du lot originaire 227 (chemin); au nord-est par une partie du lot 226; au sud-est par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne et au sud-ouest par une partie du lot originaire 228.

5807	174	P. 30	M. Patrick Harrand, 14889, Labelle
	175	55.	

Partie 174-30:

Mesurant 12,98 pieds en front, 33,02 pieds dans sa ligne ouest, 30,40 pieds dans sa ligne nord-est; bornée vers le nord-est par le résidu du lot 174-30, vers le sud-est par une partie du lot 174-8 (rue), vers le sud-ouest par le lot 175-55. Contenant une superficie de 183,77 pieds carrés.

9232		P. 3	Fobasco Limited
9233		P. 4	Fobasco Limited
9234		P. 5	Fobasco Limited, 9426, Gouin
9235		P. 6	Fobasco Limited
29		P. 7	Fobasco Limitée, 9428, Gouin
30		P. 7	Fobasco Limitée, 9430, Gouin
9236		P. 7	Fobasco Limited
35		P. 11	Fobasco Limitée, 9434, Gouin
36		P. 11	Fobasco Limitée, 9436, Gouin
9237		P. 11	Fobasco Limited, 9432, Gouin
9238	12	P. 1	Fobasco Limited

Partie 3:

Bornée vers le nord-est par deux parties du lot 123 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-est et le sud par une partie du lot 4 (ci-après décrite), vers le sud-ouest par une partie du lot 7 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 3 (autoroute no 13); mesurant 444,02 pieds dans sa ligne nord-est, 220 pieds dans sa ligne sud-est, 205,15 pieds dans sa ligne sud, 422,37 pieds dans sa ligne sud-ouest, 400,39 pieds dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie 181 903,00 pieds carrés, équivalant à 4 943 arpents carrés.

Partie 4:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 123 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-est par une autre partie du lot 4 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une partie du lot 5 (ci-après décrite), vers le nord et vers le nord-ouest par une partie du lot 3 (ci-haut décrite); mesurant 561,0 pieds dans sa ligne nord-est, 422,42 pieds dans sa ligne sud-est, 524,0 pieds dans sa ligne sud-ouest, 205,15 pieds dans sa ligne nord, 220,0 pieds dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie 201 953,00 pieds carrés, équivalant à 5 488 arpents carrés.

Partie 4:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 123 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-est par une autre partie du lot 4 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une partie du lot 127 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent) et par une partie du lot 5 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 4 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada); mesurant 1 022,38 pieds dans sa ligne nord-est, 420,96 pieds dans sa ligne sud-est, 1 234,83 pieds dans sa ligne sud-ouest, 423,06 pieds dans sa ligne nord-ouest contenant en superficie 458 294,00 pieds carrés, équivalant à 12 453 arpents carrés.

Partie 5:

Bornée vers le nord-est par une partie des lots 3 (ci-haut décrite), 4 (Ci-haut décrite), vers le sud-est par une autre partie du lot 5 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une autre partie du lot 5 (autoroute no 13), vers le nord-ouest par une partie du lot 7 (ci-après décrite); mesurant 559,33 pieds dans sa ligne nord-est, 265,52 pieds dans sa ligne sud-est, 511,66 pieds dans sa ligne sud-ouest, 127,99 pieds dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie 102 461,00 pieds carrés, équivalant à 2 784 arpents carrés.

Partie 5:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 4 (ci-haut décrite), vers le sud par une partie du lot 127 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-ouest par une partie du lot 6 (ci-après décrite) et une autre partie du lot 5 (autoroute no 13), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 5 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada); mesurant 1 230,33 pieds dans sa ligne nord-est, 441,15 pieds dans sa ligne sud, 839,31 pieds dans une ligne sud-ouest, 300,53 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 287,25 pieds dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie 441 723,00, équivalant à 12 003 arpents carrés.

Partie 6:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 5 (ci-haut décrite), vers le sud-est par une partie du lot 127 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-ouest, le sud et vers l'ouest par une autre partie du lot 6 (autoroute no 13); mesurant 839,31 pieds dans sa ligne nord-est, 235,66 pieds dans sa ligne sud-est, 182,45 pieds le long d'une courbe de 5 621,58 pieds de rayon dans sa ligne sud-ouest, 143,64 pieds d'une courbe de 90 pieds de rayon dans sa ligne ouest, 110,02 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 145,59 pieds le long d'une courbe de 90 pieds de rayon dans sa ligne sud, 261,63 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 85,41 pieds dans une autre ligne sud-ouest; contenant en superficie 100 161,00 pieds carrés, équivalant à 2,722 arpents carrés.

Partie 6:

Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 6 (autoroute no 13) et une partie du lot 7 (ci-après décrite), vers le nord

Référence *Lot* *Subdivision* *Propriétaires et description*

par une partie du lot 7 (ci-après décrite), vers le sud par une autre partie du lot 6 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une partie du lot 11 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par une partie du lot 7 (ci-après décrite); mesurant 66,0 pieds dans une ligne nord-est, 91,58 pieds dans sa ligne nord, 114,74 pieds dans une autre ligne nord-est, 307,14 pieds dans une autre ligne nord-est, 342,01 pieds le long d'une courbe de 5 679,56 pieds de rayon dans sa ligne sud, 319,09 pieds dans sa ligne sud-ouest, 74,62 pieds dans une ligne nord-ouest, 228,38 pieds dans une autre ligne nord-ouest; contenant en superficie 144 879,00 pieds carrés, équivalant à 3 937 arpents carrés.

Partie 6:

Bornée vers le nord-est, l'est et vers le nord par une autre partie du lot 6 (autoroute no 13), vers le sud-est par une partie du lot 127 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-ouest par une partie du lot 11 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 6 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada); mesurant 449,38 pieds dans une ligne nord-est, 244,47 pieds dans une autre ligne nord-est, 143,77 pieds le long d'une courbe de 90,0 pieds de rayon dans sa ligne est, 110,0 pieds dans une autre ligne nord-est, 141,03 pieds le long d'une courbe de 90,0 pieds de rayon dans sa ligne nord, 178,50 pieds le long d'une courbe de 5 837,58 pieds de rayon dans une autre ligne nord-est, 150,09 pieds dans sa ligne sud-est, 1 203,54 pieds dans sa ligne sud-ouest, 133,21 pieds le long d'une courbe de 522,96 pieds de rayon dans une ligne nord-ouest, 167,99 pieds dans une autre ligne nord-ouest; contenant en superficie 266 486,00 pieds carrés, équivalant à 7 241 arpents carrés.

Partie 7:

Bornée vers le nord par le lot 348 (boulevard Gouin ouest), vers le nord-est par une autre partie du lot 7 (autoroute no 13), vers le sud par une partie du lot 6 (ci-haut décrite), vers le sud-ouest par une autre partie du lot 7 (ci-après décrite) et une partie du lot 6 (ci-haut décrite); mesurant 110,07 pieds dans sa ligne nord, 188,0 pieds le long d'une courbe de 215,0 pieds de rayon dans une ligne nord-est, 511,22 pieds dans une autre ligne nord-est, 91,58 pieds dans sa ligne sud, 723,64 pieds dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 77 380,00 pieds carrés, équivalant à 2 103 arpents carrés.

Partie 7:

Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 7 (ci-haut décrite), vers le sud-est par une partie du lot 6 (ci-haut décrite), vers le sud-ouest par une partie du lot 11 (ci-après décrite), vers le nord par le lot 348 (boulevard Gouin ouest); mesurant 657,64 pieds dans sa ligne nord-est, 228,38 pieds dans une ligne sud-est, 74,62 pieds dans une autre ligne sud-est, 1 003,60 pieds dans sa ligne sud-ouest, 43,14 pieds dans une ligne nord, 302,31 pieds dans une autre ligne nord, 65,82 pieds dans une autre ligne nord; contenant en superficie 247 683,00 pieds carrés, équivalant à 6 730 arpents carrés.

Partie 7:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 3 (ci-haut décrite), vers le sud-est par une partie du lot 5 (ci-haut décrite), vers le sud-ouest par une autre partie du lot 7 (autoroute no 13), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 7 (autoroute no 13); mesurant 387,04 pieds dans sa ligne nord-est, 127,99 pieds dans sa ligne sud-est, 377,32 pieds dans sa ligne sud-ouest, 33,80 pieds sa ligne nord-ouest; contenant en superficie 30 531,00 pieds carrés, équivalant à 0,830 arpents carrés.

Partie 11:

Bornée vers le nord-est par une partie des lots 7 (ci-haut décrite), 6 (ci-haut décrite), vers le sud par une autre partie du lot 11 (les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une partie du lot 12-1 (ci-après décrite) et une partie du lot 12, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 11, vers le nord par le lot 348 (boulevard Gouin ouest); mesurant 1 322,69 pieds dans sa ligne nord-est, 436,90 pieds le long d'une courbe de 5 679,56 pieds de rayon dans sa ligne sud, 1 392,55 pieds dans sa ligne sud-ouest, 129,64 pieds dans sa ligne nord-ouest, 96,58 pieds dans une ligne nord, 264,62 pieds dans une autre ligne nord; contenant en superficie 533 834,00 pieds carrés, équivalant à 14 506 arpents carrés.

Partie 11:

Bornée vers le sud-est par une autre partie du lot 11 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une partie du lot 12-1 (ci-après décrite), vers le nord par une autre partie du lot 11 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada); mesurant 327,60 pieds dans sa ligne nord le long d'une courbe de 5 779,56 pieds de rayon, 309,26 pieds le long d'une courbe de 622,96 pieds de rayon dans sa ligne sud-est, 247,39 pieds dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 31 407,00 pieds carrés, équivalant à 0,853 arpents carrés.

Partie 11:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 6 (ci-haut décrite), vers le sud par une partie du lot 127 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-ouest par une partie du lot 128 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent) et une partie du lot 12-1 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 11 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada); mesurant 1 203,54 pieds dans sa ligne nord-est, 435,54 pieds dans sa ligne sud, 874,75 pieds dans sa ligne sud-ouest, 411,53 pieds le long d'une courbe de 522,96 pieds de rayon dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie 406 969,00 pieds carrés, équivalant à 11 059 arpents carrés.

Partie 12-1:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 11 (ci-haut décrite), vers le sud par une autre partie du lot 12-1 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une partie du lot 16, vers le nord par une partie du lot 12; mesurant 209,0 pieds dans sa ligne nord-est, 334,0 pieds le long d'une courbe de 5 679,56 pieds de rayon dans sa ligne sud, 328,0 pieds dans sa ligne-ouest; contenant en superficie 53 362,00 pieds carrés, équivalant à 1 450 arpents carrés.

Partie 12-1:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 11 (ci-haut décrite), vers l'est par une autre partie du lot 12-1 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada), vers le sud-ouest par une partie du lot 16, vers le nord par une autre partie du lot 12-1 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada); mesurant 247,39 pieds dans sa ligne nord-est, 633,38 pieds le long d'une courbe de 622,96 pieds de rayon dans sa ligne est, 953,04 pieds dans sa ligne sud-ouest, 335,57 pieds le long d'une courbe de 5 779,56 pieds de rayon dans sa ligne nord; contenant en superficie 140 587,00 pieds carrés, équivalant à 3 820 arpents carrés.

Partie 12-1:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 11 (ci-haut décrite), vers le sud-est par une partie du lot 128 (du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent), vers le sud-ouest et vers l'ouest par une autre partie du lot 12-1 (Les Chemins de fer Nationaux du Canada); mesurant 474,38 pieds dans sa ligne nord-est, 193,42 pieds dans sa ligne sud-est, 67,08 pieds dans sa ligne sud-ouest, 466,10 pieds le long d'une

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*

courbe de 522,96 pieds de rayon dans sa ligne ouest; contenant en superficie 67 901,00 pieds carrés, équivalant à 1 845 arpents carrés.

9610 P. 192 Pierrefonds Gardens Ltd.

Partie 192:

Bornée en front au sud-est par le boulevard Pierrefonds (P.192); au sud-ouest par une partie du lot 193 et dans une autre ligne sud-ouest par une partie réservée du lot 192; dans deux de ses lignes nord-ouest par le boulevard Gouin et dans son autre ligne nord-ouest par une partie réservée du lot 192; au nord-est par une partie du lot 188 et dans une autre ligne nord-est par une partie réservée dudit lot 192; mesurant 578,5 pieds au sud-est; 1 280 pieds au sud-ouest sur le lot 193; 575 pieds au sud-ouest sur la partie réservée du lot 192; 166 pieds au nord-ouest sur les deux sections du boulevard Gouin; 235,5 pieds dans son autre ligne nord-ouest sur la partie réservée du lot 192; 575 pieds au nord-est sur la partie réservée du lot 192 et 1 150 pieds plus ou moins au nord-est sur le lot 188.

11396 P. 185A Gepner Realties Inc.

Partie 185A:

De figure irrégulière, bornée en front au sud-ouest par la montée St-Charles (P. 185A); au nord-ouest par une autre partie du lot 185A; au nord-est par le lot 185A-5 et par une partie du lot 185A-6 et au sud-est par une autre partie du lot 185A située dans la ville de Kirkland.

Cette partie de lot mesure quatre-vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pieds (82,5') plus ou moins en front au sud-ouest le long d'une courbe d'un rayon de 1 964,8'; quatre cents pieds (400') au nord-ouest; cent huit pieds (108') plus ou moins au nord-est et trois cent quatre-vingt-dix pieds (390') plus ou moins au sud-est. Contenant en superficie trente-sept mille six cent vingt-quatre pieds carrés, mesures anglaises (37 624 pi^2) plus ou moins.

11485 P. 197 Trent Investments Ltd.

Partie du lot 197:

Mesurant 3 607 pi. dans sa ligne nord-est en suivant la ligne de division entre ledit lot originaire no 197 et le lot originaire no 196; 597,18 pi. dans sa ligne sud-est en suivant la ligne de division entre les cadastres officiels de la paroisse de Pointe-Claire et de la paroisse de Ste-Geneviève; 3 655,48 pi. dans sa ligne sud-ouest en suivant la ligne de division entre ledit lot originaire no 197 et le lot originaire no 198; 582,6 pi. dans sa ligne nord-ouest.

Bornée vers le sud-est par la ligne de division entre les cadastres officiels de la paroisse de Ste-Geneviève et de la paroisse de Pointe-Claire; vers le sud-ouest par des parties non subdivisées du lot originaire no 198; vers le nord-est par des parties non subdivisées du lot originaire no 196; et vers le nord-ouest par une autre partie non subdivisée du lot originaire no 197. Contenant en superficie 2 142 798 pieds carrés ou 58,227 arpents carrés, mesures anglaises.

12440 P. 228 M. Denis Pilon, 21285-21285A, Gouin

Partie 228:

Mesurant 13,8 pieds dans une ligne est mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 176,57 pieds, 142 pieds dans une autre ligne est, 69,95 pieds dans une ligne sud-est, 69.45 pieds dans une ligne sud-ouest, 10 pieds dans une autre ligne sud-est, 107 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 115 pieds dans sa ligne nord-ouest; bornée vers l'est par le lot 349 (boulevard Gouin ouest); vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une autre partie non subdivisée dudit lot 228. Contenant une superficie de 16 060 pieds carrés.

Le point d'intersection de la limite nord-ouest de cet emplacement avec la limite ouest du boulevard Gouin ouest est situé à une distance de 197 pieds mesurée le long d'une courbe ayant un rayon de 176,57 pieds, étant la limite ouest du boulevard Gouin ouest de la ligne de division entre les lots 228 et 230.

7984 P. 201 Longmore Building Co. Quebec Ltd.
12703 P. 200 Longmore Building Co. Quebec Ltd.
12704 P. 202 Longmore Building Co. Quebec Ltd.
12872 P. 202 Longmore Building Co. Quebec Ltd.

Partie du lot numéro 200:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud par les lots 200-112, 200-111, vers l'ouest par une autre partie du lot 200 (réserve), vers le nord par le lot 358 (boulevard Gouin ouest).

Mesurant cent seize pieds et onze centièmes (116,11) dans sa ligne nord-est, cinquante-neuf pieds et trente-huit centièmes (59,38) dans sa ligne sud, cent quatorze pieds et trois dixièmes (114,3) dans sa ligne ouest, quarante-six pieds et vingt-cinq centièmes (46,25) dans sa ligne nord. Contenant en superficie six mille vingt et un pieds carrés (6 021,00 pi^2).

Partie du lot numéro 200:

Cettedite partie de lot est bornée vers l'est par une autre partie du lot 200 (réserve), vers le sud par les lots 200-109, 200-110, vers le sud-ouest par une partie du lot 201 (ci-après décrite), vers le nord-ouest et vers l'ouest par une partie du lot 200 (réserve), vers le nord par le lot 358 (boulevard Gouin ouest).

Mesurant cent quatorze pieds et trois dixièmes (114,3) dans sa ligne est, quatre-vingt-trois pieds et neuf dixièmes (83,9) dans sa ligne sud, vingt-sept pieds et six dixièmes (27,6) dans une ligne sud-ouest, neuf pieds et soixante-seize centièmes (9,76) dans une autre ligne sud-ouest, cinquante pieds et vingt-deux centièmes (50,22) dans sa ligne nord-ouest, soixante-douze pieds (72,0) dans sa ligne ouest, trente-six pieds et douze centièmes (36,12) dans sa ligne nord. Contenant en superficie six mille deux cent cinquante-trois pieds carrés (6 253,00 pi^2).

Partie du lot numéro 200:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud-est par le lot 200-104 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 201 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par le lot 200-105 (rue).

Mesurant quatre cent quarante-six pieds et quarante-trois centièmes (446,43) dans sa ligne nord-est, deux cent douze pieds et quatre-

Référence *Lot* *Subdivision* *Propriétaires et description*

vingt-dix-sept centièmes (212,97) le long d'une courbe de cinq cent quinze pieds et trois dixièmes (515,30) de rayon dans une ligne sud-est, un pied et soixante-quatorze centièmes (1,74) dans une autre ligne sud-est, quatre cent quatre-vingt-neuf pieds et vingt-six centièmes (489,26) dans sa ligne sud-ouest, deux cent huit pieds et dix-huit centièmes (208,18) dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt-onze pieds carrés (95 891,00 pi²).

Partie du lot numéro 200:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud-est et vers le sud par le lot 200-102 (rue), vers le sud-ouest par le lot 200-103 (rue) et une partie du lot 201 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par le lot 200-104 (rue).

Mesurant neuf cent quatre-vingt-cinq pieds (985,0) dans sa ligne nord-est, quatre-vingts pieds (80,0) dans sa ligne sud-est, trente et un pieds et quarante-deux centièmes (31,42) le long d'une courbe de vingt pieds (20,0) de rayon dans sa ligne sud, quatre cent cinquante-cinq pieds et vingt-cinq centièmes (455,25) dans une ligne sud-ouest, trois cent vingt-huit pieds et soixante-dix-huit centièmes (328,78) le long d'une courbe de sept cent quatre-vingt-quinze pieds et cinquante-deux centièmes (795,52) de rayon dans une autre ligne sud-ouest, cent trois pieds et soixante-quinze centièmes (103,75) dans une autre ligne sud-ouest, quarante-quatre pieds et quatre-vingt-seize centièmes (44,96) dans une autre ligne sud-ouest, un pied et quatre-vingt-douze centièmes (1,92) dans une ligne nord-ouest le long d'une courbe de vingt pieds (20,0) de rayon, vingt-huit pieds et quatre-vingt-huit centièmes (28,88) dans une autre ligne nord-ouest, cent quatre-vingt-cinq pieds et soixante-neuf centièmes (185,69) le long d'une courbe de quatre cent quarante-neuf pieds et trois dixièmes (449,30) de rayon dans une autre ligne nord-ouest. Contenant en superficie cent vingt mille six cent quarante pieds carrés (120 640,00 pi²).

Partie du lot numéro 200:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud-est et vers le sud par le lot 200-101 (rue), vers le sud-ouest par le lot 200-103 (rue), vers l'ouest et vers le nord-ouest par le lot 200-102 (rue).

Mesurant deux cents pieds (200,0) dans sa ligne nord-est, quatre-vingts pieds (80,0) dans sa ligne sud-est, trente et un pieds et quarante-deux centièmes (31,42) le long d'une courbe de vingt pieds (20,0) de rayon dans sa ligne sud, cent soixante pieds (160,0) dans sa ligne sud-ouest, trente et un pieds et quarante-deux centièmes (31,42) le long d'une courbe de vingt pieds (20,0) de rayon dans sa ligne ouest, quatre-vingts pieds (80,0) dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie dix-neuf mille huit cent vingt-huit pieds carrés (19 828,00 pi²).

Partie du lot numéro 200:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 200 et par le lot 200-103 (rue), vers le sud-est par la ligne de division entre le cadastre de la paroisse de Pointe-Claire et le cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, vers le sud-ouest par une partie du lot 201 (ci-après décrite) et par le lot 200-103 (rue), vers le nord-ouest par les lots 200-103 (rue), 200-101 (rue), vers l'ouest par le lot 200-101 (rue).

Mesurant mille quatre cent soixante-cinq pieds et treize centièmes (1 465,13) dans une ligne nord-est, deux cent soixante-seize pieds et trente-six centièmes (276,36) dans sa ligne sud-est, deux mille cinq cent quarante-sept pieds et cinq dixièmes (2 547,5) dans une ligne sud-ouest, deux cent cinq pieds et vingt-sept centièmes (205,27) le long d'une courbe de sept cent quinze pieds et cinquante-deux centièmes (715,52) de rayon dans une autre ligne nord-est, mille sept cent vingt-deux pieds et quarante et un centièmes (1 722,41) dans une autre ligne nord-est, quatre-vingts pieds (80,0) dans une ligne nord-ouest, neuf cent onze pieds et seize centièmes (911,16) dans une autre ligne sud-ouest, trente et un pieds et quarante-deux centièmes (31,42) le long d'une courbe de vingt pieds (20,0) de rayon dans sa ligne ouest, quatre-vingts pieds (80,0) dans une autre ligne nord-ouest. Contenant en superficie deux cent quatre-vingt mille huit cent quatre-vingt-sept pieds carrés (280 887,00 pi²).

Partie du lot numéro 201:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une partie du lot 200 (réserve) et une partie du lot 200 (ci-haut décrite), vers le sud par le lot 201-60, vers l'ouest par le lot 201-21 (rue), vers le nord par le lot 339 (boulevard Gouin ouest).

Mesurant quatre-vingt-douze pieds et soixante-seize centièmes (92,76) dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-sept pieds et soixante-seize centièmes (87,76) dans sa ligne sud, cent dix-huit pieds et trente et un centièmes (118,31) dans sa ligne ouest, cinquante-huit pieds (58,0) dans sa ligne nord. Contenant en superficie huit mille six cent soixante-six pieds carrés (8 666,00 pi²).

Partie du lot numéro 201:

Cettedite partie de lot est bornée vers l'est par le lot 201-21 (rue), vers le sud-ouest par une autre partie du lot 201 (réserve), vers le nord par le lot 339 (boulevard Gouin ouest).

Mesurant quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-trois centièmes (85,83) dans sa ligne est, quatre-vingt-six pieds et soixante-seize centièmes (86,76) dans sa ligne sud-ouest, treize pieds et soixante-quinze centièmes (13,75) dans sa ligne nord. Contenant en superficie cinq cent quatre-vingt-dix pieds carrés (590 pi²).

Partie du lot numéro 201:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une partie du lot 200 (ci-haut décrite), vers le sud-est et vers le sud par le lot 201-24 (rue), vers le sud-ouest par le lot 201-21 (rue), vers le nord-ouest par le lot 201-23 (rue). Mesurant quatre cent quatre-vingt-neuf pieds et vingt-six centièmes (489,26) dans sa ligne nord-est, vingt-sept pieds et quatorze centièmes (27,14) dans sa ligne sud-est, Trente et un pieds et quarante-deux centièmes (31,42) le long d'une courbe de vingt pieds (20,0) de rayon dans sa ligne sud, quatre-vingt-onze pieds et quarante-huit centièmes (91,48) dans une ligne sud-ouest, deux cent soixante-deux pieds et soixante-cinq centièmes (262,65) le long d'une courbe de six cent trente-cinq pieds et cinquante-deux centièmes (632,52) de rayon dans une autre ligne sud-ouest, cent cinquante pieds (150,0) dans une autre ligne sud-ouest, cent quarante et un pieds et quatre-vingt-trois centièmes (141,83) dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie cinquante-neuf mille cent quatre-vingt-dix-sept pieds carrés (59 197 pi²).

Partie du lot numéro 201:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une partie du lot 200 (ci-haut décrite), vers le sud-ouest par le lot 201-21 (rue), vers l'ouest par le lot 201-24 (rue).

Mesurant quarante-quatre pieds et quatre-vingt-seize centièmes (44,96) dans sa ligne nord-est, vingt et un pieds et vingt-cinq centièmes (21,25) dans sa ligne sud-ouest, vingt-neuf pieds et cinq dixièmes (29,5) le long d'une courbe de vingt pieds (20,0) de rayon dans sa ligne ouest. Contenant en superficie deux cent quatre-vingt-huit pieds carrés (288 pi²).

Partie du lot numéro 201:

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par le lot 201-21 (rue) et une partie du lot 200 (ci-haut décrite), vers le sud-est par la ligne de division entre le cadastre de la paroisse de Pointe-Claire et le cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, vers le sud-ouest par une partie du lot 202 (ci-après décrite), vers le nord-ouest par le lot 201-22 (rue).

Mesurant cent cinquante pieds (150,0) dans une ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-quinze pieds et soixante-douze centièmes (295,72) le long d'une courbe de sept cent quinze pieds et cinquante-deux centièmes (715,52) de rayon dans une autre ligne nord-est, trois cent vingt-deux pieds et quarante-huit centièmes (322,48) dans une autre ligne nord-est, quatre-vingt-dix pieds et quarante-cinq centièmes (90,45) le long d'une courbe de sept cent quinze pieds et cinquante-deux centièmes (715,52) de rayon dans une autre ligne nord-est, deux mille cinq cent quarante-sept pieds et cinq dixièmes (2 547,5) dans une autre ligne nord-est, cinq cent trente-sept pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (537,89) dans sa ligne sud-est, trois mille cinq cent trente pieds (3 530,0) dans sa ligne sud-ouest, trois cent trente-six pieds et quatre-vingt-douze centièmes (336,92) dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie un million sept cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante-trois pieds carrés (1 793 843 pi²).

Partie du lot numero 202:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une partie du lot 201 (ci-haut décrite), vers le sud-est par la ligne de division entre le cadastre de la paroisse de Pointe-Claire et le cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, vers le sud-ouest par deux parties du lot 202 (dont l'une ci-après décrite), vers le nord-ouest par le lot 202-3 (rue) et une partie du lot 202 (ci-après décrite).

Mesurant trois mille cinq cent trente pieds (3 530,0') dans sa ligne nord-est, trois cent douze pieds et soixante-quatre centièmes (312,64') dans sa ligne sud-est, deux mille deux cent huit pieds et soixante-trois centièmes (2 208,63') dans une ligne sud-ouest, dix-huit pieds (18,0') dans une ligne nord-ouest, mille quatre cent soixante-sept pieds et soixante-sept centièmes (1 467,67') dans une autre ligne sud-ouest, deux cent soixante-cinq pieds et un centième (265,01') dans une autre ligne nord-ouest. Contenant en superficie neuf cent quatre-vingt-sept mille cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés (987 198,00 pi²).

Partie du lot numéro 202:

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 202 (ci-haut décrite), vers le sud-est par une autre partie du lot 202 (ci-haut décrite) et la ligne de division entre le cadastre de la paroisse de Pointe-Claire et le cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, vers le sud-ouest par une partie du lot 203, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 202.

Mesurant mille cent soixante-quatre pieds et vingt-cinq centièmes (1 164,25') dans une ligne nord-est, dix-huit pieds (18,0') dans une ligne sud-est, deux mille deux cent huit pieds et soixante-trois centièmes (2 208,63') dans une autre ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds et trente et un centièmes (298,31') dans une autre ligne sud-est, trois mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds et un dixième (2 389,1') dans sa ligne sud-ouest, deux cent quatre-vingt-neuf pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (289,99') dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie neuf cent soixante-huit mille sept cent quarante-neuf pieds carrés (968 749 pi²).

13072	P. 224	Kaufman & Broad Quebec Ltd.

Partie du lot 224:

De figure irrégulière, ayant front sur le boulevard Gouin ouest, connue et désignée comme étant la plus grande partie du lot de terre originaire numéro deux cent vingt-quatre (ptie 224), mesurant cettedite partie de lot trois cent quinze pieds et six dixièmes de pied (315,6') dans une première ligne nord-est; cent vingt-cinq pieds (125') dans une première ligne nord-est; cent vingt-cinq pieds (125') dans une deuxième ligne nord-ouest; cinq mille cinq cent quatre-vingt-quatre pieds (5 584') dans une deuxième ligne nord-est; trois cent quarante pieds et cinq dixièmes de pied (340,5') dans sa ligne sud-est; cent cinquante-deux pieds et cinq dixièmes de pied (152,5') dans une première ligne sud-ouest, trois cent un pieds et neuf dixièmes de pied (301,9') dans une deuxième ligne sud-ouest, et cinq mille cent soixante-deux pieds (5 162') dans une quatrième ligne sud-ouest, contenant une superficie de deux million quatre cent vingt-six mille sept cent vingt-trois pieds carrés (2 426 723 pi²) ou soixante-cinq arpents carrés et neuf dixièmes d'arpent carré (65,9 arp.²), mesures anglaises et plus ou moins bornée comme suit: en front vers le nord-ouest partie par le chemin public appelé boulevard Gouin ouest, et partie par une partie du lot 224; vers le nord-est partie par une partie du lot 224, et partie par une partie du lot originaire no 223; vers le sud-est par une partie du lot originaire no 55 du cadastre de la paroisse de Ste-Anne; et vers le sud-ouest partie par une autre partie dudit lot originaire no 224 expropriée par le ministère des Transports, et partie par le lot originaire no 225.

9156	P. 133	Tica Homes Inc.
13085	P. 139	Tica Homes Inc.
13086	P. 139	Tica Homes Inc.
13087	P. 133	Tica Homes Inc.
13088	P. 140	Tica Homes Inc.
13089	P. 140	Tica Homes Inc.

Partie 133:

Bornée vers le nord-est par les lots 130-224 à 130-242 inclus, et une partie du lot 130-243, vers le sud-est par le lot 133-55, vers le sud par le lot 133-81 (rue), vers le sud-est par les lots 133-81 (rue) et 133-80 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 139, vers le nord-ouest par une partie des lots 134 et 133; mesurant 273,99 pieds dans sa ligne nord-est, 200,73 pieds dans une autre ligne nord-est, 27,29 pieds dans une autre ligne nord-est, 92,94 pieds dans sa ligne sud-est, 36,52 pieds mesurés le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 23,25 pieds dans sa ligne sud, 36,79 pieds dans sa ligne sud-est, 490,29 pieds dans sa ligne sud-ouest, 150,39 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 76,355 pieds carrés ou 2,075 arpents carrés.

Partie 139:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 134, vers le nord-est par une partie du lot 133, vers le sud-est par le lot 139-59 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 140, vers le nord-ouest par une partie du lot 139, vers le sud-ouest par une partie du lot 139, vers le nord-ouest par le boulevard Gouin, lot 139-1; mesurant 8,8 pieds dans sa ligne nord-est, 490,29 pieds dans sa ligne nord-est, 147,74 pieds dans sa ligne sud-est, 156,18 pieds dans sa ligne sud-ouest, 116,75 pieds dans sa ligne nord-ouest, 168,62 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 151,89 pieds dans une autre ligne nord-ouest, 39,0 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 785,5 pieds dans une autre ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 53 232 pieds carrés ou 1,446 arpents carrés.

Référence	*Lot*	*Subdivision*	*Propriétaires et description*

Partie 140:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 139, vers le sud-est par le lot 140-72 (rue), vers l'est par le lot 140-72 (rue), vers le nord-est par le lot 140-72 (rue), vers le sud-est par les lots 140-76 à 140-80, vers le sud-ouest par le lot 140-74 (rue), vers le nord-ouest par une partie du lot 140, vers le sud-ouest par une partie du lot 140; mesurant 156,18 pieds dans sa ligne nord-est, 2,22 pieds dans sa ligne sud-est, 109,95 pieds le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 70,0 pieds dans sa ligne est, 449,09 pieds dans sa ligne nord-est, 180,0 pieds dans sa ligne sud-est, 374,91 pieds dans sa ligne sud-ouest, 71,61 pieds dans sa ligne nord-ouest, 79,4 pieds dans sa ligne sud-ouest, 21,53 pieds dans sa ligne nord-ouest, 45,04 pieds dans sa ligne nord-ouest, 182,5 pieds dans sa ligne nord-ouest, 22,78 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 98 912 pieds carrés ou 2,668 arpents carrés.

Partie 139:

Bornée vers le nord-est par le lot 139-77, vers le sud-est par le lot 139-78, vers le nord-est par les lots 139-78 à 139-87 inclus, vers le sud-est par les lots 139-63 à 139-65 inclus, vers le sud-ouest par une partie du lot 140, vers le nord-ouest par le lot 139-59 (rue); mesurant 90,0 pieds dans sa ligne nord-est, 45,0 pieds dans sa ligne sud-est, 320,73 pieds dans sa ligne nord-est, 70,12 pieds dans sa ligne sud-est, 432,71 pieds dans sa ligne sud-ouest, 112,65 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 32 362 pieds carrés ou 0,879 arpents carrés.

Partie 140:

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 139, vers le sud-est par le lot 140-81, vers le sud-ouest par le lot 140-72 (rue), vers l'ouest par le lot 140-72 (rue), vers le nord-ouest par le lot 140-72 (rue); mesurant 432,71 pieds dans sa ligne nord-est, 24,65 pieds dans sa ligne sud-est, 420,4 pieds dans sa ligne sud-ouest, 31,41 pieds mesurés le long d'un arc de cercle ayant un rayon de 20,0 pieds dans sa ligne ouest, 2,35 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 9 904 pieds carrés ou 0,269 arpents carrés.

13568 P. 129 Les Entreprises de Construction C. P. M. Inc., 13483, Gouin

Partie 129:

Bornée en front au sud-est par le boulevard Gouin ouest (partie 338), au sud-ouest par les lots 129-1 et 129-2, au nord-ouest par une autre partie du lot 129 et au nord-est par le lot 125; mesurant 35,45 pieds en front sur le boulevard Gouin ouest, 172,5 pieds dans sa ligne sud-ouest, 30,98 pieds dans sa ligne nord-ouest, 164,36 pieds dans sa ligne nord-est. Contenant une superficie de 5 508 pieds carrés.

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève, division d'enregistrement de Montréal, et situés dans la ville de Pierrefonds.

13096 P. 152 Windsor Holdings Inc.

Partie 152:

Partant du point d'intersection de la ligne séparative entre le cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire et la paroisse de Sainte-Geneviève avec la ligne de division entre les lots originaires 152 et 150A; de là, successivement les lignes et démarcations suivantes: la limite sud-est du lot 152 pour une distance de mille trois cent vingt-neuf pieds et quarante-deux centièmes (1 329,42 pi); dans une direction nord-ouest, à travers le lot 152, pour une distance de cent quatre-vingt-dix-sept pieds et quinze centièmes (197,15') jusqu'à la ligne séparative entre le cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire et la paroisse de Sainte-Geneviève, la ligne séparative entre le cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire et la paroisse de Sainte-Geneviève, pour une distance de mille trois cent quarante-quatre pieds et quarante et un centièmes (1 344,41 pi) jusqu'au point de départ.

Lequel territoire a une superficie de cent trente mille cent trente-quatre pieds carrés (130 134 pi²), du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal, et situé dans la ville de Pierrefonds.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

La Commission municipale du Québec a autorisé la ville de Pierrefonds à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Donné à Pierrefonds, le 9 avril 1979.

Le greffier,
GABRIEL LEGAULT.

679-16-2-o

Ville de Richmond

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Richmond que les propriétés ci-dessous désignées et situées dans les limites de Richmond, seront vendues à l'enchère publique, au bureau du Conseil à l'hôtel de ville de ladite ville de Richmond, le DIX-HUITIEME jour de MAI 1979 à DIX heures de l'avant-midi (heure avancée) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et autres impositions ainsi que les frais encourus pour et par la vente, à moins que ces taxes et autres impositions et dépens ne soient payés avant la vente à savoir:

Nom	Description	Taxes, etc.
Morin, André P.	Lot numéro cent neuf subdivision soixante-trois subdivision deux (109-63-2) des plan et livre de renvois officiels du cadastre de la ville de Richmond.	34,03 $
Morin, André P.	Lot numéro cent neuf subdivision soixante-quatre (109-64) des plan et livre de renvois officiels du cadastre de la ville de Richmond.	37,61
Frigon, Gilles et Bellavance, Réjean	Lot numéro cent quatre subdivision quatre (104-4) cent quatre subdivision cinq (104-5) des plan et livre de renvois officiels du cadastre de la ville de Richmond.	6 638,73
Frigon, Gilles et Bellavance, Réjean	Lot numéro cent quatre subdivision six (104-6) des plan et livre de renvois officiels du cadastre de la ville de Richmond.	37,61
Frigon, Gilles et Bellavance, Réjean	Lot numéro cent quatre subdivision sept (104-7) des plan et livre de renvois officiels du cadastre de la ville de Richmond.	37,61
Proteau, Robert	Lot numéro deux cent treize subdivision trois (213-3), deux cent treize subdivision quatre (213-4) des plan et livre de renvois officiels du cadastre de la ville de Richmond.	1 828,15

Donné à Richmond, le 9 avril 1979.

Le secrétaire-trésorier,
GILLES DUCHARME, O.M.A.

695-16-2-o

Municipalité du comté de Sherbrooke

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Gilles Moreau, secrétaire-trésorier du Conseil de comté de Sherbrooke, que JEUDI, le QUATORZIEME jour du mois de JUIN 1979, à DIX heures de l'avant-midi, à l'hôtel de ville de Sherbrooke, seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du Code municipal, les immeubles ci-après désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires et autres redevances payables aux municipalités ci-après nommées, à moins que lesdites taxes, redevances et les frais encourus ne soient payés avant la vente.

La municipalité du comté de Sherbrooke a obtenu la permission de faire une énumération abrégée des numéros cadastraux, conformément à l'article 730 du Code municipal de la province de Québec, par l'autorisation accordée par la Commission municipale du Québec, le 16 février 1979.

Canton d'Ascot

Propriétaire	*No de lot*	*Rang*	*Canton*	*Superficie*	*Bâti / Vacant*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Valence, Jean-Paul	10C ptie	I	Ascot	31 200 pi²	B	139,44 $	411,92 $	551,36 $
Borné au nord par le chemin Robinson, à l'est par le lot 10C rang I, au sud par le lot 10C rang I, à l'ouest par le lot 10C rang I.								
Mason, Cécil	10C ptie	I	Ascot	9,6 acres	B	114,11	511,66	625,77
Borné au nord par le lot partie 10D-1 rang I, à l'est par le lot partie 10B rang I, au sud par le chemin Robinson, à l'ouest par le chemin Robinson.								
Valence, Jean-Paul	10C ptie	I	Ascot	19 525 pi²	V	16,71	12,87	29,58
Borné au nord par le chemin Robinson, à l'est par partie 10C rang I, au sud par lot partie 10C rang I, à l'ouest par lot partie 10C rang I.								
Boulet, Gérald, adjugé à Mongeau, Pierre	13E-47	VII	Ascot	9 045 pi²	B	359,39		359,39
Neville Gardner, Charles	18B, 18C	I						
	18A, 18B	II	Ascot	165,6 acres	B	139,39	391,21	530,60
Makoschey, Louis	4C-2	VIII	Ascot	134 689 pi²	B	208,91	979,96	1 188,87
Waldo Investments Inc.	4F	X	Ascot	8 277 pi²	V	1,51	20,41	21,92
Dubreuil Gabriel Inc.	14K-95	VIII	Ascot	16 109 pi²	V	3 751,51	31,41	3 782,92
Côté, Michel	13A-24	VIII	Ascot	13 419 pi²	B	804,64	313,90	1 118,54
Reno-Con Ltd., adjugé à Dion, Daniel	9A-70-71 -72 -73 -74	VIII	Ascot	58 910 pi²	V	10,13	30,66	40,79
Grégoire, Wilfrid	14G-64 -66 -67	VII	Ascot	22 850 pi²	V	24,02	24,57	48,59
Boutin, Urbain, adjugé à Dion, Daniel	12H-125	VII	Ascot	7 722 pi²	V	8,98	17,95	26,93
Cormier, Léonard	1J-5	VII	Ascot	59 984 pi²	V	17,92	35,71	53,63
Cabana, Onil	12E-58 -61 -62	VII	Ascot	23 250 pi²	V	22,29	80,01	102,30
Montigny, Lucien D.	16D-11	V	Ascot	40 360 pi²	V	32,14	82,60	114,74
Doheny, Hugh	15T	IV	Ascot	4 356 pi²	V	7,42	38,40	45,82
Taboika, Frank	14C-1	IV	Ascot	15 416 pi²	V	28,86	43,72	72,58

Propriétaire	No de lot	Rang	Canton	Superficie	Bâti / Vacant	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Lennon, Elisabeth	3C	IV	Ascot	24 830 pi²	V	4,52 $	48,89 $	53,41 $
Aménagements Point de Vue Inc.	ptie 11D-84-1 84-2	III	Ascot	38 845 pi²	V	1 883,81	76,84	1 960,65
Wheeler, Benjamin	ptie 1H	IX	Ascot	36 272 pi²	B	92,43	60,53	152,96
Borné au nord par le résidu du lot 1H, au nord-est par un droit de passage, au sud par le résidu du lot 1H rang IX, à l'ouest par le résidu du lot 1H rang IX.								
Viewpoint Dev. (Aménagement Point de Vue Inc)	11D-24 -25 -26 -82	III	Ascot	126 774 pi²	V	16,76	46,95	63,71
Dubreuil Gabriel Inc.	3C-1, 3C-2, ptie 4E-1, ptie 4D-1	I	Ascot	28,5 acres	V	71,20	64,22	135,42
Borné au nord par l'ancien chemin public, Edgar Orr, à l'est par le résidu du lot 4D rang I, au sud par les lots 3C-1 rang I et 4E-1 rang I, à l'ouest par l'ancien chemin public Orr.								
Kydd, Charles	ptie 1E	IX	Ascot	178 463 pi²	V	24,55	96,81	121,36
Borné au nord par le chemin public route 108, à l'est par le résidu du lot 1E rang IX, au sud par le lot 1E rang IX, à l'ouest par le résidu du lot 1E rang IX.								
Ménard, Michel et Renelle	12J-40	VII	Ascot	6 600 pi²	B	1 108,45	423,01	1 531,46
Fullum, Edmond	ptie 4-20	IX	Ascot	36 272 pi²	B	133,77	95,20	228,97
Borné au nord par le lot 5C rang IX, à l'est par le lot 4-22 rang IX, au sud par le chemin public Rodgers, à l'ouest par le lot 4-20-1 rang IX, 4A rang X et 4B rang X.								
Pomerleau, Germaine	ptie 8A	IX	Ascot	139 740 pi²	V	29,31	21,20	50,51
Borné au nord par le résidu du lot 8A rang IX, à l'est par le chemin public 8A rang IX Albert Mines, au sud par le lot 7A rang IX, à l'ouest par le résidu du lot 8A rang IX.								
Hétu, Roger	ptie 14A	XI	Ascot	51 728 pi²	B	526,16	1 117,13	1 643,29
Borné au nord par partie du lot 14A, à l'est par le chemin public Galt, au sud par partie du lot 14A, à l'ouest par le ruisseau traversant le lot 11A rang XI.								
Martel J. Robert Inc. a/s Léo Labbé	ptie 10A -362 -360	VIII	Ascot	16 786 pi²	V	30,41	23,22	53,63
Borné au nord par partie du lot 10A-362 rang VIII, borné comme suit: lot 10A-361 rang VIII, à l'est par le chemin public Belvédère, au sud par le lot 10A-363 rang VIII, à l'ouest par le lot 10A-341 rang VIII.								
Paul Beaulieu Inc.	ptie 11C	IX	Ascot	28,71 acres	V	52,35	204,71	257,06
Borné au nord par partie 11C rang IX, à l'est par le lot 11B rang IX, au sud par le chemin public Bel-Horizon, à l'ouest par le chemin public Dunant.								
Ascot Corner								
Goyette, Paul a/s Les Pavages de Luxe Inc.	21A ptie	IV	Stoke	50 acres	B	56,88 $	87,68 $	144,56 $
Borné au nord-est par le chemin public, au nord-ouest par le lot 20B, au sud-ouest par le lot 21B, au sud-est par le lot 21C.								
Distéfano, Lorenzo	26A-76	II	Ascot	13 958 pi²	V	10,87	55,34	66,21
Côté, Monique	26A-64	II	Ascot	11 984 pi²	V	5,19	6,21	11,40
Ouellet, Joseph	25C-4	III	Ascot	35 240 pi²	B	44,56	143,50	188,06
Waters, Larry	26E-12	III	Ascot	10 000 pi²	B	55,11		55,11

Propriétaire	No de lot	Rang	Canton	Superficie	Bâti / Vacant	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Simard, France	27H-3, 27I-1-2, 27B-12	I	Ascot	17 580 pi²	B	2 195,10 $	1 175,51 $	3 370,61 $
Ouellet, Joseph	25C-5	III	Ascot	383 575 pi²	V	49,89	118,18	168,07
Goulet, Lucien	24C-10	XI	Eaton	10 000 pi²	V	4,45	13,31	17,76
Couture, Léonide	24C-17	XI	Eaton	288 485 pi²	V	95,95	91,50	187,45
Goulet, Lucien	24C-11 ptie	XI	Eaton	10 000 pi²	V	2,17	13,33	15,50
Borné au nord par le chemin public, au sud par le lot 24C-11, à l'est par le lot 24A, à l'ouest par le terrain propriété de Mme Nicole Grandmaison.								
Voisine, Jean-Claude	25B-4, 25B ptie	XI	Eaton	45 750 pi²	V	16,48	31,69	48,17
Borné au nord-est par le chemin Paul, au sud-est par le lot 25B-4, à l'ouest par le lot 25C partie.								
Dubreuil, Roger	28-8-3, N.-S.	I	Ascot	54 000 pi²	V	355,01	16,81	371,82
Borné au sud-est par le lot 28-8-3-34, au sud-ouest par le lot 28-8-3-1 et le lot 28-8-3-26, au nord-ouest par le lot 28-8-3-33, au nord-est par le ruisseau et le lot 28-8-3-33.								
Morin, Benoit	4B ptie	I	Westbury	30 000 pi²	V	2,89		2,89
Borné au sud par la route de Cookshire, au nord par le lot 4B, à l'ouest par le lot 4B, à l'est par le lot 4B.								
Rodrigue, André a/s Rodrigue, Normand	26C ptie	IX	Eaton	48,4 acres	V	23,70	105,77	129,47
Borné au nord par le lot 26C-1 et 26D ptie, à l'est par le lot 26A, au sud par le lot 26E rang VIII, à l'ouest par le chemin de Cookshire et les lots 26E et 26C-1.								
St-Pierre, Gaétan a/s Agénor	28R-1 ptie	I	Ascot	7 850 pi²	B	116,18	75,19	191,37
Borné au nord-ouest par le lot 28-9-1, au nord-est par le lot 28R-2, au sud-ouest par le lot 28R-3, au sud-est par la route I, (ancienne). 25B ptie								
Compton Station								
Kydd, Charles	28H ptie	I	Compton	9 acres	B	37,35 $	95,67 $	133,02 $
Borné au nord par le rang IX, à l'est par le lot 28E rang I, au sud par le chemin de fer Québec Central, à l'ouest par le canton d'Hatley.								
Canton d'Orford								
Gauthier, Michel	968 ptie	IX RA	Orford	5 000 pi²	V	3,68 $	7,52 $	11,20 $
Borné au nord par ptie 968, à l'est par le lot 885, au sud par le lot 968-13, à l'ouest par la rue 968-6.								
Vallière, Roland	968-253	IX RA	Orford	5 168 pi²	V	3,79	7,52	11,31
Vallière, Roland	968-254	IX RA	Orford	5 000 pi²	V	3,79	7,52	11,31
Prince, Jean-Paul	794-10, 793-10	XIV	Orford	14 880 pi²	B	170,15	272,16	442,31
Succession Lucien Beauregard	798-13	XIV	Orford	6 048 pi²	B	85,60	151,46	237,06

Deauville

Propriétaire	*No de lot*	*Rang*	*Canton*	*Superficie*	*Bâti* / *Vacant*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Courchesne, Robert	340-68 ptie, 340-15 ptie	VIII	Orford	38 327 pi²	V	199,80 $	36,44 $	236,24 $

Fleurimont

Allie, Paul-Emile	24-283	VIII	Ascot	6 400 pi²	V	2,49 $	9,24 $	11,73 $
Asselin, Jean-Louis	19D-23	IV	Ascot	9 416 pi²	V	1 059,57	19,40	1 078,97
Blais, Normand et Michel	20C-123	IV	Ascot	5 265 pi²	V	734,22	19,12	753,34
Blais, Normand et Michel	20C-124	IV	Ascot	6 300 pi²	V	898,96	22,89	921,85
Blais, Normand et Michel	20C-134	IV	Ascot	6 600 pi²	V	857,19	23,98	881,17
Blais, Normand et Michel	20C-135	IV	Ascot	7 135 pi²	V	958,71	103,47	1 062,18
Caron, Fernand	21B-77	IV	Ascot	6 634 pi²	V	1 107,16	9,96	1 117,12
Caron, Fernand	21B-78, 21C-169	IV	Ascot	7 478 pi²	V	1 257,69	11,47	1 269,16
Caron, Fernand	21B-80, 21C-171	IV	Ascot	6 500 pi²	V	1 079,49	9,96	1 089,45
Caron, Fernand	21B-81, 21C-172	IV	Ascot	6 500 pi²	V	1 079,43	9,96	1 089,39
Caron, Fernand	21B-82, 21C-173	IV	Ascot	6 500 pi²	V	1 079,43	9,96	1 089,39
Caron, Fernand	21B-83, 21C-174	IV	Ascot	6 500 pi²	V	1 079,49	9,96	1 089,45
Caron, Fernand	20B-84, 21C-175	IV	Ascot	6 500 pi²	V	1 079,49	9,96	1 089,45
Caron, Fernand	21B-85, 21C-176	IV	Ascot	6 500 pi²	V	1 079,49	9,96	1 089,45
Caron, Fernand	21B-86, 21C-177	IV	Ascot	7 260 pi²	V	1 132,28	9,96	1 142,24
Caron, Fernand	21C-179	IV	Ascot	7 430 pi²	V	1 354,13	10,93	1 365,06
Caron, Fernand	21C-180	IV	Ascot	7 582 pi²	V	1 313,95	11,47	1 325,42
Caron, Fernand	21C-199	IV	Ascot	9 753 pi²	V	1 913,77	14,19	1 927,96
Caron, Fernand	21C-205	IV	Ascot	7 412 pi²	V	1 452,29	10,93	1 463,22
Caron, Fernand	21C-206	IV	Ascot	10 263 pi²	V	1 689,14	14,96	1 704,10
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-56	IV	Ascot	7 020 pi²	V	874,60	27,16	901,76
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-59	IV	Ascot	7 650 pi²	V	974,09		974,09
Tardif, Jean et Michèle	20A-67	IV	Ascot	7 000 pi²	V	1 032,06	20,64	1 052,70
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-158	IV	Ascot	6 532 pi²	V	873,66	28,22	901,88
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-159	IV	Ascot	7 149 pi²	V	974,69	29,23	1 003,92
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-160	IV	Ascot	7 547 pi²	V	1 105,45	30,99	1 136,44
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-161	IV	Ascot	7 067 pi²	V	1 096,12	28,83	1 124,95
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-162-2	IV	Ascot	6 337 pi²	V	981,79	27,84	1 009,63
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-164	IV	Ascot	6 480 pi²	V	806,22	25,11	831,33
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-165	IV	Ascot	6 480 pi²	V	806,22	25,11	831,33
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-166	IV	Ascot	6 480 pi²	V	806,22	25,11	831,33
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-174	IV	Ascot	6 480 pi²	V	806,22	25,11	831,33
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-175	IV	Ascot	6 480 pi²	V	806,22	25,11	831,33
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-176	IV	Ascot	6 480 pi²	V	806,22	25,11	831,33
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-177	IV	Ascot	6 480 pi²	V	806,22	25,11	831,33
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-178	IV	Ascot	7 399 pi²	V	801,45	20,79	822,24
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-179	IV	Ascot	8 528 pi²	V	846,60	22,32	868,92
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-180	IV	Ascot	7 127 pi²	V	776,50	22,17	798,67
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-181	IV	Ascot	6 000 pi²	V	774,95	24,71	799,66

Propriétaire	No de lot	Rang	Canton	Superficie	Bâti / Vacant	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-182	IV	Ascot	6 000 pi²	V	774,95 $	24,71 $	799,66 $
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-183	IV	Ascot	6 000 pi²	V	774,95	24,71	799,66
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-184	IV	Ascot	6 000 pi²	V	774,95	24,71	799,66
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-185	IV	Ascot	6 000 pi²	V	774,95	24,71	799,66
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-186	IV	Ascot	6 000 pi²	V	774,95	24,71	799,66
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-187	IV	Ascot	6 000 pi²	V	774,95	24,71	799,66
Constr. Denis St-Onge Inc.	20A-188	IV	Ascot	6 000 pi²	V	710,88	19,98	730,86
Constr. R. Beaulieu Inc	19C-31	IV	Ascot	6 711 pi²	V	2 007,17	23,57	2 030,74
Borné au nord par rés. 21C-31, à l'est par rue Allard, au sud par lot 21C-32, à l'ouest par ptie 21Cns.								
Côté, Adrien	21C-31P, 21C-32	IV	Ascot	6 900 pi²	V	1 269,36	17,68	1 287,04
Côté, André	21B-153	IV	Ascot	6 780 pi²	V	906,33	18,17	924,50
Coulombe, Gérard	19D-43	IV	Ascot	8 897 pi²	V	1 111,31	18,42	1 129,73
Cyr, André	24-229	VIII	Ascot	6 050 pi²	V	48,33	2,13	50,46
Cyr, André	24-230	VIII	Ascot	6 050 pi²	V	49,58	2,13	51,71
Cyr, André	24-231	VIII	Ascot	6 050 pi²	V	48,33	2,13	50,46
Cyr, André	24-232	VIII	Ascot	6 050 pi²	V	48,33	2,13	50,46
Delisle, Georges	20C-144	IV	Ascot	8 090 pi²	V	1 236,54		1 236,54
Dion, Daniel	21F-36	IV	Ascot	6 000 pi²	V	647,10	101,82	748,92
Dion, Daniel	Ptie 19C, N.-S.	V	Ascot	19 315 pi²	V	2 332,61	88,99	2 421,60
Borné au nord par lot 19C-39, à l'est par 19C-5, 19Cns, 19C-1, au sud par lot 19C-28, à l'ouest par la rue Corbeil.								
Dion, Daniel	20A-14	V	Ascot	7 020 pi²	V	1 259,42	52,08	1 311,50
Dion, Daniel	19A-80-2	V	Ascot	13 855 pi²	V	2 208,19	41,39	2 249,58
Dion, Daniel	24-34	VIII	Ascot	7 414 pi²	V	139,22	20,06	159,28
Domaine Normand Raby	20C-15	IV	Ascot	6 600 pi²	V	848,94	19,80	868,74
Dobois, Maurice	20C-102	IV	Ascot	5 500 pi²	V	706,03		706,03
Dobois, Maurice	20C-103	IV	Ascot	5 500 pi²	V	704,78		704,78
Dobois, Maurice	20C-104	IV	Ascot	5 500 pi²	V	704,78		704,78
Fréchette, Gérard	21C-22, 21F-111	IV	Ascot	6 000 pi²	V	560,58	17,68	578,26
Fréchette, Gérard	21C-64	IV	Ascot	6 000 pi²	V	2 125,90	8,73	2 134,63
Frézina, Jocelyne	20C-75	IV	Ascot	5 500 pi²	V	706,03		706,03
Frézina, Jocelyne	20C-77	IV	Ascot	5 500 pi²	V	706,03		706,03
Gagné, Lucien	20C-94	IV	Ascot	5 500 pi²	V	706,03		706,03
Grondin, Jeannine	21C-54	IV	Ascot	6 000 pi²	V	764,36	17,68	782,04
Huot, Jacques L.	19C-42	IV	Ascot	18 357 pi²	V	2 245,18	37,46	2 282,64
Aurélien, Jacques	24-121	VIII	Ascot	6 000 pi²	V	45,30	2,16	47,46
Lamoureux, Carmelle	19D-15	IV	Ascot	7 000 pi²	V	943,47		943,47
Lamoureux, Carmelle	19D-38	IV	Ascot	9 222 pi²	V	1 305,49		1 305,49
Lecompte, Thérèse	20C-259	IV	Ascot	11 850 pi²	V	847,22	8,03	855,25
Lecompte, Thérèse	20C-260	IV	Ascot	10 400 pi²	V	744,34	8,48	752,82
Les Développ. Valair Inc	20A-113	IV	Ascot	8 122 pi²	V	815,10		815,10
Les Développ. Valair Inc	20A-167	IV	Ascot	6 480 pi²	V	815,10	0,75	815,85
Les Développ. Valair Inc	20A-168	IV	Ascot	6 480 pi²	V	813,84	0,75	814,59
Les Développ. Valair Inc	20A-169	IV	Ascot	6 631 pi²	V	849,12	0,75	849,87
Les Développ. Valair Inc	20A-170	IV	Ascot	6 491 pi²	V	766,14	0,75	766,89
Lévesque, Claude	20C-31	IV	Ascot	5 500 pi²	V	582,06	16,18	598,24
Messier, Gérard	21B-151	IV	Ascot	6 780 pi²	V	1 295,97	39,24	1 335,21
Morin, Marjolaine	19B-19	IV	Ascot	7 500 pi²	V	1,95		1,95

Propriétaire	No de lot	Rang	Canton	Superficie	Bâti / Vacant	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Morin, Marjolaine	19B-49	IV	Ascot	7 500 pi²	V	1,95 $		1,95 $
Morin, Marjolaine	19B-50	IV	Ascot	7 500 pi²	V	1,95		1,95
Morin, Marjolaine	19B-53	IV	Ascot	7 500 pi²	V	1,95		1,95
Paradis, Gérard	19C-83	IV	Ascot	6 600 pi²	V	853,22		853,22
Poulin, Gaston	23D-386	VII	Ascot	15 772 pi²	V	627,27	28,35 $	655,62
Roussy, Antonio	19A-50	V	Ascot	11 564 pi²	V	1 150,22	16,46	1 166,68
Roy, André	19D-13	IV	Ascot	7 000 pi²	V	946,94	6,70	953,64
Roy, André	19D-14	IV	Ascot	7 000 pi²	V	946,94	6,70	953,64
St-Louis, Roméo	21C-52	IV	Ascot	6 000 pi²	V	1 224,64		1 224,64
Vallière, Roland	19B-40	IV	Ascot	7 555 pi²	V	2,89		2,89
Talbot, Bruno	½ 20C-86, 20C-87	IV	Ascot	6 000 pi²	V	1 138,52	16,55	1 155,07
			Rock Forest					
Blanchet, Paulin et Antonio, Beaudoin	5B ptie	XIII	Ascot	29,68 acres	V	13,20	12,85	26,17
Sauf et à soustraire: *a*) 400,5'; *b*) 61476' *c*) 71988; *d*) 71989; *e*) un acre de terre décrit sous le no 224492; *f*) 80 931; *g*) 166774.								
Audet, Donald	172-40 -112		Orford	6 914 pi²	V	13,38	34,51	47,89
Audet, Donald	172-40 -118		Orford	6 914 pi²	V	13,38	33,12	46,50
Audet, Donald	172-40 -119		Orford	6 000 pi²	V	10,06	24,95	35,01
Audet, Donald	172-40 -120		Orford	6 914 pi²	V	9,03	22,33	31,36
Audet, Donald	172-40 -147		Orford	6 914 pi²	V	11,28	27,98	39,26
Audet, Donald	172-40 -148		Orford	6 000 pi²	V	10,06	24,95	35,01
Audet, Donald	172-40 -149		Orford	6 914 pi²	V	11,28	27,98	39,26
Audet, Donald	172-40 -193		Orford	6 914 pi²	V	11,28	27,98	39,26
Audet, Donald	172-40 -194		Orford	6 000 pi²	V	10,06	24,95	35,01
Audet, Donald	172-40 -286		Orford	7 900 pi²	V	9,02	22,33	31,35
Audet, Donald	172-40 -287		Orford	8 180 pi²	V	11,28	27,98	39,26
Audet, Donald	172-40 -290		Orford	7 914 pi²	V	13,38	33,12	46,50
Audet, Donald	172-40 -313		Orford	7 914 pi²	V	13,38	33,12	46,50
Audet, Donald	172-40 -78		Orford	7 914 pi²	V	11,28	27,98	39,26
Audet, Donald	172-40 -84		Orford	7 914 pi²	V	11,28	27,98	39,26
Audet, Donald	172-40 -85		Orford	7 914 pi²	V	11,28	27,98	39,26
Audet, Donald	172-40 -89		Orford	11 096 pi²	V	12,85	31,83	44,68
Audet, Donald	226-33		Orford	7 770 pi²	V	14,43	27,98	42,41
Audet, Donald	226-54		Orford	6 718 pi²	V	10,06	24,95	35,01
Staunton, Edward	1123-26		Orford	7 400 pi²	B	861,39	215,48	
							66,67	1 143,54
Zaor, Dewey	172-40-121		Orford	6 500 pi²	V		29,37	29,37
Zaor, Dewey	172-40-122		Orford	6 500 pi²	V		27,98	27,98
Zaor, Dewey	172-40-123		Orford	6 500 pi²	V		27,98	27,98
Zaor, Dewey	172-40-154		Orford	7 250 pi²	V		22,33	22,33
Zaor, Dewey	172-40-181		Orford	6 840 pi²	V		27,98	27,98
Zaor, Dewey	172-40-192		Orford	7 800 pi²	V		24,95	24,95
Zaor, Dewey	172-40-200		Orford	7 570 pi²	V		30,54	30,54
Zaor, Dewey	172-40-215		Orford	6 558 pi²	V		24,95	24,95

Propriétaire	No de lot	Rang	Canton	Superficie	Bâti / Vacant	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
							$	$
Zaor, Dewey	172-40-216		Orford	6 600 pi²	V			
Zaor, Dewey	172-40-221		Orford	7 150 pi²	V			
Zaor, Dewey	172-40-230-231		Orford	12 000 pi²	V		49,88	49,88
Zaor, Dewey	172-40-88		Orford	11 096,5 pi²	V		30,54	30,54
Zaor, Dewey	226-45		Orford	6 532 pi²	V		27,98	27,98
Zaor, Dewey	226-58-1		Orford	2 730 pi²	V		6,51	6,51
Zaor, Dewey	226-58-2		Orford	7 367 pi²	V	175,12 $	51,33	226,45
Dion, Daniel, adj.	318-29		Orford	5 000 pi²	B		57,71	57,71
Dion, Daniel, adj.	318-88		Orford	7 470 pi²	V	1 626,98	72,05	1 699,03
Dion, Daniel, adj.	320-9		Orford	8 542 pi²	V	1 310,00	85,21	1 395,21
Choquette, Jean	316-76		Orford	5 700 pi²	V	13,56	16,29	29,85
Caron, Fernand	11B-107	X	Orford	6 000 pi²	V	93,40	11,89	105,29
Barbeault, Mariette, Pinault, Gaston	243-107		Orford	8 461 pi²	B	474,95	316,16 14,85	805,96
St-Pierre, Micheline	596 ptie		Orford	15 000 pi²	B	160,39	456,71	617,10
Borné au nord par le lot 595, à l'est par le lot 596 résidu, au sud par le lot 596-1, à l'ouest par le boul. Bourque.								
Doyon, Carmelle O'Bready	618 ptie		Orford	22 500 pi²	B	218,46	555,69	774,15
50' en front plus amplement décrit sous le numéro d'enregistrement 244280.								
Dubo Inc a/s J.M. Donahue	167-32-9		Orford	6 500 pi²	V	653,61	51,43 2,50	707,54
Dubo Inc a/s J.M. Donahue	167-32-8		Orford	6 500 pi²	V	653,57	51,43 2,50	707,50
Blanchet, Paulin	311 ptie (sur)		Orford		B	102,19	385,25	487,44
Dubo Inc a/s J.M. Donahue	167-32-10		Orford	6 500 pi²	V	656,74	52,82 3,39	712,95
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5B ptie	XIII	Ascot	48 871 acres	V	32,08	94,94	127,02
Borné au nord par le résidu du lot 5B N.-S., à l'est par le lot 5A et le lot 5F N.-S., au sud par le lot 5A N.-S. et le lot 4A N.-S., à l'ouest par le lot 5C N.-S.								
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5F, 5G ptie	XII	Ascot	11,73 acres	V	11,37	28,70	40,07
Lot 5F, no d'enregistrement 224494, achat: sauf et excepté partie expropriée no 166774 vendue à Irène Longpré, no 142922 appartenant à Waterloo et Magog Railway Co. 11/10/78 sauf et excepté subdivision 1 à 21. 5G, partie expropriée 166774. Subdivision (1 à 22).								
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5B-3 5G-22	XIII XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	31,27	38,73
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5F-16	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5F-17	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5F-18	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5F-19	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34

Propriétaire	No de lot	Rang	Canton	Superficie	Bâti Vacant	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5F-20	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46 $	29,88 $	37,34 $
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5F-21	XII	Ascot	249 873 pi²	V	1,10	4,36	5,46
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-14	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-15	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-2	XII	Ascot	72 126 pi²	V	1,10	4,36	5,46
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-20	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-4	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-5	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-7	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
Blanchet, Paulin, Beaudoin, Antonio	5G-9	XII	Ascot	20 000 pi²	V	7,46	29,88	37,34
			Saint-Elie-d'Orford					
Audy, Diane	292-85		Orford	8 000 pi²	B	290,68	115,75	406,43
Bédard, Daniel	292-37		Orford	8 000 pi²	B	333,84		333,84
Bergeron, Guy	293-6 ptie	Rte 220	Orford	14 573 pi²	B	232,67	227,72	460,39
Borné au nord par le lot 293-63, à l'est par le lot 293-7, au sud par la route 220, à l'ouest par le lot 293-5.								
Bergeron, Guy	293-63		Orford	7 500 pi²	V		37,75	37,75
Bergeron, Marcel	577-4-15 ptie		Orford	54 900 pi²	V	48,75	22,19	70,94
Borné au nord par le lot 577-5, à l'est par le rang IX sud, au sud par les lots 577-4-14, -4-13, -4-12, -4-2-1, -4-11, -4-10, -4-9, à l'ouest par le lot 579 ptie.								
Bergeron, Marcel	577-4-11		Orford	15 000 pi²	B	219,12	202,24	421,36
Borné au nord par le lot 577-4-15, à l'est par le lot 577-4-10, au sud par le lot 577-4-4 rue, à l'ouest par le lot 577-4-2-1.								
Bergeron, Marcel	577-4-2-1		Orford	9 900 pi²	V	4,00	1,93	5,93
Borné au nord par le lot 577-4-15, à l'est par le lot 577-4-11, au sud par le lot 577-4-4 rue, à l'ouest par le lot 577-4-12.								
Bergeron, Marcel	577-4-9		Orford	15 000 pi²	V	11,75	13,27	25,02
Borné au nord par le lot 577-4-15, à l'est par le rang IX sud, au sud par le lot 577-4-4 rue, à l'ouest par le lot 577-4-10.								
Bergeron, Marcel	577-4-10		Orford	15 000 pi²	V	11,75	7,43	19,18
Borné au nord par le lot 577-4-15, à l'est par le lot 577-4-9, au sud par le lot 577-4-4 rue, à l'ouest par le lot 577-4-11.								
Blais, Xavier	632-37		Orford	40 000 pi²	V	17,00		17,00
Borné au nord par le lot 632-36, à l'est par le lot 632NS, au sud par le lot 632-38, à l'ouest par le lot 632-2.								

Propriétaire	*No de lot*	*Rang*	*Canton*	*Superficie*	*Bâti / Vacant*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Bolduc, Solange	357-2P	St-Jos	Orford	30 000 pi²	V	5,70 $	2,79 $	8,49 $
Borné au nord par le lot 352-2, à l'est par le lot 357-1, au sud par le lot 359, à l'ouest par le lot 356-1 et 356-2.								
Bolduc Arpin, Solange	357-2 ptie	St-Jos	Orford	18 000 pi²	B	154,35	7,26	161,61
Borné au nord par le lot 352-2, à l'est par le lot 357-1, au sud par le lot 359 ptie, à l'ouest par le lot 356-1 et 356-2 ptie.								
Bourque, André	499-1-1	VIII sud	Orford	36 921,8 pi²	B	8 788,17	300,23	9 088,40
Bourassa Dubé, Micheline	590 ptie	IX sud	Orford	99 acres	B	301,83	232,49	534,32
Borné au nord par le lot 589 ptie, à l'est par le rang IX sud, au sud par le lot 591 ptie, à l'ouest par le lot 637-2 et 637-1.								
Brochu, Benoit	456-8	VIII nord	Orford	24 262 pi²	B	448,93	757,48	1 206,41
Brochu, Normand	665-2-2	XI nord	Orford	239 676 pi²	V	27,60	10,30	37,90
Charest, Gaétan	453-20-1	St-Mich.	Orford	8 062 pi²	B	186,18	4,28	190,46
Charest, Jean-Guy	293-75		Orford	8 625 pi²	B	512,18	14,63	526,81
Daigle, Benoit	210 ptie		Orford	27 759 pi²	B	294,88	270,73	565,61
Borné au nord par le lot 204, à l'est par le lot 210-1-2, au sud par la route 220, à l'ouest par le lot 209-1-2.								
Kevin, Danaher	667-1P		Orford	59,4 acres	V	73,35	30,40	103,75
Borné au nord par la route 220, à l'est par le lot 667-2, au sud par le lot 669-1, à l'ouest par le lot 666-2.								
Kevin, Danaher	667-2 668-1		Orford	243,6 acres	B	352,38	198,30	550,68
Deschenaux, Gérard a/s Pierre Roberge	666-1	Rte 220	Orford	103,1 acres	B	443,31		443,31
Borné au nord par la route 220, à l'est par le lot 666-2, au sud par le lot 669-1, à l'ouest par le lot 700-1.								
Dion, Jean-Guy	298-2	Rte 220	Orford	20 000 pi²	B	685,88	485,72	1 171,60
Dion, Jean-Guy	297 ptie 298 ptie 301 ptie	Rte 220	Orford	127,6 acres	B	829,93	366,34	1 196,27
Borné au nord par la route 220, à l'est par le rang VI sud, au sud par le lot 303-2 ptie, à l'ouest par le lot 394-2 ptie et 399-2.								
Dion, Jean-Guy	298-7		Orford	15 000 pi²	V	14,71	11,56	26,27
Dion, Jean-Guy	298-5		Orford	20 000 pi²	V	15,60	13,37	28,97
Dion, Jean-Guy	466-3-4		Orford	5 875 pi²	V	6,45	3,41	9,86
Domaine Arlequin Inc.	182-183 249-2 ptie 248-2 ptie		Orford	83,6 acres	V	218,21	113,25	331,46
Borné au nord par les lots 248-1-1, 248-1NS, 249-1, à l'est par le lot 185, au sud par les lots 184 et 251, à l'ouest par le rang VI nord.								

Propriétaire	*No de lot*	*Rang*	*Canton*	*Superficie*	*Bâti Vacant*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Domaine Arlequin Inc	185		Orford	95,5 acres	V	162,70 $	67,41 $	230,11 $
Borné au nord par le lot 181, à l'est par les lots 123 et 126, au sud par le lot 187-1, à l'ouest par les lots 182, 183, 184.								
Domaine Arlequin Inc a/s Roger Marcoux	187-1 ptie 187-2 ptie		Orford	38 214 pi²	V	5,00	3,00	8,00
Borné au nord par le lot 185, à l'est par le lot 127, au sud par le lot 187-3, à l'ouest par les lots 186-1 et 186-2.								
Ducharme, Gaétan et Lise	393-1-1		Orford	15 000 pi²	B	93,18	304,48	397,66
Borné au nord par la route 220, à l'est par le lot 393-1, au sud par le lot 393-1, à l'ouest par le lot 393-1.								
Duval, Gérald	742-2 ptie		Orford	5,5 acres	B	176,18	241,74	417,92
Borné au nord par le lot 739, 740, 741, à l'est par le rang XIII, au sud par le lot 743, à l'ouest par les lots 821 et 823.								
Ferland, Donald	370-2 ptie	VII nord	Orford	7 500 pi²	B	57,05	23,38	80,43
Borné au nord par le lot 367, à l'est par le lot 370-2-1, au sud par le lot 373, à l'ouest par le lot 447.								
Fontaine, René	292-45		Orford	8 490 pi²	V	560,80	15,15	575,95
Fontaine, René	292-44	rue Boisvert	Orford	10 469 pi²	B	434,38	68,51	502,89
Fontaine, René	292-43	rue Boisvert	Orford	16 914 pi²	B	1 009,16	318,32	1 327,48
Fontaine, René	292-42-2		Orford	3 674 pi²	V	202,70	7,90	210,60
Fortier, Renaud et Foy, Lucie	292-23		Orford	8 600 pi²	B	513,98	242,04	756,02
Fréchette, Simon	400-2 ptie	VII sud	Orford	24,5 acres	V	45,05	17,53	62,58
Borné au nord par le lot 400-1 ptie, à l'est par le lot 401-1 ptie, au sud par le lot 400-3 ptie, à l'ouest par le lot 478 et 481.								
Gagné, Reynald	201-10		Orford	13 227 pi²	V	17,60	12,46	30,06
Gagné, Reynald	201-9		Orford	rue	V	4,50	1,48	5,98
Gagné, Yvon *et al.*	436-1-3 436-2-1		Orford	34 200 pi²	B	124,60	91,03	215,63
Gendron, Adolphe	478 ptie	VIII sud	Orford	8 475 pi²	B	318,80	447,41	766,21
Borné au nord par le lot 477-1, à l'est par le lot 400-1 ptie et 400-2 ptie, au sud par le lot 481, à l'ouest par le lot 479 ptie.								
Gendron, Adolphe	471-1-5	VIII sud	Orford	5 730 pi²	V	10,90	11,12	22,02
Gendron, Adolphe	471-1-6	VIII sud	Orford	5 723 pi²	V	10,90	11,12	22,02
Gendron, Adolphe	476-34	VIII sud	Orford	7 125 pi²	V	13,55	17,90	31,45
La Boissière, Roger	292-209	rue Ross.	Orford	7 410 pi²	B	79,98	10,90 281,40	372,28
Lacasse, Yvan	735-5		Orford	36 478 pi²	V	23,40	18,76	42,16
Laforest, Normand	502-1 ptie 502-2		Orford	16 422 pi²	B	333,53		333,53
Borné au nord par le lot 503, à l'est par le rang VIII sud, au sud par le lot 505, à l'ouest par le lot 503.								

Propriétaire	No de lot	Rang	Canton	Superficie	Bâti / Vacant	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Laliberté, Manon	456 ptie 456-1		Orford	39 270 pi²	B	339,58 $	127,94 $	467,52 $
Borné au nord par les lots 456-2, 456, 456-3, à l'est par le rang VIII nord, au sud par le lot 454, à l'ouest par le lot 455.								
Larochelle, Gaston	567-1-1		Orford	41 840 pi²	B	288,98	284,79	573,77
Lemieux, Lucille *et al*	494-1-3 ptie 494-1-4 ptie		Orford	141 325 pi²	V	50,65		50,65
Borné au nord par la route Transquébécoise, à l'est par le rang VIII sud, au sud par le lot 494-1-2 et 494-1-3NS, à l'ouest par le lot 494-1.								
Les Habitations du Futur Inc	292-200		Orford	7 470 pi²	B	1 162,73	22,78 4,69	1 190,20
Les Productions P.S.L.G. Inc a/s Trottier, Michaud, & Associés	293-37	rue Bédar.	Orford	8 625 pi²	V	1 465,42	38,61 0,90	1 504,93
Lizotte, Claude	668-2-41	XI sud	Orford	83 766 pi²	B	125,63		125,63
Marier, Denis	468 ptie	VIII sud	Orford	38 561 pi²	V	239,33		239,33
Borné au nord par le lot 468-3-1, à l'est par le lot 468-4, au sud par le lot 469, à l'ouest par le rang VIII sud.								
Marier, Guy	355 ptie		Orford	41 132 pi²	B	224,40	107,68	332,08
Borné au nord par le lot 354NS, à l'est par le lot 355-1 rue, au sud par le rang St-Joseph, à l'ouest par les lots 440-6NS, 456-6-4, 440-6-2 et 440-6-1.								
Martineau, André	303-1-2		Orford	15 500 pi²	B	16,90	29,61	46,51
Martineau, Henri	740 ptie	Rte 220	Orford	235 345 pi²	B	389,70	456,29	845,99
Borné au nord par la route 220, à l'est par le lot 741 partie, au sud par le lot 742-2, à l'ouest par le lot 739.								
Messier Clambert, Yolande	292-10	rue Ross.	Orford	8 670 pi²	B	974,93		974,93
Mongeau, Donat	638-1		Orford	106,1 acres	B	251,38	112,07	363,45
Nadeau, Claude *et al*	293-55		Orford	7 500 pi²	V	195,00		195,00
Nadeau, Claude *et al*	293-54		Orford	7 500 pi²	V	195,00		195,00
Nadeau, Claude	293-51	rue Bédar.	Orford	6 600 pi²	V	195,00		195,00
Nadeau, Claude	293-79	rue Bédar.	Orford	8 625 pi²	V	195,00		195,00
Nadeau, Claude *et al*	293-53		Orford	7 500 pi²	V	195,00		195,00
Nadeau, Claude	293-82	rue Bédar.	Orford	8 625 pi²	V	195,00		195,00
Nadeau, Denis	503-1	VIII sud	Orford	17 969 pi²	B	315,68	149,40	465,08
Nadeau, Roger	188-3 ptie	St-Jos.	Orford	28 000 pi²	B	376,28	459,34	835,62
Borné au nord par le lot 186-2, à l'est par le lot 188-2NS, au sud par le rang St-Joseph, à l'ouest par le lot 261 et 260.								
Stanley, Nash	668-2-1-1		Orford	7,4 acres	B	298,28	283,11	581,39
Hervé, Noël	476-46 ptie 476-47 466-4-5 ptie	rue Gauthier	Orford	21 375 pi²	V	201,33	57,59	258,92
Borné au nord par le lot 476-2, à l'est par le lot 476-1, au sud par le lot 478, à l'ouest par le rang VIII sud.								

Propriétaire	*No de lot*	*Rang*	*Canton*	*Superficie*	*Bâti* *Vacant*	*Taxes municipales*	*Taxes scolaires*	*Total*
Pinard, Wilfrid	742-2SP		Orford		B	87,32 $		87,32 $
Borné au nord par le lot 739, 740, 741, à l'est par le lot 742-1 rang XIII, au sud par le lot 743, à l'ouest par le lot 821 ptie.								
Pinard, Wilfrid	742-2 ptie		Orford	182 581,7 pi²	B	109,16		109,16
Borné au nord par le lot 739, 740, 741, à l'est par le lot 742-1 rang XIII, au sud par le lot 743, à l'ouest par le lot 821.								
Placements Croteau Inc	290-28		Orford	6 125 pi²	V	677,17	13,37 $	690,54
	292-217							
Placements Croteau Inc	290-17	rue	Orford	8 000 pi²	V	423,66		423,66
	292-163	Geais						
Poulin, Benoit	453-24		Orford	5 400 pi²	B	94,41	29,11	123,52
Rouillard, Claude	357-1S	St-Jos.	Orford	3,2 acres	B	76,90	107,57	184,47
Borné au nord par le lot 352-1, à l'est par le lot 353, au sud par le lot 360-2, à l'ouest par le lot 357-2.								
Savoie, Yvan	453-33	St-	Orford	7 740 pi²	V	138,33		138,33
		Michel						
Surprenant, Richard	293-87		Orford	8 625 pi²	B	177,20		177,20
Thibault, Ronald	293-60	rue	Orford	7 500 pi²	B	584,30	40,19	624,49
		Bédar.						
Thibault, Ronald	293-61		Orford	7 500 pi²	V	16,50	13,37	29,87
Thibault, Ronald	293-9 ptie		Orford	29 100 pi²	B	1 311,57	367,50	1 679,07
	293-8 ptie							
Borné au nord par le lot 293-60-61, à l'est par le lot 293-10, au sud par la route 220, à l'ouest par le lot 293-7.								
Trépanier, Michel	444-2 ptie	IX	Orford	18,9 acres	B	181,22	67,08	248,30
		nord						
Borné au nord par le lot 444-1, à l'est par le lot 444-3, au sud par le lot 444-2-1 et le lot 445-2, à l'ouest par le rang IX sud.								
Vallée, Richard	667-1		Orford	56,2 acres	B	332,33	266,86	599,19
Veilleux, Michel	293-50		Orford	7 500 pi²	B	229,73	135,23	364,96
Vermette, Guy	589 ptie	IX	Orford	92,2 acres	B	246,53	298,80	545,33
		sud						
Borné au nord par le lot 588 partie, à l'est par le rang IX sud, au sud par le lot 590 partie, à l'ouest par le lot 636-1 et 636-2.								
Constr. Raymond Villeneuve Inc	292-206		Orford	6 000 pi²	V	513,60		513,60
Constr. Raymond Villeneuve Inc	292-207		Orford	6 000 pi²	V	513,60		513,60
Constr. Raymond Villeneuve Inc	292-205		Orford	6 000 pi²	V	513,60		513,60
Constr. Raymond Villeneuve Inc	292-204		Orford	6 000 pi²	V	513,60		513,60
Constr. Raymond Villeneuve Inc	292-174		Orford	6 200 pi²	V	530,06		530,06
Constr. Raymond Villeneuve Inc	292-173		Orford	6 200 pi²	V	530,06		530,06

Rock Forest, le 26 mars 1979.

Le secrétaire-trésorier,
GILLES MOREAU.

581-15-2-o

Errata

AFFILIATED CONSTRUCTION MAINTENANCE ELEVATOR LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de domicile légal de la compagnie «AFFILIATED CONSTRUCTION MAINTENANCE ELEVATOR LTD.» paru le 17 mars 1979, à la page 3332 du numéro 11 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant le mot «INC.» par «LTD.» de manière que le nom se lise ainsi: «AFFILIATED CONSTRUCTION MAINTENANCE ELEVATOR LTD.»

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o 1118-1039

LA CORPORATION DE PLACEMENT JILL-IAN

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de domicile légal de la compagnie «LA CORPORATION DE PLACEMENT JILL-IAN» paru le 24 mars 1979, à la page 3488, du numéro 12 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans la nouvelle adresse «220, rue Université, numéro 1632, Montréal» par «2020, rue Université, bureau 1632, Montréal».

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

595-o 1463-2798

INDEX

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

Page

CHANTIER COOPERATIF DE L'U.C.C. DE ST-HONORE (*Changement de nom et de modification des fins d'une association*) ... 4473
COOPERATIVE DE PRODUCTION ARTISANALE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS (*Dissolution*) ... 4473
COOPERATIVE D'HABITATION CENTRE-VILLE (MONTREAL) (*Formation*) ... 4473
COOPERATIVE D'HABITATION DU SOLEIL (QUEBEC) (*Formation*) ... 4473
COOPERATIVE D'HABITATION JEANNE-MANCE (*Formation*) ... 4473

AVIS DIVERS

CENTRES DE VERDURE J.P.D.C. INC. (LES) (*L.P.S. article 12*) ... 4473
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ANGERS, NUMERO 7263 (LES) ... 4473
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE LAC BOUCHETTE, NUMERO 7267 (LES) ... 4474
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE SAINT-ESPRIT, NUMERO 7242 (LES) ... 4474
CLIFTON, PARTIE EST, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) ... 4474
FONDS PROVIDENCE (*L.P.S.*) ... 4474
MONTREAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) ... 4474
POULIES MASKA PULLEYS INC. (*L.P. Annulée, articles 24 et 25 — Loi des cies*) ... 4474
SUCCESSION LUCETTE OUELLETTE LABRECQUE (*Bénéfice d'inventaire*) ... 4475

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT — LOI DES

CAISSE POPULAIRE DE ROUGEMONT (LA) (*Modification du territoire*) ... 4475
CAISSE POPULAIRE MARC-AURELE FORTIN (*Formation*) ... 4475
CAISSE POPULAIRE QUEBEC-EST (*Changement de nom*) ... 4475

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI DU

ACCORDES

BAILLARGEON, MARIE CLAIRE ARMELLE ... 4476
BESSETTE, JOSEPH GEORGES ADRIEN JEAN-GUY ... 4476
CHARRIER, JOSEPH GUY MARC ... 4476
DUBEAU, JACKIE ... 4476
FERREIRA, MANUEL ... 4476
HEMRAJ, NARGIS PARINBANO ... 4476
HOWLETT, FRANCIS FREDERICK ... 4476
HUNG, CLEMENT WAYING ... 4476
JOSEPH, LAWRENCE BRYAN ... 4476
KELLY, ALFRED AIME RALPH ... 4476
LAJEUNESSE, DANIELLE ... 4477
MAKOS, DIANE ... 4477
MALETTE, ADRIEN ... 4477
PANDA, RAM KHRISHNA ... 4477
PRESTEN, ROSWITHA ELISABETHA ... 4477
TREMBLAY, JOSEPH THOMAS ROLLAND FERNAND ... 4477
WEIDER, BEN ... 4477

DEMANDES

ABSI, ABDALLAH ... 4477
BRETON (DIT BILODEAU), LUCIEN ... 4477
CADRIN, MARIE LINDA PATRICIA ... 4477
DECAEN, JOSEPH WILFRID ... 4478
DEMONTIGNY, YVON ... 4478
DOYON VACHON, LUCILLE ... 4478
GAGNE, BERTHE ... 4478
GAUDETTE, JACQUES ... 4478
GUENARD, MARIE JEANNE BERTHE ... 4478
LEGAULT, JOSEPH NORMAND ROBERT ... 4478

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI DU

DEMANDES — *suite*

Page

MARCIL, JOSEPH LEO ROBERT 4478
MORGENSTERN (DIT MORGAN), JEAN-LOUIS 4478
PELCHAT, MARIE ALBA LEA 4479
PELLETIER, JEANNE ELIANE 4479
ROSHKA, MARY 4479
ST-CYR, MARC 4479
TSANG, SIU YOK 4479
TSANG, WING MAN 4479
VALLERAND, MARIE ELODIA 4479
WATTIER, RONALD ANDREW 4479
WOODFINE, WILLIAM NORMAN BELLAMY 4479
WRZESZCZ, WANDA 4479

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE EN VRAC 4466
— CAMIONNAGE GENERAL 4443
— CAMIONNAGE SPECIALISE 4445
— LOCATION 4472
— MARITIME 4472
— TAXI 4440
— VOYAGEUR 4439
DECISIONS RENDUES (*Errata*) 4472
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 4409
— QUEBEC 4435

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

A.C.M. 4373
ALDAN INVESTMENTS LIMITED 4373
ALPHA HOLDINGS LTD. 4373
AM-ON APARTMENTS INC. 4373
ANGRIGNON CONSTRUCTION INC. 4373
AUTEUIL AUTO INC. 4373
AUTOBUS STE-DOROTHEE INC. 4373
AVIATION BUTLER DU CANADA LTEE 4373
BARCLAY MOTOR SALES LTD. 4373
BLACHETORA LIMITEE 4373
BOUILLON (J.L.D.) INC. 4373
CKTS RADIO SHERBROOKE LTEE 4373
CANADIAN GENERAL MERCHANDISE CO. LTD. 4373
CARMEN DE PARIS CIE 4373
CENTRE SOCIAL 712, A.I.M. INC. 4373
CHAUSSURES SPECIALES POUR ADULTES LE CALCANEUM, INC. 4373
COMO INVESTMENTS LTD. 4373
COMPAGNIE DES MONTRES DE L'EST LTEE (LA) 4374
CONSEILLERS INTERNATIONAUX EN MARKETING INC. (LES) 4374
CORPORATION DES LOISIRS LYONNAIS INC. 4374
DECKELBAUM BROS., LTD. 4374
DECORATION VINCENT INC. 4374
DECORATIVE ART FLOWERS INC. 4374
DEVELOPPEMENT AIGLE D'OR LIMITEE 4374
DISTRIBUTIONS P.L.M. INC. (LES) 4374
ENTREPRISES NU VILLE LTEE (LES) 4374
ERNEST-ALLEN CO. 4374

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE — *suite*

	Page
EXCEL PACKING CORPORATION	4374
EZHIL INVESTMENTS LTD.	4374
F. & H. CONSTRUCTION INC.	4374
FALDANE COMPANY LTD.	4374
FAVORITE INVESTMENT LIMITED	4374
FEDMAR TRANSPORT LTD.	4374
FISHER BROS. INC.	4374
GAGNE, BANTEY & CIE	4374
GIANDOL INDUSTRIES LTD.	4374
GOLFMAN (J.) (1968) INC.	4374
GOMAT CORP. (THE)	4374
GRANGE DE MON ONCLE LTEE (LA)	4375
HOTEL OPHIR LTEE	4375
HYLTON INVESTMENT CORPORATION	4375
IMMEUBLES BERVIC INC. (LES)	4375
IMMEUBLES POLLACK LIMITEE (LES)	4375
IMMEUBLES ROSEVAL INC. (LES)	4375
IMPRIMERIE PETIT JOURNAL LTEE	4375
INDUSTRIES WAVERLY INC. (LES)	4375
INTERNATIONAL MERCHANDISERS LTD.	4375
INVESTISSEMENTS S.T.B. INC. (LES)	4375
INVESTISSEMENTS SALABERRY LTEE (LES)	4375
ISOJOINT INC.	4375
J.B. ENTREPRISE LTEE	4375
L'ECUYER (H.) AUTO ELECTRIQUE & FILS CIE. LTEE	4375
LIVESTOCK PRODUCERS COMPANY LIMITED	4375
MACHINCO INC.	4375
MARLIN INVESTMENT CORP.	4375
MARLO INVESTMENTS INC.	4375
MARSEILLES HOLDING CORPORATION	4375
MITCHELL INVESTMENT CORP.	4375
MOEPHIL CORP.	4375
MONA REALTIES LTD.	4376
MORO INVESTMENTS LTD.	4376
MUSCAN ENTREPRISES LTD.	4376
MUSIMART LTD.	4376
PETROLE ATLANTIC INC. (LE)	4376
PHILIP, MARION & IRWIN INC.	4376
QUEBEC IRON FOUNDRIES LTD.	4376
S.E.C.A. INC.	4376
SARRAZIN MOTORS INC.	4376
SYNDICAT RICHELIEU LIMITEE	4376
UNION COMMERCIALE MAURICIENNE (L')	4376
V.T.L. LTEE	4376
VIS & MACHINERIE INDUSTRIELLES LTEE	4376
WILSON COMPANY (THE)	4376

ADMINISTRATEURS (Article 84)

ALGROVE CORPORATION	4376
ALLIED PROPERTIES INVESTMENTS LTD.	4376
ASSOCIATION COLOMBIENNE DE SEPT ILES INC.	4377
ASSOCIATION DE CHASSEURS ET DE PECHEURS PLEIN AIR MONTCALM INC.	4377
ASSOCIATION DES CHASSEURS ET DE PECHEURS PLEIN AIR MONTCALM INC.	4377
ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-DEFENSE	4377
ASSOCIATION DES DAMES SEULES LE PARTAGE APPALACHES	4377
ASSOCIATION DES EMPLOYES DES CREATIONS AVA INC. (L')	4377
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE NOTRE-DAME-DE-GRACES	4377

COMPAGNIES — LOI DES

ADMINISTRATEURS (Article 84) — *suite*

	Page
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DRUMMOND INC. (L')	4377
ASSOCIATION DES PARENTS DES CADETS DE ST-LAURENT, CORPS 2719 INC.	4377
ASSOCIATION DES VIETNAMIENS AU CANADA	4377
ASSOCIATION DES VILLEGIATEURS DE LA RIVIERE-LA-BLANCHE	4377
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DE L'EST DU QUEBEC	4377
ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIALE LES MOINS JEUNES DE GATINEAU INC. (L')	4377
ASSOCIATION SPORTIVE OUANANICHE INC.	4377
AU SALON DE LA FOURRURE INC.	4377
B.M.F. METALS CO. LTD.	4377
BEDFORD CURLING CLUB (THE)	4377
BOUTIQUE CINQUANTE DEUX VINGT INC. (LA)	4377
BRASSERIE D'ARVIDA INC. (LA)	4377
BRIMOND INC.	4378
BRISSETTE (J.L.) LIMITEE	4378
CAJY INC.	4378
CAMP MUSICAL D'ASBESTOS INC.	4378
CARREFOUR DES CITOYENS DE L'AVENIR INC.	4378
CARREFOUR QUEBECOIS DES TRAVAILLEURS DE LA FAMILLE	4378
CELTIC INC.	4378
CENTRE DU JARDIN HANK INC. (LE)	4378
CENTRE LA PORTE OUVERTE INC.	4378
CENTRE SOCIAL DE ST-JEAN-DES-PILES INC.	4378
CENTRE-DIEU DE MONTREAL INC. (LE)	4378
CIG INC.	4378
CLUB CHASSEURS ET PECHEURS LE VOYAGEUR DE MASHAM (LE)	4378
CLUB D'ATHLETISME BUSARD INC.	4378
CLUB DE GOLF GRANBY-ST-PAUL INC.	4378
CLUB DE L'AGE D'OR DE L'ASSOMPTION INC.	4378
CLUB DE L'AGE D'OR DE LUCEVILLE (LE)	4378
CLUB DE L'AGE D'OR DE NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE	4378
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-THARSICIUS INC.	4378
CLUB DE L'AGE D'OR DE VIMONT	4378
CLUB DE L'AGE D'OR ST-MAURICE DE DUVERNAY	4378
CLUB DE MOTO-NEIGE DE ST-VIANNEY, INC. (LE)	4379
CLUB DE PETANQUE HAUTERIVE INC	4379
CLUB DE PLONGEON LES OTARIES DE JONQUIERE	4379
CLUB DE TENNIS INTERIEUR SAGUENAY INC.	4379
CLUB L'AGE D'OR DE STE-SOPHIE D'HALIFAX	4379
CLUB LOISIR-DANSE DE HAUTERIVE INCORPOREE	4379
CLUB MOOSE DE MATANE #1784 INCORPOREE (LE)	4379
CLUB NAUTIQUE D'AMOS INC.	4379
CLUB NAUTIQUE DE LA BAIE INC.	4379
CLUB OPTIMISTE DE MARIA	4379
CLUB SOCIAL DE LA CENTRALE THERMIQUE MIRABEL	4379
COMITE DES LOISIRS DE L'ANSE-AUX-GRIFFONS INC.	4379
COMITE DES LOISIRS DES TROIS-LACS INC.	4379
COMITE DES LOISIRS LOWER MATTAWIN	4379
COMITE DES LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE DE CHICOUTIMI INC.	4379
COMPAGNIE DE PLACEMENTS HUDSON LIMITEE (LA)	4379
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE	4379
COMPTOIR ARTISANAL DE STE-APOLLINE INC. (LE)	4379
CONFERENCE CANADIENNE DES AJUSTEURS INDEPENDANTS DU QUEBEC (LA)	4379
CORPORATION DES LOISIRS DE ST-JOACHIM-DE-COURVAL (LA)	4379
COUVRE-PLANCHER NORDIQUE INC.	4379
DE LASABLONNIERE & FILS LTEE	4380
DIFFUSION FRANCO-CANADIENNE-LES PRESSES DE LA CITE LTEE	4380
DISQUES PACHA INC. (LES)	4380
ECOLE DES SPORTS DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. (L')	4380

COMPAGNIES — LOI DES

ADMINISTRATEURS (Article 84) — *suite*

Page

ENTRAIR INC. 4380
ENTREPRISES BERGERON & FRERES INC. 4380
ENTREPRISES G. ET Y. THEROUX INC. (LES) 4380
ENTREPRISES JEAN-PAUL CABANA LIMITEE (LES) 4380
EXPO-SCIENCES REGIONALE SAGUENAY LAC SAINT-JEAN INC. 4380
FENESCO INC. 4380
FERME DE LA PAMPA INC. 4380
FERMES GAGNE & LAVOIE INC. (LES) 4380
FONDATION JULIE-ANNE 4380
FRANCO-DISQUE INC. 4380
GESTION LA SAVANE INC. 4380
GLOBE CUSTOMS BROKERS INC. 4380
HALTE-GARDERIE AU JARDIN DE PETRONILLE 4380
HELLENIC BAKERS ASSOCIATION 4380
HERMES INC. 4380
INVESTISSEMENTS CRA INC. (LES) 4380
JAYCEES DE L'OUEST DE L'ILE (JEUNE CHAMBRE) (LES) 4380
KWIKASAIR LTD. 4381
LAJOIE, PELLERIN & ASSOCIES LTEE 4381
LECAVALIER (J.) TRANSPORT INC. 4381
LOCATAIRES ASSOCIES DES TROIS BOULEVARDS INC. (LES) 4381
MAISON CARILLON INC. (LA) 4381
MAISON INTERNATIONALE DE LA RIVE SUD INC. 4381
MATERIAUX QUEBO LTEE 4381
METALITE (1978) INC. 4381
MILMAR CONSTRUCTION INCORPORATED 4381
MODE TRANSA INC. 4381
MONITEURS EN GROUPE M. E. G. 4381
MOUVEMENT NATIONAL DES QUEBECOIS (FEDERATION DES SOCIETES SAINT-JEAN-BAPTISTE DU QUEBEC) 4381
PAVILLON SANTE DE RIMOUSKI INC. 4381
PICHE (RICHARD) INC. 4381
PROJET DALLAIRE INC. 4381
REDISTRIBUTION ST-PAUL INC. 4381
RELIURE JEAN-MARC INC. 4381
RENOVATIONS TREMBLAY & LAPOINTE INC. (LES) 4381
SEGUIN ET PILON INC. 4381
SERVICES JURIDIQUES DE ST-LOUIS 4381
SILVER LAND HOLDINGS LTD. 4381
SOCIETE FORGET DESPATIS INC. 4382
SOGEVEX INC. 4382
SPELEO-CLUB DES TROGLODYTES (S.C.T.) 4382
SULLIVAN (J.H.) AND ASSOCIATES INC. 4382
TRENDWOOD FURNITURE MANUFACTURING LTD. 4382
WHITE INSURANCE AGENCY INC. 4382

CHANGEMENT DE NOM

ADDISON T.V. PARTS LIMITED 4383
APRIL MOVING AND STORAGE INC. 4383
ASBESTOS CRUDE AND FIBRE MINES LIMITED (*N.P.L.*) 4383
ASSOCIATION DE VOL A VOILE CHAMPLAIN 4382
BARROW (F.A.) INC. 4382
BOTANIX INC. 4382
BOUCHERIE ET CHARCUTERIE KASCHER J- & R. INC. 4382
CARTONNIERS VALLEE & FILS LIMITEE 4382
CLUB CYCLISTE DE ST-HYACINTHE INC. 4382
CLUB RABASKA (CANOT-CAMPING) INC. 4382

COMPAGNIES — LOI DES

CHANGEMENT DE NOM — *suite*

	Page
COMITE DES AMIS DES SCOUTS DE GRAND'MERE	4382
COMPAGNIE DES MINES D'ASBESTE CRU ET DE FIBRES LIMITEE (LA) (*L.R.P.*)	4383
CONSEIL REGIONAL DE LA CULTURE MAURICIE, BOIS-FRANCS, CENTRE DE QUEBEC	4383
COPYFAX INC.	4383
DEMENAGEMENT ET ENTREPOSAGE APRIL INC.	4383
ELECTRONIQUE ADDISON LIMITEE	4383
ENTREPRISES D'ELECTRICITE C.D.C. INC. (LES)	4383
GESTION JAY NORRIS CANADA INC.	4383
GRENIER (ROBERT) ET ASSOCIES INC.	4383
GYMBAIE	4383
INDUSTRIES CANSPAN LTEE (LES)	4383
INVESTISSEMENTS LEODO LTEE (LES)	4383
V.K. INVESTMENTS LTD.	4383
JARDINIERE ST-LOUIS LTEE (LA)	4383
KOSHER (J & R) MEAT & DELICATESSEN INC.	4382
LADOUCEUR, HAMEL, LANDRY, GAUDET, DAOUST & ASSOCIES LTEE	4383
LEODO INVESTMENTS LTD.	4383
LIBRAIRIE L'ALPHABET INC.	4383
NORRIS (JAY) CANADA HOLDINGS INC.	4383
PLACEMENTS V.K. LTEE (LES)	4383
PORTES UNIES DESCHENES INC (LES)	4383
PRODUCTIONS KECINA LTEE (LES)	4383
SNUGGS, CALDER & ASSOCIATES LIMITED	4384
SNUGGS, CALDER ET ASSOCIES LIMITEE	4384
TEL-AIDE (VILLE DE QUEBEC)	4384

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

AFFILIATED TRADING LTD.	4480
ANGEL-ETTS OF CANADA LTD.	4480
AU PUITS QUI FLAMBE INC.	4480
BAGOT MINES LTD. (*N.P.L.*)	4480
CLUB D'ENTRAINEMENT PHYSIQUE RIVE SUD INC.	4480
CLUB SOCIAL LA CHAUMIERE INC.	4480
CLUB SPORTIF D.-QUATRE DE DRUMMONDVILLE INC.	4480
COMMUNIPLUS INC.	4480
CORPORATION VARCO	4481
DARAP REALTIES INC.	4481
DROMO INC.	4481
INDUSTRIAL STEEL & SUPPLY CO. LTD.	4481
KIPPEN & COMPANY INC.	4481
LIZOTTE & RENAUD INC.	4481
MACDONALD TOBACCO INC.	4481
MINES BAGOT LTEE (LES) (*L.R.P.*)	4480
NOTTINGHAM SHIRT WORKS INC.	4481
PLACEMENTS C-R INC. (LES)	4481
RUSTY FASHIONS INC.	4482
SERVICE D'AUTOBUS DE LA MAURICIE LTEE (LE)	4482
SOCIETE D'ACIER ET D'OUTILLAGE INDUSTRIELS LTEE	4481
TIVANI LTD.	4482
TRANSPORT ST-MAURICE	4482

DIVERS

LIZOTTE & RENAUD INC. (*Distribution de l'actif*)	4482

DOMICILE LEGAL (Article 30)

ABC DIAPERS SERVICE INC.	4384
ADAM (GABRIEL) INC.	4384

COMPAGNIES — LOI DES

DOMICILE LEGAL (Article 30) — *suite*

	Page
AFFILIATED CONSTRUCTION MAINTENANCE ELEVATOR LTD. (*Erratum*)	4558
AIROX INC.	4384
ALFA MECHANICAL CONTRACTORS CO. LTD.	4384
ALLIED PROPERTIES INVESTMENTS LTD.	4384
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE NOTRE-DAME-DE-GRACES	4384
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE LA PETITE NATION INC. (L')	4384
ASSOCIATION ECONOMIQUE CHOISIR LE QUEBEC	4384
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DE L'EST DU QUEBEC	4384
ATEC INC.	4384
ATTICA BUILDERS INCORPORATED	4384
AUTOBUS ST-HUBERT INC.	4384
BAR SHIRLEY INC.	4384
BOUTIQUE ERIKA INC.	4385
BOUTIQUE NAPHTALINE INC.	4385
BRASSERIE D'ANJOU INC. (LA)	4385
BRASSERIE LE CARREFOUR DES SAISONS INC.	4385
CENTRE LA PORTE OUVERTE INC.	4385
CITY PLUMBING & HEATING CO.	4385
CLUB DE MOTO DIABLOS INC. (LE)	4385
CLUB DE MOTO-NEIGE CARAVANE DE RAWDON	4385
CLUB DE TENNIS INTERIEUR SAGUENAY INC.	4385
CLUB MOOSE DE MATANE #1784 INCORPOREE (LE)	4385
COIFFURE ANNICO INC.	4385
COMMUNICATIONS MERCREDI LTEE (LES)	4385
COMPAGNIE COURCAMBEC INC. (LA)	4385
CONSEIL DE LA FAMILLE DU DIOCESE DE HULL INC.	4385
CONSTRUCTIONS BARI INC. (LES)	4385
CORPORATION DE PLACEMENT JILL-IAN (LA) (*Erratum*)	4558
DALIB INVESTMENTS LTD.	4385
DAVALMAR INC.	4385
DEVOE (MARTIN J.) & FILS INC.	4385
DISTRIBUTION DE FOURNITURES DE BUREAUX D.F.B. INC.	4385
ECURIES YOUVILLE LTEE (LES)	4385
ENTREPRISES ARCHEOTEC INC. (LES)	4385
ENTREPRISES B.F.C. LTEE (LES)	4386
ENTREPRISES JOSEPH DUFRESNE INC. (LES)	4386
ENTREPRISES P.P.C.M. INC. (LES)	4386
ENTREPRISES R. PLOUFFE INC. (LES)	4386
EQUIPAIR LTEE	4386
EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DAIGNEAULT (ST-HYACINTHE) INC. (LES)	4386
EQUIPEMENTS SANI-COM LTEE	4386
FAUCHER (JEAN CLAUDE) INC.	4386
FILMS DU TRAIN SECRET INC. (LES)	4386
FONDATION DU MONTREAL GENERAL HOSPITAL (LA)	4386
FONDATIONS PLESSISVILLE INC.	4386
GINGRAS (JACQUES), COURTIER D'ASSURANCE-VIE INC.	4386
GOOD INVESTMENTS INC.	4386
IMMEUBLES B.R. INC. (LES)	4386
IMMEUBLES CENTRE COMMERCIAL DU PARC LTEE	4386
JAYCEES DE L'OUEST DE L'ILE (JEUNE CHAMBRE) (LES)	4386
KATREVENTS DE GRANBY INC.	4386
LOCATAIRES ASSOCIES DES TROIS BOULEVARDS INC. (LES)	4386
LOCATIONS STE-MARIE INC. (LES)	4386
LOISIRS DE MELOCHEVILLE INC. (LES)	4386
MARTIN (POL) ECOLE CULINAIRE LTEE	4386
MENUISERIE MILETTE ET FILS INC.	4387
METAL FERGUS LTEE	4387
MONSIEUR STEERBURGER (1974) LTEE	4387

COMPAGNIES — LOI DES

DOMICILE LEGAL (Article 30) — *suite*

Page

NETTOYEURS BON TON INC. ... 4387
NOUVEAUTES LION INC. ... 4387
PETROLES REAL POIRIER INC. (LES) ... 4387
PLACEMENTS ESSAGAL INC. (LES) ... 4387
PLACEMENTS MALIKA INC. (LES) ... 4387
PLANTE (L.) ET FILS INC. ... 4387
PLOMBERIE H. BELLAVANCE INC. ... 4387
PRESSE D'ACTION ECONOMIQUE M.T.M.L. INC. ... 4387
PRODUITS DE PREMIERS SOINS EMERGENCY LTEE ... 4387
PUBLICATIONS DOLBEAU INC. ... 4387
PYTHAGORES ASSOCIATION OF CHATEAUGUAY INC. ... 4387
QUEBEC AVIATION LTEE ... 4387
RENOVATIONS JEAN MASSE INC. (LES) ... 4387
RESTAURANT LE TOURBILLON INC. ... 4387
SAGUENAY OXYGENE (1968) LTEE ... 4387
SEGUIN ET PILON INC. ... 4387
SERFICO INC. ... 4387
SERVICE D'AIDE ET D'ADAPTATION POUR IMMIGRANTS DE LAVAL INC. ... 4387
SERVICES JURIDIQUES DE ST-LOUIS ... 4388
SOCIETE SANITAIRE LAVAL LTEE ... 4388
SOLDAN DEVELOPMENT CORPORATION ... 4388
TENNIS MAGNYMONTOIS INC. (LE) ... 4388
TRANSVISION SAWERVILLE INC. ... 4388
TRAVAUX DE PRECISION THIELE LTEE ... 4388
UNIVERSAL PROPERTIES LTD. ... 4388
VISONNIERE G.M.B. INC. ... 4388

FUSION DES COMPAGNIES

DOYON (J.P.) LTEE ... 4388
ENTREPRISES JACQUES MEUNIER INC. (LES) ... 4388
HART DEPARTMENT STORES LTD ... 4388
MAGASINS HART LTEE (LES) ... 4388
MORNEAU & THIBODEAU INC. ... 4388
SOTREX INC. ... 4389

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ABEL (B.) INC. ... 4389
ACADEMIE DE BALLET ET DE JAZZ JURIGA INC. ... 4389
ACADEMIE D'ESTHETIQUE JESSICA JOURDAN INC. ... 4389
ADMINISTRATION CENTRALE A.C. INC. ... 4389
ALLAIRE (P. & G.) INC. ... 4389
AMBULANCE DE LA BAIE-DES-HA-HA INC. ... 4389
AMBULANCES GENEREUX (1979) INC. (LES) ... 4389
AMBULANCES SHEFFORD (1979) INC. (LES) ... 4389
APPARTEMENTS FORTIN INC. (LES) ... 4389
ASSURANCES THEROUX LIMITEE (LES) ... 4389
ATELIERS DE BOIS ET DE PLASTIQUE G.P. INC. (LES) ... 4389
AU FOYER NORMANDIN INC. ... 4389
AU PRINCE DE LIEGE INC. ... 4389
AUTOMOBILES VAUDREUIL INC. ... 4389
BEBE CHOU INC. ... 4389
BERNIER, BERNIER ET ASSOCIES INC. ... 4390
BINET (CLAUDE) LTEE ... 4390
BOUCHARD (RAYMOND), GRAPHISTE INC. ... 4390
BOUTIQUE DU JEAN DE LAURIER LTEE ... 4390
BRODEUR (D.L. & I.) INC. ... 4390

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

	Page
C-I-L (QUEBEC) INC.	4390
CAFE CLAIRE (NORMANDIN) INC.	4390
CAFE SEPTEMBRE INC. (LE)	4390
CARREFOUR DU PECHEUR INC.	4390
CARRIERE & MORIN INC.	4390
CARROUSEL (LA TUQUE) INC. (LE)	4390
CLOGIDES INC.	4390
COIFFURES UNISEXES VALLEYFIELD INC.	4390
CONFECTION F.M. INC.	4390
CONFECTIONS STE-BEATRIX INC.	4390
CONSEILLERS EN INFORMATIQUE CHARTRAND, FREDERICK & ASSOCIES INC.	4390
CONSTRUCTION MODELE M.L. INC.	4390
CONSTRUCTIONS G.P.R. LTEE (LES)	4390
CONSTRUCTIONS LA CHANTERELLE INC. (LES)	4390
COPAK (QUEBEC) LTEE	4390
COUGRAIN INC.	4390
DECOR M. LEMIEUX INC.	4391
DECOR NOUVELLE VAGUE (1979) INC.	4391
DEPANNEUR DU VALLON INC.	4391
DISTRIBUTION CRIRAY INC.	4391
DURALAMPE INC.	4391
EBONY PRODUCTIONS INC.	4394
ELECTRICITE ALCO (1979) INC.	4391
ELEVEURS P.R. & E. DUBE INC. (LES)	4391
EMBALLAGES BLOUIN INC. (LES)	4391
ENTREPRISES DE RECUPERATION DE MATIERES LIGNEUSES DE LA MAURICIE INC. (LES)	4391
ENTREPRISES DONALD BOURDON LTEE (LES)	4391
ENTREPRISES J.G. & F. PROULX INC.	4391
ENTREPRISES JACQUES BEAUSEJOUR INC.	4391
ENTREPRISES SAVIR INC. (LES)	4391
ENTREPRISES SERGE DAVID LTEE (LES)	4391
ENTREPRISES VITAL GAUDREAULT INC. (LES)	4391
EPICERIE YVON LEGRAND INC.	4391
EQUIPEMENT LOURD 76 INC.	4391
EXTERMINATIONS EXTRA INC. (LES)	4391
FABRINORD LTEE	4391
FERME DE LA ROCHIERE INC.	4391
FERME DUBAIE DES SABLES, INC. (LA)	4391
FERME J.J. & R. FORTIER INC. (LA)	4392
FOREVAC INC.	4392
G.P. WOOD AND PLASTIC INDUSTRIES INC.	4389
GALIFRAN INC.	4392
GARAGE SOOD INC.	4392
GEOPHYSIQUE FRANCE-QUEBEC (1979) INC.	4392
GESTION C.B.P. INC.	4392
GLACES D'AUTO BARBEAU INC.	4392
GRANDBEC INC.	4392
GROUPE CHAMPLAIN, COURTIERS INC. (LE)	4392
HABITATIONS LOMA LTEE (LES)	4392
HABITATIONS MAGICON INC.	4392
HABITATIONS MICHEL D'AMOURS INC. (LES)	4392
HORLOGERIE COTE VERTU INC.	4392
HORLOGERIE DESJARDINS INC.	4392
HORLOGERIE LAVAL INC.	4392
IMPRIMERIE DU HAVRE INC. (L')	4392
INSTALLATIONS ELECTRIQUES M. PERREAULT INC. (LES)	4392
INVESTISSEMENTS B.R.O. INC. (LES)	4392
ISOLATION 2001 INC.	4392

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

	Page
JALENCO INC.	4392
JOANNETTE (DENIS) INC.	4392
LABORATOIRE DENTAIRE CHOMEDEY INC.	4393
LADOUCEUR (JEAN-MARC) INC.	4393
LAMARRE (PIERRE JACQUES) INC.	4393
LAVINIO (ANZIO) SUPERMARKET INC.	4393
LITERIE MERCIER INC.	4393
MACONNERIES DESHAIES INC. (LES)	4393
MAISON DES 1000 PEINTURES (BROSSARD) INC.	4393
MARCHE ANZIO LAVINIO INC.	4393
MARTIN (G.) & SONS ROOFING INC.	4395
MEUBLES GIROUARD INC. (LES)	4393
MONSIEUR DOMINO (1979) INC.	4393
MONT BEL-AIR EAU DE SOURCE INC.	4393
PAPETERIE FAUCHER INC.	4393
PAQUETTE (VIATEUR) & FILS INC.	4393
PARIS (J.R.) ET ASSOCIES, COURTIERS INC.	4393
PAVAGES PROVENCE INC. (LES)	4393
PETTIGREW (CHARLES B.) & ASSOCIES INC.	4393
PIECES D'AUTOS G.F. INC. (LES)	4393
PLACEMENTS BARBEAU INC.	4393
PLACEMENTS COSI INC. (LES)	4393
PLACEMENTS M.M.J.P.R. INC.	4393
POULET DE MONT-JOLI INC. (LE)	4393
PRET-A-PORTER MARIE-PAULE INC.	4393
PRODUCTIONS EBENE INC. (LES)	4394
PRODUCTIONS S.E.P.T. INC. (LES)	4394
PRODUITS CARIGNAN LTEE (LES)	4394
PRODUITS KELLEY INC. (LES)	4394
PROMOTIONS DAVID INC.	4394
PUBLICITE FRANCO-QUEBECOISE INC.	4394
QUALIBOIS INC.	4394
QUINCAILLERIE PROVENCE INC. (LA)	4394
RECYCLAGE DE REBUTS MONTREAL INC.	4394
RESSORTS ALPHA INC. (LES)	4394
RESTAURANT IL PADRINO INC.	4394
RESTAURANT MAMAN DELAGE INC.	4394
RESTAURANT MARI-AL INC.	4394
SALAISON DE FLEURIMONT INC.	4394
SALLES A MANGER LES GALETTES DE SARRASIN INC. (LES)	4394
SALON DE COIFFURE FRANCO ET JESSICA INC.	4394
SECURITE VILLE MARIE INC.	4394
SERVICE DE PNEUS L.G. LTEE	4394
SERVICE DE SECRETARIAT PUBLIC DES LAURENTIDES INC.	4394
SERVICE DE TELEVISION CONCORDE INC.	4394
SERVICES LAITIERS ROBERT INC. (LES)	4395
SIMARD (DIANE), ANTIQUAIRE INC.	4395
SIMARD (DIANE), ANTIQUARIAN INC.	4395
SOCIETE D'INVESTISSEMENT MANKIPAS LIMITEE (LA)	4395
SOCIETE FINANCIERE BOUCHARD, LUSSIER, PRESEAULT LTEE	4395
SOCIETE PUBLICITAIRE ROGER BELANGER INC.	4395
SOCIETE TRETES INC.	4395
SOUS-MARINS TAKA TAKA INC. (LES)	4395
SROLIE TRANSPORT LTD.	4395
SYLVIE-SOLEIL INC.	4395
SYSTEMOS INC.	4395
TAKA TAKA SUBMARINES INC.	4395
TAVERNE NATIONALE INC.	4395

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

Page

TERRE CONSTANTIN INC. 4395
THOMPSON & ALIX LIMITEE (*Correction*) 4399
TOITURE G. MARTIN & FILS INC. 4395
TOITURES OMEGA INC. 4395
TRANSPORT SROLIE LTEE 4395
VALLONS J.S.C. INC. 4395
VARIETES EROS DU NORD-OUEST INC. 4395
VETEMENTS DE POINTE-CALUMET INC. (LES) 4395
VIAU (CLAUDE) ET ASSOCIES INC. 4395
VIEILLE CREPERIE BRETONNE TY BREIZ INC. (LA) 4395
VILLE MARIE SECURITY INC. 4394

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

AIGLES DE LA MAURICIE INC. (LES) 4396
ALLIANCE LAURENTIENNE DES METIS ET INDIENS SANS STATUT, LOCAL 31, JONQUIERE (L') 4396
ARECQ INC. 4396
ASSOCIATION DE VOLLEY-BALL FEMININ DE MATANE (A.V.B.F.M.) 4396
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE ST-AUGUSTIN INC. (L') 4396
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES LAC LEMERY INC. 4396
ASSOCIATION EQUESTRE CLASSIQUE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 4396
ASSOCIATION EQUESTRE REGIONALE SAGUENAY LAC ST-JEAN (CLASSIQUE) INC. 4396
ASSOCIATION POUR DEFICIENTS MENTAUX DU SOREL METROPOLITAIN 4396
ASSOCIATION REGIONALE EQUESTRE WESTERN RIVE-SUD METROPOLITAINE 4396
ASSOCIATION SPORTIVE DE MANCHE-D'EPEE 4396
ASSOCIATION TRINACRIA INC. 4396
ATELIER DE THEATRE LE FROU-FROU DE CHICOUTIMI (L') 4396
AUBERGE DE LA MINGANIE INC. 4396
AVARI 4396
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STE-THERESE-DE-COLOMBIER 4396
CENTRE QUEBECOIS DU THEATRE 4397
CLUB CANIN L'AMICAL 4397
CLUB D'AVIATION DU DOMAINE POISSON INC. 4397
CLUB DE JUDO SHIAI-JO SCOTT-JONCTION INC. 4397
CLUB DE L'AGE D'OR DE HAVRE DES ILES INC. 4397
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-SAMUEL INC. (LE) 4397
CLUB DE MOTO IRON COFFIN INC. 4397
CLUB DE PLEIN AIR LES COLLINES INC. 4397
CLUB DE SKI DE FOND LE CASTOR INC. (LE) 4397
CLUB DE VOL A VOILE SAGUENAY 4397
CLUB DE VOLLEYBALL DE PIERREFONDS 4397
CLUB KIWANIS DE CHIBOUGAMAU INC. 4397
CLUB LION DE LONGUEUIL INC. (LE) 4397
COMITE D'ACTION SOCIALE ET ARTISALE (C.A.S.A.) ST-EUGENE INC. 4397
COMITE DE CITOYENS DE NOTRE-DAME-DES-MONTS (LE) 4397
COMITE LOCAL D'ANIMATION SUR LA CONSOMMATION-SECTEUR DE GASPE INC. (LE) 4397
CORPORATION DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DU MONTREAL METROPOLITAIN INC. 4397
DES LUTTES ET DES RIRES DE FEMMES 4397
DOJALKA INC. 4397
ECOLE DU GRIMPEUR DE QUEBEC (L') 4397
ENSEMBLE VOCAL ALTERNATIM 4398
FESTIVAL DE BALLE-MOLLE PROVINCIAL DE SOREL 4398
FESTIVAL DU LAC MASKINONGE INC. 4398
FONDATION GABRIELLE ROY (LA) 4398
FONDATION SAGAMIE (LA) 4398
GROUPE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DE LA POINTE-LEVY INC. 4398
LIGUE DES PROPRIETAIRES DU MONT ALOUETTE 4398

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (3e PARTIE) — *suite*

Page

MAISON D'ANIMATION POPULAIRE DE SOREL INCORPOREE 4398
MAISON DE JEUNES L'ESCALIER EN MON TEMPS 4398
MAISON DE L'AMITIE OMER 4398
MAISON DU SECOURS D'AYLMER INC. 4398
MAJORETTES LES SILHOUETTES DE MONTREAL 4398
ORDRE LOYAL DES MOOSE LOGE 2076 PORT-CARTIER INC. (L') 4398
SAC A MALICES (LE) 4398
SECOURS AUX TRAVAILLEURS ACCIDENTES S.T.A. 4398
SERVICE D'AIDE A LA JEUNESSE Y.E.T. INC. 4398
SOCIETE D'ACCUEIL HUMANITAIRE DE MONTMAGNY 4398
SOCIETE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER PECHES AU LARGE DES GROSSES-ROCHES (LA) 4398
UNION DES DEFAVORISES DE SEPT-ILES (L') 4398

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TRANSPORTEURS AERIENS INC. 4399
ASSURANCE BEDARD, CLOUTIER, TALBOT INC. 4399
ASSURANCES CLICHE, POULIN, DOYON ET ASSOCIES LIMITEE (LES) 4399
ASSURANCES J.M. TARDIF LTEE 4399
AUTOBUS GERMAIN (PORTNEUF) LIMITEE 4399
AUTOMOBILES LAFRENIERE INC. 4399
AUTOS JEAN TARDIF LTEE 4399
BETONTEK LIMITEE 4399
BISHOP'S ANNEX RESTAURANT INC. 4399
BORAR-ZENKAR INC. 4399
BOUTIQUE DE DECORATION DU NOUVEAU MONDE INC. 4399
CABLESTRIE INC. 4400
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC 4400
CENTRES DE VERDURE J.P.D.C. INC. (LES) (*Correction*) 4473
COMPAGNIE DE GESTION LOUIS LAFRANCE INC. (LA) 4400
COMPAGNIE DE NAVIGATION CHARLEVOIX SAGUENAY LIMITEE (LA) 4400
CONSOLIDATED IMPERIAL RESOURCES LIMITED (*N.P.L.*) 4401
CORPORATION DE GESTION STE-FOY INC. 4400
CORPORATION DES LOISIRS DE PERCE INC. (LA) 4400
DESCO AUTOMOTIVE INC. 4400
ENTREPRISES J. BOUCHER & FILS INC. (LES) 4400
ENTREPRISES J. ROGER LEVESQUE LTEE (LES) 4400
ENTREPRISES LA PECHE LTEE (LES) 4400
EQUIPEMENTS BEAVER LIMITEE (LES) 4400
EQUIPEMENTS VIGNEUX INC. (LES) 4400
EXACTO LTEE 4400
EXCAVATIONS ET TERRASSEMENTS BELLEVUE INC. (LES) 4400
EXTERMINATION SEVIGNY INC. 4400
FERME NORMAND INC. 4400
FERME RAYMOND CHABOT INC. (LA) 4400
FERRAILLE ET METAL DE MONTREAL LTEE 4401
GESTAD INC. 4401
GESTION A.C.C.F. INC. 4401
GESTION ANDRE BERUBE LTEE 4401
GESTION GILLES DALLAIRE INC. 4401
GILDAC INC. 4401
IMMEUBLES LAURIE BENNETT LTEE (LES) 4401
LEMIRIC INC. 4401
LOCABUS INC. 4401
MALTAIS & LAPOINTE LTEE 4401
MARCHE D'ALIMENTATION ST-AUGUSTIN INC. 4401
MONTSERRAT INC. 4401

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES — *suite*

Page

MORIN (E.) & FILS INC. 4401
O.T.J. DE ST-SEBASTIEN (FRONTENAC) INC. (L') 4401
OUELLET (GERTRUDE) INC. 4401
PLACEMENTS JO-KI INC. 4401
PLACEMENTS L.T.P. INC. (LES) 4401
PRODUITS E.L.B. LTEE (LES) 4401
RESSOURCES CONSOLIDEES IMPERIAL LIMITEE (*L.R.P.*) 4401
RHEAUME, LAURIER, VIEL INC. 4402
SANI MOBILE INC. 4402
SELIN INC. 4402
SERVICES P.H. QUEBEC LTEE 4402
SOCIETE D'ESCOMPTE DE MONTREAL, LTEE (LA) 4402
SUPER MARCHE DROUIN INC. 4402
TANALEX INC. 4402
TEMISPAL LTEE 4402
TOYOTA DUVERNAY (1978) INC. 4402
TRANSPORT LAVOIE LTEE 4402
TRAVERSE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITEE (LA) 4402
TREMPANIER (DENIS) & FILS INC. 4402
TURCOTTE & TURMEL (1979) INC. 4402
VIANDE EN GROS VIENS INC. 4402
VOYAGES CHAPDELAINE INC. (LES) 4402
VOYAGES NOUVELLE-FRANCE INC. 4402

SIEGE SOCIAL (Article 84)

AMUSEMENTS DE LA MAURICIE INC. (LES) 4403
AMUSEMENTS G.B. INC. (LES 4403
ANTIROUILLE SUD LTEE 4403
ANTIROUILLE SUD (DIVISION ST-JEAN) LTEE 4403
ASPHALTE & PAVAGE DUPUIS INC. 4403
ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR DE LA RIVE SUD 4403
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DES LAURENTIDES INC. 4403
ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DU CEGEP ANDRE-LAURENDEAU INC. (L') 4403
ATELIER D'USINAGE ARELL LTEE 4403
B & D MACHINE PRODUCTS LTD. 4403
BASTIEN-LAFOND INC. 4403
BEEJAY INDUSTRIAL SUPPLIES LTD. 4403
BERNIE SALES LTD. 4403
BERNIER (LEON) INC. 4403
BOUTIQUES MARJOLAINE INC. (LES) 4403
CARREFOUR CHARLESBOURG INC. 4403
CENTRE DE RECONDITIONNEMENT PSYCHO-BIOLOGIQUE M.S.C.S. LTEE 4403
CLUB AUTO-NEIGE ST-DAMIEN INC. 4403
CLUB DE MODELE AERONAUTIQUE DE L'OUEST DE L'ILE INC. 4403
COMMERCIAL HOLDING & METALS CORPORATION 4403
COMMUNICATIONS GILLES ELIE INC. 4404
COMPAGNIE REGITAN LTEE (LA) 4404
CONSTRUCTION BILCO LTEE 4404
CONSTRUCTION ET RENOVATION ANDRE GILBERT INC. 4404
CONSTRUCTION MIRIBEC INC. 4404
CONSTRUCTION PATRICK INC. 4404
CONSTRUCTION R.M.D. INC. 4404
CORPORATION DE GESTION RONALD DESCHAMPS INC. 4404
CORPORATION E.O.S. LTEE 4404
DANSEURS DE L'ILE JESUS INC. (LES) 4404
ECOLE DE SKI JEAN-GUY INC. 4404
ECOLE DES SPORTS DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. (L') 4404

COMPAGNIES — LOI DES

SIEGE SOCIAL (Article 84) — *suite*

Page

ENTREPRISES D'ELECTRICITE WESSEL INC. (LES) 4404
ENTREPRISES JEAN-PAUL CABANA LIMITEE (LES) 4404
ENTREPRISES ONDY INC. (LES) 4404
ENTREPRISES PENNA INC. 4404
ENTREPRISES SERGE LEBLANC INC. (LES) 4404
ENTRETIEN PAYSAGISTE JEAN CLAUDE LTEE 4404
EQUIPEMENT N.C.N. LTEE 4404
EXPO-SCIENCES REGIONALE SAGUENAY LAC SAINT-JEAN INC. 4404
FAERMAN INVESTMENTS LIMITED 4405
FEDERATION D'ENTRAIDE AUX NOUVEAUX AMPUTES DU QUEBEC INC. (LA) 4405
FENESCO INC. 4405
FERMES GAGNE & LAVOIE INC. (LES) 4405
GOOD INVESTMENTS INC. 4405
GROUPE D'AIDE A LA JEUNESSE DE LA REGION DE QUEBEC 4405
GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUEBEC RURAL G.R.H.Q.R. 4405
GROUPEMENT QUEBECOIS D'ENTREPRISES INC. 4405
HABITATIONS MONTVILLAGE INC. 4405
HALTE-GARDERIE AU JARDIN DE PETRONILLE 4405
HERMES INC. 4405
IMMEUBLES FAYOT INC. (LES) 4405
IMMEUBLES MONARINA INC. (LES) 4405
IMMEUBLES NORDIBEC INC. (LES) 4405
INDUSTRIES PRIME LTEE (LES) 4405
INSTITUT DE PLANNING ET D'ADMINISTRATION FINANCIERE (INTERNATIONAL) INC. 4405
JASLAW INC. 4405
KWIKASAIR LTD. 4405
LAPOINTE, COUILLARD & ASSOCIES INC. 4405
LASALLE RESTAURANT BARBECUE INC. 4405
MACONNERIE ROSEMONT INC. 4406
MARCHES J. LANGEVIN & FILS INC. (LES) 4406
MONITEURS EN GROUPE M. E. G. 4406
MOUVEMENT NATIONAL DES QUEBECOIS (FEDERATION DES SOCIETES SAINT-JEAN-BAPTISTE DU QUEBEC) 4406
PLACEMENTS B.R.C. LTEE 4406
PLACEMENTS POULIN-MERCIER LTEE 4406
PONT MERCIER SHOPPING CENTRE INC. 4406
PRODUCTIONS FRANCOIS COUSINEAU INC. (LES) 4406
PROJET DALLAIRE INC. 4406
PROMOTION CHANSON NOUVELLE INC. 4406
REPARATION DE CHARIOTS-ELEVATEURS DESJARDINS INC. 4406
SILVER LAND HOLDINGS LTD. 4406
SOLIBER INC. 4406
TEXTILES JEREL INC. 4406
TROPICAL PRODUCE IMPORTERS INC. 4406
VANDOR REAL ESTATE LIMITED 4406
VITRERIE A.M.A. INC. 4406
WEISS ELECTRICAL CONTRACTING COMPANY 4406

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

PERMIS

PAN-ALBERTA GAS LTD. 4382
RICHOCEAN TRADING COMPANY LIMITED 4383
WAGNER WOODLANDS, INC. 4483

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

Page
BEDFORD, VILLE ... 4383
BROSSARD, VILLE ... 4383
COOPERATIVE AGRICOLE DE GRANBY ... 4383
FERMONT, VILLE ... 4383
SOCIETE MUTUELLE DE REASSURANCE DU QUEBEC ... 4484

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSANT LE

PARTI NATIONAL POPULAIRE (*Etat sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 7 décembre 1978 au 6 février 1979*) ... 4484
NOMINATION D'AGENT OFFICIEL ... 4484

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI DE LA

CLUB ALIMENTAIRE CO-OP DE VAL D'OR ... 4484

MINISTERES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

BUREAU DE REVISION DE L'EVALUATION FONCIERE DU QUEBEC

MASCOUCHE, VILLE (*Section Montréal*) ... 4484

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES

AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS D'EXPERTS EN SINISTRES ... 4485
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE (LA) (*Liquidation*) ... 4485
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE NEWPORT (LA) (*Liquidation*) ... 4485
L'ENTRAIDE ASSURANCE-VIE, SOCIETE DE SECOURS MUTUELS (*Siège social*) ... 4485

COMPAGNIES DE FIDEICOMMIS

COMPAGNIE DE FIDUCIE VICTORIA ET GREY (LA) (*Avis d'enregistrement*) ... 4486
VICTORIA AND GREY TRUST COMPANY (*Avis d'enregistrement*) ... 4486

EDUCATION

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE

ANCIENNE-LORETTE (*Demande*) ... 4486
STE-FOY (*Demande*) ... 4486

TRANSPORTS

COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC. (*Requête no 3*) ... 4486

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC

BOULET, RITA, INFIRMIERE (*Radiation permanente*) ... 4487
CORPORATION PROFESSIONNELLE DES TECHNOLOGUES EN SCIENCES APPLIQUEES DU QUEBEC (*Projet de lettres patentes*) ... 4487
NOURRY-DESHAIES, CELINE, INFIRMIERE (*Radiation permanente*) ... 4487

REGIE DES MARCHES AGRICOLES DU QUEBEC

PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE TOMATES DU QUEBEC (*Liquidation*) ... 4488
PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU QUEBEC (*Référendum concernant le plan conjoint*) ... 4488

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

Page

CYR (R.) CONSTRUCTION LTEE 4407
QUEBEC ASSOCIATION OF EMPLOYMENT CONSULTANTS 4407

SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES — LOI DES

ASSOCIATION COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE FOURRURES (L') (*Dissolution*) 4490
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE REGIONALE STE-ROSALIE (*Fusion*) 4491

SOCIETE D'AGRICULTURE — LOI DES

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE CHARLEVOIX (*Constitution*) 4490

SOUMISSIONS — DEMANDE DE

BERTHIER DAUTRAIE, COMMISSION SCOLAIRE 4491
CHARLESBOURG, COMMISSION SCOLAIRE 4492
CONTRECOEUR, CORPORATION MUNICIPALE 4493
DELISLE, COMMISSION SCOLAIRE 4494
LONGUEUIL, VILLE 4495
NOTRE-DAME-DU-NORD, CORPORATION MUNICIPALE 4496
SAINT-EUSTACHE, VILLE 4497
SAINT-GABRIEL, VILLE 4498
SAINT-HIPPOLYTE, PAROISSE 4499
TEMISCOUATA, COMMISSION SCOLAIRE 4500

VENTE(S) PAR SHERIF

BEAUCE

BANQUE NOUVELLE ECOSSE c. GAGNE 4501

BONAVENTURE

PERRY c. HUARD 4501

CHICOUTIMI

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. CARON 4502
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. GAGNE-SERGERIE 4503
CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE CHICOUTIMI c. COUTURE & BERGERON LTEE *ET AL.* 4503
DUBE c. CADORET 4504

HAUTERIVE

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE MANICOUAGAN c. TREMBLAY 4504

HULL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. LAFRENIERE *ET AL.* 4504
DEMERS c. PAGE-CHARRON *ET AL.* 4505
DEMERS c. PAGE-CHARRON *ET AL.* 4505
TRUST GENERAL DU CANADA c. ALIMENTS OUTAOUAIS LTEE 4506
TRUST GENERAL DU CANADA c. WINDSOR 4506

MONTMAGNY

CARON c. GAGNON 4507

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE c. DROESE *ET AL.* 4507
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. CHARTRAND 4508
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. DIAMOND 4508
COMITE PARITAIRE DU CAMIONNAGE DE LA REGION DE MONTREAL c. COURTOIS 4508

VENTE(S) PAR SHERIF

MONTREAL — *suite*

Page

CONFEDERATION LIFE INSURANCE COMPANY c. FOURNIER *ET AL.* 4509
DUBROFSKY *ET AL.* c. BESNER 4511
GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY (THE) c. PLACEMENTS DUHAMEL (1967) LTEE 4512
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTEE c. LES ENTREPRISES MANON ET DAVID LTEE *ET AL.* 4513
PLACEMENTS MIRLAW LTEE (LES) c. FISHER *ET AL.* 4513

QUEBEC

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. MATHIEU *ET AL.* 4514
CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SAINT-FLAVIEN c. BOISVERT-BEDARD 4515
PELLETIER c. LES CONSTRUCTIONS J.Y.R. BERGERON INC. 4515
PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LTEE c. GIRARD 4516

TEMISCAMINGUE

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT (LA) c. PERRAS, FAFARD ET GAGNON INC. *ET AL.* 4516

VENTE(S) POUR TAXES

ABITIBI, COMMISSION SCOLAIRE 4517
DORVAL, CITE 4517
LONGUEUIL, VILLE 4520
PIERREFONDS, VILLE 4526
RICHMOND, VILLE 4544
SHERBROOKE, COMTE 4546

SOMMAIRE

Page

ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES 4473

AVIS DIVERS 4473

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT, LOI DES 4475

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI DU 4476

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 4409

COMPAGNIES, LOI DES 4373–4480

COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES 4482

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE 4483

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI REGISSANT LE 4484

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA 4484

MINISTERES, AVIS CONCERNANT LES 4484

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC 4487

REGIE DES MARCHES AGRICOLES DU QUEBEC 4488

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES 4407

SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES, LOI DES 4490

SOCIETES D'AGRICULTURE, LOI DES 4490

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 4491

VENTE(S) PAR SHERIF 4501

VENTE(S) POUR TAXES 4517

nouveautés

OMMERCE

commerce et la distribution au Québec

n, Industrie et Commerce
mité d'étude sur le fonctionnement et
olution du commerce au Québec (CEFECQ)

ıde 1.1
ınvironnement de la distribution
· Yvon Allaire, Marcel Côté et
ınçois Tremblay

ébec, juin 1978. VII-126 p., tabl., 28 cm
SN 2-401-00096-8
Q 4004, broché **$ 2,50**

ıde 1.2
cadre juridique
Mathieu Proulx

ébec, août 1978. VIII-338 p., 28 cm
SN 2-401-00097-6
Q 4005, broché **$ 6,00**

de 1.3
tissu urbain québécois
Mario Polèse, Charles Hamel, Michel Senelet
ean-Jacques Altmeyer

ibec, juillet 1977. VII-52 p., tabl., 28 cm
N 2-401-00098-4
Q 4006, broché **$ 1,25**

de 1.4
réseaux de distribution
Bruce Mallen

bec, juillet 1977. IX-209 p., 28 cm
N 2-401-00099-2
Q 4007, broché **$ 4,50**

de 2.1
ecteur quincaillerie et matériaux de
ıstruction
ACP Marketing

bec, mai 1978, VI-190 p., graph., 28 cm
N 2-401-00100-X
Q 4008, broché **$ 3,50**

Étude 2.2
Le secteur vêtement et chaussure
par Marcel Paul Dubois

Québec, juin 1978. XIII-265 p., tabl., 28 cm
ISBN 2-401-00101-8
EOQ 4009, broché **$ 4,50**

Étude 2.3
Le secteur meubles, appareils ménagers, radios et télévisions
par Ernst & Ernst

Québec, avril 1978. VII-244 p., tabl., 28 cm
ISBN 2-401-00102-6
EOQ 4010, broché **$ 4,50**

Étude 2.4
Le secteur pièces et accessoires d'automobile
par Michel Rousseau & Associés, Inc.

Québec, mai 1978. VIII-117 p., tabl., 28 cm
ISBN 2-401-00103-4
EOQ 4011, broché **$ 2,50**

Étude 2.5
Le secteur alimentation
par Gérard Virthe

Québec, juin 1978. IX-227 p., tabl., 28 cm
ISBN 2-401-00104-2
EOQ 4012, broché **$ 4,50**

Étude 2.6
Le secteur pharmacie
par COGEM, Inc.

Québec, septembre 1978. X-232 p., tabl., 28 cm
ISBN 2-401-00105-0
EOQ 4013, broché **$ 4,50**

Éditeur officiel
Québec

1283, boulevard Charest ouest
Québec QC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Le guide budgétaire 1979-1980 des centres hospitaliers est maintenant en vente, chez l'Editeur officiel.

Publié par le ministère des Affaires sociales, il vise la présentation uniforme des états financiers annuels, prescrits par la loi et les règlements.

Il constitue la source d'information pour les administrateurs et le personnel du ministère, oeuvrant dans les secteurs financiers et opérationnels.

GUIDE BUDGÉTAIRE 1979-1980

Centres hospitaliers

EOQ 4028
1978. 238 pages **$ 4,25**

Commandes postales

Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Éditeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.